هكذا من الإصل

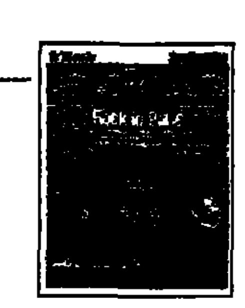
cinq pays d'Europe

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16588 – 7,50 F - 1,13 EURO — JEUDI 28 MAI 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



L'Elysée craint la mise en cause d'Alain Juppé dans l'enquête sur le financement du RPR

Une « cellule de crise » tente de protéger l'ancien secrétaire général du parti gaulliste

L'ENQUÊTE du juge d'instruction Patrick Desmure sur le financement du RPR au travers, notamment, d'emplois fictifs, privés ou publics, pourrait conduire le magistrat à entendre Alain Juppé. L'*ancien premier ministre*, aujourd'hui maire de Bordeaux, fut en effet, de 1988 à 1995, secrétaire général du RPR et, de 1983 à 1995, adjoint au maire de Paris, Jacques Chirac, chargé des finances. Il pourrait donc être mis en cause, à ce double titre, pour avoir fait – ou laissé faire – en sorte que des personnes salariées par la Ville travaillent en fait pour le RPR. Il pourrait même être accusé de prise illégale d'intérêt, certains de ces salariés ayant été placés sous son autorité directe de secrétaire général du parti de M. Chirac.

C'était le cas, notamment, de *Patrick Stefanini*, collaborateur de M. Juppé, puis directeur de la campagne de M. Chirac en 1995, et qui était rémunéré par l'inspection générale de la Ville de Paris, où les enquêteurs n'ont, à ce jour, pu trouver trace d'aucun rapport effectué par lui. Quant à Noredine Cherkaoui, membre du secrétariat national à la jeunesse du RPR de 1990 à 1997 et chargé des déplacements de M. Juppé en province, il a reconnu n'avoir *« jamais travaillé »* pour l'administration municipale, *dont il était pourtant, comme son* épouse, un salarié.



Une « cellule de crise » a été constituée, à l'Elysée, sous la direction de Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République et ancien directeur du cabinet de M. Juppé au Quai d'Orsay, pour surveiller la progression de l'enquête et trouver les parades juridiques et politiques. *« Il s'agit ni plus ni moins que d'établir, autour d'Alain Juppé, un cordon sanitaire »*, résume, sous couvert d'anonymat, un député du RPR bien informé.

En outre, l'enquête menée par un autre juge, *Eric Halphen*, sur le marché public de l'entretien des ascenseurs des HLM de Paris, renforce le soupçon de trafics d'influence liés au financement du parti gaulliste.

Lire page 6

Russie : les marchés redoutent un effondrement financier

LA FUITE des investisseurs de Russie *s'est accélérée depuis plusieurs* jours. La Bourse de Moscou a perdu 50 % depuis le début de l'année et les taux d'intérêt à court terme ont dépassé, mardi 26 mai, le seuil des 60 %. Faute d'acheteurs, la privatisation du groupe pétrolier Rosneft a dû être reportée. Les experts s'inquiètent du faible niveau des réserves monétaires du pays et de l'ampleur des échéances de remboursements d'emprunts à court terme. Le gouvernement russe cherche à obtenir auprès du FMI une nouvelle tranche d'aide de 700 millions de dollars, bloquée depuis janvier. Nourrie également par la reprise de la crise financière asiatique, l'inquiétude des marchés est générale : Wall Street a perdu 1,65 % mardi et Paris ouvrait, mercredi, sur une baisse de plus de 2 %.

Lire page 17
et le point de vue page 14

■ Délinquance financière

Le Monde révèle le contenu d'un rapport de la chancellerie sur le nouveau visage de la délinquance financière. Quatre magistrats, Eva Joly, Laurence Vichnievsky, Renaud van Ruymbeke et Bernard Bertossa analysent la mondialisation de cette grande criminalité. p. 8

■ Le Kosovo vers la guerre

En dépit des négociations engagées sous l'égide des Etats-Unis, les incidents armés se multiplient au Kosovo, comme en témoigne le reportage de notre envoyé spécial. p. 2

■ L'art lyrique renaît à Aix

Aix-en-Provence offre à son Festival d'art lyrique un nouveau théâtre. Stéphane Lissner, directeur général du festival, livre au *Monde* ses ambitions pour les dix années à venir. p. 26

■ Hausse du revenu des agriculteurs

Après trois années de bons résultats, le revenu moyen des exploitations agricoles a progressé en 1997 de près de 7 % par rapport à 1996. p. 31

CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Vingt et unième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud. 27 mai 1968 : Georges Séguy se fait huer à Billancourt ; une manifestation publique de soutien à de Gaulle se prépare ; Eric Thévenon portait Marianne sur ses épaules. p. 12 et 13

■ Les Danois et l'Europe

Pour la cinquième fois en vingt-cinq ans, les électeurs danois se prononcent, jeudi 28 mai, par référendum, sur la construction européenne. Cette fois, ils sont appelés à dire oui ou non au traité d'Amsterdam. p. 3

■ Flambée mondiale de la tuberculose

L'épidémie touche essentiellement l'ancien bloc soviétique, l'Afrique et l'Asie, malgré l'existence d'un traitement efficace, peu coûteux mais peu utilisé. p. 22

■ Air France renoue avec les bénéfices

Après sept années de pertes, le groupe public annonce 1,87 milliard de profits. Mais les pilotes maintiennent leur préavis de grève durant le Mondial. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 528 - 7,50 F



El Niño ralentit la Terre et allonge les jours

ON L'ACCUSE de presque tous les maux du monde : cyclones, typhons, pluies torrentielles, sécheresses et autres incendies. L'Amérique centrale s'embrase et c'est aussi un peu sa faute. Et ce n'est pas fini ! La Terre a encore un reproche à formuler à ce virulent garnement climatique : en perturbant le régime des alizés et en créant un flux d'ouest inhabituel dans le Pacifique, El Niño a ralenti la rotation de notre planète pendant quelques mois.

En juillet 1997, au plus fort du phénomène, le jour a en moyenne été allongé de 0,8 milliseconde, a annoncé, mardi 26 mai, un chercheur de la NASA, John Gipson, lors d'un congrès de géophysique à Boston. A la fin du mois de mars, l'excédent imputable à El Niño s'élevait encore à 0,4 milliseconde quotidienne. L'édition 1982-1983 de cet énergumène climatique avait augmenté la durée du jour de plus de 1 milliseconde, pendant quelques semaines.

Relativement bref dans le temps et ne revenant que tous les quatre à sept ans, El Niño ne perturbe qu'assez peu la rotation de notre planète mais ses effets peuvent s'ajouter à ceux engendrés par les variations saisonnières du régime des vents. L'atmosphère tournant un peu plus vite que la Terre solide, ces deux sphères échangent une partie de leur énergie cinétique de façon à ce que la somme reste constante. Quand les vents d'ouest dominent – généralement pendant l'hiver de l'hémisphère Nord –, notre boule bleue a tendance à ralentir son mouvement de toupie. Et réaccélère légèrement sa danse de derviche tourneur dès que l'été revient.

L'étude fine des variations de la durée du *jour a conduit géophysiciens et astronomes* à rechercher d'autres causes de ces irrégularités dans la forme et la constitution de la Terre. Solide sous nos pieds, elle se révèle, au bout du compte, plutôt molle et fort peu homogène. *« Des variations très importantes à l'échelle décennale peuvent s'expliquer par des changements dans la circulation lente du noyau liquide de la Terre »*, commente l'astronome Martine Feissel. En surface, la croûte terrestre n'est guère plus stable. Bien moins connues que leurs homologues océaniques, mais fonctionnant sur le même principe qu'elles, les marées terrestres déforment, sous l'influence conjointe de la Lune et du Soleil, la pellicule souple qui nous soutient.

Sur une échelle de temps plus longue, *« le ralentissement de la Terre est irrémédiable »*, explique Martine Feissel. La faute en incombe à la dissipation d'une partie de l'énergie produite par les différentes marées. Les scientifiques ignorent où cela se produit exactement, mais une chose est sûre : il manque des kilowattheures au bout de l'addition... Cette « perte » n'est pas sans conséquence pour le *couple Terre-Lune. Les physiciens expliquent*, dans leur grande sagesse, que la Terre ralentit sa rotation tandis que la Lune s'éloigne tout doucement de sa planète, d'environ un centimètre par an. Question d'équilibre ! *« La durée moyenne du jour augmente d'une milliseconde et demie par siècle*, en conclut Martine Feissel. *Cette cause n'est pas la plus importante en intensité, mais à terme, c'est elle qui l'emporte.* » Il y a 400 millions d'années, le jour terrestre durait... 22 heures.

Pierre Barthélémy

Une journée sans voitures

LE 22 SEPTEMBRE sera une journée sans azote, ni ozone, ni particules, ni plomb, ni fumées noires. Une journée sans pollution de l'air, dédiée aux transports en commun, aux promeneurs et aux flâneurs, à pied, à vélo ou en rollers. Ce jour-là, les voitures ne circuleront pas dans une quinzaine de villes *françaises, comme* Nantes, Strasbourg, Grenoble, Montpellier ou Quimper, à l'initiative de la ministre de l'environnement, Dominique Voynet. D'autres agglomérations de l'Hexagone devraient s'associer à l'appel des quinze premières villes. Mais, pour que la journée sans voitures ne reste pas sans lendemain, il faudra plus qu'une action spectaculaire.

Lire page 11

Des générations futures et du déficit budgétaire

DANS TOUS les pays européens où le combat contre le chômage et l'exclusion est devenu prioritaire, les gouvernements ont aussi décidé d'affecter, au moins en partie, les dividendes de la croissance retrouvée à la réduction du déficit budgétaire. Cette décision d'œuvrer simultanément en faveur, pour ainsi dire, d'une « priorité secondaire » atténue forcément la primauté que l'on accorde à l'objectif de l'emploi. Persévérer dans la réduction du déficit budgétaire en une situation caractérisée par un chômage de masse et une épargne abondante – l'existence d'un surplus des échanges extérieurs signifie que l'épargne nationale est supérieure à l'investissement national – peut témoigner d'une prudence excessive. Ne conviendrait-il pas au contraire de mobiliser tous les instruments de la politique économique pour réduire le chômage ?

En réponse, les gouvernements européens soulignent avec raison que les objectifs de la politique économique sont multiples et que, quelle que soit leur hiérarchie, aucun d'entre eux ne doit être sacrifié. Ils invoquent alors les exigences de la stabilisation économique et, de façon plus emphatique, leur souci du bien-être des générations futures. Les fluctuations économiques engendrent spontanément des variations du solde budgétaire en l'absence de tout infléchissement de la politique du gouvernement. Les recettes publiques augmentant en période de croissance et diminuant en période de récession, le déficit sera spontanément plus faible dans les premières que dans les secondes. Il est donc rationnel d'affecter les fruits de l'expansion à la baisse du déficit budgétaire lorsque revient la croissance. Si tel n'était pas le cas, le déficit connaîtrait une tendance irrésistible à l'aggravation, et avec lui l'endettement public. Les générations futures paieraient alors le prix de notre incurie.

Mais ce raisonnement suppose implicitement que la situation actuelle est normale au regard du chômage, dont le niveau élevé ne devrait rien aux politiques restrictives conduites dans le passé. Rares sont les augures qui prédisent une réduction de plus de trois points du chômage au terme de la phase actuelle de croissance.

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

Lire la suite page 15

Les surprises de Roland-Garros



ANDRE AGASSI

LE KID de Las Vegas ne gagnera pas cette année les Internationaux de France de tennis. Victime d'une inflammation à l'épaule, Andre Agassi a été battu, mardi 26 mai, par un jeune Russe de dix-huit ans, 116e joueur mondial, Marat Safin. Le Tchèque Petr Korda est lui aussi tombé, sous les balles du champion du monde juniors, l'Argentin Mariano Zabaleta.

Lire page 23

International	2	Tableau de bord	20
France	6	Aujourd'hui	22
Société	8	Météorologie, jeux	25
Carnet	10	Culture	26
Régions	11	Guide culturel	28
Horizons	12	Kiosque	29
Entreprises	16	Abonnements	29
Communication	19	Radio-Télévision	30

BALKANS Malgré l'ouverture de pourparlers entre les autorités de Belgrade et de Pristina sur l'avenir de la province serbe du Kosovo, les combats s'intensifient entre indépendantistes albanais et forces de l'ordre serbes. Les affrontements des derniers jours ont tué au moins 15 personnes, portant le bilan à 210 morts depuis le début de l'intervention serbe à la fin du mois de février. ● A ZAJMOVO, comme dans d'autres villages de la région au cours des dernières semaines, les policiers serbes et des forces paramilitaires ont rasé des maisons et forcé la population à quitter les habitations. ● DANS L'ALBANIE VOISINE, l'opinion publique, indifférente jusqu'à présent au sort des « cousins » du Kosovo, commence à être sensibilisée. Pour sa part, le gouvernement de Tirana adopte une attitude très modérée et s'aligne sur la position de la communauté internationale.

Belgrade intensifie sa politique de harcèlement militaire au Kosovo

La tactique des forces serbes a changé par rapport au mois de mars ; il s'agit désormais d'opérations-éclairs très ponctuelles contre des villages. Parallèlement, l'Armée de libération du Kosovo (UCK) est de plus en plus active

KLINA
de notre envoyé spécial

Le village de Zajmovo, dans la Drenica, est désert. Les vaches n'ont pas été traites depuis plusieurs jours et meuglent douloureusement dans les cours des fermes. Les chiens montrent les crocs mais détalent sitôt que l'ordre leur est adressé. Une trentaine d'habitations, toutes albanaises, ont été réduites à un amas de ruines. Les forces serbes ont mené, le 22 mai, une opération en vue de « nettoyer » ce hameau. Les deux cents habitants ont fui vers Klina, emportant avec eux quelques vêtements et peut-être le souvenir que la vie, jadis, a pu être douce dans cette région d'alpages.

REPORTAGE

Le pays s'enfonce chaque jour un peu plus dans la guerre

Deux hommes approchent, au bout d'un chemin. Ils s'appellent Azem et Ajvaz Bacaj. Ils sont frères et vivent dans un autre hameau, situé à cinq cents mètres de Zajmovo. Ils racontent ce qu'ils ont vu, dissimulés derrière les fourrés : « *Les Serbes sont arrivés à 7 heures à bord d'un hélicoptère et de camions. Ils étaient plusieurs dizaines. Ils portaient des cagoules ou avaient couvert leurs visages de boue. Leurs uniformes étaient bleus comme ceux de la police ou noirs comme ceux des groupes paramilitaires. Ils ont ordonné à tout le monde de sortir, de s'en aller et de ne surtout plus jamais revenir. Puis ils ont pillé les maisons, chargeant dans leurs camions les téléviseurs et les matériels électroménagers. On a entendu des tirs et des explosions. Les maisons ont commencé à brûler. Les Serbes sont partis, quelques-uns sont restés toute la journée et toute la nuit.* » Les deux frères ajoutent que le village de Grabonica, à quelques kilomètres de Zajmovo, qui demeure inaccessible, est parti lui aussi en fumée.

« *Ils ont abattu deux hommes dans cette maison*, indique Azem Bacaj. *On a retrouvé leurs corps dimanche à l'aube, dans la cuisine. Ils étaient complètement calcinés. On les a amenés chez nous, ils ne pesaient pas plus de quatre kilos. On les a enterrés.* » Ibrahim Uka, 65 ans, et Bajram Kastrati, 54 ans, reposent dans un champ près de la maison d'Azem. Cinq hommes munis de pelles soulèvent tout à coup la terre et exhument la dépouille d'Ibrahim Uka. « *Il paraît que les journalistes écrivent que les Albanais mentent et les manipulent, vérifiez vous-mêmes* », lâche Ajvaz Bacaj en montrant du bras la masse noire et difforme recroquevillée dans le cercueil.



Les opérations menées par les forces serbes se sont multipliées ces derniers jours dans la Drenica. C'est dans cette région centrale du Kosovo à majorité albanaise que la police serbe a mené une violente campagne de répression en mars, qui a provoqué la mort d'au moins quatre-vingts personnes dont des femmes et des enfants. La stratégie serbe est aujourd'hui différente. La région est bouclée pendant quelques jours, les actions sont conduites à la vitesse de l'éclair sur des objectifs précis, puis les routes sont à nouveau ouvertes. Il est donc possible d'aller constater sur place que des maisons ont brûlé et de compter parfois le nombre de victimes (deux à quatre à chaque fois). « *C'est à titre d'exemple, pour punir les Albanais qui soutiennent notre politique de résistance pacifique. Cela ne choque pas trop la communauté internationale mais ça incite les civils à fuir* », estime un responsable albanais.

ACTIONS DE REPRÉSAILLES

Les autorités serbes, de leur côté, affirment toujours que ces opérations visent « *à lutter contre le terrorisme* ». Elles désignent par là l'UCK (Armée de libération du Kosovo), une formation clandestine qui engrange depuis quelques semaines des succès et grappille du terrain. L'UCK, qui a longtemps joué l'Arlésienne, évolue aujourd'hui à visage découvert et érige des barrages routiers. Des hommes solidement armés, vêtus d'uniformes flambant neufs, ont pris position sur la route Pristina-Pec, à deux kilomètres d'un *check-point* serbe et à vingt kilomètres du chef-lieu du Kosovo. L'UCK, qui se déclare « *non terroriste* », qui a précisé qu'elle n'agit pas contre le peuple serbe, a annoncé cependant qu'elle vengera les morts de la Drenica. Les actions de représailles qu'elle conduit n'ont certes pas la même ampleur que celles menées par les forces serbes, elles provoquent pourtant la mort d'hommes, dont des civils.

Le pays s'enfonce ainsi chaque jour un peu plus dans la guerre. Elle est, pour l'heure, étrange, à la fois impalpable et omniprésente. Par endroits, des troupeaux de moutons paissent en toute quiétude dans les prés, gardés par des gamins qui sourient. Un peu plus loin, au détour d'un virage, des maisons achèvent de se consumer. Dans les villages traversés, les terrasses de cafés sont bondées et l'on joue au basket sur les terrains de sport. Les gens racontent que « *les Serbes et les Albanais vivaient bien ensemble, avant* ». Mais on attend la guerre, avec fatalité, et lorsque le mot UCK est prononcé, le regard des paysans albanais brille.

Christian Lecomte

Les combats s'intensifient entre forces serbes et indépendantistes

MALGRÉ l'ouverture récente de pourparlers entre Serbes et Albanais du Kosovo, la situation militaire ne cesse de se dégrader dans cette province de Serbie où les indépendantistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) combattent désormais au grand jour l'« *occupant* » serbe.

Du dimanche 24 au mardi 26 mai, au moins quinze personnes – quatorze Albanais et un policier serbe – ont été tuées, portant le bilan à plus de deux cent dix morts depuis la fin du mois de février. Lundi soir, le Centre d'information serbe avait annoncé le décès d'un policier, Dragoljub Djukic, blessé lors d'une attaque contre un poste de police, près de Decani. Le même jour, un convoi de l'armée yougoslave essuyait des tirs de mortiers et d'armes automatiques sur la route entre Pec et Decani. Côté albanais, neuf personnes, dont huit membres de la même famille, ont été tuées, lundi, lors d'une opération de la police dans le village de Ljubenic, entre Pec et Decani. Le bilan de l'opération pourrait être plus lourd encore. Un témoin, Art Gogaj, affirme avoir vu « *des dizaines de morts et blessés* », certains « *exécutés à l'arme automatique* », ainsi que des maisons incendiées. Selon le Comité albanais des droits de l'homme, « *l'offensive de l'armée et de la police* » s'est poursuivie mardi dans plusieurs villages de la région.

Il s'agit de la plus importante opération serbe au Kosovo, peuplé à 90 % d'Albanais qui réclament leur indépendance, depuis la « campagne » menée, de la fin février au début mars, dans la vallée de la Drenica. En quelques jours, au moins quatre-vingts personnes, parmi lesquelles de jeunes enfants, des femmes et des vieillards, avaient alors été tuées. Cette violence avait provoqué l'indignation de la communauté internationale et enclenché le processus de sanctions à l'encontre de Belgrade, qui avait ensuite changé de méthode sur le terrain. Dans une seconde phase, les opérations policières ont, en effet, été plus brèves et concentrées sur quelques villages des environs de Decani, Pec ou Klina, dans le centre et l'ouest du pays, bastions de l'UCK. Les séparatistes tenteraient d'y établir un corridor d'approvisionnement d'armes en provenance de l'Albanie, selon la police serbe qui a *concentré dans cette région, ainsi* qu'à la frontière avec l'Albanie, nombre de ses forces.

Que ce soit à Prekaz, Zajmovo, Lausa, Grabonica, Dolovo ou Glogjane, les villages ont tout d'abord été bouclés par les forces serbes qui sont ensuite passées à l'attaque, appuyées, au besoin, par des hélicoptères et des tirs d'artillerie. Des maisons ont été rasées et chaque fois on a relevé quelques victimes. Sans vraiment savoir s'il s'agit de combattants indépendantistes, d'innocents tués pour l'exemple ou de simples habitants armés – comme beaucoup le sont dans la région – qui défendaient leurs habitations.

ESCALADE DE LA VIOLENCE

A la différence du mois de mars, les Serbes doivent maintenant faire face à une résistance mieux armée et mieux organisée de la mystérieuse Armée de libération. Evaluée à quelques centaines d'hommes par des experts occidentaux il y a deux mois, l'UCK serait aujourd'hui forte de plusieurs milliers de combattants. Agissant comme un aimant auprès des jeunes Albanais déçus de la ligne pacifiste suivie par la Ligue démocratique (LDK) d'Ibrahim Rugova, l'UCK serait financée par les chefs de la diaspora albanaise établie en Allemagne et en Suisse, selon plusieurs sources.

Cette escalade de la violence laisse mal augurer de la poursuite des discussions albano-serbes sur l'avenir du Kosovo lancées, vendredi 22 mai, à Pristina et supervisées par Washington. Le commandant suprême de l'OTAN, le général Wesley Clark, a récemment fait état de ses inquiétudes, affirmant que l'UCK a commencé à recevoir des appuis extérieurs alors que les policiers serbes ne mollissent pas. « *La situation*, a-t-il estimé, *deviendra progressivement de plus en plus incontrôlable si des solutions diplomatiques ne sont pas trouvées dans un proche avenir.* »

Christophe Châtelot

L'OTAN cherche à contenir la crise

Le conseil des ambassadeurs de l'OTAN s'est mis d'accord, mardi 26 mai, sur un « *paquet de mesures* » en trois parties, destiné à contenir la crise au Kosovo. Ce document sera soumis, jeudi à Luxembourg, pour approbation aux ministres des affaires étrangères de l'OTAN. La première partie du « *paquet* » concerne un développement de la coopération menée par l'OTAN, via le Partenariat pour la paix, avec la Macédoine et l'Albanie. La deuxième partie vise l'étude d'« *un déploiement préventif* » d'observateurs ou de militaires en Albanie et en Macédoine si l'ONU s'en désengage, afin de contrôler les trafics d'armes. La troisième partie est la plus délicate puisqu'elle prévoit, en termes très généraux, d'aller « *au-delà* » de la deuxième partie, autrement dit de lancer une étude sur une possible intervention militaire au Kosovo même. Mais il n'existe pas de consensus sur cette éventualité, qui n'en est d'ailleurs qu'au stade de l'examen des différentes options envisageables.

La population d'Albanie hésite entre solidarité et indifférence

TIRANA
de notre envoyé spécial

« *J'offre 10 000 leke* (environ un salaire moyen) *à nos frères du Kosovo.* » Le généreux donateur, homme d'affaires et fils du président de l'association culturelle Sulejman Vokshi, qui organise la réunion, recueille un succès d'estime. Son exemple ne fait guère d'émules. A l'exception d'un retraité originaire du Kosovo qui, d'une voix chevrotante, promet de faire don de sa prochaine pension. Un camionneur plus vaillant, aux épaules de lutteur et à l'accent du Nord, propose la manière forte : « *N'attendons pas que l'Etat agisse, allons nous battre contre le colonisateur serbe au Kosovo.* » La maigre assistance qui ressemble plus à un club de retraités qu'à un groupement d'activistes désapprouve le fier-à-bras. La collecte en faveur des Albanais du Kosovo tourne court dans la salle des fêtes du port de Durrës, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Tirana. Les organisateurs en reviennent à la case départ : comment sensibiliser l'opinion publique albanaise sur le sort des 2 millions d'Albanais du Kosovo en butte aux forces de police serbes ?

Passée l'émotion des premiers jours provoquée par les violences, fin février et début mars, dans la vallée de la Drenica, les Albanais ne se mobilisent guère. « *Le sentiment patriotique est très faible. La préoccupation principale des gens est de régler leurs problèmes quotidiens ou d'aller travailler en Italie, en Grèce, en Suisse ou en Allemagne* », analyse l'écrivain Fatos Kongoli. « *Pour des raisons historiques, Kosovars et Albanais ne sont pas vraiment proches les uns des autres* », poursuit-il. Au lendemain de la seconde guerre mondiale et de la rupture avec la Yougoslavie de Tito, la dictature d'Enver Hodja avait enfermé l'Albanie derrière ses frontières. Les ponts entre les deux communautés ont sauté.

PERCEPTION NÉGATIVE

Les retrouvailles, après l'effondrement de la Yougoslavie et la chute du communisme à Tirana en 1991, ne furent pas à la hauteur des espérances. Les Kosovars, plus riches et déjà initiés aux lois de l'économie de marché, ont pris les Albanais de haut. « *Aux amours platoniques ont succédé la désillusion, l'incompréhension et l'antipathie, parfois* », résume un autre écrivain, Fatos Lubonja. Insidieusement, les Kosovars sont devenus, dans l'imagerie populaire, « *des escrocs, des trafiquants d'armes et de drogue* ».

Depuis trois mois, cette perception négative a tendance à s'estomper. Les images, diffusées quotidiennement par la télévision nationale, de Kosovars tués par les policiers serbes émeuvent les Albanais. Les coups de poing de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) deviennent populaires. « *Il y a une opinion latente en faveur du Kosovo* », affirme Moïkom Zeqo, directeur du Musée national d'histoire et organisateur d'une exposition itinérante constituée de clichés présentant les corps mutilés des victimes du massacre de la Drenica. « *Il s'agit davantage d'un frémissement que d'une mobilisation massive, mais le changement d'attitude est perceptible* », affirme Arben Leshkaj, rédacteur en chef du quotidien en anglais *Albanian Daily News*.

Jusqu'à présent, le gouvernement socialiste de Fatos Nano se gardait d'attiser les sentiments nationalistes. Il s'aligne sagement sur les positions du groupe de contact pour l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, France, Italie, Grande-Bretagne, Russie). « *La solution la plus correcte est que le Kosovo devienne une République au sein de la Yougoslavie* », avance le ministre albanais des affaires étrangères, Paskal Milo. Pas question de soutenir, officiellement du moins, les revendications d'indépendance des 2 millions, environ, de Kosovars. En privé, pourtant, un proche du président socialiste, Rexhep Mejdani, doute que ceux-ci se satisfassent d'un statut d'autonomie au sein de la Yougoslavie.

« *Le pouvoir albanais a fait le choix de la raison et... de l'argent* », explique un diplomate occidental. Dans un pays où le PIB par an et par habitant ne dépasse pas les 700 dollars, le gouvernement compte sur l'aide internationale, au moins 640 millions de dollars attendus jusqu'à la fin de l'an 2000. « *Si le conflit au Kosovo s'aggrave, ne comptez pas sur nous pour contenir les réfugiés qui, une fois en Albanie, tenteraient assurément de fuir vers la Grèce ou l'Italie* », avertit Gramoz Pashko, conseiller du premier ministre. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estime que « *le pays ne pourrait absorber que 20 000 Kosovars* ». « *S'il en arrivait davantage, il faudrait une assistance internationale* », juge Rogsak Meechubot, chef du bureau de liaison du HCR, à Tirana.

POLITIQUE INTÉRIEURE

En adoptant un profil bas, les autorités albanaises ménagent les grandes puissances. La question est de savoir si l'opinion publique albanaise se contentera encore longtemps de ce suivisme. « *Nous ne faisons pas confiance à l'Europe pour résoudre la question albanaise. C'est la diplomatie européenne qui a séparé les Albanais, avec le traité de Londres de 1912. Elle prône une Europe unie tout en tolérant en son cœur une situation d'apartheid* », dénonce Fatos Kongoli. « *Il existe un écart important entre la position officielle, basée sur l'auto-restriction, et celle de la population, particulièrement dans le Nord, plus sensible au sort des Kosovars* », confirme Dan Everts, chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Sur le terrain, la solidarité transfrontalière s'organise. De petites quantités d'armes sont acheminées. Des blessés kosovars sont soignés en Albanie.

L'union sacrée des politiques se lézarde. Au début des affrontements, en mars, le chef de l'Etat, Rexhep Mejdani, et son prédécesseur, Sali Berisha, ont défilé côte à côte dans les rues de Tirana à la tête d'un cortège de plusieurs milliers de personnes. L'année dernière à la même époque, les deux camps réglaient leurs différends à coups de kalachnikovs. Mais la politique intérieure a repris ses droits. L'ambitieux Sali Berisha n'a pas digéré d'avoir été évincé du pouvoir en juillet 1997. « *C'est un populiste qui exploitera le problème du Kosovo et celui, plus large, de la réunion, au sein d'un même Etat, de la nation albanaise éparpillée sur trois pays* », redoute Fatos Lubonja.

Mais Sali Berisha mesure l'étroitesse de la marge de manœuvre de l'Albanie sur la scène internationale et il sait que la population n'est pas encore mûre. « *L'idée nationale*, rappelle Fatos Lubonja, *a commencé à fermenter après l'indépendance de 1912, le communisme puis la guerre en Yougoslavie ont gelé cette évolution. Les événements du Kosovo ramènent le sujet sur le devant de la scène.* »

C. Ct

Moscou presse l'OTAN de lui acheter des avions

SUR L'INSISTANCE du ministère allemand de la défense, sept pays européens de l'OTAN, dont la France, devraient mettre en compétition – face à un projet multinational, mais spécifique à l'Europe, et à des propositions américaines – une offre russo-ukrainienne d'équiper leurs armées de l'air avec un avion de transport baptisé Antonov-70. C'est la première fois que Moscou et Kiev, associés dans ce programme d'un avion quadriturbopropulseur militaire, vont répondre à des besoins de défense exprimés en commun par des Etats européens membres de l'OTAN, à savoir l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, la Turquie et la Belgique. L'appel d'offres sera lancé en juillet. Le marché est de 288 appareils (dont 50 pour la France), soit 150 milliards de francs (dont 27 pour la France). La décision finale interviendra début 1999.

La Grande-Bretagne et la France souhaitent que le programme de cet avion de transport militaire soit géré selon des procédures proches de celles en vigueur dans l'aviation commerciale, quand les industriels s'engagent directement sur des performances, des prix et des délais fermes vis-à-vis de compagnies aériennes. A l'origine, la compétition devait se limiter au projet ATF (avion de transport futur), sous la responsabilité de la division militaire du groupe européen Airbus, et à de nouvelles versions de l'appareil C-130 Hercules du groupe américain Lockheed Martin. Mais, l'Allemagne, pour des raisons qui tiennent à l'équilibre de ses échanges commerciaux avec l'Est, a demandé à ses partenaires, et notamment au constructeur allemand Daimler-Benz aerospace (DASA), que l'Antonov-70, un avion de démonstration sur lequel pèsent encore de nombreuses incertitudes industrielles et techniques, voire financières, soit évalué selon les mêmes modalités que ses deux rivaux.

Face aux pressions venues de l'Est, qui fondent la viabilité du projet Antonov-70 sur la perspective que la Russie pourrait commander aussi 250 exemplaires, les adversaires de l'option russo-ukrainienne font valoir que ni Moscou ni Kiev ne sont préparés à observer des règles d'engagement industriel et commercial en vigueur à l'Ouest. Ce qui suppose, entre autres conditions, d'adapter l'Antonov-70 à des normes occidentales et de concéder une large part des charges de travail à l'industrie européenne.

Sans sous-estimer la *« menace politique »* de l'avion russo-ukrainien, surtout depuis que les Allemands en jouent, Airbus redoute davantage la concurrence du C-130J américain. Après bien des déboires techniques, le C-130J existe désormais alors que l'ATF est encore dans les cartons des ingénieurs pour des besoins opérationnels – il s'agit de remplacer les Transall et des C-130 anciens en Europe – qui commenceront d'apparaître après 2005. Airbus a pour lui le fait que, pour des opérations tactiques, les caractéristiques et les performances de l'ATF sont supérieures à celles du C-130. Dans ces conditions, les pays qui achèteront des avions américains devront prévoir d'aligner en plus quelques gros-porteurs C17, conçus par Boeing McDonnell-Douglas. Ce qui augmente la facture d'autant et, pour la France, la porte à 34 milliards de francs pour 55 avions.

La position du ministère allemand de la défense crée quelques sérieux problèmes à DASA. Le groupe aéronautique allemand doit en effet concilier la volonté de Bonn de continuer les contacts avec Antonov et le fait que le groupe européen Airbus, dont DASA est un des actionnaires, est partie prenante de l'appel d'offres. Pour l'instant, des discussions sont en cours pour voir comment DASA peut, sur ses fonds propres et sans aide de l'Etat fédéral, participer au programme ATF.

Jacques Isnard

Les adversaires du traité d'Amsterdam ne baissent pas les bras au Danemark

Un cinquième référendum sur l'Europe est organisé jeudi 28 mai

Quatre millions de Danois sont appelés à se prononcer, jeudi 28 mai, par référendum sur le traité d'Amsterdam. Selon les sondages, plus de vingt-cinq ans après l'entrée du royaume dans le Marché commun, un bon tiers des Danois demeure hostile à l'Union européenne et à la « bureaucratie bruxelloise ».

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Certains supporteurs de football se rappellent que, en 1992, le rejet du traité de Maastricht par les Danois avait coïncidé avec la victoire inattendue de leur équipe de football au championnat d'Europe des nations. Même si elle déteste le ballon rond, Ida Poulsen se prend à rêver, cette année, d'un titre mondial pour les « Diables rouges »... si cela pouvait signifier un nouveau « non » – au traité d'Amsterdam cette fois-ci – lors du référendum du jeudi 28 mai.

Cette mère de famille quinquagénaire ne veut « rien avoir à faire avec l'Union européenne et ses fonctionnaires corrompus, qui ne représentent qu'eux-mêmes ! ». Aussi réclame-t-elle, comme près d'un cinquième de la population, le retrait pur et simple du royaume de l'UE. *« De toute façon, le Danemark est trop petit pour se faire entendre parmi les Quinze »*, ajoute-t-elle, en criant plus fort que la musique folk-rock déversée du haut d'un podium par un groupe de Suédois venus soutenir leurs *« frères »* scandinaves dans leur *« lutte pour la démocratie »*.

Ce dernier dimanche avant le scrutin, ils étaient quelques centaines, à peine, à braver la pluie pour assister à cette « messe » anti-européenne, les pieds dans l'herbe mouillée du Faelledparken, grand espace vert de Copenhague. Kamilla Heinze, dix-huit ans, a quitté le lycée en mars pour se consacrer à la campagne en faveur du « non », au sein du mouvement « Jeunesse contre l'Union ». Elle compare l'UE à un *Titanic* sur le point de sombrer *« sous le poids de la bureaucratie et des réglementations inutiles et bêtement uniformisantes »*. L'ajout de colorants chimiques dans les yaourts ou la définition de la taille des fruits représentent, à ses yeux, autant d'ingérences de Bruxelles dans la vie des citoyens des pays membres.

« PERTE DE SOUVERAINETÉ »

De manière plus générale, les opposants au traité redoutent qu'il ne se traduise par une *« nouvelle perte de souveraineté, étape supplémentaire vers une Europe fédéraliste »*. Le ministère de la justice ayant estimé qu'il y avait transfert de souveraineté sur quelques points, le gouvernement de centre gauche avait le choix entre la ratification du traité par cinq sixièmes des députés et la voie référendaire. La première solution se révélant irréalisable, c'est la seconde qui fut retenue, en accord avec l'opposition. Ne pas demander l'avis de la population, peu encline à se faire dicter quoi que ce soit par toute autorité, serait passé pour de la provocation. Les Danois sont donc appelés à se prononcer sur l'Europe... pour la cinquième fois depuis 1972. Et à se rendre aux urnes pour la troisième fois en sept mois, après les élections locales et législatives. Une certaine lassitude s'est installée dans l'électorat et la campagne s'en est ressentie.

Pas de grandes affiches dans les rues, pas de meetings ni de manifestations d'envergure, mais une bataille livrée pour l'essentiel dans les médias et les réunions publiques en petit comité. Après la leçon de 1992, les ténors européens étrangers se sont bien gardés d'intervenir dans le débat, les fiers Danois goûtant peu ce genre d'immixtion dans leurs affaires. Ils reconnaissent toutefois ne pas trop savoir ce sur quoi ils vont voter jeudi. Près de trois électeurs sur quatre se disent mal informés. *« Le traité est écrit dans un style incompréhensible pour la majorité des gens »*, déplore Kamilla Heinze. Le lancement tardif de la campagne, en raison d'un conflit social de grande ampleur, fin avril, n'a pas contribué à clarifier les enjeux du traité.

Pour le gouvernement du social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen, les Danois ont tout à gagner en adoptant ce texte. Il serait *« le plus favorable qui soit aux priorités du pays »* : environnement, emploi et élargissement de l'UE à l'Europe centrale et de l'Est. Un discours qui semble avoir convaincu bon nombre de sociaux-démocrates et de personnes de sensibilité plus à gauche de jeter leur traditionnel euroscepticisme aux orties.

A l'inverse, à droite, on s'inquiète désormais de voir le Danemark *« abandonner le contrôle de ses frontières »*, en 2000, dans le cadre de l'espace de Schengen sur la libre circulation des personnes. Une crainte largement attisée par l'extrême droite, qui brandit le spectre *« des narco-trafiquants, des criminels et des réfugiés clandestins »*. A tel point qu'elle réclame, avec des mouvements anti-UE d'extrême gauche, l'annulation de l'adhésion à Schengen en cas de victoire du « non ».

Cette hypothèse n'est pas exclue. Les sondages ont beau, tous, donner le « oui » vainqueur, son avance s'est réduite à entre huit et dix points ces derniers jours, alors qu'il restait entre 14 % et 20 % d'indécis. *« Un rejet du traité ne manquerait pas d'isoler le pays »*, avertit le gouvernement. *« Qu'on ne compte pas sur une renégociation du traité par les Quinze, réclamée par les opposants à Amsterdam »*, ajoute-t-il. Quant à l'obtention de nouvelles dérogations, comme celles accordées par l'UE pour convaincre les Danois d'adopter en « deuxième lecture » le traité de Maastricht en 1993, M. Rasmussen ne voit pas sur quoi elles pourraient porter, sauf à aboutir à une mise à l'écart *de facto* de l'Union. Le royaume est déjà exempté de monnaie unique, de défense commune, de citoyenneté européenne et de coopération policière et judiciaire.

A. J.

TROIS QUESTIONS À...
JENS-PETER BONDE

1 Jens-Peter Bonde, vous qui êtes l'un des principaux opposants au traité d'Amsterdam et qui siégez au Parlement de Strasbourg dans le groupe Europe des nations, pourquoi appelez-vous à voter « non » ?

Nous n'aimons pas la direction fédéraliste prise par l'Union européenne. Cela va trop loin et risque de détruire la coopération européenne. Nous acceptons une législation commune aux Quinze seulement si sa nécessité en est prouvée. Par ailleurs, le gouvernement tente de « vendre » le traité par des arguments a priori séduisants, alors que le document ne contient pas les instruments indispensables à son application, aussi bien en matière d'élargissement, de transparence, d'emploi que d'environnement.

2 Avez-vous le sentiment d'être le porte-parole des opposants à la construction européenne dans les autres pays de l'UE ?

Dans tous les Etats membres, une majorité de la population veut un référendum sur le traité d'Amsterdam. Or nous sommes les seuls, avec les Irlandais – qui viennent de voter « oui » – et les Portugais, à pouvoir dire ce que nous pensons. Nous avons donc le droit et le devoir de rejeter le traité, au nom de tous ceux qui n'ont pas leur mot à dire. Si nous gagnons, nous espérons un effet de dominos dans les autres pays, à commencer par la France.

3 Que se passera-t-il après le référendum, si le « non » l'emporte ?

D'abord, on nous applaudira aux quatre coins de l'Europe. Puis nous demanderons l'ouverture de pourparlers sur un nouveau traité plus adapté à l'élargissement de l'UE, plus flexible et facile d'accès, et où les pays membres pourront davantage décider par eux-mêmes. J'espère aussi une réforme sur la transparence. Quant aux négociations sur l'élargissement et sur les réformes agricole et budgétaire, elles continueront normalement.

Propos recueillis par Antoine Jacob

Les Etats-Unis affichent un excédent budgétaire record

WASHINGTON. L'excédent budgétaire des Etats-Unis sera de 39 milliards de dollars (soit 0,45 % du PIB) pour l'année budgétaire en cours, a déclaré, mardi 26 mai, le président Bill Clinton. Cet excédent sera *« le plus important en dollars dans notre histoire, le plus important en proportion de notre économie depuis plus de quarante ans »*, a déclaré M. Clinton à la presse. Selon les prévisions à moyen terme, l'excédent budgétaire américain devrait être de 54 milliards de dollars en 1999. Le déficit budgétaire représentait encore 2,25 % du PIB en 1995.

Cette bonne nouvelle est due, selon le président, à l'amélioration de l'économie et à une stricte discipline budgétaire. Selon les perspectives économiques de l'OCDE, publiées mardi 26 mai, *« l'amélioration des finances fédérales tient principalement à une hausse du taux moyen d'imposition des ménages (...) mais elle semble aussi liée, une fois encore, au dynamisme du marché boursier »* – la hausse du cours des actions améliorant le rendement des impôts.

Bill Clinton a appelé à consacrer l'excédent budgétaire au sauvetage du système public des retraites, mettant en garde contre les *« projets à court terme (...) qui pourraient compromettre notre avenir »*. Ces propos faisaient allusion aux projets des élus républicains du Congrès qui souhaitent profiter de l'excédent budgétaire pour baisser les impôts. Le président a annoncé qu'il mettrait son veto à tout projet budgétaire de la majorité républicaine du Congrès qui n'accorderait pas la priorité absolue à l'assainissement du système de retraites.

L'OCDE annonce le retour de la croissance au Japon

PARIS. Les mesures de relance envisagées par le gouvernement japonais vont permettre, selon l'OCDE, d'éviter une récession au Japon à condition qu'elles soient appliquées *« de manière suffisamment rapide »*. Selon l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), la croissance japonaise pourrait atteindre 1,5 à 2 % cette année. Il y a quelques semaines, l'OCDE prévoyait un recul de 0,3 % en 1998. Bien que demeurent *« des incertitudes sur son impact global »*, le plan de relance de 16 000 milliards de yens (soit 3,25 % du PIB), annoncé le 24 avril, répond largement, estime l'OCDE, *« aux besoins immédiats de relance économique et pourrait avoir une incidence positive sur l'activité à court terme »*.

Le cardinal Etchegaray en visite en Irak

VATICAN. Le cardinal Roger Etchegaray, président du conseil Justice et paix, se rendra le 5 juin en Irak pour préparer une éventuelle visite du pape à Ur, village natal d'Abraham, selon la tradition. Lors de sa visite au Vatican, le 19 mai, le vice-président irakien, Tarek Aziz, avait invité Jean Paul II à visiter l'Irak. *« Rien n'a été encore décidé*, a affirmé Mgr Etchegaray, *mais le pape désire pouvoir rendre hommage à toutes les religions abrahamiques, en se rendant en particulier à Ur, d'où a commencé la grande aventure des trois grandes religions monothéistes »*. Quant aux autres étapes éventuelles du pape en terre sainte, *« rien ne peut encore être annoncé à ce sujet »*, a déclaré Mgr Etchegaray. – *(AFP)*

Le social-démocrate Gerhard Schröder a présenté l'ossature de sa future équipe gouvernementale

Oskar Lafontaine serait chargé des finances en cas de victoire électorale du SPD en septembre

A quatre mois des élections fédérales en Allemagne, les sociaux-démocrates devancent toujours largement les chrétiens-démocrates de Helmut Kohl dans les sondages. Mardi 26 mai, leur chef de file, Gerhard Schröder, a présenté les principaux membres du gouvernement qu'il constituerait en cas de victoire, le 27 septembre. *De son côté, la CDU s'apprête à lancer une vaste campagne anticommuniste.*

BONN
de notre correspondant

Le candidat du Parti social-démocrate (SPD) à la chancellerie, Gerhard Schröder, a annoncé, mardi 26 mai, la composition de son équipe gouvernementale en cas de victoire aux élections du 27 septembre. Cette équipe de neuf membres ne devait être présentée qu'en juin, mais M. Schröder a accéléré sa décision, officiellement pour mettre fin aux spéculations. Sans doute le SPD a-t-il voulu, de cette façon, détourner l'attention des médias sur l'élection du ministre-président SPD de Saxe-Anhalt (région de Magdebourg), Rheinhard Höppner, avec le soutien des anciens communistes du PDS.

Le président du SPD, Oskar Lafontaine, cinquante-quatre ans, sera en charge des finances et de l'Europe, tandis que Rudolf Scharping, cinquante ans, patron du groupe parlementaire SPD au Bundestag, s'occupera de la défense et des affaires étrangères. Le ministre de l'intérieur serait Otto Schilly, soixante-six ans, ancien avocat de la Fraction armée rouge (RAF) et ex-député Vert passé au SPD, qui est toutefois favorable à un combat ferme contre la criminalité, tandis que le ministre du travail des affaires sociales et du travail serait Walter Riester, cinquante-quatre ans, numéro deux du syndicat de la métallurgie (IG Metall), un homme estimé des milieux patronaux et dubitatif sur la semaine de 32 heures réclamée par Klaus Zwickel, numéro un de l'IG Metall.

VIRAGE À GAUCHE

La composition de cette équipe montre la forte influence du parti sur M. Schröder, qui se retrouvé flanqué aux postes les plus importants des deux anciens candidats SPD à la chancellerie, MM. Scharping et Lafontaine. Il n'y a, pour l'instant, pas de personnalité de la société civile ou d'industriels si ce n'est M. Riester, dont la nomination était connue depuis quelques semaines. La présence du keynésien Oskar Lafontaine aux finances laisse augurer d'un virage à gauche dans la gestion des finances publiques, en dépit des assurances répétées de M. Schröder. En revanche, il n'y a guère de place pour l'aile gauche du parti. La composition du gouvernement évoluera en fonction des places à attribuer au futur partenaire de coalition du SPD. Si la majorité du SPD est faible, M. Lafontaine pourrait devenir patron du groupe parlementaire au Bundestag, lieu réel du pouvoir.

L'annonce surprise de l'équipe Schröder devait occulter en partie l'élection de M. Höppner au premier tour de scrutin avec les voix des anciens communistes en Saxe-Anhalt. Déjà en 1994, celui-ci avait formé un gouvernement avec le soutien sans participation des ex-communistes. A l'époque, M. Höppner avait fait un « coup » politique en ravissant le poste de ministre-président que revendiquait la CDU de M. Kohl arrivée en tête. En 1998, l'avance du SPD aux élections sur la CDU était telle que M. Höppner était certain de devenir ministre-président. En refusant, contre l'avis de Gerhard Schröder et à la surprise générale, de former une coalition avec la CDU, il réintègre les ex-communistes dans la famille des partis démocratiques, comme l'ont fait Français et Italiens. Une stratégie analogue pourrait permettre au SPD de ravir à la CDU la présidence de deux autres Länder de l'Est : la Thuringe et le Mecklembourg-Poméranie occidentale.

En réponse, M. Kohl, qui a congédié, lundi, son porte-parole, Peter Hausmann, coupable d'avoir mal géré la crise franco-allemande au sommet de Bruxelles, axe toute sa campagne sur l'anticommunisme. *« Les extrêmes de gauche et de droite n'ont jamais apporté que des malheurs à notre peuple durant ce siècle. Elles ne devraient plus jamais avoir d'influence politique en Allemagne »*, a répété, mardi, le chancelier. *« C'est un peu comme si les national-socialistes avaient participé à un gouvernement après la guerre »*, a déclaré son nouveau porte-parole, Otto Hauser. La CSU bavaroise a évoqué *« les élections les plus sales depuis 1933 »*...

Cette campagne qui trace des parallèles entre nazisme et communisme a pour but d'effrayer les électeurs du centre séduits par M. Schröder et de renforcer le PDS à l'Est, ce qui fera autant de sièges en moins pour le SPD... L'attitude de la CDU apparaît hypocrite : elle gère avec les ex-communistes de nombreuses mairies à l'Est et refuse de faire un front commun avec les sociaux-démocrates dans les circonscriptions de Berlin où le PDS est le plus fort pour empêcher son retour au Bundestag en septembre.

La CDU devait annoncer mercredi matin une campagne anticommuniste comparable à celle de 1994. C'est pour l'instant la seule arme réelle de M. Kohl contre le SPD qui occupe admirablement le terrain médiatique depuis des mois. Le parti de M. Schröder est parvenu à empêcher M. Kohl de tirer tout profit du passage à l'euro. Mercredi, le SPD devait également faire élire Wolfgang Clement, cinquante-huit ans, ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, en remplacement de Johannes Rau, âgé de soixante-sept ans, dont les adieux à la politique ont occupé, le week-end dernier, toute la scène médiatique. Une façon de montrer, que, contrairement à la CDU, le SPD sait, lui, organiser la relève des générations...

Arnaud Leparmentier

Paris et Bonn se concerteront mieux sur les déchets nucléaires

STRASBOURG
de notre correspondant régional

La ministre française de l'environnement, Dominique Voynet, et son homologue allemande, Angela Markel, ont décidé, mardi 26 mai, lors du Conseil franco-allemand de l'environnement, d'accroître leur coopération en matière de transport de combustibles irradiés. Pour ce faire, un groupe de travail commun a été constitué. Sa première tâche consistera, à partir de la semaine prochaine, à faire toute la lumière sur la contamination radioactive constatée à la gare de Valognes sur des conteneurs, des wagons et des camions utilisés pour l'acheminement de déchets entre les centrales nucléaires françaises et allemandes et l'usine de retraitement de La Hague.

Les deux ministres ont à nouveau stigmatisé l'attitude des compagnies d'électricité des deux pays, donc d'EDF. La déclaration franco-allemande affirme qu'elles sont *« les premières responsables de cette situation inacceptable »*. Le texte ajoute que les électriciens français et allemands ainsi que les transporteurs et les responsables de La Hague *« savaient depuis des années que les transports contrevenaient aux réglementations en vigueur »*. Aussi Paris et Bonn leur demandent-ils de *« présenter sans délai toutes les informations significatives sur les contaminations »*.

Même si rien ne permettait de *« dramatiser »* la situation sur le plan sanitaire, l'éventualité d'une contamination de personnes constituait en soi, a expliqué Mᵐᵉ Voynet, un *« dysfonctionnement grave »* qui ne saurait être toléré à l'avenir. Il faudra attendre que tous les éléments du dossier soient re[illegible] de songer à reprendre les navettes entre La Hague et les centrales nucléaires. Les ministres français et allemands sont tombés d'accord pour dire : *« Les transports de combustibles irradiés ne seront repris, au cas par cas, que lorsqu'il sera formellement garanti par les autorités de sûreté que les procédures adéquates ont été mises en place par les entreprises concernées et que les systèmes d'information des autorités compétentes sont définis, appliqués et vérifiables à tout moment »*.

Marcel Scotto

Des réformes de la police et de la justice sont lancées en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

L'invraisemblable évasion du pédophile Marc Dutroux, le 23 avril, aura eu un effet très inattendu : en l'espace de quatre semaines, le gouvernement belge aura réussi à élaborer des réformes fondamentales de la police et de la justice alors que ses projets s'étaient limités, durant des mois, à de simples effets d'annonce. Avec le concours de quatre partis d'opposition (libéraux flamands et francophones, nationalistes flamands de la Volksunie et francophones bruxellois du FDF), les quatre formations qui composent la majorité sociale-chrétienne-socialiste sont parvenues à un compromis que beaucoup de commentateurs qualifient d'*« exceptionnel »*, voire d'*« historique »*. C'est en fait la première fois depuis la création du pays, en 1830, que l'appareil policier et judiciaire se voit imposer un changement aussi profond.

Le projet balaie le système actuel dans lequel trois services distincts (gendarmerie, police judiciaire et polices communales) se concurrencent. Cette « guerre des polices » avait été illustrée de la manière la plus cruelle par les travaux de la commission d'enquête parlementaire constituée après l'arrestation de Dutroux en 1996. À l'avenir, des corps de police locale et une police fédérale cohabiteront. Les premiers seront soumis à l'autorité des maires ou d'un procureur, selon la nature des dossiers, la seconde sera dirigée par un commissaire national et contrôlée par un Conseil fédéral de police. Un parquet fédéral sera créé et prendra en charge les affaires les plus graves ainsi que la lutte contre la corruption.

Ce compromis, que l'on pensait impossible entre les tenants d'une police unique et les partisans d'une autonomie communale absolue, semble bien accepté par les différents syndicats de policiers et de gendarmes, qui ont notamment obtenu un statut unique pour l'ensemble des fonctionnaires.

La justice, dont le fonctionnement est très régulièrement dénoncé, présentera elle aussi un nouveau visage. Un Conseil supérieur de la magistrature (composé pour moitié de personnalités extérieures à l'appareil judiciaire) veillera à nommer et promouvoir des juges selon des critères objectifs alors que, jusqu'ici, une carte de parti était leur atout le plus sûr. Ce Conseil exercera aussi un contrôle sur le fonctionnement des cours et tribunaux. Le mandat des magistrats les plus importants sera limité à sept années. Une école de la magistrature sera créée. Enfin, un seul tribunal veillera à l'exécution des peines (pour trois à l'heure actuelle).

La plupart des magistrats interrogés après l'annonce de l'accord ont réagi favorablement. C'est en soi une performance pour le gouvernement de Jean-Luc Dehaene tant le climat était détérioré entre le monde politique et les juges.

La relative euphorie engendrée par la réforme n'est finalement tempérée que par deux inconnues : l'avenir de la politique de sécurité à Bruxelles, où aucun accord sur le fonctionnement de la police locale n'a pu être trouvé, et l'ampleur des moyens budgétaires qui seront débloqués pour la traduction de ce vaste plan. Or, *« pour l'instant, le flou reste de mise dès que l'on parle des coûts »*, relevait, lundi 25 mai, le journal *Le Soir*. – *(Intérim.)*

L'empereur du Japon hué à Londres par des vétérans britanniques

LONDRES
de notre correspondant

Il était 12 h 50, mardi 26 mai à Londres, quand le carrosse dans lequel se trouvaient la reine Elizabeth et l'empereur Akihito du Japon s'est engagé dans le Mall en direction de Buckingham Palace. La pompe britannique, avec ses cavaliers cuirassés et ses fanfares, n'a toutefois pas réussi à dissimuler à l'auguste visiteur le dos que lui ont présenté un millier de survivants des camps de la mort nippons et de membres de leur famille. Par cette spectaculaire manifestation, ils entendaient protester contre la visite du chef d'un Etat qui, disent-ils, n'a jamais présenté ses excuses officielles pour les atrocités de la seconde guerre mondiale et n'a accordé aux victimes que quelques malheureuses livres sterling de *dédommagements*.

Pendant ce temps, des touristes venus du pays du Soleil-Levant et des employés de firmes japonaises agitaient des drapeaux gracieusement offerts par une banque de Tokyo.

D'un souffle chevrotant, les anciens combattants ont hué l'empereur et ont sifflé l'air du *Colonel Bogey*, rendu célèbre par le film *Le Pont de la rivière Kwai*. Certains arboraient des *gants rouges symbolisant les mains* tachées de sang des tortionnaires nippons.

L'AFFAIRE DE LA JARRETIÈRE

L'appel de Tony Blair à tirer un trait sur le passé, au nom des bonnes affaires d'aujourd'hui, avec l'ancien ennemi devenu allié, lui a valu la manchette cinglante du *Mirror* : *« Combien valent nos héros, Tony ? »* Prudente, la reine avait fait savoir qu'elle ne s'offusquerait pas des protestations. Elle a toutefois décerné à son hôte impérial le prestigieux ordre de la Jarretière. Ce cordon avait été attribué à *Hirohito, le père de Akihito*, en 1929, avant de lui être retiré après la guerre, puis restitué en 1971, non sans protestations à l'époque. *« C'est comme donner la Jarretière au fils de Hitler »*, a commenté Tom Wrinch, dont la mère est morte en déportation aux Philippines.

Le symbole de cet adoubement à un ordre de *« chevalerie »* a choqué. L'incapacité de *l'empereur à exprimer des excuses* claires et son refus de rencontrer les victimes n'ont pas apaisé les esprits. Certes, affirment les autorités nippones, Akihito était gamin à l'époque, et il n'est qu'une figure symbolique qui ne peut parler de politique. Mais Tokyo n'a pas le repentir facile, et l'empereur a, dans son discours, manié l'ambiguïté. Exprimant, lors du banquet officiel, sa *« douleur et sa peine profondes »* face aux *« multiples souffrances endurées par tant de gens à cause de cette guerre »*, il est resté assez vague pour que ces propos puissent être interprétés par chacun à sa guise, qu'il soit Anglais hanté par la captivité ou Japonais certain de sa bonne foi.

Patrice de Beer

rd Schröder a présenté
uipe gouvernementale

هكذا زمن الإمهل

La montée du chômage provoque une grave crise sociale en Corée du Sud

L'« état de grâce » du président Kim Dae-jung a touché à sa fin

L'effondrement du système financier provoque un regain d'agitation étudiante et syndicale en Corée du Sud. Figure de proue de la dissidence au temps de la dictature, le nouveau président Kim Dae-jung est désormais qualifié d'« *ennemi du peuple* » par certains syndicats. La montée du chômage est en train d'ouvrir une grave crise sociale, alors que l'on assiste à une augmentation alarmante du taux de suicide.

TOKYO
de notre correspondant

Comme l'Indonésie mais à un degré bien moindre, la Corée du Sud est en train d'entrer dans la phase critique de la crise sociale ouverte par l'effondrement de son système financier. Dans une intervention télévisée, le 10 mai, le président Kim Dae-jung a promis que le pays se dégagerait de l'ornière en 1999 mais il n'a pas caché que les douze mois à venir seront douloureux.

La confiance commence donc à s'effriter. Alors que les pertes d'emplois se multiplient (le chômage a atteint 6,7 % en avril) et que l'effet des réformes se fait attendre, M. Kim, le dissident d'hier, défenseur des opprimés et des ouvriers, est devenu « *l'ennemi des travailleurs* », pouvait-on lire sur des pancartes du défilé du 1er mai. Vingt mille syndicalistes et étudiants ont affronté ce jour-là les policiers anti-émeutes au cours des premières manifestations d'ampleur à se produire depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau président. M. Kim a rappelé qu'il ne tolérerait pas de violence de rue. Mais il est peu vraisemblable que sa fermeté dissuade les contestataires : alors que les mises à pied vont s'accélérer avec l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions sur les licenciements dans les grandes entreprises, les syndicats appellent à la grève.

VOLS ET SUICIDES EN HAUSSE

L'agitation syndicale et étudiante est le principal défi auquel est confronté le président Kim. Il a su, jusqu'à présent, redonner confiance en la Corée à l'extérieur et stabiliser la situation financière grâce à l'aide massive (58 milliards de dollars) du Fonds monétaire international. A partir du moment où les conglomérats vont licencier leurs salariés à temps plein (les employés temporaires sont déjà victimes des réductions d'emplois), la tension sociale risque encore de monter. En trois mois, le taux de chômage a doublé pour frapper plus de 1,4 million de personnes. Depuis janvier, 8 000 personnes perdent chaque jour leur emploi. A ce rythme, il y aura plus de 2 millions de chômeurs avant la fin de l'année. Les pertes d'emplois ont ouvert une profonde crise sociale dans un pays où la protection des sans-travail est insuffisante, sinon inexistante pour certaines catégories.

En janvier, les syndicats ont accepté les mesures facilitant les licenciements en échange de la mise en place d'un système de protection sociale, encore inadéquat et que le gouvernement a grand-peine à financer. Aujourd'hui, ils continuent à exiger que les conglomérats assument leur part de responsabilité dans la crise. Celle-ci a, en effet, fait voler en éclats le sentiment d'homogénéité sociale dans une nation qui aurait été principalement formée d'une vaste classe moyenne. Désormais il y a ceux qui « s'en sortent » et les autres, la majorité, qui n'arrivent plus à « joindre les deux bouts ».

Les Coréens apprennent douloureusement à vivre avec le chômage. Selon le ministère de la justice, le nombre des suicides s'est élevé à 2 288 au cours des trois premiers mois de 1998, en augmentation de 36 % par rapport à la même période l'année passée. En d'autres termes, chaque jour, vingt-cinq personnes se donnent la mort. S'il est difficile de déterminer la cause exacte de ces suicides (parfois, l'acte touche une famille entière), les médias les attribuent aux problèmes économiques et les qualifient de « *suicides IMF* » (sigle anglais pour Fonds monétaire international).

Les vols sont également en augmentation : 2 439 au cours des deux premiers mois de 1998, soit 45 % de plus en un an. La plupart de leurs auteurs sont des « novices » souvent pris sur le fait. Selon la police, la recrudescence des petits vols est préoccupante mais non alarmante et le phénomène devrait être contenu. Dans un pays qui connaît un faible taux de criminalité, elle n'en contribue pas moins à accentuer le malaise social.

Philippe Pons

Mouvements de grève à Séoul dans le secteur automobile

La Confédération coréenne des syndicats (KCTU), la plus militante des deux organisations ouvrières (500 000 adhérents), a lancé un ordre de grève, mercredi 27 mai, dans le secteur automobile. En solidarité avec 32 000 ouvriers de Hyundai Motor – le premier constructeur du pays –, qui protestent contre une première vague de licenciements, la plupart des syndicats d'un secteur dans lequel la KCTU compte 93 000 adhérents devraient débrayer, notamment ceux de Daewoo.

Cette grève risque de toucher d'autres entreprises du pays où, selon les syndicats, environ 120 000 travailleurs sud-coréens envisagent de cesser le travail jusqu'à jeudi matin pour soutenir le mouvement de protestation. Ce mouvement de grève a fait chuter l'indice boursier pour la troisième journée consécutive. – *(Corresp.)*

M. Nétanyahou obtient le soutien inconditionnel du Congrès américain

LES PRISES DE POSITION d'une importante délégation du Congrès américain actuellement en visite en Israël ont révélé au grand jour les divergences entre l'administration Clinton et les élus du Capitole sur le processus de paix au Proche-Orient. Après avoir affirmé, au cours des derniers jours, qu'Israël était seul en droit de définir ses besoins de sécurité, le président de la Chambre des représentants, le républicain Newt Gingrich, a déclaré, mardi 26 mai, devant la Knesset : « *Le Congrès est à vos côtés pour reconnaître que Jérusalem est la capitale unifiée et éternelle d'Israël.* » Or les Etats-Unis, comme l'ensemble de la communauté internationale – hormis le Costa Rica et le Salvador – n'ont jamais reconnu l'annexion par l'Etat juif de la partie orientale de la Ville sainte, conquise en 1967.

M. Gingrich, qui au cours de son séjour ne s'est pas privé de rejeter sur les Palestiniens le blocage du processus de paix, a été accusé d'être « *anti-arabe* » par Abdelwahab Daraouché, député arabe de la Knesset et dirigeant du Parti démocratique arabe. Deux députés arabes sont sortis de la Knesset et un autre en a été expulsé lors de l'intervention du *speaker* de la Chambre des représentants.

M. Gingrich a martelé : « *Le processus de paix doit assurer la possibilité pour Israël de protéger ses citoyens du terrorisme. Nous ne pouvons pas autoriser des non-Israéliens à se substituer aux généraux auxquels Israël fait confiance pour sa sécurité.* » Ces déclarations apportent un soutien appréciable au premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, qui a invoqué des raisons de sécurité pour justifier son refus de propositions américaines, prévoyant le retrait d'Israël de 13,1 % de la Cisjordanie.

Benjamin Gilman, membre républicain de la Chambre des représentants qui fait partie de la délégation en visite en Israël, a amplifié le message, assurant M. Nétanyahou qu'envers et contre « *tous les procès et tribulations internes et externes* », il pouvait compter sur l'appui « *de nombreux bons amis au Congrès* ».

Le département d'Etat américain a vivement réagi mardi à de récentes déclarations de M. Gingrich laissant entendre que la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, était à la solde des Palestiniens. « *J'ai trouvé la suggestion que* [Madeleine Albright] *serait un agent palestinien proprement écœurante et scandaleuse* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. Mme Albright « *élabore des politiques qui renforcent la sécurité des Etats-Unis. En cela, elle est un agent du peuple américain et tous les propos suggérant qu'elle est l'agent d'un autre pays sont extrêmement provocateurs, injustifiés et révoltants* », a ajouté M. Rubin.

Andrew Weinstein, porte-parole de Newt Gingrich, s'est efforcé de minimiser l'incident, indiquant que, pour le président de la Chambre, « *aucun membre du gouvernement ne devrait faire office d'agent ou d'avocat de l'une ou l'autre partie, mais laisser les Israéliens et les Palestiniens négocier directement l'un avec l'autre* ». M. Gingrich devait rencontrer mercredi à Ramallah, en Cisjordanie, le président palestinien Yasser Arafat. – *(AFP, Reuters.)*

Lire aussi notre éditorial page 15

■ **Le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, a ordonné, mardi 26 mai, la destruction d'une nouvelle colonie que des extrémistes juifs de l'organisation d'ultra-droite Ateret Cohanim ont commencé à édifier dans le quartier musulman de la vieille ville, à Jérusalem-Est. Les colons, qui n'avaient pas reçu de permis de construire, ont stoppé les travaux après une injonction de justice, mais ont proclamé leur intention de rester sur les lieux. La création de la nouvelle implantation a suscité de vives protestations de responsables palestiniens. La police israélienne a matraqué sans ménagement des députés palestiniens qui ont tenté de détruire les tentes érigées par les extrémistes.** – *(AFP.)*

Un responsable de la secte japonaise Aoum condamné à la prison à vie

TOKYO. Le docteur Ikuo Hayashi, l'un des principaux exécutants de l'attentat au gaz sarin, dans le métro de Tokyo, en 1995, a été condamné, mardi 26 mai, à la prison à perpétuité. Le docteur Hayashi, cardiologue réputé de cinquante et un ans, n'a échappé à la condamnation à mort qu'en raison de sa collaboration avec la police qui a permis l'arrestation de quelque quatre cents cadres d'Aoum ainsi que celle de son gourou, Shoko Asahara. L'attentat du métro de Tokyo avait provoqué la mort de douze personnes et intoxiqué plus de cinq mille passagers. Avec des effectifs de plus de 5 500 membres et des recettes financières en progression, la secte Aoum connaît aujourd'hui une forte croissance – *(AFP.)*

Arrestation de plusieurs ministres et de deux journalistes au Congo-Kinshasa

KINSHASA. Le président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila, a ordonné l'arrestation de plusieurs de ses ministres soupçonnés de malversations financières et de corruption. Le ministre de l'information, Raphaël Ghenda, et celui du budget, Kambale Mututulo, ont été interpellés le 22 et 23 mai. Etienne Richard Mbaya, chargé du Plan, et Pierre Lokombe, chargé de l'énergie, auraient été arrêtés lundi 25 mai. Mais il n'y a pas encore eu de confirmation officielle. Deux journalistes du quotidien *Le Soft* de Kinshasa, Kidimbu Mpese et Awazi Kharomon, ont également été arrêtés pour des raisons inconnues. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **INDE :** 160 personnes sont mortes à cause de la canicule qui affecte l'Inde depuis la mi-mai. La température a parfois atteint 50 degrés dans le nord du pays et les coupures d'électricité se multiplient. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN :** le gouvernement d'Islamabad a démenti être prêt à effectuer incessamment un essai nucléaire. Citant des sources proches des services de renseignement américains, la chaîne de télévision américaine CNN avait affirmé, mardi 26 mai, que le Pakistan pouvait procéder à cet essai dans « *quelques heures* » ou « *quelques jours* ». – *(AFP.)*

■ **SYRIE :** le chef de l'Etat syrien Hafez El Assad a accepté officiellement l'invitation du président Jacques Chirac à se rendre en France. La date du séjour pourrait intervenir en juillet. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

« AFFAIRES » L'instruction menée par le juge Patrick Desmure sur le financement du RPR pourrait conduire le magistrat instructeur à interroger Alain Juppé en sa double qualité passée d'adjoint aux finances du maire de Paris et de secrétaire général du RPR. Cette perspective préoccupe l'Elysée, où s'est mise en place, sous la direction de Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence, une « cellule de crise ». ● DANS L'ENQUÊTE sur le marché public de l'entretien des ascenseurs des HLM de Paris, menée par un autre juge d'instruction, *Eric Halphen*, les déclarations de plusieurs chefs d'entreprise renforcent le soupçon d'un trafic d'influence destiné à un financement politique occulte. ● À L'HÔTEL DE VILLE, un armistice a été signé, mardi 26 mai, entre Jean Tiberi et Jacques Toubon, dont le groupe dissident sera intégré dans un intergroupe de la majorité parisienne.

L'Elysée redoute la mise en cause d'Alain Juppé dans le financement du RPR

L'ancien premier ministre pourrait être inquiété par la justice pour des emplois fictifs à la Ville de Paris, dont il était l'adjoint aux finances en même temps que secrétaire général du RPR. Ses proches ont constitué une « cellule de crise » à la présidence de la République

CONSEILLER chargé des questions judiciaires à la présidence de la République, Jean-Claude Antonetti étudie la question : que faire si un juge d'instruction se présentait aux portes de l'Elysée ? Pourtant, la menace n'est pas considérée comme sérieuse dans l'entourage du chef de l'Etat, passée l'émotion causée par les déclarations au juge d'instruction Patrick Desmure de l'ancien trésorier du RPR, Robert Galley. *Le* 22 avril, ce dernier avait clairement mis en avant le nom de Jacques Chirac, au cours d'un interrogatoire consacré au financement du parti gaulliste (*Le Monde* du 5 mai). Outre que la question juridique portant sur l'éventuelle mise en cause du président est réputée insoluble parmi les experts, les échos transmis à l'Elysée par divers canaux judiciaires conduisent à penser que le juge, décrit comme peu enclin au tapage, n'envisagerait nullement de s'engager sur cette voie.



L'urgence est donc ailleurs. Le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, a formé autour de lui une « cellule de crise » destinée à gérer les conséquences des multiples « affaires » visant le RPR, et à en anticiper la progression. La préoccupation la plus immédiate de *ce petit groupe, diversement* commentée au siège du mouvement gaulliste, rue de Lille, semble bien être de préserver Alain Juppé des développements de l'enquête du juge Desmure. A cette fin, M. de Villepin, qui dirigeait le cabinet de M. Juppé lorsque celui-ci était ministre des affaires étrangères, de 1993 à 1995, s'est adjoint deux autres proches de l'ancien premier ministre : Maurice Gourdault-Montagne, qui fut le directeur de son cabinet à Matignon – aujourd'hui officieux chargé de mission à l'Elysée –, et le magistrat Jean-Claude Antonetti, qui était déjà chargé des questions de justice dans ce même cabinet – fonction qu'il a retrouvée auprès de M. Chirac. L'équipe est fréquemment renforcée par le préfet Jean-Michel Roulet, conseiller pour les affaires de police auprès de M. Juppé à l'hôtel Matignon, et actuellement affecté au secrétariat général de la défense nationale (SGDN).

Cette officieuse « cellule de crise » a déjà un « coup » spectaculaire à son actif : la mise en cause de Lionel Jospin sur son statut au Quai d'Orsay quand il fut payé « *à ne rien faire* ». Mais son activité est loin de se limiter à l'invention de parades publiques. Dans l'incapacité d'intervenir sur le cours des événements judiciaires, M. de Villepin et son groupe se sont en effet discrètement consacrés, au cours des dernières semaines, à faire passer des messages d'apaisement à l'attention de dirigeants ou d'anciens dirigeants du RPR, dans le souci affiché d'éviter que les querelles internes au parti et à la Ville de Paris ne dégénèrent en « *campagnes de délation* ».

« *Il s'agit ni plus ni moins que d'établir, autour d'Alain Juppé, un cordon sanitaire* », résume un député du RPR. La quête d'un « *bouc émissaire* » – selon le mot du même parlementaire – qui aurait accepté d'endosser la responsabilité des pratiques mises *au jour par l'enquête du juge Desmure paraît pourtant* avoir échoué. Mis en examen, les trois trésoriers successifs du RPR durant la période visée (1988-1995) – Robert Galley, Jacques Boyon et Jacques Oudin – ont affirmé que la prise en charge des permanents du parti par des entreprises et par la Ville de Paris ne relevait pas de leurs responsabilités mais de celle du secrétariat général du parti, dont le titulaire était alors M. Juppé. Or, cette mise en cause implicite semble devoir conduire à la mise en examen de l'ancien premier ministre pour « complicité d'abus de biens sociaux ». Au passage, M. Galley a même identifié, parmi la liste des contrats examinés par le juge, celui de l'ancienne secrétaire « *de M. Toubon, puis de M. Juppé* », dans les locaux de la rue de Lille.

L'inquiétude est augmentée par le fait que plusieurs des personnes salariées par la mairie de Paris mais en réalité affectées au RPR semblent avoir été placées sous l'autorité directe de *M. Juppé. En effet, en* même temps qu'il assurait la direction du parti gaulliste, ce dernier siégeait aussi à l'Hôtel de Ville, où il était adjoint aux finances. Cette double responsabilité lui fait encourir le soupçon de « prise illégale d'intérêt ». Les membres de la « cellule de crise » de l'Elysée n'ont pas manqué de relever que cette qualification pénale a effectivement été invoquée par le parquet de Nanterre, dans son réquisitoire supplétif du 17 avril, destiné à élargir la saisine du juge Desmure aux permanents pris en charge par la Ville de Paris.

Le cas de Patrick Stefanini est le plus visible, parce que sa proximité avec M. Juppé est notoire : ancien directeur-ajoint de son cabinet à Matignon et ancien secrétaire général-adjoint du RPR, ce conseiller privilégié était officiellement rémunéré par l'inspection générale de la Ville de Paris, mais les enquêteurs n'ont, à ce jour, pu trouver trace d'un seul rapport effectué à ce titre. Le maire de Paris, Jean Tiberi, s'est contenté d'affirmer, le 10 mai sur Canal Plus, que M. Stefanini « *effectuait un travail qui lui avait été demandé personnellement, en liaison directe, par le maire de l'époque* » – c'est-à-dire M. Chirac. Le cas de Noredine Cherkaoui semble encore plus préoccupant : membre du secrétariat national à la jeunesse du RPR de 1990 à 1997, cet autre proche de M. Juppé, longtemps chargé, rue de Lille, de ses déplacements en province, a aisément reconnu n'avoir « *jamais travaillé* » pour l'administration municipale. Il avait pourtant été recruté, en même temps que son épouse, au titre de la mairie du 18e arrondissement, sur demande expresse de M. Juppé.

> Plusieurs des personnes salariées par la mairie de Paris mais en réalité affectées au RPR semblent avoir été placées sous l'autorité directe de l'ancien premier ministre

Assurant avoir été employée « *par le RPR à temps complet, à compter d'octobre 1990* », Mme Cherkaoui a indiqué y avoir collaboré « *au service "organisation", dépendant du cabinet du secrétaire général du mouvement* » – c'est-à-dire, une fois encore, de M. Juppé.

Signataire des contrats d'embauche du couple, l'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, Michel Roussin, avait indiqué au *Monde* (nos éditions du 5 mai) que « *les personnes mises à la disposition d'un service ou d'une mairie d'arrondissement sont placées sous leur responsabilité* » et qu'il revenait, dès lors, « *au chef du service ou au maire d'arrondissement de s'assurer de l'effectivité de leur travail* ». Selon nos informations, ces déclarations, qui impliquaient indirectement M. Juppé, auraient figuré au menu de l'entretien qui s'est discrètement tenu à l'Elysée le 6 mai, entre Dominique de Villepin et Michel Roussin, en présence de M. Antonetti, et dont l'ancien ministre de la coopération n'a pas souhaité commenter la teneur. Trois jours plus tard, l'hebdomadaire *Le Point* évoquait les propos désabusés qu'aurait tenus Alain Juppé devant le bureau du groupe RPR à l'Assemblée nationale : l'ancien premier ministre aurait « *expliqué qu'il prendrait sur lui tout ce qui pourrait être reproché au RPR par le juge Desmure* ».

Entre-temps, un nouveau sujet d'embarras avait surgi à Créteil (Val-de-Marne), où un autre magistrat, le juge Eric Halphen, a recueilli, le 4 mai, le témoignage d'une ancienne collaboratrice de M. Juppé. Après la divulgation dans la presse d'une note de synthèse policière qui mentionnait son nom, cette femme est spontanément venue expliquer au juge avoir appartenu au cabinet de M. Juppé à la mairie de Paris, à partir de 1983, puis au ministère du budget, en 1986. Revenue à l'Hôtel de Ville en 1988, elle a indiqué avoir alors été « *mise à la disposition du RPR* », tout en demeurant rémunérée par la mairie. Communiquée au parquet, cette déclaration a été transmise, depuis, au juge Desmure, lui donnant une raison supplémentaire de demander des explications à M. Juppé.

Hervé Gattegno

De nouveaux éléments précisent les soupçons du juge Halphen sur le marché des ascenseurs parisiens

LE DOCUMENT parlait de « *marché du siècle* ». Dans une note adressée, le 12 septembre 1991, à l'un de ses directeurs, le directeur général de l'Office HLM de Paris (OPAC), Georges Pérol, envisageait en ces termes le marché de la maintenance des ascenseurs de la capitale, que la Ville souhaitait concéder à des entreprises privées. Evoquant le risque d'une entente des « *quatre grands* » [les quatre sociétés les plus importantes du secteur] « *sur le dos de l'OPAC* », M. Pérol écrivait : « *Il va falloir casser cette entente, vraisemblablement en refaisant un nouvel appel d'offres plus ouvert.* » « *Il est indispensable*, concluait-il, *de me prévenir dès que l'appel d'offres aura été ouvert, avant tout contact avec les entreprises.* »

La remise récente de cette lettre au juge d'instruction Eric Halphen, par l'ancien adjoint de Georges Pérol, François Ciolina, est venue alimenter les nouvelles investigations du magistrat sur le marché des ascenseurs, attribué en 1992, et qui avait constitué, dès la fin de l'année 1994, la piste la plus prometteuse de son enquête. Divisé en quatre lots, le contrat de maintenance et d'entretien des 3 092 cabines d'ascenseurs de l'OPAC avait été concédé à trois entreprises : la Somatem, filiale de la Lyonnaise des eaux ; la CG2A, filiale de la Générale des eaux ; et la filiale française du groupe américain OTIS. Le *montant du marché était* d'environ 100 millions de francs par an, pour une durée de quinze ans. Dans l'ombre de cet appel d'offres ont été versées d'importantes commissions, dont le juge Halphen a, depuis longtemps, découvert la trace. Ces sommes ont été virées sur les comptes – en France et en Suisse – du promoteur Jean-Claude Méry, ancien membre du comité central *du RPR, où il était justement chargé* des « *relations avec les entreprises* ». Récemment interrogés par le juge, les entrepreneurs – mis en examen depuis 1994 – ont apporté un éclairage déterminant sur les causes de ces versements. Dirigeant de CG2A lors de l'attribution du marché, Alain Beguin a confirmé avoir réglé, « *dès leur réception* », des factures d'« *assistance commerciale* » émises par M. Méry au mois de février 1992, « *parce que la commission d'appel d'offres se réunissait la semaine suivante* ». M. Méry, a-t-il expliqué, lui avait mis « *le couteau sous la gorge* ». Entre 1990 et 1994, la CG2A a versé quelque treize millions de francs au bureau d'études de Jean-Claude Méry, sur la base de factures considérées comme fictives par les enquêteurs. Excipant d'une convention conclue avec la filiale de la CGE, aux termes de laquelle il devait percevoir des honoraires de 16,2 millions de francs, le promoteur avait, à cette époque, sollicité du Crédit lyonnais une avance de fonds d'un montant voisin. Dubitatifs, les banquiers n'avaient pas donné suite à cette sollicitation.

Ancien dirigeant de la Somatem, Jean-Louis Bonini a, pour sa part, clairement indiqué, sur procès-verbal, que l'attribution du marché des ascenseurs devait donner lieu « *au versement d'une commission d'entre un et cinq pour cent du montant du marché, dont le paiement devait s'effectuer à l'étranger* ». « *C'est l'obtention du marché que nous avons rétribuée à M. Méry, 1,5 % du marché* », a-t-il précisé. « *Auriez-vous payées* [cette commission] *si vous n'aviez pas obtenu ce marché ?* », lui a demandé le juge Halphen. « *Non* », a répondu M. Bonini.

Ces déclarations accréditent les soupçons de « *trafic d'influence* » qui pèsent sur Jean-Claude Méry, mis en examen depuis le 29 septembre 1994, autour duquel pourrait s'être constitué un réseau de financement politique occulte. Les recherches du juge avaient permis d'établir l'existence de virements sur le compte suisse de M. Méry, effectués par la Lyonnaise des eaux *via* une société-écran panaméenne : deux millions de francs le 27 mars 1992, et 1,7 million de francs le 7 décembre 1992 – soit avant et après la signature du marché, le 1er juin de la même année. Mais le promoteur avait soutenu avoir choisi cette filière dans l'unique but de frauder le fisc.

Questionné une nouvelle fois le 11 mai, M. Méry a admis avoir « *demandé 1,5 % du montant du marché, qui* [lui] *ont été versés en Suisse* » en se présentant comme « *le père de l'alliance CGE-Lyonnaise* » lors de l'appel d'offres sur les ascenseurs. Evoquant certaines « *rencontres dans le bureau de Jean Tiberi* », auxquelles auraient pris part, selon lui, M. Pérol et l'ancien directeur du cabinet du maire, Michel Roussin, M. Méry a néanmoins contesté avoir « *jamais parlé d'un marché déterminé avec Jean Tiberi* », et nié avoir « *fait pression pour le paiement immédiat de ses factures* » avant l'examen de l'appel d'offres. « *Je savais que la commission d'appel d'offres se réunissait le 27 février* [1992], a-t-il assuré, *mais j'ignorais la réponse qu'elle pouvait donner.* »

Le juge Halphen lui a également soumis deux documents, qui lui ont été remis à la fin mars par l'homme d'affaires Jacky Chaisaz, eux aussi relatifs au marché des ascenseurs. Sous le coup de plusieurs mises en examen dans des affaires de fausses factures, M. Chaisaz avait prétendu, le 23 mars, qu'il savait « *de façon claire, que de l'argent devait aller au RPR à l'occasion de ce marché* ». Pour étayer cette accusation, il a, depuis, transmis au juge deux notes censées récapituler les offres présentées, en 1992, par les entreprises concurrentes, agrafées à des cartes de visite de Michel Roussin, sur lesquelles figurent des annotations manuscrites. « *M. Roussin est intervenu, je pense, sur ce marché* », a-t-il déclaré, évoquant la tenue de réunions avec des chefs d'entreprise, tout en précisant qu'il n'y avait pas lui-même participé. Confronté à ces pièces, M. Méry a estimé qu'il s'agissait « *sûrement de faux* ».

« *M. Roussin était sûrement au courant du marché des ascenseurs*, a déclaré M. Méry, *tout le monde en parlait à la mairie. (...) Je ne vois pas comment il serait intervenu.* » Questionnés par le juge, les entrepreneurs mentionnés ont contesté avoir pris part à de telles réunions. Sollicité par *Le Monde*, M. Roussin a formellement contesté toute intervention dans ce dossier. « *Les marchés de l'OPAC ne passaient jamais par l'Hôtel de Ville. Le cabinet du maire ne pouvait donner aucune consigne* », nous a déclaré l'ancien ministre, qui avait obtenu un non-lieu, en 1995, après l'effondrement des charges retenues à son encontre par le juge Halphen.

H. G.

Jean Tiberi et Jacques Toubon signent un armistice

LE SYSTÈME mis au point par la direction du RPR pour trouver une issue à la crise municipale parisienne est assez complexe pour que Jean Tiberi et Jacques Toubon y trouvent tous deux matière à satisfaction. Le premier déclare se réjouir d'un accord dont il avait « *accepté les termes depuis quelques jours* » et « *auquel vient de se rallier Jacques Toubon* ». Le second fait valoir que la disparition du groupe PARIS (Paris, audace, rénovation, initiatives, solidarité), exigée par le *maire en préalable à tout accord*, a été abandonnée : le groupe de M. Toubon sera une des composantes de l'intergroupe de la majorité municipale et ne disparaîtra que si le maire de Paris met rapidement en œuvre les changements réclamés.

Lundi soir, lorsque Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy ont constaté que les élus RPR du nouveau groupe réaffirmaient leur « *entière solidarité* » à leur chef de file, refusant la date limite du mercredi 27 mai pour réintégrer les bancs du groupe RPR, ils ont suggéré l'échéance du 20 septembre, date définitive de la constitution de l'Alliance au plan national, pour prononcer d'éventuelles sanctions contre les récalcitrants (*Le Monde* du 27 mai). Ces informations permettaient d'affirmer, comme nous l'écrivions dans nos éditions du 27 mai, que « *le RPR retarde à septembre le règlement du conflit de la majorité parisienne* ». En fait, ce règlement s'est accéléré durant la journée de mardi.

« REPLÂTRAGE »

Mardi matin, M. Tiberi, soutenu par le président du groupe RPR, Roger Romani, était toujours sur une ligne de refus de toute trêve qui ne se traduirait pas par la dissolution du groupe dissident. Finalement, après de multiples échanges téléphoniques, l'échéance déterminante est fixée au 30 juillet : M. Tiberi souhaite que l'unité de la majorité soit rétablie pour le vote du budget modificatif, symbolique de la cohésion municipale. M. Toubon estime disposer ainsi d'un « *délai de garantie* ». « *L'existence de notre groupe, composante d'un intergroupe et d'un conseil politique, est une garantie de la mise en œuvre du changement. Au maire de faire la preuve de ses engagements, sinon, nous nous réservons la liberté de notre décision* », prévient M. Toubon.

Institutionnellement, le maire de Paris est déjà président d'un intergroupe de pure forme, composé du RPR et de l'UDF. Désormais, cet intergroupe, dénommé Alliance pour Paris, sera doté d'une présidence déléguée, tournante, occupée à tour de rôle par un représentant des trois groupes actuels. Jacques Dominati, *président du groupe UDF*, sera le premier à l'assurer. « *M. Dominati est depuis longtemps favorable à des réformes dans la gestion de la ville, sa présence est une garantie supplémentaire de changement* », se félicite M. Toubon, qui, comme Claude Goasguen, vice-président du groupe PARIS et secrétaire général de l'UDF, souhaite « *une dynamique vers un groupe unique de la majorité* ».

Désormais, entre les frères ennemis du RPR, c'est à qui sera le premier à « *redoubler d'efforts au service de Paris et de ses habitants* », comme l'annonce M. Tiberi, qui déclarait, mardi soir, inviter « *dans les heures qui viennent* » MM. Romani, Dominati et Toubon à mettre en œuvre la nouvelle organisation municipale. Mercredi matin, M. Toubon écrivait, de son côté, aux mêmes afin d'amorcer au plus vite « *un tournant décisif de l'action municipale* ».

Ce savant jeu de construction est loin de convaincre l'opposition, qui parle de « *semblant d'accord* » et de « *replâtrage acquis aux forceps* ». « *Le système clanique tant décrié est bien défendu par les différentes factions du RPR* », déclare Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, qui conclut de ces « *deux mois de querelles stériles* » qu'« *aucune réponse nouvelle n'est apportée à l'aspiration au changement* » des Parisiens.

Confirmé dans son fauteuil jusqu'en 2001, M. Tiberi a trois ans pour redresser l'image de la droite parisienne avec « *l'aide* » que M. Toubon s'affirme désormais prêt à lui apporter. Si le climat judiciaire qui entoure le RPR et la mairie de Paris le leur permet.

Pascale Sauvage

La droite dénonce l'« hypocrisie » des projets limitant le cumul des mandats

Nombre de députés de la majorité espèrent que le Sénat limitera la portée de la réforme

Lionel Jospin a donné son accord à une revalorisation des indemnités des maires, mais celle-ci ne sera accordée que si l'interdiction du cumul entre un mandat parlementaire et une fonction à la tête d'un exécutif local est effectivement votée par le Parlement. Cet arbitrage du premier ministre n'a pas suffi à calmer la grogne d'une partie des députés socialistes contre une réforme figurant dans le programme du PS.

L'ARBITRAGE rendu par Lionel Jospin en faveur d'une revalorisation des indemnités des maires (*Le Monde* du 27 mai) n'a pas suffi à calmer les réticences de bon nombre de députés de la majorité devant le renforcement de la limitation du cumul des mandats. La soirée du mardi 26 mai, au cours de laquelle les députés ont achevé la discussion générale de ces textes, a en effet été marquée par une nouvelle offensive d'élus de gauche hostiles au projet. En fin de matinée, des socialistes étaient déjà revenus à la charge en réclamant – en vain – que soit organisé un vote au sein du groupe sur l'ensemble de la réforme.

S'il est acquis que les deux projets de loi, organique et ordinaire, seront adoptés en première lecture, jeudi 28 mai, grâce à l'addition des voix des socialistes, des Verts et des communistes, ce vote ne sera pas exempt d'arrière-pensées. Une fois n'est pas coutume, bon nombre de députés de gauche espèrent en la *« sagesse »* d'un Sénat qui, grâce au droit de veto que la Constitution lui reconnaît, est susceptible de limiter considérablement la portée de la réforme.

LE VOTE ET LE CIERGE

« Je n'ai jamais vu dans cet hémicycle autant de députés apprécier avec autant de ferveur nos collègues du Sénat – sans doute parce que celui-ci s'apprête à éreinter le projet du gouvernement », a relevé Noël Mamère (Vert, Gironde), favorable à la limitation du cumul. *« Pour la première fois depuis dix-huit ans, j'ai le sentiment que l'expression consacrée "s'en remettre à la sagesse du Sénat" a un sens »*, a reconnu Michel Suchod (MDC, Dordogne), qui venait de se dire favorable au maintien du cumul pour les maires de communes de moins de 30 000 habitants.

Farouchement hostile à la réforme, le radical de gauche Michel Crépeau, président du groupe Radical, Citoyen et Vert, s'est tourné vers les députés socialistes, qui *« comptent dans leurs rangs de nombreux, de grands députés-maires »*, souhaitant qu'*« ils disent ce qu'ils pensent en leur âme et conscience »* : *« Ne laissons pas hypocritement le Sénat décider à notre place ! »*, s'est-il exclamé.

La droite a également enfourché ce cheval de bataille : *« La plus belle des hypocrisies*, a ainsi indiqué Eric Doligé (RPR, Loiret), *c'est celle qui vous fait suggérer que le Sénat porterait la responsabilité du blocage du processus législatif (...), alors que de nombreux membres de votre majorité freinent des quatre fers et voteront vos projets après avoir brûlé un cierge pour que la Haute Assemblée vous évite une erreur majeure. »*

De fait, les quelques interventions d'orateurs favorables au non-cumul, même assorties de revendications portant sur une nouvelle avancée en matière de décentralisation, ou une revalorisation du statut de l'élu et du rôle du Parlement, ont été loin de soulever l'enthousiasme dans un hémicycle qu'avait contribué à refroidir d'emblée le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, manifestement peu enclin à batailler corps et âme pour une réforme qu'il est chargé de défendre. A gauche, certains eurent du mal à contenir leur colère en entendant René Mangin (PS, Meurthe-et-Moselle) dénoncer *« les cumuleux qui ressemblent à ces majestueux baobabs qui déploient leurs branches pour capter les rayons du soleil mais empêchent les jeunes pousses de profiter de la lumière »*.

Quoique divisée – certains de ses membres, comme Renaud Donnedieu de Vabres (UDF, Indre-et-Loire), plaidant en faveur du principe *« un homme, un mandat »* –, l'opposition, qui devait défendre, mercredi, une quatrième motion de procédure, a profité de ce contexte pour faire entendre sa voix.

Evoquant *« une loi de circonstance imposée par la vogue médiatique »*, Pascal Clément (UDF, Loire), qui a évoqué *« une rupture d'égalité »* au bénéfice des députés *« protégés par le statut de la fonction publique »*, a longuement plaidé en faveur du maintien du cumul des mandats de député et de maire, critiquant vivement *« des lois qui, sous une fausse apparence de démocratisation, renforcent en fait le pouvoir de la technocratie »*.

DES « APPARATCHIKS »

S'en prenant à son tour à *« une médiatisation orchestrée à des fins purement démagogiques »*, Olivier de Chazeaux (RPR, Hauts-de-Seine) a dénoncé à son tour *« des projets* [qui] *nous font tendre vers une représentation nationale d'apparatchiks coupés de tout lien avec la réalité »*. Plusieurs élus de l'opposition ont plaidé en faveur de l'inscription dans la Constitution du mode de scrutin majoritaire pour les élections législatives, en suggérant que la limitation du cumul pouvait inciter le gouvernement à proposer l'instillation de la proportionnelle.

Une perspective de réforme du mode de scrutin jugée *« inconcevable »* par Bernard Roman (PS, Nord), rapporteur de la commission des lois, qui, à la levée de la séance, vers 1 h 30, incitait ses collègues à *« prendre un peu de hauteur, de distance »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Mandat de cinq ans pour les conseillers régionaux

Le mandat régional n'échappera pas à l'harmonisation des mandats électifs à cinq ans. L'avant-projet de loi réformant le mode d'élection des conseillers régionaux, actuellement examiné au Conseil d'Etat, prévoit que, dans l'avenir, ils ne seront plus élus pour six ans mais pour cinq ans. La généralisation du « quinquennat » figurait déjà dans le programme socialiste, en vue des élections législatives de juin 1997. Lionel Jospin en a fait l'un des emblèmes de la modernisation de la vie politique française, qui compte des mandats à géométrie variable, allant de cinq ans pour un député, à neuf pour un sénateur. Devenu premier ministre, M. Jospin a renouvelé cette proposition lors de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, le 19 juin 1997, et précisé, lors d'un entretien au *Monde*, le 21 avril, qu'il souhaitait qu'une telle réforme s'applique aussi au président de la République : *« Je l'avais proposée pendant la campagne présidentielle en 1995. Je n'ai pas changé d'avis. »*

Une loi constitutionnelle va valider l'accord sur la Nouvelle-Calédonie

L'ACCORD de Nouméa sur la Nouvelle-Calédonie va déboucher sur une nouveauté constitutionnelle. L'évolution institutionnelle du territoire imposant une réforme de la Constitution, le gouvernement a choisi, avec l'accord du président de la République, de proposer un *« texte autonome »* qui viendra s'ajouter à la Constitution. C'est une première sous la Ve République.

Dans son exposé des motifs, le projet de loi constitutionnelle que la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, devait présenter mercredi 27 mai en conseil des ministres, explique que cette voie originale a paru *« préférable (...), dans la mesure où il s'agit de mettre en place un cadre juridique transitoire, spécialement adapté à la situation de la Nouvelle-Calédonie »*. Dans le souci de ménager les susceptibilités du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), le gouvernement a ainsi exclu de créer une nouvelle catégorie de collectivité territoriale, aux côtés des départements et des territoires d'outre-mer, tels qu'ils sont définis dans la Constitution. Il n'a pas davantage voulu introduire un nouvel article, qui aurait indiqué que la Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un statut dérogatoire par rapport à loi commune de la République.

Le projet de loi qui viendra, sous réserve de l'accord du Parlement, compléter l'actuelle Constitution, ne comporte que trois articles. Le premier fait référence à l'accord de Nouméa, signé par Lionel Jospin le 5 mai et publié au *Journal officiel* du 27 mai. Le deuxième prévoit la consultation, avant la fin de l'année, des *« populations de Nouvelle-Calédonie »*, selon les critères définis par la loi référendaire de 1988, qui avait suivi les accords de Matignon : à savoir, un corps électoral limité aux citoyens qui étaient installés à cette date sur le territoire ainsi qu'à leurs descendants. Le troisième et dernier article prévoit qu'une loi organique permettra de mettre en œuvre l'accord de Nouméa, en matière, notamment, de transferts de compétences, de répartition des charges et d'organisation des futures institutions de la Nouvelle-Calédonie.

CALENDRIER AVANCÉ

Le texte indique aussi que certaines délibérations de la future assemblée auront force de loi et précise les domaines dans lesquels les *« citoyens de Nouvelle-Calédonie »* bénéficieront d'un *« régime juridique différencié »* par rapport aux *« autres ressortissants français »*. Il s'agit précisément de la citoyenneté, du régime électoral, de la priorité à l'emploi pour les Néo-Calédoniens et du statut civil coutumier.

Toutes les précautions ont été prises pour que ces *« horreurs constitutionnelles »*, selon le mot provocateur de l'un des négociateurs de l'accord, puissent être avalisées par le Parlement. Une délégation de la commission des lois de l'Assemblée nationale s'est déjà rendue sur le territoire au début du mois de mai, et une semblable représentation du Sénat s'apprête à partir pour Nouméa. Jacques Chirac lui-même a indiqué aux sénateurs RPR que cette réforme avait reçu son plein accord. Enfin, le FLNKS comme les anti-indépendantistes du RPCR ont fait savoir aux différentes formations politiques de la métropole que le maintien de la paix civile sur le « Caillou » méritait bien quelques innovations juridiques.

Du coup, le gouvernement espère pouvoir avancer le calendrier initialement prévu. Selon l'ordre du jour prévisionnel du Parlement, le projet de loi serait soumis dès le 11 juin à l'Assemblée nationale, puis fin juin au Sénat. Ensuite, si le chef de l'Etat choisit, comme il est prévu, la voie du Congrès, celui-ci se réunirait à Versailles, le 6 ou le 13 juillet, pour adopter le texte à la majorité des trois cinquièmes. Auquel cas la consultation des Néo-Calédoniens, qui se substituerait au référendum d'autodétermination prévu par les accords de Matignon, pourrait avoir lieu dès le mois de novembre.

Jean-Louis Saux

Jacques Chirac confiant dans L'Alliance de l'opposition

SAUMUR
de notre envoyée spéciale

C'est l'histoire d'une petite phrase qui s'échappe de la monotonie des convenances républicaines, qui se fraie un chemin dans le creux des mots. Salle des mariages de l'hôtel de ville de Saumur, mardi 26 mai : Jacques Chirac achève son compliment d'usage sur la beauté et le dynamisme de la ville qui l'accueille, la qualité et l'efficacité de son maire RPR, l'amabilité et la chaleur de sa population. Il ne lit plus son discours, les phrases se cherchent. *« On ne vient jamais dans cette région sans en garder, en tous les cas moi, un peu de baume au cœur. Et, dans les moments difficiles, c'est cette région que l'on peut évoquer pour penser à la sagesse qui devrait être plus généralement partagée dans notre pays »*, conclut-il.

On s'interroge. Le président de la République se serait-il laissé aller à avouer un soupçon de mélancolie, sous le gris du ciel angevin, en cette période d'anniversaire de la nomination de Lionel Jospin à la tête du gouvernement ? Au mitan de cette deuxième journée de voyage, aurait-il ressenti un brin de lassitude face au faible intérêt que sa visite a paru susciter dans la population ? Eprouverait-il un peu d'agacement des sifflets hostiles que ne parvenaient pas à couvrir les applaudissements de la maigre troupe de jeunes militants RPR du Maine-et-Loire se transportant à chaque étape du parcours présidentiel, lundi, devant la mairie d'Angers et, mardi, devant celle de Saumur ?

UNE MAUVAISE PASSE

Eh bien, non ! Tout cela ne serait qu'interprétation médiatique, a laissé entendre M. Chirac. Des *« moments difficiles »*, il en a connu d'autres, et celui-là ne l'afflige pas particulièrement. S'il consent à reconnaître que l'opposition traverse aujourd'hui une période sombre, il veut n'y voir qu'une de ces crises récurrentes de la démocratie. Convaincu que la France n'a pas soudainement basculé à gauche, il explique la désaffection de l'électorat pour la droite par le rejet d'une opposition déstructurée et affichant sa désunion.

Depuis quelque temps, il distinguerait même, plutôt, des signes d'espérance. Le rapprochement du RPR et de l'UDF, qu'il a appelé de ses vœux, lui paraît être le premier pas vers la reconstruction de l'opposition, et il veut croire que ce sentiment est partagé par l'électorat de droite, même s'il ne sous-estime pas les réticences que peut soulever cette réorganisation au sein des forces militantes de chacun des partis. Après tout, observe-t-il, le RPR et l'UDF vivent, à leur échelle, les atermoiements de la construction européenne : à chaque nouvelle étape, des craintes identitaires s'expriment, des tentations centrifuges se font jour, puis elles s'atténuent devant l'intérêt commun.

Certes, le chef de l'Etat se serait volontiers passé des déchirements publics du RPR au sein de la Mairie de Paris et reconnaît qu'il devient urgent, pour les protagonistes, de retrouver la raison *(lire page 6)*. Il convient même que cette guerre ouverte, sur fond d'affaires judiciaires, entre deux hommes, Jean Tiberi et Jacques Toubon, qui se réclament chacun de sa fidélité, lui porte sans doute un préjudice politique personnel. Fidèle à une méthode qui, en d'autres temps, a fait ses preuves, M. Chirac entend, pour sa part, renouer ses liens avec le pays en reprenant le chemin des voyages en province. Il en ferait même beaucoup plus si le calendrier international lui en laissait le loisir, affirme-t-il. Et si l'Anjou lui a mesuré son enthousiasme, ce ne serait que l'expression de la réserve naturelle d'une région. Un point, c'est tout.

Pascale Robert-Diard

Le CNPF et FO trouvent un terrain d'entente sur la défense du paritarisme

M. Blondel premier interlocuteur de M. Seillière

IL EST PARFOIS des soucis tactiques qui rassemblent au-delà des intérêts et discours apparemment opposés. Ainsi en est-il du patronat et de Force ouvrière, dont le secrétaire général, Marc Blondel, inaugurait, mardi 26 mai, une série de rencontres bilatérales organisées, cette fois officiellement, par le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, avec les principales organisations syndicales. La CFE-CGC doit ainsi être reçue jeudi 28 mai, la CFTC le 2 juin. La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, s'entretiendra, quant à elle, avec M. Seillière le 8 juin. Aucune date n'a encore été fixée pour la CGT.

Reçu pendant près de deux heures trente au siège du CNPF, M. Blondel était accompagné d'une délégation de sept membres du bureau confédéral. Une façon de signifier numériquement toute l'importance qu'il accordait à cette rencontre. Car FO, qui n'a toujours pas digéré la présidence de Jean Gandois, durant laquelle le CNPF a privilégié le dialogue avec la CFDT, ne ménage pas ses efforts, depuis l'arrivée de M. Seillière, pour obtenir un rééquilibrage en sa faveur. *« M. Seillière est meilleur qu'il n'en a l'air »*, indiquait gentiment M. Blondel dans un entretien à *L'Express* daté du 23 avril, après avoir certifié, quelques semaines auparavant, sur France 3 que le nouveau président de la confédération patronale n'était pas l'homme de ses déclarations.

Mardi, CNPF et FO se sont trouvé un terrain d'entente : la défense du paritarisme contre l'interventionnisme de l'Etat dans les organismes paritaires. L'entretien a été *« très ouvert et approfondi »*, indiquait M. Seillière à la sortie, tandis que M. Blondel le qualifiait de *« courtois et parfois même détendu »*. Le CNPF s'est ainsi engagé à réunir un groupe de travail avec les syndicats pour discuter de tous les problèmes du paritarisme. Une manière de signifier que le patronat, qui doit, en juin, tirer le bilan de son action à la Caisse nationale d'assurance-maladie, ne claquera pas la porte, comme il s'était plu, un temps, à le laisser entendre.

Le secrétaire général de FO s'est félicité de ce que le CNPF soit prêt à clarifier ou à redéfinir les contours du tripartisme. *« Le patronat est décidé à faire le ménage dans tout cela. Il semble d'accord avec nous pour garder sous notre contrôle direct toute une série de choses, qui risqueraient à plus ou moins long terme d'être avalées par les orientations gouvernementales »*, a-t-il indiqué.

L'ARPE AU MENU

D'humeur sereine, M. Blondel a par ailleurs salué un autre engagement du CNPF. Le patronat, a-t-il indiqué, s'est engagé à organiser, en septembre, une réunion pour discuter de l'extension de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), une revendication mise en avant par FO. Il s'agit d'offrir aux personnes ayant commencé à travailler dès 14-15 ans et ayant cotisé pendant quarante ans la possibilité de partir en retraite, même si elles n'ont pas atteint l'âge légal, en échange de l'embauche de jeunes. *« C'est le point le plus positif de notre entretien »*, s'est félicité M. Blondel, en soulignant qu'il était *« content que le patronat ait passé une étape et qu'il accepte que l'on en converse »*.

Côté patronat, on était cependant moins catégorique sur la nature exacte de l'engagement pris. *« Pour le moment, nous n'avons pas eu l'opportunité au sein du CNPF d'ouvrir un débat sur l'ARPE »*, expliquait le président de la commission des affaires sociales, Georges Jollès, précisant : *« En septembre, le conseil exécutif du CNPF examinera le dossier et décidera ou non d'engager des discussions. »*

Caroline Monnot

L'UNSA réclame la quatrième place dans le paysage syndical français

L'UNION nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui réunit son deuxième congrès national à Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine, du 27 au 29 mai, fait sa mue. Créé il y a cinq ans, ce rassemblement de syndicats réformistes, constitué autour de la Fédération de l'éducation nationale, revendique aujourd'hui 365 000 adhérents, en progression de 15 000 depuis son dernier congrès, en 1995, et estime qu'il occupe la quatrième place dans le paysage syndical français, derrière la CGT, la CFDT et FO, mais devant la CFTC et la CFE-CGC. Essentiellement présente dans le secteur public, l'UNSA a décidé de s'ouvrir au privé. Elle compte réformer ses statuts afin de se transformer en organisation interprofessionnelle.

L'UNSA s'est constituée autour d'une charte où l'on retrouve, notamment, l'attachement à la laïcité et la défense du service public. Sur les dossiers d'actualité, elle a apprécié positivement le plan Juppé sur la protection sociale, la loi Aubry sur les 35 heures et la mise en place de l'euro. Plutôt que d'entrer en compétition avec les autres centrales, c'est sur le terrain des non-syndiqués qu'elle entend se développer. *« Notre objectif est d'aller à la reconquête des 90 % de salariés du privé qui ne sont pas syndiqués, en leur présentant un nouveau visage du syndicalisme »*, explique Alain Olive, son secrétaire général.

Cependant, l'UNSA souffre d'un déficit de notoriété : son sigle est peu connu, et elle n'a pas de dirigeant national identifié par le grand public. Ce manque d'identité provient en grande partie du fait qu'elle demeure, pour l'instant, un regroupement de syndicats parfois anciens, comme la FEN, la FGSOA (chambres d'agriculture), la FASP, devenue UNSA-Police, ou des syndicats de transports (FAT, FMC) qui tiennent à leur autonomie. Depuis janvier, elle a aussi accueilli près de 5 000 syndiqués de Force ouvrière qui ont rompu les amarres avec leur syndicat d'origine.

Deuxième obstacle placé en travers du développement de l'UNSA : son absence de représentativité au plan national. Reconnue représentative par le Conseil d'Etat dans le cadre des conseils économiques et sociaux régionaux, l'UNSA piétine à ce stade et se fait « balader » sur la question de l'agrément de son centre de formation. Elle se voit ainsi privée de subventions et d'heures de délégation pour ses permanents syndicaux. Estimant le système actuel *« mortifère »*, M. Olive a décidé de batailler, sur ce terrain, avec le gouvernement. *« La représentativité concédée une fois pour toutes, depuis 1966, aux cinq grandes confédérations fige le paysage syndical et est devenue une véritable machine à désyndicalisation »*, explique-t-il.

Cherchant leur place entre la CFDT, jugée comme pratiquant un syndicalisme d'accompagnement avec le patronat et le gouvernement, et FO, qui a, selon eux, quitté le champ du réformisme, les dirigeants de l'UNSA doivent convaincre de la pertinence de leur stratégie dans un paysage syndical passablement encombré. Plusieurs d'entre eux exerçant aussi des responsabilités au sein du PS, l'UNSA doit se prémunir contre l'accusation d'être la centrale qui soutient le gouvernement. Sur ce sujet, M. Olive met en garde contre *« toute instrumentalisation par un parti politique, quel qu'il soit »*, et affirme sa volonté d'indépendance.

Alain Beuve-Méry

JUSTICE D'ici la fin de l'année, un « pôle financier » regroupant les magistrats du siège et du parquet spécialisés dans ces matières sera inauguré à Paris. Ils s'installeront 5, rue des Italiens, dans l'ancien immeuble du *Monde*. ● CE DÉMÉNAGEMENT s'accompagnera d'une *modification des méthodes de travail* : les juges d'instruction seront aidés par des assistants de justice, mais surtout, par des assistants spécialisés. ● DANS un document *inédit, les trente-trois parquets généraux de France* établissent un état des lieux de la délinquance économique et financière. Ils soulignent l'augmentation et l'internationalisation de ces délits ● QUATRE magistrats financiers, Renaud van Ruymbeke, *Eva Joly*, Laurence Vichnievsky et Bernard Bertossa analysent pour *Le Monde* les conséquences de la mondialisation de la délinquance financière.

Les défis de l'internationalisation de la délinquance financière

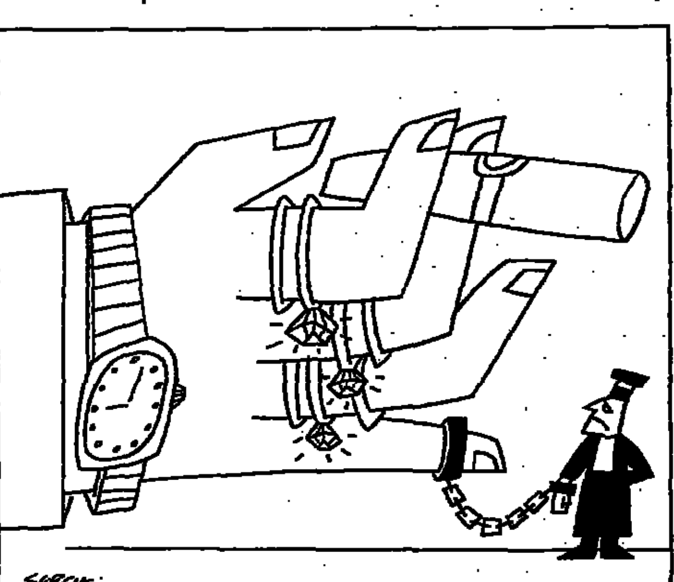
Le pôle financier du tribunal de Paris sera installé d'ici la fin de l'année, rue des Italiens, à Paris. Les juges bénéficieront de locaux plus adaptés et seront secondés par des assistants spécialisés venus du Trésor, de la Banque de France et des douanes

LA PRESTIGIEUSE et désormais célèbre « galerie financière » du tribunal de Paris est un étroit couloir garni de quelques chaises de plastique. C'est ici, dans des locaux étroits, que travaillent les juges d'instruction de l'affaire Elf ou du Crédit Lyonnais. *« La plupart des bureaux, où nous travaillons avec une greffière, font moins de 25 mètres carrés*, raconte un magistrat. *Il faut stocker les dossiers – des dizaines de tomes ! –, installer les ordinateurs et prévoir des chaises – pliantes – pour les interrogatoires et les confrontations. Un jour, j'ai organisé une confrontation à dix-huit. Quand tout le monde s'est assis, on ne pouvait plus bouger.* » Le parquet n'est guère mieux loti : les locaux des différentes sections économiques et financières sont dispersés aux quatre coins du palais de justice, qui compte... 24 kilomètres de galeries.

Bientôt, tous seront regroupés 5, rue des Italiens, dans les anciens locaux du *Monde* à dans le neuvième arrondissement parisien. Construit au début du siècle, cet immeuble a été totalement rénové : le rez-de-chaussée s'ouvre désormais sur un large hall garni de bois clair d'où l'on aperçoit un patio doté d'un petit jardin. Moquettes vert d'eau, équipements modernes, espaces de travail ouverts : les futurs animateurs du pôle financier devraient gagner en modernité, mais aussi en surface. *« Actuellement, il y a au palais 145 magistrats et fonctionnaires pour 1 900 mètres carrés, soit 13 mètres carrés par personne*, a souligné la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, en visitant les locaux, lundi 25 mai. *Ici, ils seront 274 pour 6 400 mètres carrés, soit une moyenne de 23 mètres carrés par personne.* »

DOTATIONS EN INFORMATIQUE

Les locaux seront à quatre stations de métro du palais de l'île de la Cité, ce qui ne réjouit pas tout le monde, mais ils seront nettement mieux aménagés : les magistrats et leurs greffiers devraient avoir chacun un bureau, des salles de réunion et de confrontation seront prévues et les dotations en informatique seront renforcées. *« Il y aura en outre des commodités de sécurité qui n'existent pas au tribunal de Paris*, a poursuivi Mme Guigou. *Nous avons également prévu des possibilités d'accès pour les fourgons pénitentiaires et des locaux pour les scellés et les archives. L'ensemble des travaux devront être terminés à la fin de l'année 1998 ou au début de l'année 1999.* »



Au total, trente juges d'instruction et cinquante-deux fonctionnaires devraient s'installer rue des Italiens. Ils travailleront aux côtés de trente substituts émanant des cinquième, neuvième et dixième sections du parquet de Paris et quarante et un fonctionnaires du parquet. Il n'y aura pas de création de postes de magistrats, au siège comme au parquet, mais la chancellerie a profité de ce déménagement pour pourvoir des postes vacants : deux au siège et quatre au parquet. Si l'on ajoute à cela les trente-quatre fonctionnaire dépendant des services généraux – accueil, maintenance informatique, services techniques –, les trente fonctionnaires de sécurité, les trente assistants de justice et les trente assistants spécialisés pour les juges d'instruction, le bâtiment devrait accueillir deux cent soixante-quatorze personnes.

Le déménagement devrait s'accompagner d'une petite révolution dans les méthodes de travail. Le pôle financier de Paris devrait bénéficier de l'aide de trente assistants de justice : depuis la loi du 8 février 1995, ces jeunes diplômés qui ont accompli quatre ans d'études supérieures peuvent, par exemple, faire des recherches de jurisprudence ou préparer des notes de synthèse sur un dossier. *Mais surtout*, il *inaugurera* une innovation qui vient tout juste d'être adopté par le Parlement, les assistants spécialisés. Ces inspecteurs des *impôts*, du Trésor, de la concurrence ou de la douane viendront épauler les juges d'instruction financiers dans les dossiers *complexes* : *ils ne seront pas des acteurs* de la procédure mais des collaborateurs des magistrats.

NOUVEAU PERSONNAGE

Le texte, qui a été adopté dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat, crée un nouveau personnage au sein de cette institution contestée qu'est l'instruction. Ces assistants soumis au secret professionnel auront accès au dossier de la procédure : ils pourront, par exemple, préparer une audition avec le juge. Ils n'accompliront, en revanche, aucun acte de procédure : leur rôle ne sera pas d'apprécier la sincérité d'un bilan mais d'aider le juge à en comprendre la structure ; il ne sera pas de se prononcer sur une fraude communautaire mais de travailler avec le magistrat sur les mécanismes de la politique agricole commune. D'ici trois ans, soixante-quinze assistants de ce type devraient rejoindre les palais de justice.

Le pôle financier de Paris devrait préfigurer ceux qui seront mis en place en province dans les années à venir. Les sites de Bastia, Marseille, Lyon, Fort-de-France et Bordeaux ont d'ores et déjà été retenus, même si les pôles seront de taille très variable. A Paris comme en province, les méthodes de travail seront les mêmes : utilisation plus systématique de l'informatique et renfort d'assistants de justice et d'assistants spécialisés. La chancellerie, qui définit actuellement le profil des futurs assistants qui seront diffusés par le ministère des finances, souhaite avancer de manière *« pragmatique »*.

Ces pôles dessineront peu à peu la nouvelle carte judiciaire de la délinquance économique et financière. L'ancienne n'a jamais véritablement fonctionné : une première loi, en 1975, a centralisé les poursuites, l'instruction et le jugement des affaires financières dans des juridictions qui n'avaient de « spécialisées » que le nom tandis qu'une seconde, en 1994, simplifiait la procédure pour tenter de donner un nouvel élan au principe de spécialité. Sauf exception, toutes deux sont restées lettre morte. La mise en place progressive de ces pôles financiers devrait peu à peu se substituer à la carte judiciaire de 1975, qui existait essentiellement sur le papier.

A. C.

Le 5, rue des Italiens

Siège du journal *Le Temps*, puis, de 1944 à 1990, du *Monde*, l'immeuble du 5, rue des Italiens, à Paris, va accueillir le pôle économique et financier du tribunal de Paris. *« Rien de moins moderne, de moins américanisé que l'entresol et le premier étage de la rue des Italiens*, écrivait, en 1933, le journaliste du *Temps*, Simon Arbellot. *Je ne sais si les encriers et les porte-plumes dataient... du Second Empire, mais ce que je sais, c'est que les bureaux s'ornaient encore, sur les papiers peints moisis de leurs murs, de graffiti d'André Tardieu et de dessins d'Eugène Lautier.* » L'immeuble, qui a conservé la grande horloge dorée de sa façade, a été totalement rénové. Il appartient à une filiale de la BRED, qui a pris à sa charge les 15 millions de francs de travaux nécessaires à l'emménagement, à la fin de l'année 1997, du pôle financier. Le loyer annuel s'élève à 21,6 millions de francs, soit 3 271 francs le mètre carré par an.

Une France judiciaire qui s'éveille peu à peu à la lutte contre la délinquance en col blanc

C'EST un étrange voyage au pays de la délinquance financière. D'Agen à Caen, en passant par Lille, Bourges ou Metz, les trente-trois parquets généraux de France ont adressé à la chancellerie, à la fin de l'année 1997, un état des lieux concernant la délinquance économique de leur ressort. Insuffisance des effectifs policiers, utilité des chambres régionales des comptes, nécessité de créer des juridictions spécialisées : synthétisés dans un document de vingt-deux pages qui a été transmis, le 14 avril, aux juridictions, ces rapports, dont *Le Monde* révèle le contenu, brossent le tableau d'une France judiciaire s'éveillant peu à peu à la lutte contre la délinquance en col blanc.

Des palais de justice ruraux, comme Agen ou Riom, au tribunal de Paris, qui compte plusieurs dizaines de magistrats spécialisés, cette délinquance a souvent le même visage. *« Les abus de biens sociaux, les faux, les escroqueries, la fraude fiscale, les infractions liées au travail clandestin et à la consommation forment les gros bataillons des procédures soumises aux parquets »*, note le document élaboré par la sous-direction des affaires économiques et financières de la chancellerie. A Aix-en-Provence, Douai, Orléans, Pau ou Metz, les magistrats soulignent l'augmentation et l'internationalisation de ces délits, mais aussi les *« lourdeurs »* de l'entraide répressive internationale.

Beaucoup de parquets généraux notent l'émergence d'une délinquance financière liée au maniement hasardeux des fonds publics, notamment dans les collectivités locales. *« En raison de l'activité des chambres régionales des comptes, de la multiplication des plaintes ou dénonciations émanant d'élus minoritaires ou de l'action d'associations, ce phénomène met en cause les conditions de dévolution et d'exécution des marchés publics des collectivités territoriales*, note le document. *Les poursuites sous les qualifications d'ingérence, de trafic d'influence, de corruption, pour être encore quantitativement limitées, sont en forte expansion, alors qu'elles n'étaient quasiment pas utilisées il y a quelques années. (...) Il semble qu'il s'agisse là d'un gisement durable de délinquance astucieuse.* »

Face à ces pratiques, la justice est souvent démunie. *Les parquets généraux regrettent* que les services de l'Etat – et notamment les préfets – soient peu enclins à dénoncer les faits à la justice. *« Nombre de procureurs généraux stigmatisent la « frilosité » des administrations devant le pénal »*, note le rapport. Les commissaires aux comptes, eux aussi, signalent très peu d'infractions, ce que certains magistrats lient à l'ambiguïté de leur statut : ces commissaires sont en effet rémunérés par les entreprises qu'ils contrôlent. En revanche, d'Aix-en-Provence à Bourges, en passant par Lyon, Rennes ou Rouen, de nombreux parquets généraux saluent l'utilité des chambres régionales des comptes. *« Le jugement porté sur leur activité est très favorable, même s'il n'est pas unanime »*, relève le rapport.

RENFORCER LES EFFECTIFS

Une fois saisie, la justice peine à mener les enquêtes à leur terme, faute de moyens. *« Totalement encombrées, les sections financières des services régionaux de police judiciaire ont perpétuellement un stock important et ne traitent les affaires qui leur sont confiées par les parquets et les juges d'instruction qu'au bout de deux années et ne font plus depuis bien longtemps d'enquêtes d'initiative*, souligne le rapport. (...) *Cette situation, décrite à juste titre comme inacceptable, conduit nombre de parquets à classer sans suite des procédures pourtant graves.* » Ces difficultés sont d'autant plus ennuyeuses que la sûreté urbaine s'est *« totalement désengagée »* de ce contentieux et que les parquets généraux portent un jugement *« très réservé »* sur l'action, dans ce domaine, de la gendarmerie.

Pour lutter contre ces obstacles, les parquets généraux formulent dans leurs rapports quelques propositions. La plupart insistent sur la nécessité de renforcer les effectifs des juridictions spécialisées, de garantir une formation aux magistrats qui y sont affectés, de les décharger de leurs autres tâches et de valoriser leur expérience dans la durée. D'autres souhaitent la création d'assistants spécialisés – le Parlement vient de le faire – ou demandent une clarification de la définition des délits ou des règles de l'entraide judiciaire internationale. *« Quatre séries de besoins prioritaires se trouvent ainsi mis en évidence : un besoin de signalements, un besoin d'enquêteurs, un besoin de moyens pour l'institution judiciaire et un besoin de renouvellement de ses méthodes de travail »*, conclut le document.

A. C.

Quatre juges financiers expliquent les difficultés qu'ils rencontrent face à la corruption

LE LIVRE *Un monde sans loi* est un prolongement de l'appel de Genève, signé le 1er octobre 1996 par sept magistrats européens plaidant en faveur d'un *« véritable espace judiciaire européen »*. Cet ouvrage, rédigé par Jean de Maillard, magistrat, préfacé par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, décrit les mécanismes de la délinquance financière internationale.

Délits d'initiés, pots-de-vin sur les marchés publics, fraude fiscale, etc. : M. de Maillard évalue le chiffre d'affaires mondial des activités illicites émanant d'organisations criminelles *à 800 milliards de dollars (4 800 milliards de francs).*

« L'économie criminelle est intimement liée à l'économie légale », constate-t-il dans ce livre largement illustré par des infographies. Liant le développement des activités illicites à la mondialisation, il conclut : *« On comprend pourquoi la lutte contre le crime organisé et l'argent sale est aussi inefficace partout dans le monde. Une véritable répression devrait remettre en cause les principes mêmes de la mondialisation financière. »*

Le Monde a interrogé quatre des magistrats qui s'expriment dans cet ouvrage.

● Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la cour d'appel de Rennes.

« Lorsque nous avons lancé l'appel de Genève, nous sommes partis d'un constat : actuellement, les juges sont dans l'impossibilité de progresser dans leurs enquêtes lorsqu'ils sont confrontés à des réseaux de délinquants internationaux. En tant que magistrats, nous sommes soumis à l'obligation de réserve, mais face à ce constat, nous avons estimé qu'il était de notre devoir de parler. Notre rôle n'est pas de nous substituer au politique – je suis très vigilant là-dessus – mais d'appeler l'attention de nos concitoyens et de nos élus sur les difficultés de la coopération judiciaire internationale.

» Depuis l'appel de Genève, nos idées font peu à peu leur chemin, hâtant une prise de conscience qui commençait à peine. Au printemps 1997, le Parlement de Strasbourg a organisé un débat, et un colloque a réuni, en décembre 1997, à Bruxelles, deux cents magistrats européens sur le thème de la coopération judiciaire internationale. En octobre, le Conseil de l'Europe devrait organiser, lui aussi, une conférence à Madrid. Le débat avance, mais malheureusement, sur le terrain, rien ne change véritablement : dès qu'une affaire déborde les frontières, elle s'enlise. »

● Eva Joly, juge d'instruction à Paris.

« La corruption est un mal international alors que la répression reste, pour l'essentiel, nationale. Nos outils législatifs internes sont peu adaptés : le code pénal a été réformé en 1993, mais les chapitres sur la délinquance financière n'ont pas été modifiés. Les sanctions sont peu dissuasives : les peines encourues dépassent rarement cinq ans et les tribunaux prononcent en général des peines inférieures. Enfin, la coopération judiciaire internationale est difficile : il faut que le pays auquel on s'adresse ait les mêmes incriminations, que le juge étranger soit disponible pour exécuter vos demandes et que la commission rogatoire soit transmise avec célérité. Tout se passe en fait comme si les textes avaient été conçus pour protéger les délinquants...

» Autrefois, la délinquance financière était considérée comme une délinquance secondaire. Aujourd'hui, les choses changent car l'opinion comprend que la corruption a des conséquences graves sur le fonctionnement démocratique. Elle fausse la concurrence, elle trahit les valeurs républicaines et elle rompt le lien de confiance avec les élites puisque l'opinion peut avoir des doutes sur la pertinence des arbitrages rendus au nom de la collectivité. Peu à peu, le pouvoir politique prend cependant conscience de la gravité de la situation : l'effort en matière de dotation informatique ou la création d'assistants spécialisés pour les juges d'instruction traduit une volonté de moderniser la lutte contre la délinquance financière. »

● Laurence Vichnievsky, juge d'instruction à Paris.

« Si j'ai préfacé ce livre, c'est parce que je constate tous les jours un immense décalage entre la multiplicité des instruments internationaux de coopération – accords, traités et conventions... – et la pauvreté de leur mise en oeuvre pratique. Les procédures sont si lourdes, les recours, en Suisse ou au Luxembourg, si nombreux, les délais de transmission des dossiers d'entraide si longs, qu'une commission rogatoire internationale met parfois six, voire douze mois à nous revenir. Cette lenteur contraste avec l'extrême fluidité du marché des capitaux. Aujourd'hui, grâce à Internet, les flux financiers peuvent se promener d'un bout à l'autre de la planète en quelques heures ! C'est un paradoxe : en matière économique et financière, les Etats sont prêts à abandonner une part de leur souveraineté alors qu'ils sont très jaloux de leurs prérogatives au sujet de l'entraide répressive. Ceci dit, les choses commencent à changer, notamment grâce à la bonne volonté de quelques collègues étrangers soucieux d'améliorer l'efficacité des conventions existantes.

» Sur le plan national, le traitement des dossiers financiers sera amélioré par la mise en place d'assistants spécialisés issus du ministère des finances. Ce sera une aide précieuse, car ils nous permettront d'analyser un mécanisme fiscal complexe ou une procédure financière sophistiquée. Le juge n'est pas un technicien omniscient : son rôle n'est pas de tout savoir mais d'apprécier si un comportement tombe, ou non, sous le coup d'une qualification pénale. »

● Bernard Bertossa, procureur général de Genève.

« Depuis l'appel de Genève, il y a eu quelques progrès en matière de coopération internationale. Les recours qui bloquaient les procédures en Suisse pendant un, voire deux ans ont été un peu allégés : depuis l'automne 1996, il n'est plus possible de les utiliser contre la décision d'ouverture du dossier. Ces progrès restent cependant très limités : les recours ont été maintenus contre les autres décisions du juge, notamment le blocage des fonds ou la transmission du dossier au juge étranger.

» Ces procédures restent en outre très lentes. Une convention a été signée en 1996 entre la Suisse et la France afin d'éviter le détour des commissions rogatoires internationales par les ministères, mais les juges d'instruction doivent malgré tout s'adresser aux parquets généraux. Il faudrait aller plus loin et instaurer une procédure directe de juge à juge, ce qui accélérerait considérablement le cours de la justice. Il faudrait même qu'un jour un juge français puisse lui-même faire des investigations sur un territoire étranger. »

Propos recueillis par Anne Chemin

★ « Un Monde sans loi, la criminalité financière en images », de Jean de Maillard, ill. Pierre-Xavier Grézaud, éd. Stock, 140 p., 150 F.



M[me] Royal propose un cadre unique pour l'aménagement du temps périscolaire

Les emplois-jeunes de l'éducation nationale animeront ces activités

Ségolène Royal, ministre déléguée aux enseignements scolaires, devait proposer, mercredi 27 mai, en conseil des ministres, la mise en place d'un cadre unique pour l'aménagement du temps périscolaire. Jugeant nécessaire de rendre *« plus cohérents et plus équitables »* les systèmes existants, le ministère de l'éducation nationale compte sur *« le concours de ses aides-éducateurs »* pour assurer des activités hors du temps scolaire.

LORS d'une communication en conseil des ministres, mercredi 27 mai, la ministre déléguée aux enseignements scolaires, Ségolène Royal, devait présenter les nouvelles priorités du gouvernement en matière d'aménagement du temps périscolaire des enfants. Afin de rendre *« plus cohérents et plus équitables »* les divers systèmes qui coexistent aujourd'hui, comme les contrats bleus, les contrats d'aménagement du temps de l'enfant (CATE) ou l'aménagement des rythmes scolaires (ARS), le ministère de l'éducation nationale propose un cadre unique : le « contrat éducatif local ».

Une circulaire interministérielle (éducation nationale, jeunesse et sports, culture, ville) définira dans les prochaines semaines un cahier des charges de ces contrats, afin qu'ils puissent être mis en place dès la prochaine année scolaire. Validés par un groupe de pilotage départemental placé sous la responsabilité du préfet et de l'inspecteur d'académie, ils associeront les représentants des ministères, les associations et les collectivités locales, premières concernées par ce dossier.

« Tout le monde agissait dans le désordre, explique-t-on dans l'entourage de M[me] Royal. *Dès l'été dernier, nous avons donc travaillé sur cette question avec Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, Catherine Trautmann, ministre de la culture, et depuis peu avec Claude Bartolone, ministre délégué à la ville. Chacun était d'accord pour que le ministère de l'éducation nationale reprenne la main sur cette question. »*

Sous le précédent gouvernement, le ministre de la jeunesse et des sports Guy Drut avait lancé à grand bruit une série d'expérimentations d'aménagement des rythmes scolaires dans cent soixante-dix *« sites pilotes »*, fondée sur une organisation de la journée en deux temps, travail scolaire le matin et activités sportives ou culturelles l'après-midi. Guy Drut avait trouvé dans ce projet le soutien du président de la République – approuvant notamment le système mis en place à Epinal (Vosges) par Philippe Séguin – et celui de nombreuses municipalités. Parmi celles-ci, quelques mairies de gauche, dont Strasbourg, ayant alors pour maire Catherine Trautmann. Le ministre de l'éducation nationale de l'époque, François Bayrou, était en revanche entré à reculons dans ce dossier.

FACTEUR D'INÉGALITÉ

S'il n'est pas question pour le ministère de l'éducation nationale de supprimer purement et simplement les expériences lancées par Guy Drut, dont le financement revient aux mairies, la Rue de Grenelle admet que *« ce n'est plus le cadre proposé par l'Etat pour l'aménagement du temps de l'enfant en dehors de l'activité scolaire »*. De son côté, Marie-George Buffet, qui héritait du dossier de l'ARS en devenant ministre de la jeunesse et des sports, avait pris assez rapidement ses distances avec les projets engagés par Guy Drut. Après un bilan établi au mois de mars, elle concluait que ces expériences étaient un facteur d'inégalité sur le territoire, puisqu'elles étaient réservées aux communes qui pouvaient les offrir aux enfants de leurs administrés.

« Nous voulons recentrer ces dispositifs sur ceux qui en ont le plus besoin, le faire de façon cohérente et y intégrer les collèges, souligne-t-on au ministère de l'éducation nationale. *Les collectivités locales sont les premières à nous demander de rendre de la visibilité à des initiatives dispersées. »* Dans cette volonté, le ministère de l'éducation nationale dispose d'un argument de poids : il met en effet dans la balance *« le concours de ses aides-éducateurs »*, payés à 100 % par l'éducation nationale, qui pourront ainsi, hors du temps scolaire, assurer des activités ou de la surveillance, le matin avant les cours, à midi, le soir et pendant les petites vacances scolaires. Un bon moyen pour le ministère de trouver une occupation aux emplois-jeunes pendant les vacances scolaires.

Béatrice Gurrey

Marco Di Caro a refusé de donner le nom du tueur de Yann Piat

Ses coaccusés nient toute participation au meurtre

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Il est des certitudes lourdes de conséquences. Quand Cédric Filippi, alors étudiant à Marseille, reconnaît dans une séance de « tapissage » organisée par la police quatre jours après l'assassinat de Yann Piat, les visages d'Epifanio Pericolo et de Denis Labadie comme étant ceux des deux hommes qu'il a croisés et vus, tête nue, sur une Yamaha 750 FZX à l'heure des faits, au pied du mont des Oiseaux, il est, dit-il aux enquêteurs, *« formel à 100 % »*. L'implication d'Epifanio Pericolo, proche du clan de l'ancien « parrain » toulonnais Jean-Louis Fargette et membre de l'équipe de colleurs d'affiches de Joseph Sercia – rival politique de la parlementaire –, fournit une première piste. En vain. Quatre mois plus tard, après avoir été mis en examen et écroués, les deux hommes sont mis hors de cause et relâchés. Ils alignent de solides alibis, et l'enquête est déjà bien engagée sur la « bande du Macama ».

PROCÈS

Peu disert, embarrassé, Cédric Filippi ne dit plus grand-chose, mardi 26 mai, aux assises du Var. *« J'ai croisé une moto avec deux passagers. C'était il y a quatre ans. »* Le président Dominique Bréjoux fait lever, rang par rang, les sept hommes soupçonnés d'être impliqués dans l'assassinat. *« Les reconnaissez-vous ? – Non. Je ne sais pas... Je ne peux pas être sûr »*.

Longtemps échafaudée sur les zones d'ombre de l'affaire Piat, la thèse dite de la « deuxième équipe » – de surveillance ou de tueurs – qui aurait été impliquée dans l'assassinat de la députée du Var, sombre avec les dernières dépositions des témoins visuels des faits. Cédric Filippi a remisé ses certitudes. Raymond Icardi, terrassier retraité qui a croisé la Clio attaquée lorsqu'il remontait vers son domicile et l'a un temps suivie à la demande de son chauffeur, ne se souvient que d'une seule moto qui l'a doublé *« comme une ombre »*. Deux autres voisins décrivent des scènes concordantes, à la couleur et la forme des casques des motards près.

SAC D'EMBROUILLES

Puis la cour épluche une à une les dépositions des accusés enregistrées par la police en garde à vue. Aveux, mensonges et rétractations garantis. *« Dans ce que j'ai dit, il y a une étape mensonge, une étape vérité, et une étape mensonge et vérité »*, dit Marco Di Caro, au milieu des sourires. Du sac d'embrouilles ressort la quatrième déclaration de Lucien Ferri, consignée le 16 juin 1994, à 3 h 15. *« J'ai agi sur l'ordre de quelqu'un. J'étais derrière la moto. J'ai agi avec une arme de poing. J'ai tiré trois fois. J'ai blessé le chauffeur* (...). *»*

Dans le box, Lucien Ferri, particulièrement agité, s'énerve, se gratte la tête, coupe brusquement le président : *« Ils* [NDLR : les policiers] *m'ont massacré. Ils n'ont pas arrêté de me frapper. »* L'accusé évoque un chantage sur sa grand-mère et sa compagne, alors sur le point d'accoucher. Le président observe qu'il a pourtant été examiné par un médecin et qu'il n'a rien dit.

Puis le juge indique que, dans une autre déposition, Lucien Ferri a livré cette équation : *« Début 1994, j'étais chez M. X... avec un ami Y... »* Et d'expliquer aux policiers qu'X... a demandé de *« se débarrasser de M[me] Piat »*, sans contrepartie financière. *« Y... a demandé à* [Olivier] *Tomassone de voler la moto. Deux armes ont été fournies par Y... »* Et ainsi de suite, jusqu'à conclure : *« Le lendemain* [de l'assassinat], *j'ai revu X... »* Lucien Ferri, depuis, s'est rétracté, nie toute participation, dit qu'il a déclaré tout cela *« pour faire plaisir »* aux policiers.

ULTIME VERSION ?

Si X... n'est pas explicitement désigné, Y..., conducteur de la moto, ressemblerait fort à Marco Di Caro, qui a d'ailleurs reconnu assez rapidement sa participation à ce titre. Quant au rôle joué par Lucien Ferri, tous ont fini par impliquer *« Lucien »* lors de la garde à vue, mais aujourd'hui tous se rétractent.

« Je connais la personne qui était sur la moto, mais je ne veux pas dire son nom », précise pour sa part Marco Di Caro. *« Pourquoi ne le dites-vous pas ? – Comme ça. C'est à l'accusation de faire son travail. »* Il donne son ultime version – à le croire, « étape vérité » : *« Une personne »* a demandé de *« faire peur à Yann Piat »*, de la *« bastonner, secouer, gangasser »*. En aucun cas, assure-t-il, il ne devait s'agir d'un assassinat.

Puis Gérard Finale, accusé d'être le commanditaire, continue de se dire étranger au meurtre dans lequel sont impliqués *« les petits »*. *« Je suis la troisième victime de l'affaire Piat »*, assène-t-il. Incisif sur la réputation de son établissement, qu'il entend défendre bec et ongles, il nie s'être constitué une équipe de gardes du corps menée par Lucien Ferri et se présente comme *« commerçant côtoyant le monde de la nuit »*. Il pourrait presque convaincre par ses intonations de bon vivant méditerranéen, s'il ne restait à examiner les dépositions de témoins qui l'impliquent ainsi que le contexte local, pour le moins explosif à l'époque, qu'on lui impute : assassinat, tentative d'assassinat, incendie volontaire... *« A chaque jour suffit sa peine »*, a-t-on déjà entendu dans la bouche du président Bréjoux.

Jean-Michel Dumay

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le juge Jean-Pierre Zanoto,** accompagné de six policiers de la brigade financière, a perquisitionné, mardi 19 mai, la direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances dans le cadre de l'enquête sur le Crédit lyonnais, révèle l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné* du 27 mai. A la suite d'une plainte déposée, fin 1996, par Jean Arthuis, alors ministre de l'économie, des finances et du plan, une information judiciaire avait été ouverte pour *« présentation de faux bilans »*. L'enquête vise à déterminer d'éventuelles responsabilités pénales. La direction du Trésor est chargée du contrôle exercé par l'Etat sur l'activité des banques publiques.

■ **IMMIGRATION : les « parrains »** des dix grévistes de la faim contre la « double peine » de Lyon ont réclamé, mardi 26 mai, *« l'arbitrage »* du premier ministre. Au quarante-septième jour d'un jeûne *« qui ne menace pas la France »*, les vingt personnalités, dans une lettre à Lionel Jospin, estiment *« impératif de sortir de l'impasse »* et proposent d'assurer une *« médiation »*.

■ **UNIVERSITÉS : huit représentants des étudiants ont été élus au conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous), mardi 26 mai.** L'UNEF-Indépendante et démocratique a remporté quatre sièges, la Fédération générale des associations étudiantes (FAGE) un siège, l'UNEF un siège, l'Union nationale interuniversitaire (UNI) un siège, l'association pour la Promotion et défense des étudiants (PDE), un siège.

Au pays de Weppes, près de Lille, les gendarmes retournent le jardin des horreurs

LILLE
de notre correspondant régional

Depuis lundi 25 mai, des engins de terrassement retournent le jardin d'une modeste maison d'Illies, dans le pays de Weppes, aux confins du bassin minier, entre Béthune et Armentières, à la recherche d'hypothétiques cadavres de nouveau-nés. Ces recherches ont été engagées à la suite de l'incarcération de trois des membres d'une famille de marginaux pour violences volontaires sur personne vulnérable. Le père, soixante-sept ans, retraité, ancien mineur et ancien ouvrier agricole, était devenu le souffre-douleur de sa femme et de ses quatre enfants. Le 27 mars, les gendarmes avaient mis fin au cauchemar de cet homme qui était parfois obligé de manger à quatre pattes dans la gamelle du chien, vivant enfermé dans une soupente au fond du jardin. Trop faible pour se rebeller et enfermé dans une soumission que personne ne comprenait.

L'affaire a pris une nouvelle dimension à la suite de l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire, pour viol, confiée au juge d'instruction lillois Anne Kostomaroff. Depuis, l'on ne parle ici que d'incestes, de grossesses et de disparitions de nouveau-nés. Ce serait la seule fille de la famille, Patricia, vingt-cinq ans, qui aurait révélé les faits aux enquêteurs. Lundi, le jardin de la famille Lefranc a été entouré d'une haute bâche qui ne suffit pas à cacher le bras et le mouvement des pelleteuses. On aperçoit aussi les képis des gendarmes regroupés autour de ce qui paraît être une longue table. Des sentinelles interdisent toute approche du périmètre.

En plein milieu d'un décor pour bande dessinée glauque, il pleut des cordes. Une petite maison carrée et trapue, solitaire au bord d'une nationale gorgée d'énormes poids lourds. En face, un Loisirama qui doit être fermé depuis dix ans et n'a peut-être jamais existé, un arrêt de bus, un parking et une « friterie » faite d'un assortiment de vieilles carcasses d'autocars comme salle de restaurant et de vieux fauteuils de voiture en terrasse.

A Illies, à l'écart de la nationale, on ne comprend pas qu'on parle de la commune dans les journaux. *« C'est La Bassée que ça regarde. D'abord c'est bien plus près de chez eux. La Lucie y était toujours fourrée, avec ses fils et sa fille. »* Une célébrité, « la Lucie », qui passe pour être le chef de clan, même si le juge l'a laissée en liberté avec son plus jeune fils, tandis qu'il a fait incarcérer ses fils Didier, trente-cinq ans, Patrick, trente et un ans, et sa fille Patricia. Elle est même venue à la cavalcade de dimanche 24 mai avec son fils, *« celui qui n'a pas été mis en prison »* et les gens *« s'écartaient sur son passage »*. Tous les témoignages concordent : elle était *« grossière, ordurière et violente »* ; ses fils, *« on préférait pas les voir dans les parages »*.

LES FRÈRES « NE SONT JAMAIS ALLÉS À L'ÉCOLE »

Même si, malgré ses ulcères aux jambes, elle était capable de marcher, elle adorait se faire promener dans son fauteuil roulant poussée par son mari, notamment pour faire la tournée des bistrots de La Bassée. *« Elle pouvait passer des heures à vider des choppes au PMU avec ses fils. Le Paul, il attendait dehors par tous les temps. Il n'avait pas le droit de rentrer. »* Personne ne s'est jamais préoccuppé du sort de Paul mais il y avait pourtant bien eu d'autres sujets d'alertes et depuis longtemps.

« Quand la Lucie elle a accouché pour son premier à l'hôpital, ils ont été obligés de la laver trois fois tellement elle était sale. Ils avaient jamais vu ça », raconte une voisine. Elle se souvient aussi de ce que lui a raconté son frère qui a passé « les trois-jours » en même temps que Didier, le fils aîné. *« Le Didier, il savait pas lire. C'est normal puisque lui et ses frères ils ne sont jamais allés à l'école. Mais, le premier soir, il s'est couché à même le sol. Il ne savait même pas ce qu'était un lit. Puis il a expliqué qu'il préférait pas le défaire parce qu'il saurait pas le refaire. »*

Les pelleteuses ont cherché toute la journée de mardi. Elles devaient continuer mercredi matin mais les « experts » du cru qui suivaient les travaux à distance étaient formels : *« Dans les Weppes, ils peuvent toujours chercher. Ils ne trouveront jamais rien. »*

Pierre Cherruau

Les policiers ont la conviction que le GIA était en passe de reconstituer ses réseaux en Europe

« Cheikh Abdallah », le responsable de la branche française, a été interpellé

Quarante-neuf personnes étaient toujours en garde à vue, mercredi matin 27 mai, après le vaste coup de filet mené dans cinq pays européens contre les membres d'un réseau islamiste lié au GIA. Parmi celles-ci figure le responsable de la branche française, un homme âgé de cinquante-trois ans surnommé « Cheikh Abdallah ». Selon les enquêteurs, il devait réorganiser le réseau français de soutien à Hassan Hattab, l'un des chefs du GIA en Algérie.

QUARANTE-SEPT des cinquante-trois personnes interpellées en France, mardi 26 mai, *dans le* cadre d'une opération visant les réseaux européens du Groupe islamique armé (GIA), *étaient encore* en garde à vue, dans la matinée de mercredi. Deux autres personnes interpellées par la brigade criminelle en région parisienne, ce même mercredi, les ont rejointes. *« Un premier tri important »* devait être effectué dans la soirée, indiquait le parquet de Paris, avant le terme des quarante-huit heures de garde à vue, qui, en matière de terrorisme, peuvent être renouvelées une fois. Par ailleurs, la justice française a délivré quatre mandats d'arrêt internationaux à l'encontre d'Adel Mechat, vingt-sept ans, Omar Saïki, vingt-neuf ans, tous deux arrêtés en Allemagne, et de deux autres personnes interpellées en Suisse.

Le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, qui avait la haute main judiciaire sur l'opération, s'est rendu dès mardi après-midi en Allemagne pour rencontrer à Cologne les enquêteurs du Bundeskriminalamt (BKA). Au total, près d'une centaine de personnes ont été in*terpellées dans les cinq* pays, *qui* ont participé à l'opération visant les islamistes (France, Italie, Alle*magne, Suisse, Belgique*).

C'est à partir de l'Allemagne qu'Adel Mechat, présenté comme *« le bras droit » d'Hassan Hattab* (*Le Monde* du 27 mai), l'un des responsables du GIA en Algérie, oeuvrait à la reconstitution d'un réseau islamiste en Europe. En France, selon les premières constatations po*licières, cette tâche avait été confiée* à un dirigeant important, surnommé « Cheikh Abdallah ». Celui-ci *s'était* installé en Allemagne, et faisait des allers-retours de part et d'autre du Rhin, jusqu'au mois d'avril. Il avait récemment choisi de s'établir en France à Mantes-la-Jolie (Yvelines), où il a été interpellé, mardi 26 mai.

Agé de cinquante-trois ans, « Cheikh Abdallah » est un ancien des réseaux islamistes, repéré de longue date par les services de renseignement français. Il s'est d'abord fait connaître en Algérie, où il avait combattu, de 1984 à 1987, aux côtés de Moustapha Bouyali, l'un des responsables locaux de la lutte contre *le régime. Interpellé* en 1987, *il a* alors effectué un séjour de cinq ans en prison. Il y avait un moment cô*toyé Ali Belhadj, le numéro deux* du Front islamique du salut (FIS). Après sa libération en 1992, *« Cheikh Abdallah » avait quitté* l'Algérie pour l'Allemagne.

« IL FALLAIT TAPER »

Quel est l'importance du réseau *démantelé* en France ? Quels sont les buts *qu'il* poursuivait ? Des attentats étaient-ils en préparation, à deux semaines du coup d'envoi de la Coupe du monde de football, prévu pour le mercredi 10 juin au Stade de France à Saint-Denis ? La police *judiciaire*, qui travaille sous l'autorité de Jean-Louis Bruguière et de ses collègues juges antiterroristes, a désormais mission de le déterminer précisément. Les services de police avaient constaté depuis le début du mois de mai une activation sensible des contacts entre les différents membres du réseau, en France *et* à l'étranger. Plusieurs conversations téléphoniques faisaient notamment des allusions, à peine voilées, à l'épreuve sportive. *Des membres d'une même famille*, interpellés mardi matin à Saint-Denis, étaient les gérants d'une entre*prise située à environ 500 mètres* du Stade de France. *« Ce faisceau d'éléments »* convergents a *convaincu les policiers* et le ministre de l'intérieur qu'*« il fallait taper »*, précise une source policière.

Les premiers éléments recueillis ont fait apparaître l'importance des activités de soutien logistique du réseau aux maquis algériens. En Allemagne, Adel Mechat était, selon la police, l'intermédiaire direct avec Hassan Hattab. En France, le groupe s'appuyait à la fois sur des anciens membres des réseaux en place lors de la campagne d'attentats de 1995, et sur de nouveaux éléments recrutés depuis. D'importantes sommes d'argent, plus de 800 000 francs au total, ont été saisies, de même que des faux-papiers, et des documents idéologiques dont certains portent la signature d'Hassan Hattab.

Pascal Ceaux

Le CSM se prononce sur le devoir de réserve des magistrats

Mme Guigou l'avait saisi à propos du procureur Davenas

LE CONSEIL supérieur de la magistrature (CSM) devait rendre, *mercredi 27 mai, au garde des* sceaux l'avis qu'Elisabeth Guigou avait sollicité sur l'obligation de *réserve des magistrats, qui vise* implicitement le procureur d'Evry, Laurent Davenas, dans l'enquête *visant* l'épouse du maire de Paris, Xavière Tiberi. Le CSM, qui n'a été saisi ni d'une demande d'avis en bonne et due forme ni d'une procédure disciplinaire, mais d'une simple demande *« d'avis informel »*, devrait se borner à un rappel des principes régissant la fonction de magistrat, sans exprimer de position précise sur le fond de l'affaire.

Dans sa demande d'avis, formulée dans un courrier du 20 mai, Elisabeth Guigou souhaitait que le CSM se prononce au sujet des limites de la liberté d'expression des magistrats sur les affaires en cours et sur le droit, pour ceux-ci, de critiquer leurs collègues. Sans jamais citer de nom, la ministre vise à la fois le procureur d'Evry, Laurent Davenas, qui a publié in extenso, en annexe de son livre *Lettre de l'Himalaya* (*Le Monde* du 15 mai), le rapport sur la coopération décentralisée de Mme Tiberi, mais aussi Didier Gallot, juge d'instruction aux Sables-d'Olonne (Vendée), qui avait demandé, dans une tribune publiée le 31 janvier dans *Le Figaro*, la mise en examen de l'ancien directeur de l'administration pénitentiaire, Myriam Ezratty, dans l'affaire du sang contaminé.

Selon nos informations, le CSM devrait rappeler, dans son avis, que les magistrats disposent de la liberté d'expression au même titre que tous les citoyens. Le Conseil devrait en outre préciser que cette liberté d'expression doit se concilier avec le respect du secret professionnel, les autres devoirs qu'implique le statut des magistrats ainsi que la liberté de l'information. Le CSM devrait également rappeler à Elisabeth Guigou qu'il appartient au seul garde des sceaux, s'il estime que des poursuites disciplinaires sont nécessaires, d'en saisir le Conseil.

Cécile Prieur

CARNET

DISPARITION

■ **Mgr SAUVEUR CASANOVA**, ancien évêque d'Ajaccio, est mort *mardi 26 mai à Corte (Haute-*Corse), à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Né à Corte le 2 juin 1918, il avait été ordonné prêtre en 1945 par le diocèse d'Ajaccio. Il a exercé divers ministères à Bastia et à la cathédrale d'Ajaccio, avant d'être nommé vicaire général en 1965, puis évêque d'Ajaccio le 13 août 1987. Jusqu'à son remplacement par Mgr André Lacrampe, en 1995, il multipliera les efforts pour la pacification de l'île. Les obsèques de Mgr Casanova auront lieu jeudi 28 mai, à 15 heures, à l'église de l'Annonciade de Corte.

NOMINATIONS

COMMERCE EXTÉRIEUR

Jean-Pierre Philippe, conseiller commercial, a été nommé directeur du cabinet de Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, en remplacement de Marc Schwartz.

[Né le 15 décembre 1955 à Mazagan (Maroc), Jean-Pierre Philippe est titulaire d'une maîtrise de droit public, docteur en économie et ancien élève de l'ENA (1985-1987). Il a été notamment chef de cabinet de Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale (1988-1990), puis conseiller auprès de M. Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt (1990-1992). Devenu ensuite délégué permanent adjoint de la France auprès du GATT à Genève (1992-1995), puis directeur régional du commerce extérieur du Nord-Pas-de-Calais (1996-1997), il était depuis février 1997 chef des services d'expansion économique en Pologne. Maire (PS) de Villefontaine (Isère) de 1989 à 1995, Jean-Pierre Philippe est membre du conseil national du PS depuis octobre 1993.]

DIPLOMATIE

Claude Losguardi a été nommé ambassadeur à Sainte-Lucie, en remplacement d'Hélène Dubois, qui a pris sa retraite, par décret publié au *Journal officiel* daté 25-26 mai.

[Né le 8 octobre 1940, Claude Losguardi est licencié en droit. Il a été notamment en poste à Bagdad (1972-1976), au Caire (1976-1980), à Djeddah (1982-1985), à Riyad (1985-1986), à *Stockholm (1986-1989), à Oran* (1989-1992), avant d'être ambassadeur au Soudan, de septembre 1992 à septembre 1994, puis en Mau*ritanie, de septembre 1994 à septembre* 1996.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 24 mai est publié :

● **Code des impôts** : un décret portant incorporation au code général des impôts de divers textes modifiant et complétant certaines dispositions de ce code.

Au *Journal officiel* daté lundi 25-mardi 26 mai sont publiés :

● ***Municipales*** : une loi organique déterminant les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution *relatif à l'exercice par les ci*toyens de l'Union européenne résidant en France, autres que *les ressortissants français, du* droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, et portant transposition de la directive du 19 décembre 1994 ; la décision du Conseil constitutionnel la déclarant conforme à la Constitution.

● **Boulangers** : une loi déterminant les conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisan boulanger.

● **Archives** : un arrêté relatif à l'ouverture de fonds d'archives publiques concernant la période 1940-1945. Les dossiers soumis au délai spécial de soixante ans, à l'exception des dossiers d'épuration, sont librement consultables, pour ce qui concerne les fonds suivants : mission française des charbons et minerais à Londres, 1939-1940 ; cabinet du maréchal Pétain, chef de l'Etat français, conseil national, 1940-1944 ; agence interalliée des réparations, 1945-1956 ; commissariat général aux questions juives et service de restitution des biens spoliés, 1940-1950 ; chantiers de jeunesse, 1940-1950 ; archives allemandes de la seconde guerre mondiale, 1940-1944 ; organismes issus de l'armistice de 1940, 1940-1944 ; organisation internationale pour les réfugiés, 1936-1953 ; groupement des contrôles radioélectriques, 1941-1971 ; comités d'organisation et de récupération ; papiers du comité d'histoire de la seconde guerre mondiale ; groupements de sinistrés ; main-d'œuvre française en Allemagne, 1942-1945 ; problèmes de la guerre : prisonniers, lois d'exception, contingentement des matières premières, exportation d'œuvres d'art, *1940-1948* ; rapports politiques du gouvernement général de l'Afrique équatoriale française, des circonscriptions, *1889-*1954 ; dossiers divers des affaires politiques du gouverne*ment général de l'Afrique* équatoriale française, 1891-1954 ; rapports d'inspection générale *de la direction du contrôle du* ministère des colonies.

● **Nourrissons** : un arrêté mo*dificatif relatif* aux aliments destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge.

● **Loterie** : le règlement du nouveau jeu de loterie instantanée de la Française des jeux dénommé « Top Départ ».

● **Culture** : un arrêté portant institution d'un Grand Prix national des arts visuels.

● **Radioamateurs** : une décision de l'Autorité de régulation des télécommunications fixant les conditions d'utilisation des installations de radioamateurs et de délivrance des certificats et des indicatifs d'opérateurs radioamateurs.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– New York. Lomé. Paris.

Michel AGLIETTA
et Catherine BLUM,
son épouse,
ont la joie d'annoncer l'arrivée de leur petite-fille,

Tamara, Ambavi, *DZOSE*,

chez

Anne GIRARDEAU
et Winston DZOSE.

– Bastia. Bangui. Nice.

Gérard GERMANI
et Patricia PALA
sont heureux de faire part de la naissance survenue à Nice, le 21 mai 1998, de

Lancelot, Pasquale-Mattéo.

Ses grands-parents,
Gérard et Danièle MAAREK,
sa sœur,
Sarah-Lou,
ses cousines,
Louise et Margaux
ont la joie d'annoncer la naissance de

Ulysse, Benjamin,

le 15 mai 1998,

au foyer de

Pierre et Laurence MAAREK.

Anniversaires de naissance

– Vitry-sur-Seine.

28 mai 1993 - 28 mai 1998.

Joyeux anniversaire,

Aimée-Amélie !

M. et Mme Pierre EBONGUÉ-JONG.

– *D'Aix-en-Provence. Sari-di-Porto-*Vecchio et Djibouti.

28 mai 1938 - 28 mai 1998.

Joyeux anniversaire,

Manette !

Séraphin, Florence, Philippe, Emmanuelle, Jean-Christophe, Béryl et Andrea.

Décès

– Anne Charvet-Dubost,
Marin Charvet,
Geneviève et Michel Charvet-Rouxel,
Françoise et André Dubost
et leurs familles,
ont l'immense chagrin de faire part du retour à Dieu de

Jean-Loup CHARVET,

le lundi 25 mai 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 29 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Chambéry.

Les familles Mauduit et Autran
ont la douleur de faire part du décès de

Chantal MAUDUIT,

survenu *dans sa trente-cinquième année*, en mai 1998, au Dhaulagiri (Népal).

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 29 mai, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur de Chambéry.

Le corps reposera à l'église, à partir de 8 heures.

Condoléances sur registre.

La cérémonie se fera dans l'intimité, à 14 h 30, au crématorium du cimetière des Iles, à Annecy.

Ni fleurs ni couronnes.
Une collecte sera faite au profit de l'Association Chantal-Mauduit-Namasté pour les scolarités de son jeune filleul népalais Lhapka et du fils de son sherpa Ang Tshering.

Les dons seront recueillis lors des obsèques ou adressés à l'agence Eolienne, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris-12e.

(*Le Monde* du 19 mai.)

– Mme Jean Voge,
M. et Mme Christophe Voge,
M. et Mme Bertrand Voge,
Katleen et Emmanuel,
ont la tristesse de faire part du décès soudain de

M. Jean VOGE,
commandeur de la Légion d'honneur,
ingénieur général
des télécommunications.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 mai 1998, à 9 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

L'inhumation se fera dans l'intimité *familiale le vendredi 29 mai*, à Leigneux (Loire).

– *Le président*,
Les dirigeants,
Et les conseillers européens de la société Mitsubishi Electric Europe,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean VOGE,
conseiller européen,
Honorable Chairman
du Centre de recherche
en télécommunication.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

– Le président Marc Tessier,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de l'IDATE,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean VOGE,
président d'honneur de l'IDATE,

survenu le 25 mai 1998.

Expert reconnu des techniques de radiocommunication, il fut aussi un des penseurs *inspirés et curieux de la* société de l'information, interlocuteur des esprits les plus brillants de la science et de la société.

IDATE,
Institut de l'audiovisuel
et des télécommunications en Europe,
BP 4167,
34092 Montpellier Cedex.

La famille
a la douleur de faire part du décès de

Mme Adelina, Marie, Thérèse,
Ghislaine VERBOIS,
épouse de M. Marcel JOURION,

née à Wellin (Belgique), le 8 décembre 1918, *et décédée* à Woluwé-Saint-Lambert, le 19 mai 1998.

3, avenue du Château,
94300 Vincennes.
99-6, avenue Heydenberg,
1200 Bruxelles.

Remerciements

– *Françoise*, Maxime Gremetz,
Yvan, Sylvain, Tatania,
Toute la famille,
remercient sincèrement toutes celles et tous ceux qui leur ont témoigné attention, sentiments de sympathie, d'amitié et d'affection lors du décès de

Fabien.

Ces nombreux témoignages leur ont été d'un grand réconfort.

De nombreuses personnalités étaient présentes aux obsèques de

Fabien,

Robert Hue, secrétaire national, Alain Bocquet, Georges Hage, Jacqueline Fraysse-Casalis, députés du groupe communiste à l'Assemblée nationale, Mme Michèle Demessine, ministre délégué au *tourisme*, le *représentant* de M. le préfet de la Somme, de nombreux maires et élus locaux de la Somme et de la Picardie, de nombreux représentants d'associations.

Des centaines de messages de solidarité leur ont été adressés parmi lesquels : L. Jospin, premier ministre, et par les ministres M. Aubry, J.-P. Chevènement, M.-G. Buffet, D. Vaillant, C. Bartolone, *ainsi que L. Fabius, J.-M. Ayrault*, J. Le Garrec, des parlementaires communistes, RPR, UDF, des membres du bureau national, du comité national du PCF, des secrétaires *fédéraux du PCF*.

Débats

La Tribune des religions
vous invite à la soirée-débat
« Juifs et chrétiens face à Israël,
à l'occasion du cinquantième anniversaire
de l'Etat hébreu »,
animée par Jean-Pierre Allali
avec Dominique Moïsi, Raphaël Draï,
Jacques Maury, Renée Grignon,
à la Maison France-Israël,
64, avenue Marceau, 75008 Paris,
le jeudi 28 mai, à 20 h 30.
Entrée gratuite.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : dix cours individuels, pour pratiquer la Bible et parler l'israélien. Professeur Benaudis : 01-47-97-38-22.

Plaisir d'offrir

Un cadeau toujours apprécié :

une corbeille décorée sobrement
de tulles garnis de dragées de qualité
pour Mariage, Naissance ou Communion

Pour commander en direct,
téléphonez simplement au

N° Vert : 0-800-539-533

7 jours sur 7, de 10 heures à 20 heures,
et votre cadeau est livré gratuitement
(Paris/proche banlieue)
à la date souhaitée,
accompagné de votre carte.

☐ *Corbeille Vendôme - 35 tulles : 995 F* : ☐ *Corbeille Montaigne - 50 tulles : 1 680 F* : ☐ *Corbeille Concorde - 110 tulles : 2 830 F* : ☐ *ou toute Corbeille à votre convenance.*

Délai à partir de 48 heures.

Paiement : chèques, CB,
American Express, Diners.

Nos ateliers réalisent aussi des paniers pour fiançailles, baptêmes, Brith Mila et Bar Mitsva (dragées casher).

Expédition/Livraison : France - Etranger

Fax : 01-43-76-93-93.
DYAN'S SARL,
94228 Charenton-Le-Pont.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

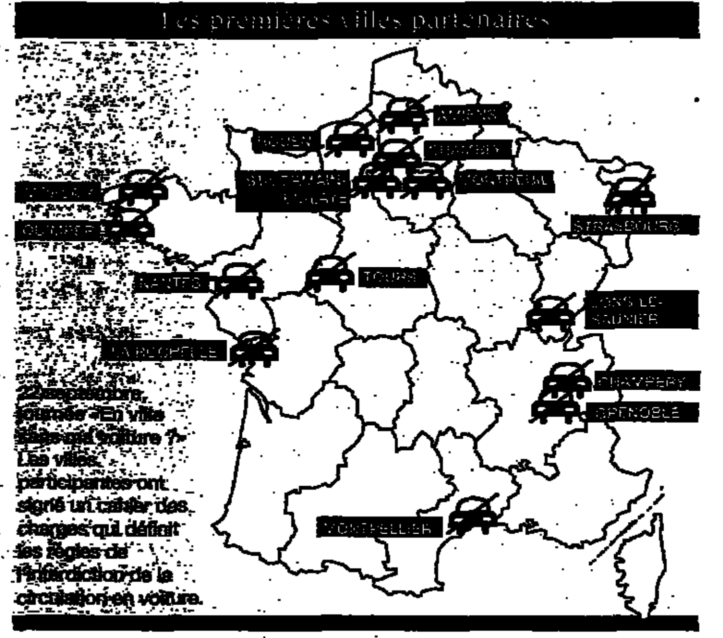
Quinze villes appellent à une journée sans voitures le 22 septembre

A l'initiative du ministère de l'environnement, la domination de la circulation automobile sera contestée ce jour-là pour marquer symboliquement la volonté de lutte contre la pollution de l'air. De nombreuses agglomérations devraient s'associer à cette action

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, devait présenter, mercredi 27 mai lors d'une conférence de presse, l'opération « En ville, sans ma voiture ? », qui aura lieu le 22 septembre dans plusieurs villes de France. Une quinzaine de villes se sont engagées à organiser cette « journée » afin d'accompagner – selon les termes de la présentation que devait effectuer, mercredi, Mme Voynet – la *« mutation culturelle d'Homo automobilus »* et de *« repenser les transports en ville dans un meilleur partage de la voirie ».*

Dans un premier temps, les villes d'Amiens (Somme), Chambéry (Savoie), Chambly (Oise), Grenoble (Isère), La Rochelle (Charente-Maritime), Lons-le-Saunier (Jura), Montpellier (Hérault), Montreuil (Seine-Saint-Denis), Morlaix (Finistère), Nantes (Loire-Atlantique), Quimper (Finistère), Rouen (Seine-Maritime), Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Strasbourg (Bas-Rhin) et Tours (Indre-et-Loire) se sont engagées dans l'opération. La ministre Verte et les édiles des villes devraient lancer un appel à toutes les villes de France pour qu'elles se joignent à cette initiative.

L'ensemble des villes participantes ont signé un cahier des charges qui définit les règles du jeu : dans chaque cité, une *« zone d'exclusion »* sera réservée aux piétons, deux-roues, vélos et véhicules « propres » (seuls les taxis et les véhicules roulant au GPL, GNV ou à l'électricité seront autorisés à rouler) ; des moyens de transports alternatifs renforcés devront permettre aux habitants de vivre cette journée sans difficulté de déplacement ; des parcs de stationnement extérieurs à la zone d'exclusion seront prévus et fléchés ; des moyens de communication seront dégagés pour informer au mieux la population des changements induits par l'opération. Enfin, une campagne de mesures spécifiques (pollution de l'air, bruit, trafic...)sera organisée afin de quantifier l'impact de la journée.



22 septembre, journée « En ville sans ma voiture ? » Les villes participantes ont signé un cahier des charges qui définit les règles de l'interdiction de la circulation en voiture.

Ce cahier des charges constitue un minimum à accomplir pour devenir partenaire de l'opération. Le ministère n'entend pas imposer de modèle pour aménager les déplacements en ville, le 22 septembre. A charge pour chaque maire d'imaginer le sien : certains, ambitieux, interdiront tout le centre-ville ; d'autres, plus modestes, banniront la circulation d'un axe qui constitue le point noir de la circulation automobile. L'objectif est de pousser les édiles à réfléchir avec leurs services municipaux à une autre organisation possible des transports dans la cité. Et ainsi de *« réconcilier les Français avec les transports en commun qu'ils utilisent de moins en moins ».*

Après le succès de la journée « sans voitures » organisée le 9 septembre 1997 à La Rochelle – succès sans lendemain cependant *(lire ci-dessous)* – la ministre de l'environnement, ravalant son scepticisme premier face à l'initiative de Michel Crépeau (maire MRG de la cité rochelaise), a décidé de suivre l'exemple. Le bilan tiré de l'initiative fut positif tant au niveau de la baisse de la pollution atmosphérique constatée qu'à celui de l'adhésion des habitants à toute incitation à modifier les habitudes pour lutter contre cette pollution. Une adhésion qui s'était à nouveau manifestée lors de la pemière journée de circulation alternée à Paris, le 1[er] octobre 1997.

La succession des épisodes de pollution, dont le dernier en date à la mi-mai avait vu une dizaine de villes afficher des pics de pollution de niveau 2 plusieurs jours durant (*Le Monde* du 14 mai), a montré l'extrême sensibilité de la population sur cette question. Un sondage Louis-Harris, demandé par le ministère de l'environnement et le Comité de promotion des transports publics, réalisé les 16 et 17 avril auprès d'un échantillon de 1 004 personnes selon la méthode des quotas, montre que 69 % des personnes interrogées pensent que la fermeture, certains jours, des centres-villes à la circulation, est *« souhaitable ».* 64 % estiment que le trafic automobile en ville est insupportable, même si une majorité des interviewés (57 %) utilisent leur voiture tous les jours.

La ministre veut donc faire de cette journée *« un événement exceptionnel et festif »* afin d'*« infléchir de nouveaux comportements ».* L'objectif est d'organiser, dès 1999, un rendez-vous annuel à l'instar de la Fête de la musique et de l'étendre à de nombreuses autres villes. Et de proposer de généraliser l'initiative à l'ensemble des villes européennes en l'an 2000. Le ministère espère qu'une quarantaine de villes répondront à l'appel lancé mercredi. Certains conseillers se prennent même à rêver que Paris suivra le mouvement.

Sylvia Zappi

Des opérations similaires dans toute l'Europe

Les initiatives en faveur du bannissement de la voiture des villes se multiplient dans différents pays de l'Union européenne. Le 23 mars, 200 villes italiennes ont participé, avec succès, à la Fête de l'air organisée par l'association écologiste Legambiente. Des millions d'Italiens ont laissé, ce jour, leur voiture au garage.

De son côté, la Commission européenne vient de lancer le programme Alter (Alternative Traffic in Towns) interdisant les centres-villes aux voitures afin d'y atteindre le niveau « zéro pollution ». Six villes pilotes se sont engagées dans le programme : Athènes, Barcelone, Florence, Lisbonne, Oxford et Stockholm. Enfin, en Suisse, une pétition d'« initiative populaire » avec plus de 100 000 signatures réclamant quatre dimanches sans voitures chaque année en Suisse a été déposée le 2 mai à la chancellerie fédérale de Berne.

A Strasbourg, des efforts mal récompensés

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Chaque alerte à la pollution situe Strasbourg en mauvaise place sur la liste des villes françaises qui enregistrent des pics d'ozone. Certes, la politique de transparence, pratiquée par la capitale alsacienne – l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique (Aspa) fonctionne depuis 1979 –, et les caractéristiques géographiques et climatiques de la ville expliquent cette mauvaise publicité. Mais la réalité est là : la cité rhénane n'arrive pas à se débarrasser de « son » ozone, alors que, en une dizaine d'années, elle a divisé par trois les émissions des polluants industriels et a diminué sensiblement les autres rejets nocifs liés à la circulation automobile (oxyde d'azote, plomb, poussières, dioxyde d'azote et de sulfate).

Pourtant, les responsables strasbourgeois ne ménagent pas leurs efforts pour réduire le trafic automobile. Le plan de circulation mis en place en 1992 a réduit de 25 000 unités le nombre de voitures qui traversaient chaque jour le centre-ville. La réalisation de la première ligne du tramway (12 kilomètres), conjuguée à la création de « parkings-relais » aux entrées de l'agglomération a permis aux transports publics d'enregistrer une croissance de 43 %. La construction d'une deuxième ligne a été décidée, avec pour objectif une mise en service en 2001 et la constitution d'un réseau fort de 36 kilomètres à l'horizon 2010.

Le développement du tram va s'accompagner d'un nouveau plan de circulation au centre-ville, qui sera encore plus sévère pour les automobilistes. Alain Mèneteau, directeur des transports et des déplacements de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), n'y va pas par quatre chemins : *« Construire un tramway performant c'est bien mais ce n'est pas suffisant ; il faut absolument qu'il se substitue à la voiture et cette substitution, l'expérience le prouve, n'est pas complètement spontanée. »* Autant dire que les mesures d'accompagnement pour « encourager » les automobilistes à utiliser les transports publics devraient être plus musclées qu'aujourdhui, notamment en matière de réglementaion du stationnement en ville.

LE LIEN TRAM-TRAIN

En supposant que la municipalité atteigne ses objectifs en matière de transports publics et de pistes cyclables (500 kilomètres en 2004 contre 240 aujourd'hui), les risques de pollution par l'ozone ne seront pas écartés pour autant. Chaque jour, 50 000 Alsaciens viennent à Strasbourg pour y travailler : une grande majorité utilise la voiture, même si certains la laissent aux portes de la cité. Aussi à l'hôtel de ville, songe-t-on à réaliser le maillon manquant : connecter le tram au train ; autrement dit, les deux types de matériels roulants pourraient utiliser les mêmes voies afin de permettre, en se passant de la voiture, les liaisons interurbaines inférieures à 50 kilomètres.

Une *« étude exploratoire »* a déjà été réalisée. Les responsables alsaciens, en collaboration avec la SNCF, entendent creuser l'idée. En attendant, il y a de plus en plus d'ozone, et les Strasbourgeois ne peuvent rien pour réduire le trafic sur l'autoroute allemande, surchargée en semaine comme le week-end, qui longe l'autre côté du Rhin et passe à moins de dix kilomètres de la place Kléber.

Marcel Scotto

La Bretagne préservée de l'ozone

Selon une étude commandée par la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) dans le cadre de la préparation du plan régional pour la qualité de l'air en Bretagne, 61 % des 303 personnes interrogées (en mai par le Laboratoire de recherches en sciences sociales [Lares] de l'université Rennes-II) s'inquiètent... de la pollution de l'eau. Seules 17 % se préoccupent de ce qu'elles respirent : dépourvue d'industries lourdes, la région apparaît plutôt préservée et émet peu d'oxyde d'azote, de soufre et de carbone. Aucun pic de pollution à l'ozone n'a été détecté dans la principale agglomération, Rennes, ces quatre dernières années. Seule ombre au tableau : la teneur en ammoniac, due aux élevages porcins et de volailles, pourrait se révéler importante. Mais, tout comme les pesticides, sa présence n'est pas mesurée en continu. C'est une des lacunes que le plan régional pourrait contribuer à pallier. Lancée lundi 25 mai, son élaboration devrait s'achever fin 1999. – *(Corresp. rég.)*

A La Rochelle, un jour sans lendemain

LA ROCHELLE
de notre correspondant

Ce 9 septembre 1997, décrété journée sans voiture, La Rochelle changea de bruit. On entendit l'aboiement des chiens, le chant des oiseaux et le martèlement des marteaux-piqueurs à des kilomètres. Ce jour-là, la pollution sonore diminua de 50 % en moyenne. Ce fut une journée de bonne humeur, pendant laquelle on respira un air pur et on prit plaisir à flâner sur les quais. Le taux d'oxyde d'azote avait baissé de 150 microgrammes à 50 microgrammes par mètre cube d'air. Des parfums venus du parc envahirent les avenues.

En fait, ce fut une sorte de dimanche. Car, si on a continué à travailler ce jour-là, les rendez-vous d'affaires avaient été déplacés, les livraisons avaient été avancées à la veille ou retardées au lendemain. Ce lendemain, précisément, les voitures reprirent le haut du pavé. Et la ville recommença à respirer l'azote, l'ozone, les particules fines, la suie et le plomb, malgré tous les efforts déployés pour débarrasser le cœur de la cité des véhicules qui n'ont rien à y faire ou qui ne font que passer.

Des projets de transport « multimodal » sont à l'étude dans le sillage du déjà classique bus de mer pour la plage. GEC Alsthom prépare un tramway nouveau qui relierait le centre au quartier de l'université et du port de plaisance. Les petits vélos jaunes que la ville offre à ses citoyens ont fleuri, comme tous les printemps ; on les croise un peu partout dans cette ville plate qui leur convient si bien. Un grand parking souterrain s'est ouvert, cette semaine, au pied de la cathédrale, sous la plus vaste place de La Rochelle. Un nouveau plan de circulation a été imaginé, qui crée de nouvelles embûches en forme de chicanes, de bandes rugueuses pour ceux qui n'ont pas absolument besoin de rouler dans le centre. Des pistes cyclables ornent les rives de plusieurs avenues. Hélas, comme les couloirs de bus, elles sont souvent encombrées de voitures et donc impraticables.

Mais tout cela reste relativement superficiel. Les initiatives n'empêchent pas que La Rochelle, lorsque le soleil donne, sent toujours davantage le gaz brûlé que l'air du large. La plupart des vélos promènent des touristes plus que des autochtones. Les petites autos électriques restent bien souvent branchées à leur prise de courant, et le principal véhicule non polluant utilisé à La Rochelle demeure le bateau à voile.

> **Le 9 septembre 1997, ce fut une sorte de dimanche, et la pollution sonore diminua de 50 %**

Pendant ce temps, les pierres de la vieille ville encaissée continuent à noircir et à se ronger inéluctablement sous l'effet des vapeurs acides. L'automobile a repris le dessus et les chevaux sont rentrés à l'écurie. Jusqu'au prochain 22 septembre.

Claude Dubillot

21 LES AVENTURES DE MAI

par Patrick Rambaud

Quand Billancourt espérait, collé au transistor

LUNDI 27 MAI 1968

A Billancourt, la détermination des ouvriers ne flanchait pas. Ils dormaient entre leurs machines, jouaient au ping-pong dans les cours, survivaient grâce à une solidarité sans relâche de la population. Ceux qui occupaient les locaux, roulés dans leurs couvertures, avaient passé une large part de cette nuit autour des transistors : ils avaient saisi le climat des négociations avec le gouvernement et le patronat. « A Grenelle, *disaient-ils*, ça tourne en rond. » *Leurs désirs étaient* clairs, affichés même sur un panneau, place Jules-Guesde. Il suffisait de savoir lire et de répondre par oui ou zut :

Nos revendications au départ :
- 40 heures dans l'immédiat sans réduction de salaire.
- 1 000 francs de salaire minimum.
- La retraite à 55 ans pour les femmes.
- La 5e semaine de congés payés pour les jeunes travailleurs.
- Liberté syndicale.

Dès l'aube, le flot des contestataires arriva dans l'usine pour rejoindre ceux des piquets de grève qui gardaient les bâtiments. Ils étaient douze mille, maintenant, dans le vaste hall de montage. Là-haut, sur une passerelle, se tenaient les délégués des principaux syndicats. Lantier parlait pour la CGT, selon *la ligne établie* puisqu'il n'avait aucune information supplémentaire à livrer :

– Les pourparlers traînent en longueur, camarades, pourtant ce que nous demandons est simple et précis. Nous voulons d'abord le paiement des jours de grève, et là-dessus, nous ne lâcherons pas !

Au terme de son laïus, très applaudi, Lantier céda la place à contrecœur au délégué de la CFDT qui accentua ses propos et leur donna une couleur politique ; il en appela à la solidarité avec les étudiants, dans une demi-indifférence, mais sut revenir à temps aux problèmes très concrets qui agitaient les ouvriers de la Régie, en réclamant la poursuite du mouvement jusqu'à la victoire complète. Et la foule réunie scanda en criant, poings levés : « *Gouvernement populaire !* » A cet instant, un métallo apporta un mot à Lantier qui put apprendre à tous que les accords venaient d'être conclus à Grenelle.

– Gouvernement populaire ! répétaient les ouvriers.

Georges Séguy arriva au sortir de sa nuit blanche, boudiné dans son costume de Tergal, étranglé par une fine cravate noire ; il rejoignit les dirigeants sur la passerelle au milieu de ses prétoriens. La nuit avait été éprouvante. Tout avait changé d'un coup lorsque le Parti l'avait prévenu, par un émissaire, que la gauche manigançait une réunion monstre au stade Charléty avec les étudiants et la CFDT. Il fallait prendre de court ces faux frères, hâter la négociation et ficeler un accord, même provisoire, pour désamorcer ce meeting. Devant les patrons, Séguy s'était même engagé à faire reprendre le travail dans deux ou trois jours. *Il devait cependant soumettre le compromis* à la base. Rendez-vous avait été pris à Billancourt. Il parla au micro. Sa voix résonnait sous la charpente métallique. Il énuméra les points résolus, comme la majoration du SMIG de 35 %...

– Et les salaires ?

– Par étapes et par secteurs.

– C'est bien joli ! hurla un homme en casquette debout sur un parpaing, mais si les prix augmentent encore plus ?

– Et les allocations familiales ? demanda un autre.

– Dans le budget de l'année prochaine...

– Promesses !

– La durée du travail ? dit un gros moustachu.

– Progressive, répondit Georges Séguy, pour aboutir enfin aux quarante heures...

– Tout de suite ! brailla le moustachu.

– On n'a pas fait onze jours de grève pour des prunes ! reprit un ajusteur en canadienne.

– Les tracts syndicaux pourront circuler...

– Ils circulent déjà !

Les esprits s'échauffaient, les poings se serraient, Georges Séguy posa la question :

– Devons-nous reprendre le travail ?

– Hououououou !

– De toute façon, la CGT n'a pas donné le mot d'ordre de grève, comment pourrait-elle l'interrompre ?

Dépassé par la situation, incapable de l'orienter, le leader communiste s'en sortait par une pirouette. Les usines allaient partout rester occupées. C'était l'impasse.

SUR le cadran de son téléphone, d'un doigt fébrile, le député Jurieu avait composé un numéro et il parlait d'une voix blanche :

– Grenelle a échoué à cause de la CGT, bien sûr. Qu'est-ce que tu racontes ? Des faux jetons, ça, je ne te le fais pas dire ! Ils ont signé le protocole de Pompidou et ils se sont empressés de consulter la base pour le jeter au panier ! Spontanéité ? Ah non, je ne gobe pas ces sornettes ! Ils veulent le pouvoir, voilà...

Madame Jurieu se planta devant son mari. Elle avait mis un corsage d'été en Nylon et une jupe courte, des souliers fauve à talons avec une lanière à boucle sur le dessus, comme les danseuses de flamenco ; elle portait en bandoulière un sac de voyage en cuir. Jurieu poursuivait sa conversation nerveuse sans se soucier de cette présence :

– De toute façon, les ouvriers de Renault sont manipulés par les communistes, alors... Tu dis ? A quelle heure ? (*Il jeta un œil sur sa montre bracelet*). Je peux venir, évidemment ; je le veux, même. Le temps de traverser la Seine...

– Chéri, murmura Madame Jurieu, je file chez les Portallier.

– Quoi ? dit son mari en se tournant vers elle. Tu vas où ? *Et puis tu vas où tu veux, je parle à Thévenon !* Allô ? C'est ma femme, mon pauvre vieux, oui, c'est ça, elle est incapable de piger la gravité de la situation !

Madame Jurieu fit la moue et insista :

– Plusieurs jours...

– Bon débarras ! répondit Jurieu en agitant les doigts comme pour la chasser, mais elle restait et écoutait.

– Dans une demi-heure, ça ira ? Je viens à pied, bien *entendu... Plus une goutte d'essence, plus de taxis.* Ils nous font marcher, les salauds ! A tout de suite.

Il raccrocha et, remarquant enfin le sac de voyage, demanda à sa femme :

– Qu'est-ce que tu fais ?

Dès l'aube, le flot des contestataires arriva dans l'usine pour rejoindre ceux des piquets de grève qui gardaient les bâtiments. Ils étaient bien douze mille, maintenant, dans le vaste hall de montage

– Je te l'ai dit.

– Je parlais avec Thévenon. Je t'écoute.

– Je vais chez Solange Portallier, elle est terriblement inquiète et...

– A cause de son nigaud de fils, c'est ça ? Eh bien va soutenir le moral de ta copine.

– Plusieurs jours...

– Parfait ! Je ne t'aurai pas sur le dos. Prends quand même tes clés parce que, « dans plusieurs jours » (*Il singeait la voix de sa femme*), je ne sais pas où nous en serons !

Il la regarda partir avec son sac à l'épaule et respira en entendant claquer la porte. Quelle inconsciente ! pensait-il. La révolution, la vraie, avec des



IMPRESSION DE MAI – Claude Dityvon

Meeting de Charléty – 27 mai

Dans le stade Charléty bourré à craquer, les étudiants attendent...

staliniens à la porte de l'Elysée, nous menace pour de bon, et elle va consoler cette Solange qui n'a pas réussi à élever convenablement son fils ! Il enfila sa veste et sortit à son tour. Dans les rues, les Parisiens circulaient à vélo ; d'autres poussaient à la main leur voiture devant une pompe à essence encore en fonctionnement pour mendier quelques litres ; devant un libre-service, des ménagères se plaignaient de ne plus trouver de sucre.

Jurieu traversa le pont de Solférino pour gagner, sur la rive gauche, la rue du même nom. Des cageots, des emballages, des cartons envahissaient le quai Anatole-France et montaient jusqu'aux toits des voitures à l'arrêt. Deux cents mètres plus loin, il rentra dans l'immeuble qui abritait le centre des comités de défense de la République. A l'intérieur cela bourdonnait. Jurieu retrouva Thévenon au premier étage :

– Merci, compagnon, dit celui-ci en serrant très fort la main de Jurieu.

– Quel est notre plan d'attaque ?

– Notre direction collégiale vient de décider une manifestation publique pour jeudi, aux Champs-Elysées, il faut donc rameuter nos amis de Paris, de banlieue, de province, téléphoner partout. Tu appartiens à une association d'anciens résistants, pas vrai ? Dis-leur que le Général compte sur eux, qu'ils se débrouillent pour nous aider à riposter en nombre !

– Cela suppose qu'on déniche des cars, de l'essence.

– Par n'importe quel moyen, oui. Nous y parviendrons. Si on manque notre démonstration, les communistes s'emparent du pouvoir. Avec les fédérés, ils parlent déjà d'un gouvernement provisoire, tu te rends compte ?

– Hélas !

– Le pouvoir est vacant, Jurieu. Debré a remis sa démission, Pompidou travaille pour lui et contre le Général, qu'il espère remplacer ; ce n'est pas le moment de ramollir.

– Jeudi ? On n'a que deux jours...

Pour se donner du coeur, ils tournèrent les yeux ensemble vers une photo encadrée du général de Gaulle à Londres, comme vers une image pieuse.

ERIC THÉVENON portait Marianne sur ses épaules. Chandail moulant, jean de velours brun, elle s'époumonait comme une furie : « Pouvoir ouvrier ! » D'autres étudiantes à longs cheveux, radieuses, avec des drapeaux noirs, elles aussi perchées sur des épaules, chevauchaient en foulant la cendrée du stade Charléty ; elles lançaient des slogans et chantaient. Les syndicats étudiants, augmentés des groupuscules, avaient négocié auprès de la préfecture la tenue d'un meeting pacifique dans un endroit clos et facile à contrôler. Pour éviter les heurts et leurs inévitables brutalités, en échange de cette autorisation il avait été convenu qu'aucun policier ne rôderait dans les parages ; que le service d'ordre de l'UNEF et des gauchistes en assurerait le bon déroulement, et, surtout, la dispersion dans le calme à la nuit tombée. Alors un long cortège avait dans la soirée remonté l'avenue des Gobelins vers ce stade, symboliquement construit entre la Cité universitaire et l'usine Snecma du boulevard Kellermann. Pour une fois, les maoïstes avaient consenti à participer, et ils vendraient leurs journaux à la criée, à côté des journalistes de l'ORTF qui distribuaient des tracts pour expliquer leur grève. Sur le parcours, seul incident, un commando avait crié « *CRS-SS !* », mais il fut semoncé et accepta de se taire pour rentrer, sans casque, dans le cortège reconnu. Il y avait trente mille personnes sur les gradins et la pelouse du stade ; c'était une foule mélangée et heureuse de l'être, étudiants, ouvriers, gauchistes de divers groupes, mais aussi lycéens des comités d'action, cadres, employés.

Des formules déjà célèbres retentissaient, portées comme une houle par des milliers de voix : « Ce n'est qu'un début, continuons le combat ! » Un bataillon des métallos de Sud-Aviation et de Flins entra sur le stade sous les ovations, comme ces employés qui tenaient haut une pancarte du « syndicat démocratique du Crédit lyonnais ». A 19 heures, Jacques Sauvageot monta à la tribune pour le discours d'ouverture :

– La violence peut se justifier, dit-il au micro. Aujourd'hui, nous ne la croyons pas efficace. Le gouvernement, qui a trouvé des alliés...

Un éclat de rire secoua le stade, car on pensa aussitôt et par réflexe aux communistes et à la CGT qui aidaient de Gaulle mieux que les gendarmes mobiles : *L'Humanité* avait sorti une édition spéciale pour dénoncer « *une manœuvre de grande envergure qui se développait dans le dos des travailleurs* », et, pour dissuader ses troupes de se rendre à Charléty, la CGT avait programmé douze défilés dans Paris. Quelqu'un cria :

– Séguy, démission !

– Séguy, démission ! reprirent les choeurs.

– Le gouvernement et ses alliés, continua Sauvageot, veulent diviser ouvriers et étudiants. Nous recherchons une stratégie, une ligne politique : que chacun donne son avis, s'exprime librement...

Il y eut une succession de discours pour souligner le caractère révolutionnaire des journées de Mai, notamment celui d'un ancien responsable de la CGT, qui avait brusquement quitté la centrale ouvrière. Très ovationné, il réussit à placer son couplet :

– Il faut s'organiser vite, très vite, et dans un climat de libre discussion. La révolution exige le foisonnement et la diversité des idées !

Au pied de la tribune, Rodrigue et Théodora entendirent des gens de l'UNEF proposer à Pierre Mendès France de prendre la parole, mais l'ancien président du conseil refusa sous un prétexte prudent : « Non, c'est une réunion syndicale. » Qu'importe, tout le monde avait remarqué sa présence ; cela devrait suffire au seul représentant de la gauche classique qui ne se faisait pas huer par la jeunesse. Il se savait en réserve. Des centristes, des députés de droite, voire des ministres, pensaient à lui comme à un recours, et ils proposaient même de se rallier à son éventuel gouvernement provisoire, si le Général s'en allait ; seuls les communistes le détestaient.

– Hé ! dit Rodrigue à Théo. Qui je vois ?

– Marianne ? Je l'ai déjà aperçue avec ses maos.

– On pourra dire à Portallier qu'elle est en pleine forme.

– Si on le retrouve.

– J'irai m'informer demain chez ses parents, promit Rodrigue.

Si on revoyait ces jours-ci Roland, Théo était bien résolue à ne pas lui parler de Marianne, qu'elle s'évertuait à lui faire oublier.

(à suivre)

DES JOURS AUX NUITS

LUNDI 27 MAI

■ 7 h 40 : Georges Pompidou donne lecture du protocole de Grenelle, après vingt-cinq heures de discussions. Les négociateurs se sont mis d'accord sur la revalorisation du SMIG, l'augmentation générale des salaires, la durée du travail, l'âge de la retraite, les allocations familiales, l'allocation versée aux personnes âgées, l'exercice des droits syndicaux dans les entreprises, l'emploi, les conventions collectives, les ordonnances sur la Sécurité sociale, l'indemnisation des journées de grève et leur récupération. Mais il reste encore beaucoup de points à débattre et personne n'a signé, car les syndicats veulent d'abord aller recueillir l'avis de leur base. Or celle-ci n'est pas prête à reprendre le travail, car elle « *n'a pas fait tout cela pour 10 % d'augmentation seulement* ».

■ 8 h 30 : aux usines Renault de Boulogne-Billancourt, les dirigeants CGT Benoît Frachon et Georges Séguy arrivent juste après un vote massif des ouvriers en faveur de la continuation de la grève – à main levée et aux cris d'« *unité* » et de « *gouvernement populaire* » – et ne réussissent pas à faire reprendre le travail. Il faudra attendre le 1er juin pour que le contact soit pris entre les syndicats de Renault et la direction de la Régie, le 12 pour que les négociations s'engagent, le 16 pour que l'accord soit réalisé et que le 18, le travail finalement reprenne.

■ Les réactions sont identiques chez Citroën à Paris, Berliet à Vénissieux, Sud-Aviation à Nantes, Rhodiaceta à Lyon et la Snecma.

■ En fin de matinée : le premier ministre reçoit les dirigeants des organisations syndicales agricoles nationales, qui n'étaient représentées que par des « observateurs » à Grenelle.

■ A EDF, la tendance est au durcissement. Des coupures de courant se produisent à Paris.

■ Dans un communiqué, le CNPF se déclare prêt à appliquer l'accord sans aucun retard.

■ 15 heures : un conseil des ministres exceptionnel, réuni à l'Elysée, approuve le texte du projet de loi-cadre qui sera soumis à référendum le 16 juin 1968.

■ [illegible] abandonne la direction du Syndicat national de l'enseignement supérieur pour se consacrer à l'action politique.

■ M. Waldeck Rochet, secrétaire général du Parti communiste, adresse une lettre à M. Mitterrand (FGDS) proposant une rencontre pour discuter d'un « programme minimum commun » de gouvernement.

■ La CGT organise, à 17 heures, douze rassemblements simultanés dans Paris pour faire « *entendre le compte rendu des négociations en cours entre les centrales syndicales, le patronat et le gouvernement* ».

■ Charléty : après les violences des 23 et 24 mai, l'UNEF sent sa puissance menacée. Elle a été maintenue à l'écart des négociations de Grenelle, les manifestations ont été interdites et les étudiants sont fatigués. Après négociation avec le gouvernement, et malgré le désir du général de Gaulle de les interdire, sont autorisés un défilé partant à 17 heures du carrefour des Gobelins et un meeting au stade Charléty à 17 h 30. Les étudiants sont soutenus par la CFDT, le SNESup et le PSU, mais la CGT, le PCF [illegible] et le Mouvement du 22 mars sont [illegible] officielle est absente. L'UNEF doit veiller au bon ordre de la manifestation, du meeting et de la dispersion.

■ [illegible] personnes emplissent le stade. Certains ouvriers et cadres participent pour la première fois à une manifestation. Jacques Sauvageot prend la parole le premier : « *Je vois que la police est peu nombreuse.* » André Barjonet, auréolé de sa récente démission de la CGT, affirme : « *Aujourd'hui la révolution est possible.* » Pierre Mendès France est présent, mais il ne prend pas la parole. La dispersion se fait dans le calme.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Guy Bastianelli
Un établi aux champs

Michel Braudeau

IL y a des horizons rustiques qui ont hanté l'inconscient des soixante-huitards, comme des promesses d'Eden, de nouvelles Cythère vers lesquelles on s'embarquerait un jour, après la bataille des villes. L'une de ces terres de rêve et de mission fut le Larzac et son célèbre cri de ralliement « *Gardarem lou Larzac !* », qui connut bien des variantes ; une autre fut les Cévennes.

Pourquoi les Cévennes ? On se le demande encore. En hommage au passage dans la région du grand Robert Louis Stevenson, avec son âne ? Plutôt à cause de la sauvagerie et de l'âpreté du lieu. Les Cévennes, c'est vrai, c'est rude, c'est notre western à nous, et c'est tellement français. Ceux qui ne faisaient pas tout de suite une psychanalyse pour se remettre du mois de mai commençaient parfois par un retour à la terre, ce qui en dit long sur la permanence de certaines valeurs de l'humus. On vit des enseignants, des journalistes, partir faire des fromages de chèvre. Pas longtemps, du reste, la terre est basse.

Guy Bastianelli est un des très rares « établis » aux champs à y être resté, avec succès. Si l'on part de Nîmes vers Alès, que l'on passe par Anduze et Saint-Jean-du-Gard, que l'on quitte la route de Saint-André-de-Valborgne pour un petit hameau, Auzillargues, on monte par une chaussée tourmentée sur le flanc méridional de la corniche des Cévennes. Le relief est accidenté, le climat humide, on ne peut y faire pousser que des arbres et pratiquer l'élevage. C'est là que vivent Guy Bastianelli et sa compagne, Catherine, avec le fils de celle-ci, Jérémie, dix-huit ans ans. « *Je suis le seul garçon d'une famille de huit enfants. Mon père était médecin, ma mère s'occupait de mes sept sœurs et de moi. En mai 68, j'avais vingt-quatre ans, j'avais fait mon service, j'étais marié, un enfant, et je travaillais au service technique des phares et balises. Mes parents étaient plutôt de droite et leurs enfants, de gauche. En 68, on ne pouvait plus travailler sur les balises à partir de la digue du large du port de Marseille, bloquée par les dockers. Donc j'ai suivi ma grande sœur dans les manifs et ça a été mon éveil politique.* »

Il s'inscrit alors au PSU et s'installe en 1970 en communauté près d'Aix-en-Provence. Quatre familles, pas d'étudiants. Un ingénieur, un psychiatre, une infirmière, une assistante sociale, lui et sa femme. « *On voulait une communauté très politique, maoïste. On était plus proches de Vive la révolution ! (VLR) que du PSU. On refusait les rapports privilégiés, les rapports de couple étaient interdits. On était redevenus des individus. Untel, untel et non plus madame et monsieur. Tous les enfants étaient élevés en commun, le fric était mis en commun. Dans cette ambiance très dure, ma femme a craqué, elle est partie au bout d'un an.* » Un deuxième enfant, une fille, est née auparavant, qu'il garde avec lui. Le climat est très militant, on fait des assemblées générales tous les soirs. Une tentative de suicide dans le groupe ne suffit pas à donner l'alerte. Quatre mois plus tard, Guy craque à son tour. « *Je vous dis pas le soulagement quand je suis parti. Je suis allé vivre avec ma grande sœur et m'a femme m'a rejoint.* »

C'est alors que le service des phares et balises propose à Guy une affectation en Guyane, en 1972. Il y va, mais la vie de colon ne lui plaît pas. Au bout d'un an, il rompt son contrat et rentre. Il va rejoindre à Marseille la communauté de la Pomme. Des profs de fac, six couples, quatorze enfants. Guy abandonne les phares et les balises et devient l'homme à tout faire de la communauté. Il répare les voitures, cultive le jardin, s'occupe de la basse-cour et des cochons. De là, il fait la connaissance d'une autre communauté, la Rouvillante, en Lozère. Il découvre la vie à la campagne, reste à cheval sur les deux communautés et, après une deuxième rupture avec sa femme, s'installe en Lozère et élève des chèvres. En 1977, il est inscrit à la Mutualité sociale agricole, en Lozère. Avec une amie, Claire, il achète une maison en ruine pour 40 000 F. « *Il y avait beaucoup d'échanges entre les communautés qui se cassaient la gueule, à l'époque, je faisais des chantiers au noir et j'élevais des bêtes.* » Ils créent une radio libre, une chorale.



D.R.

Guy Bastianelli : « *Je me suis remis à la politique, au niveau local. On est bio, écolo. On n'a jamais eu le blues d'après 68. Pour nous, il s'agissait de rompre avec la ville, et on a réussi.* »

Cela dure ainsi dix ans, puis les choses se gâtent avec Claire, ils se séparent. Guy est de plus en plus tourné vers l'agriculture. En 1987, il s'installe à Auzillargues avec Catherine Alloero, sur quelques hectares achetés au fils de Bernadette Lafont, propriétaire du mas Pommaret, à côté. « *Tout le monde faisait des chèvres, alors on s'est mis à la brebis laitière. J'ai définitivement quitté le PSU, là on était largués, il n'y avait même pas de route. La route est arrivée plus tard. C'est une piste de défense contre l'incendie. On a eu l'électricité au bout de quatre ans. En 1985, j'avais participé au groupement de développement agricole, 120 agriculteurs de Saint-Jean-du-Gard, Lasalle, Saint-André-de-Valborgne, trois cantons. Ce n'est plus politique du tout. On rentre dans le rang. On travaillait tous ensemble, on se donnait des coups de main, alors que la tradition cévenole est très individualiste. On a fait une coopérative d'utilisation de matériel en commun. Et on a créé un petit magasin, à une dizaine d'agriculteurs, pour vendre nos produits à Saint-Jean-du-Gard.* » Comme ça marche très bien, ils créent une Maison du terroir. A tour de rôle, chacun des quarante adhérents tient le magasin. On y vend du vin bio, des charcuteries d'agneau, des fromages de brebis, des vêtements en soie des Cévennes, du mohair, du cachemire. « *J'ai adhéré à la Confédération paysanne, le syndicat des petits agriculteurs, de gauche. On est devenu militants de l'exploitation familiale, du produit fermier. Ce qui est à nouveau de la politique...* »

Il se présente aux élections municipales de 1996 sur la liste du maire PS de Saint-André-de-Valborgne, est élu conseiller, et se retourne contre le maire dont les méthodes lui semblent trop autoritaires. « *Je me suis remis à la politique, au niveau local. On est bio, écolo. On n'a jamais eu le blues d'après 68. Pour nous, il s'agissait de rompre avec la ville, et on a réussi. Vivre ensemble, s'intéresser à la qualité de la vie plus qu'au fric. On a eu des moments difficiles, mais on n'est jamais revenu sur nos pas. Ce qui n'empêche pas d'avoir le satellite et Internet. Du coup, les vieux Cévenols qui nous traitaient de hippies nous respectent. Et disent qu'ils n'auraient pas dû laisser partir leurs enfants.* »

PAROLES

« Etudiante,
Tu as été sur les barricades,
la police t'a chargée et
matraquée comme les étudiants,
tes camarades.
Tu participes aux discussions,
aux travaux des commissions,
aux grandes manifestations
populaires.
... Parmi les dix millions
de grévistes, les travailleuses
tiennent aussi leur place.
Or, au cours de ces journées
décisives, soit dans les grands
rassemblements, soit à la radio
ou à la télévision, aucune femme
n'est apparue comme
porte-parole.
Dans les pourparlers
entre syndicats, patronat
et gouvernement, nul n'a
réclamé formellement l'égalité
des rémunérations,
nul n'a envisagé
la création d'un service collectif
et de crèches pour soulager
les femmes de leur double
journée de travail.
(...) Les étudiants et les jeunes
veulent une morale identique
pour les filles et les garçons.
C'est un aspect du changement.
Ce n'est qu'un aspect.
D'autres tabous sont à renverser.
Il faut que la société qui va
se construire soit l'œuvre
des femmes aussi bien que des
hommes, qu'elle donne à toutes
les femmes des chances égales
à celles des hommes. »

Mouvement démocratique féminin (MDF) stand dans la cour de la Sorbonne

« Jeunes femmes rouges,
toujours plus belles »

Slogan

Crise ou stabilisation en Russie ?

par Alain Blum

LES derniers soubresauts politiques en Russie sont souvent interprétés comme de nouveaux témoignages de la crise politique, sociale et économique de ce pays. La nomination difficile du premier ministre est ainsi perçue comme l'expression renouvelée de l'arbitraire du pouvoir présidentiel et de l'absence d'un régime politique réellement démocratique. L'Etat continuerait, de plus, à manquer à ses tâches élémentaires. Mais une autre analyse peut être suggérée, qui prenne mieux en compte les dynamiques sociales que l'on peut observer depuis quelques années.

Il est pratiquement impossible de mesurer directement « l'état de la Russie ». Les indicateurs économiques usuels n'ont guère de sens : la chute de la production des immenses complexes productifs hérités de l'URSS conduit à une image d'une économie en crise et excluant du marché du travail des couches entières de la population. En revanche, le développement d'une économie encore informelle, fondée en particulier sur le développement des services, échappe en grande partie à la mesure statistique. Un regard sur les dynamiques sociales, en particulier démographiques, est un indicateur plus précis des changements. Or ces dynamiques suggèrent que la Russie est aujourd'hui sortie de l'instabilité apparue au milieu des années 80.

L'espérance de vie avait été l'objet d'une attention particulière, tant elle avait baissé, au début des années 90. Cette baisse exprimait surtout un processus complexe de réponse aux premiers chocs du milieu des années 80. Or, depuis trois ans maintenant, elle est à nouveau en hausse, se rapprochant des valeurs du début des années 80. De l'ordre de 60 ans pour les hommes et 72,5 ans pour les femmes, elle est encore loin d'évoquer une situation satisfaisante, en comparaison avec les autres pays européens, mais cette croissance exprime bien un retour à une situation normalisée. La poursuite prévisible de cette tendance devrait marquer une convergence progressive entre la Russie et le reste de l'Europe.

La chute de la fécondité, aujourd'hui parmi les plus faibles d'Europe (légèrement supérieure à 1,2 enfant par femme), révèle non pas tant un rejet du désir d'enfant qu'un retard progressif du premier mariage qui était auparavant précoce pour les femmes. Elle démontre un lien plus fort entre constitution de la famille et intégration au marché du travail. Elle montre ainsi une maturité croissante de la population.

La baisse de la pratique de l'avortement en est un autre indicateur. Sans doute la baisse de la fécondité se poursuivra-t-elle, alimentant de nouveaux discours alarmistes, alors qu'elle n'est qu'une expression renforcée d'une stabilisation sociale.

Ce regard sur une société en cours de changement et qui est maintenant sur la voie d'une réelle stabilisation est confirmé par quelques indicateurs socio-économiques, comme la croissance de la possession de certains biens d'équipement (automobile, etc.).

Il ne s'agit pas de nier les immenses problèmes auxquels se heurte le pays. Mais il faut considérer que le processus de réajustement qui a suivi 1985 est maintenant bien avancé

Enfin, les acteurs de la vie économique se sont maintenant fortement modifiés. Après une première phase, durant laquelle les entreprises privées se sont développées sur la base d'initiatives individuelles de faible ampleur, le processus de privatisation a conduit à la réintégration des élites traditionnelles (anciens membres du parti, responsables ministériels ou responsables économiques durant la période soviétique) qui ont, de manière plus ou moins honnête, repris le contrôle d'une grande partie des entreprises.

Cette situation peut, bien entendu, s'interpréter d'un point de vue moral et être perçue comme l'absence d'un droit établi en Russie. Mais elle exprime aussi l'existence de noyaux stables qui structurent le marché économique russe et qui ne peuvent être réduits à cette fameuse « mafia », terme qui est en réalité l'expression d'une incompréhension des formations sociales, même, si, bien entendu, la criminalité économique existe.

Plus généralement, un réel Etat de droit, garant de règles de jeux d'une économie de marché, dont l'absence à longtemps été soulignée, semble aujourd'hui se constituer. La campagne d'imposition de cette année en témoigne. L'Etat russe ne se révèle toujours pas capable de recouvrer l'ensemble des impôts qui lui sont dus. Mais le langage a changé, les pratiques se modifient sensiblement : l'action du contrôle fiscal est devenue plus apparente.

Le discours traditionnel qui stigmatise une mainmise totale de la mafia sur l'économie s'est transformé en une stigmatisation des Russes ou des entreprises qui ne paient pas l'impôt et qui sont donc bien considérés publiquement comme les acteurs d'une vie économique qui échappe à l'Etat. Il y a là une réelle prise de conscience, et donc une action en conséquence, qui substitue au discours de l'impuissance celui de l'action légitime d'un Etat garant du bien public, qui préfère mettre l'accent sur la nécessaire action d'un contrôle fiscal, plutôt que d'affirmer son impuissance en prenant prétexte d'une criminalisation de l'économie.

En revanche, le secteur social reste en retard sur ces évolutions. L'inadaptation des administrations chargées des politiques sociales et de la santé est un problème majeur.

Dans ce domaine, les administrations centrales conservent des comportements traditionnels, soviétiques, quand elles n'étaient qu'un rouage d'une politique unifiée et homogène. La décentralisation croissante, le pouvoir renforcé des administrations régionales, l'ampleur des différenciations sociales les rendent impuissantes, coûteuses et inadéquates. Une part croissante du budget de la santé échappe au ministère de la santé qui continue à concevoir sa politique à travers un soutien exclusivement technique, fondé sur une infrastructure médicale dégradée. Incapable de se doter des moyens de définition d'une politique globale, il ne cherche qu'à sauver une structure qui, déjà, fonctionne parallèlement à des structures régionales ou de type mutualiste.

Les grands problèmes de santé contemporains liés à l'alcoolisme, à la prévention d'une mortalité accidentelle exceptionnellement importante ou au sida sont négligés. De nombreux programmes internationaux, comme certains programmes européens d'assistance technique, continuent malheureusement à privilégier des actions locales, expérimentales, coordonnées par une administration de la santé qui privilégie sa survie et utilise une partie de ces fonds pour son propre fonctionnement, plutôt que de tenter de soutenir un changement réel de la conception politique de la santé. Ils continuent ainsi à développer une conception du soutien qui s'apparente plus à celle mise en place dans les pays en développement et sont incapables de proposer une véritable restructuration des politiques de santé.

Il ne s'agit pas, ici, de nier les immenses problèmes auxquels se heurte la Russie. Mais il faut considérer que le processus de réajustement qui a suivi 1985 est maintenant bien avancé et que les tendances actuelles doivent être lues dans un cadre plus normalisé. Il faut cesser de voir ces tendances comme une dynamique continue de dégradation, mais mettre l'accent sur un réel retournement. Ce dernier n'est pas exempt de tensions et de contrastes, mais permet, peu à peu, d'apporter des réponses positives aux problèmes de la Russie.

Dès lors, le fait marquant n'est pas telle décision du président jugée irrationnelle et autoritaire, mais beaucoup plus les nombreuses discussions politiques qui la suivent. Elles ont permis une expression forte des partis politiques qui ont pris une réelle place dans la vie politique. Les députés ont été contraints de se définir par rapport à un rattachement réel à des entités jusqu'alors assez floues. Ils ont induit une réelle négociation, et ont contraint le candidat au poste de premier ministre à présenter un discours de politique générale, expression d'une certaine démocratie parlementaire. Le débat politique est bien passé par l'intermédiaire des députés et des partis, les discussions ont été sensiblement plus ouvertes et publiques qu'auparavant.

Alain Blum est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) et directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED).

Le naufrage du programme Rafale

par René Galy-Dejean

EN Europe, dans le monde et sur le plan intérieur : la France aéronautique est en train de perdre sur tous les tableaux. Affirmation choquante ? Mettons en perspective une accumulation impressionnante d'événements récents.

Tous les analystes s'accordent autour du thème de l'encerclement et de l'isolement de la France en Europe, grâce à la constitution d'un réseau financier et d'un Meccano industriel, civil et militaire, que personne ne pouvait imaginer il y a un an. Ce réseau a un maître d'œuvre : la firme anglaise British Aerospace (BAe), forte de son savoir-faire et dotée d'une puissance financière redoutable. BAe vient d'acquérir 35 % de l'« avionneur » suédois Saab, promoteur d'une gamme d'appareils civils mais aussi du Gripen, un avion d'arme concurrent bon marché de nos avions de combat. Le groupe britannique souhaite participer à la privatisation de la société espagnole CASA et négocie, en Italie, avec Alenia.

En Allemagne, la filiale aéronautique DASA n'est pas à vendre ; la fierté de ce pays ne s'en accommoderait pas. Mais il est clair que l'industrie allemande, dans la recherche de sa plus grande efficacité, a beaucoup hésité entre l'Europe et les Etats-Unis. Le rachat de Chrysler par Daimler-Benz marque un premier choix. Le second pourrait être celui d'une alliance entre BAe et DASA pour une acquisition outre-Atlantique. Autre risque pour la France : celui d'un accord BAe-DASA, aux termes duquel BAe laisserait la main à DASA au sein d'Airbus en échange du pouvoir dans l'aviation de combat.

Cet encerclement européen de la France, principalement militaire, aura de toute façon, s'il se confirme, une conséquence sur le dossier Airbus. On connaît les rapports de force au sein d'Airbus : 37 % pour Aerospatiale et pour DASA, 20 % pour BAe et 6 % pour l'Espagne. Si l'on était passé du GIE civil à la société privée avec ces quotas, la France et l'Allemagne restaient maîtres du jeu. Mais, à la suite d'une erreur stratégique française incompréhensible, il est question de créer à l'échelon européen une société E ou Airbus +, groupant l'aéronautique civile et militaire. Dès lors, et même si Aerospatiale se présente, lors de la discussion des valorisations, renforcée des 45,7 % de Dassault-Aviation, elle ne ferait pas le poids face à BAe lestée de SAAB et présente dans CASA et Alenia.

D'aucuns se rassurent en surévaluant le poids d'Aerospatiale grossi de Dassault-Aviation. C'est une fausse assurance. Il faut examiner les potentialités de Dassault-Aviation. Elles sont excellentes pour la chaîne des avions civils Falcon, Mais, sur le Rafale, la situation est en voie d'être définitivement compromise. La perte du contrat des Emirats arabes unis (EAU) est très grave pour l'avenir de cet avion. Les EAU, équipés par la France jusqu'ici, l'abandonnent au profit des Etats-Unis et de leur F 16. Après l'échec enregistré en Norvège au profit, déjà, du F 16, le coup pourrait être mortel.

Pourquoi ? Il faut analyser et prendre en compte la stratégie de Dassault telle qu'elle pourrait désormais être légitimement conduite par cette firme. On constatera alors que le programme Rafale ne présente plus d'intérêt pour la maison Dassault. Un programme d'avion n'est rentable financièrement que de deux façons. D'abord, au travers des contrats des bureaux d'études dont le travail présente une valeur ajoutée de 90 à 100 % quand l'Etat finance ces études. Ce qui a été le cas, à raison de 75 %, pour le Rafale ; aujourd'hui, le travail du bureau d'études de Dassault sur cet avion d'arme est presque achevé.

Ensuite, grâce à l'industrialisation et à la fabrication de série. La valeur ajoutée, très sensiblement réduite par le coût des approvisionnements, est de surcroît, pour le Rafale, largement partagée avec plusieurs partenaires de Dassault-Aviation. Dès lors, la rentabilité financière ne peut résulter que du nombre des ventes et des modernisations, l'exportation ayant un rôle essentiel.

Si le Rafale n'effectue pas de percée rapide à l'étranger et si l'Etat doit acheter l'avion au compte-gouttes sur une ou deux décennies, le programme n'a plus d'intérêt. Le coût de chaque exemplaire restera élevé. Les baisses de prix qui sont espérées sur la série seront irréalisables.

Il en résulte que la situation de force qui était censée être celle de l'Etat – supposé faire pression sur Dassault en « retenant les commandes du Rafale », soit pour faire baisser les prix, soit pour pousser à la fusion avec Aerospatiale – est en train de perdre toute réalité, sinon de s'inverser. Pour peu que le Rafale essuie, à bref délai, un nouvel échec à l'exportation, le programme n'aura plus aucun intérêt pour Dassault. Son rapprochement avec la holding nationalisée Aerospatiale sera, pour Dassault, devenu une opération archaïque. Déjà, le groupe s'oriente seul et directement vers BAe, pour un accord de coopération entre des bureaux d'études qui concevront le prochain et unique avion de combat européen.

Pour échapper à cette conjoncture désastreuse, il faut absolument recréer l'axe aéronautique franco-allemand, aujourd'hui compromis

Toutes les conditions sont réunies pour le naufrage du programme Rafale. Si notre armée de l'air ne peut s'équiper de cet avion, force sera de reconnaître que la France n'aura plus d'armée de l'air digne de ce nom. Plus grave, la deuxième composante aéroportée (Rafale et missile air-sol nucléaire) de la dissuasion aura vécu.

Pour échapper à cette conjoncture désastreuse, il faut absolument recréer l'axe aéronautique franco-allemand aujourd'hui compromis. Une fusion entre Aerospatiale et DASA serait salvatrice car elle rouvrirait le jeu au niveau européen.

Pour cela trois gestes forts sont nécessaires de la part du gouvernement. Le premier serait à caractère diplomatique envers les Allemands. Je regrette que ce projet industriel n'ait pas été mis dans la balance des discussions sur l'euro. Chaque jour, les élites françaises abandonnent l'ingénierie industrielle pour l'ingénierie financière, avec le succès que l'on sait. La France ne peut-elle rester mieux en phase avec l'Allemagne ?

Un deuxième geste fort serait une large ouverture du capital d'Aerospatiale, à défaut d'une privatisation. Cela renforcerait l'assise financière de la société et lui donnerait meilleure figure pour un mariage avec les Allemands qui font de cette ouverture du capital une condition pour Airbus. Faute de quoi, Aerospatiale restera vieille fille, délaissée et toujours nationalisée. Car le système que le gouvernement semble nous préparer et qui consisterait à ne privatiser, en invoquant l'Europe pour se dédouaner vis-à-vis des communistes, que la partie d'Aerospatiale incluse dans Airbus est un faux nez qui n'attirera personne.

Troisième geste fort nécessaire : une commande groupée pluriannuelle du Rafale enfermerait Dassault, tout en l'aidant à l'exportation, et permettrait peut-être de sauver ce programme, s'il n'est pas déjà trop tard.

René Galy-Dejean est député RPR de Paris et membre de la commission de la défense à l'Assemblée nationale.

Le naufrage du programme Rafale

Le retour des mercenaires

LES COMPAGNIES de mercenaires se multiplient désormais, offrant leurs services privés à des Etats – une quarantaine dans le monde – trop faibles ou trop instables pour encadrer, équiper et entretenir une armée régulière apte à maintenir la sécurité extérieure et intérieure du pays. Ce constat devient si préoccupant que de nombreux services d'analyse en Europe viennent d'attirer l'attention de leurs gouvernements.

En France, la délégation aux affaires stratégiques (DAS), qui dépend du ministre de la défense, a tenté d'apprécier ce renouveau du mercenariat. Au-delà de son contexte folklorique, note-t-elle, le phénomène laisse apparaître des dérives qui constituent *« une menace réelle pour tous les peuples »* quand le mercenariat échappe aux responsabilités sécuritaires d'un Etat et est mis *« au service d'une minorité oligarchique »*.

UN « COMMERCE LUCRATIF »

Le dernier numéro de la revue interarmées *les Cahiers de Mars*, éditée par les anciens stagiaires des instituts d'enseignement militaire supérieur, consacre un dossier spécial au mercenariat. Au Royaume-Uni, aussi, la découverte récente que des sociétés ayant pignon sur rue à Londres sont capables, en défiant les embargos de l'ONU, de louer armes et hommes à la Sierra Leone, par exemple, a fait les gros titres de la presse, alimentée de toute évidence par des indiscrétions qui émanent des services spéciaux britanniques.

On est loin de ce qu'on appelait jadis, au choix, le *« soldat perdu »*, les *« affreux »* ou encore les *« chiens de guerre »*. C'était le temps de l'artisanat, en quelque sorte, quand d'anciens soldats sans emploi se laissaient embrigader pour satisfaire leur passion de l'aventure. C'est aujourd'hui une industrie ou mieux, comme l'observent les experts de la DAS, *« un commerce lucratif »* qu'entretiennent des Etats en proie à des déstabilisations locales et auquel satisfont des professionnels de la guerre à la solde d'entreprises privées spécialisées dans la sécurité.

L'Afrique, mais pas seulement elle, l'Amérique latine, l'Europe ou l'Asie aussi sont devenues un terrain de chasse pour ces compagnies, de plus en plus structurées, de mercenaires entraînés à manier des armes sans cesse plus modernes. Pour 20 000 à 30 000 francs par mois, logés, nourris, blanchis, les candidats se recrutent par cooptation ou par petites annonces dans des revues spécialisées qui, telle la publication *Soldiers of fortune*, dépassent les 300 000 lecteurs. *« Le contour des missions est flou,* constate la DAS, *car il recouvre à la fois des tâches de sécurité et des tâches de soldats au profit de sociétés privées, de gouvernements ou de mouvements rebelles. Leur imbrication avec les services spéciaux, le monde des affaires et des commerces en tous genres rendent leur contrôle particulièrement difficile et, de ce fait, font du mercenariat une menace directe à long terme contre les démocraties. »*

AGENCE PRIVÉE

Certaines de ces compagnies de mercenaires sont répertoriées, connues, sinon reconnues, et elles avouent leurs activités à la face du monde. Celle-ci, qui se fait appeler European Security Operatives (ESO), dans le Kent, se fait fort d'expédier une équipe de combat dans les quarante-huit heures partout dans le monde. Celle-là, célèbre, depuis qu'elle a opéré sous le régime de la ségrégation raciale en Afrique du Sud, sous le nom de Executive Outcomes, prétend pouvoir mobiliser jusqu'à 2 000 hommes disciplinés et aptes à l'utilisation des blindés et des hélicoptères.

Avec l'implosion de l'ex-URSS, des soldats démobilisés par la Russie proposent leurs services à des pays ravagés par la guerre civile. De même, d'anciens commandos des SAS britanniques se sont offerts à aider l'armée colombienne pour juguler le trafic de drogue. Pas moins de trente pays dans le monde accueillent aujourd'hui d'ex-soldats britanniques.

Le fin du fin, mais il s'agit là d'une entreprise délibérément appuyée par le Pentagone, est sans doute la constitution d'une agence privée, la Military Professional Resources Incorporated (MPRI), qui réunit des officiers généraux et supérieurs américains à la retraite pour organiser des missions d'assistance en accord avec Washington.

A l'heure actuelle, la tâche de MPRI est d'encadrer, d'armer et d'instruire les forces armées de la Fédération croato-musulmane en ex-Yougoslavie, suite à un contrat équivalant à 4 milliards de francs dont la signature a provoqué la colère des Serbes de Bosnie et, accessoirement, celle des Français de la SFOR.

« SERVICE APRÈS-VENTE »

En France, précisément, le temps n'est plus où quelques *« affreux »*, derrière Bob Denard, pouvaient accomplir des missions clandestines dont les armées et les services spéciaux – faute de pouvoir les remplir eux-mêmes – patronnaient l'exécution tout en niant y être impliqués de quelque manière que ce soit. Ce sont des sociétés de services ou de commercialisation, desquelles l'Etat tente de se dégager pour prendre ses distances, qui ont pris le relais.

La France fournit des armes. Elle loue aussi le savoir-faire de techniciens, souvent issus des forces armées ou des entreprises françaises, pour apprendre aux clients à s'en servir de façon opérationnelle. On évite alors d'employer le terme de « mercenariat ». On lui préfère celui, en apparence plus neutre, de « service après-vente ».

Dès le début de la décennie, l'ONU s'est émue de ces risques d'une prolifération des mercenaires et elle a rédigé une convention destinée à lutter contre *« le recrutement, l'usage, le financement et l'instruction de mercenaires »*. Mais l'accord est demeuré lettre morte. Seuls, douze pays l'ont ratifié, ce qui est insuffisant pour qu'il entre en vigueur.

Va-t-on vers une privatisation de la guerre, voire, comme s'en faisait l'écho récemment un journal suisse, vers un *« recyclage »* de mercenaires pour qu'ils se substituent à des « casques bleus » défaillants ? La mise en place de stratégies indirectes, dont le mercenariat peut devenir l'un des vecteurs potentiels, y pousse.

Dans ces conditions, comme on l'imagine déjà au ministère de la défense, deux mondes se côtoieront : celui dont des armées « réglées », ou professionnelles, assureront la richesse et celui où des armées privées entretiendront le non-droit et la misère.

Jacques Isnard

Les gens *par Kerleroux*

EST-CE QU'IL SUFFIT DE LA DÉCONFITURE DE LA DROITE POUR AVOIR UNE CONFITURE DE GAUCHE COMESTIBLE ?

Kerleroux

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un couple dangereux

CEUX qui ont torpillé les négociations de paix israélo-palestiniennes – celles mises en route par Itzhak Rabin et Yasser Arafat – et qui parachèvent la besogne ne se recrutent pas seulement au sein du gouvernement ultranationaliste de Benyamin Nétanyahou ou chez les islamistes du Hamas. On ne le sait pas assez : l'un des plus efficaces et des plus déterminés dynamiteurs du processus dit d'Oslo est américain. Il s'appelle Newt Gingrich. Il est le speaker (président) de la Chambre des représentants, le chef de file de la majorité républicaine au Congrès. C'est un homme qui compte à Washington. Il compte aussi au Proche-Orient, malheureusement.

Ces derniers jours, M. Gingrich était en Israël. Il y a confirmé, avec éclat, sa volonté de voir les Etats-Unis se ranger inconditionnellement dans un camp. Pas celui d'Israël mais celui de l'ultra-droite israélienne. Comme s'il y avait une convergence entre cet homme, élu de Géorgie avec le soutien des fondamentalistes chrétiens qui sont la base militante de son parti, et le fondamentalisme national-religieux qui forme la base politique du gouvernement Nétanyahou.

Au fil de ses interventions, M. Gingrich n'a affiché qu'un seul message : quoi qu'il fasse, M. Nétanyahou aura toujours derrière lui le Congrès des Etats-Unis. C'est une position de principe, indépendante de ce que peut dire ou faire le premier ministre israélien. M. Gingrich a qualifié de chantage odieux les tentatives – vaines, jusqu'à présent – de l'administration Clinton pour forcer M. Nétanyahou à un retrait de 13,1 % du territoire cisjordanien. Il a même laissé entendre que la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, était un *« agent palestinien »*. Dans le *Jerusalem Post*, le patron des républicains dit encore que les Palestiniens portent la responsabilité de l'arrêt du processus de paix – *« opinion »* qui va à l'encontre des analyses de la presse israélienne.

M. Gingrich a eu du mal à démentir qu'il avait été jusqu'à conseiller à M. Nétanyahou de chercher l'affrontement avec le président Clinton. Nahum Barnea, l'un des commentateurs politiques les plus talentueux d'Israël, a pu dire que les positions du speaker rendaient M. Nétanyahou *« propriétaire du Congrès américain »*. Bref, par la grâce d'un Newt Gingrich, notamment, le premier ministre israélien est lui même acteur des jeux de pouvoirs à Washington, participant à la définition de la politique américaine au Proche-Orient. Cercle vicieux : sur le plan intérieur, le démocrate Clinton a besoin du républicain Gingrich, qui, en retour, en profite pour faire « sa » politique étrangère.

La situation ainsi créée est sans précédent, malsaine et dangereuse. Luttant contre la diplomatie de son pays, le speaker, quatrième personnage public à Washington, se disqualifie en tant qu'homme d'Etat. S'il devait un jour tenter sa chance à l'élection présidentielle, il faudra se souvenir qu'il a cherché – et, hélas, en partie réussi – à aligner la politique proche-orientale des Etats-Unis sur les positions d'un parti israélien ultranationaliste.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Des générations futures et du déficit budgétaire

Suite de la première page

Lorsque, au contraire, on admet le caractère anormal de la situation actuelle, force est de reconnaître que le niveau élevé du chômage implique une perte de recettes fiscales, et explique donc une part importante du déficit budgétaire. Réduire le chômage aujourd'hui, même au prix d'une augmentation transitoire du déficit budgétaire, ne peut alors qu'avoir des effets bénéfiques de long terme sur les finances publiques. Rien donc ne semble s'opposer à ce que l'on affecte tous les fruits de la croissance au combat pour l'emploi.

Second argument des gouvernements pour justifier leur politique : toute augmentation, même transitoire, du déficit budgétaire accroît l'endettement public aux dépens des générations futures, qui auront la charge de son remboursement. Les parents laisseraient ainsi un héritage négatif à leurs enfants. Mais il faut se méfier des raisonnements trop simples, surtout lorsqu'on les applique à des questions aussi complexes que celle de l'équité intergénérationnelle.

Il peut d'abord être équitable que les générations futures soient appelées à payer leur écot pour résoudre une crise exceptionnelle dont on peut penser qu'elle ne pèsera que sur les générations présentes. Ces dernières ont déjà payé un lourd tribut au chômage de masse. Est-il illégitime que toutes les générations participent dans un effort de solidarité à soulager les maux qui ne frappent que certaines d'entre elles ? Il n'y a donc aucune insouciance à appeler les générations futures à la rescousse lorsque celles présentes sont en souffrance. Surtout lorsque l'on sait que, dans leur souffrance, se joue aussi le sort des générations futures : éducation, insertion sociale, investissements, etc.

Il est surtout loin d'être établi que différer la solution des problèmes que rencontrent les générations présentes améliore le sort des générations futures. Le chômage ou la précarité de la condition des parents ne constituent-ils pas des transferts négatifs aux générations futures ? La situation des jeunes, aujourd'hui, dans certains quartiers et dans certaines banlieues, la croissance de la violence parmi eux, comme les difficultés de l'école, permettent de prendre la mesure de ces transferts négatifs. L'irrésistible ascension du chômage depuis plus de vingt ans n'a pas, à l'évidence, profité aux jeunes générations.

Enfin, on confond trop fréquemment les transferts entre générations et les transferts à l'intérieur d'une même génération. Beaucoup des générations futures dont nous souhaitons améliorer le sort sont déjà parmi nous. Les jeunes de vingt ans supportent, par exemple, plus que d'autres catégories d'âge, le poids du chômage et de la précarité. Favoriser leur insertion dans le monde du travail, même au prix d'un accroissement de la dette publique, équivaut notamment à faire supporter par les jeunes qui, demain, seront riches le *« coût »* de l'intégration des jeunes dont le sort serait autrement resté précaire. Ne point le faire revient à accepter qu'une fraction importante des jeunes générations manque son insertion sociale, pour que la fraction restante paye moins d'impôts dans l'avenir.

FAIBLES TAUX D'INTÉRÊT

Bien sûr, ce raisonnement est simplificateur, mais il illustre bien mon propos. La croissance de la dette publique n'est pas toujours le signe de l'égoïsme des générations présentes. Elle peut être légitimée par le souci d'améliorer le sort des générations à venir, lorsque les temps sont difficiles.

Les questions d'équité inter et intragénérationnelles sont des questions de long terme, alors que les considérations qui président à l'exigence de la réduction immédiate du déficit budgétaire sont de court terme. La plus importante est d'éviter que la Banque centrale européenne ne tire argument de ce qu'elle pourrait interpréter comme un manquement à la rigueur, pour durcir les conditions de la politique monétaire. La perte de croissance qui s'ensuivrait réduirait les recettes publiques et donc les fruits de la croissance que les gouvernements souhaitaient affecter à la lutte contre le chômage. Les pays perdraient sur les deux tableaux : leur dette publique augmenterait, sans que cela soit d'un réel secours pour combattre le chômage. Ce danger est réel. Mais on perçoit mieux, à la lumière des arguments précédents, que c'est la réaction des autorités monétaires qui contribuerait alors à accroître le fardeau des générations futures. Une autre stratégie monétaire permettrait aux gouvernements de mieux concilier leur priorité à l'emploi et leur souci de ne point hypothéquer l'avenir. Une politique monétaire de croissance, c'est-à-dire de faibles taux d'intérêt, parce qu'elle contribuerait à accroître les fruits de l'expansion, permettrait de redoubler d'efforts dans la lutte contre le chômage sans sacrifier l'objectif de réduction du déficit budgétaire. Les générations futures en tireraient doublement avantage : en terme d'accès à l'emploi, et de réduction de la dette publique.

Lorsqu'il s'est agi, dans les années 90, d'affirmer la crédibilité de la politique monétaire, bien peu de cas fut fait des générations futures, comme en témoigne l'importante croissance de la dette publique qui en a en partie résulté. Il serait singulier que l'argument soit systématiquement convoqué lorsqu'il s'agit de combattre le chômage et jamais lorsqu'il s'agit d'œuvrer pour la stabilité des prix. C'est pourtant le niveau anormalement élevé des taux d'intérêt courts dans la première moitié des années 90 qui porte le mieux témoignage de notre désaffection pour les générations à venir.

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Grève administrative en Vendée

LES CONSIGNES données publiquement jeudi dernier lors de la manifestation de La Roche-sur-Yon laissaient toute liberté d'interprétation aux maires pour l'application de la grève administrative. En fait les consignes transmises en réunions privées par les délégués du comité d'action pour la liberté scolaire leur demandaient de ne pas effectuer les opérations d'état civil.

Les mariages en Vendée, à cette époque de grands travaux, sont plutôt rares. Trois mariages étaient cependant prévus pour le 25 mai. Dans deux cas les fiancés s'étaient déjà mariés à la mairie le samedi précédent. Il n'y eût donc qu'un seul cas de mariage purement religieux célébré à Chavagnes-en-Paillers : les gendarmes de l'Herbergement ont dressé procès-verbal à l'abbé Roux, curé de la paroisse, pour contravention à l'article 199 du code pénal. En application de la décision prise hier en conseil des ministres, un administrateur temporaire, choisi sur place, a été nommé pour suppléer le maire défaillant de cette commune.

Dans d'autres communes, on a repoussé à la semaine prochaine l'inscription des naissances, alors que la loi oblige à le faire dans les trois jours. Pour les obsèques on se contente du certificat du médecin, alors que la loi exige le permis d'inhumer du maire. Enfin un certain nombre de municipalités, dans les délibérations qu'elles ont envoyées au préfet, avertissent celui-ci que désormais elles ne voteront ni ne mandateront aucun crédit pour les écoles publiques tant qu'elles ne seront pas autorisées à voter ou à mandater des crédits pour les écoles libres.

(28 mai 1948.)

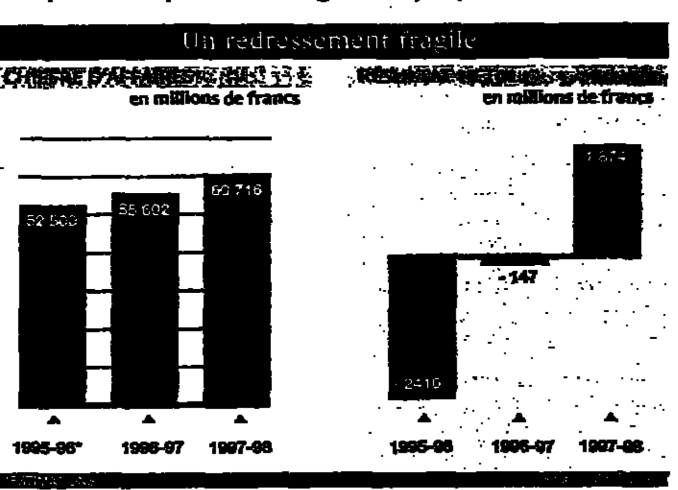
TRANSPORTS Jean-Cyril Spinetta, le président d'Air France, devait annoncer, mercredi 27 mai, au conseil d'administration du groupe un bénéfice de 1,87 milliard de francs pour l'exercice clos au 31 mars 1998. ● AIR FRANCE souhaite investir, par autofinancement, 40 milliards de francs dans les cinq prochaines années, essentiellement en achats d'avions, pour profiter de la prochaine construction des troisième et quatrième pistes à Roissy. ● POUR RÉALISER cet objectif, le président demande, sans succès pour l'instant, aux pilotes de négocier avec lui des solutions pour économiser 500 millions de francs par an. ● LE SYNDICAT MAJORITAIRE au sein des pilotes d'Air France a déposé, mardi 26 mai, après une rencontre avec le ministre des transports, un préavis de grève de quinze jours pour le 1er juin, au risque de perturber le bon déroulement de la Coupe du monde de football.

Après sept ans de pertes, le groupe Air France gagne de l'argent

L'entreprise publique a dégagé 1,87 milliard de francs, lors de son exercice clos au 31 mars 1998. Mais son redressement reste fragile. Les pilotes ont déposé un préavis de grève qui pourrait mettre en péril le bon déroulement de la Coupe du monde de football

CHRISTIAN BLANC, président d'Air France entre octobre 1993 et septembre 1997, aura laissé à son successeur, Jean-Cyril Spinetta, deux cadeaux. Le premier, c'est le retour aux bénéfices – 1,87 milliard de francs pour l'exercice qui s'est achevé le 31 mars 1998 – après sept ans de pertes, un résultat qui devait être approuvé par le conseil d'administration mercredi 27 mai. Le second, empoisonné, réside dans la lourde tâche de s'attaquer aux coûts des pilotes d'Air France, sur lesquels M. Blanc s'était largement appuyé pour engager l'entreprise dans la voie de la réforme.

« Les résultats d'Air France sont bons. Ils traduisent son redressement », estime M. Spinetta. Entre 1994 et 1997, l'entreprise est recapitalisée par l'Etat à hauteur de 20 milliards de francs. Les salariés accroissent leur productivité de 30 %. Les avions sont réaménagés et les tarifs revus. En mars 1996, Air France a son hub à Roissy, cette plate-forme de correspondance qui lui permet d'alimenter ses vols long-courriers avec les passagers de ses vols court et moyen-courriers. A l'automne 1996, la compagnie tricolore conclut une alliance avec Delta et Continental Airlines : cette alliance peut désormais entrer dans une phase active, puisque les gouvernements français et américain viennent de parvenir à un accord aérien bilatéral auquel elle était suspendue. Le 28 octobre 1996, les navettes de l'ex-Air Inter sont lancées : ces lignes aériennes à haute fréquence doivent lui permettre de regagner des parts de marché sur les lignes très concurrencées que sont Paris-Marseille, Paris-Toulouse et Paris-Nice. Le 1er avril 1997, Air France et la compagnie intérieure fusionnent. Enfin, les instruments informatiques d'optimisation de la recette sont aujourd'hui en place. Autant d'éléments qui participent au redressement d'Air France, porté par une conjoncture excellente.



Dans ce contexte, l'an dernier, le chiffre d'affaires du groupe Air France a progressé de 9,2 % à 60,7 milliards de francs. Cette progression est liée à l'augmentation (+ 11,5 %) de l'offre d'Air France, mais aussi à la progression de la recette unitaire (par passager transporté et par kilomètre), qui, après des années de recul, a renoué avec la croissance. *« Nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la vie de l'entreprise*, considère Patrice Durand, directeur général délégué d'Air France. *Après avoir, dans les dernières années, amélioré nos performances grâce à la baisse de nos coûts, nous sommes désormais entrés dans une période où nos résultats sont poussés par la croissance de notre activité. Ce phénomène doit s'accompagner d'un contrôle des charges. »* En valeur absolue, celles-ci ont, l'an dernier, moins augmenté que le chiffre d'affaires, permettant au groupe de dégager un excédent brut d'exploitation de 7,4 milliards de francs, en hausse de près de 43 % sur l'exercice précédent. Air France a dégagé un cash-flow de 5,6 milliards de francs, qui lui a permis d'autofinancer ses investissements et notamment l'achat de huit nouveaux avions. L'endettement, lui, a continué de décroître légèrement pour atteindre 15,5 milliards de francs, soit un niveau légèrement inférieur à celui des fonds propres.

Pas question pourtant, pour M. Spinetta, de crier victoire. *« Air France est redressée mais reste en convalescence*, affirme-t-il, *ses marges restent très inférieures à celles de ses concurrents. »* Le redressement est fragile : ainsi le coefficient de remplissage des avions de la compagnie aérienne, qui lui permet d'afficher des comptes équilibrés, est-il encore très élevé (71,4 %), largement au-dessus du niveau de la concurrence. *« Lors de l'exercice écoulé, nos avions ont été remplis à hauteur de 73,4 %, ce qui est un excellent chiffre. Mais le coefficient de remplissage ne devrait pas, dans la durée, se maintenir à un niveau si élevé »*, considère M. Spinetta. Dès cette année, il devrait diminuer, ainsi que la recette unitaire : *« Ce sera une conséquence logique de l'augmentation de l'offre qu'Air France a faite depuis le 1er avril 1998 »*, explique le président d'Air France. Que la conjoncture se retourne...

M. Spinetta appelle d'autant plus à la vigilance qu'il a engagé l'entreprise dans un important programme d'investissements : sur cinq ans, 40 milliards de francs sont destinés avant tout à accroître la flotte (71 achats d'avions sont prévus) pour qu'Air France profite de la prochaine construction d'une troisième et d'une quatrième piste à Roissy, une perspective de développement unique en Europe, où les aéroports sont saturés. M. Spinetta refuse de renouer avec le surendettement qui a failli coûter la vie à Air France en 1993 : pour pouvoir autofinancer son programme d'investissements, il le conditionne à la réalisation de 3 milliards de francs d'économies annuelles d'ici trois ans, dont 500 millions auprès des pilotes. *« Nos pilotes coûtent 40 % plus cher que ceux de Lufthansa et 19 % plus cher que ceux de British Airways »*, explique M. Spinetta. Il menace de ne pas transformer en commandes fermes trois options d'achats de Boeing 777, qui doivent être levées avant le 30 juin.

> « Nos pilotes coûtent 40 % plus cher que ceux de Lufthansa et 19 % plus cher que ceux de British Airways »

Mardi 26 mai dans la soirée, après une rencontre avec Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire à Air France, a déposé, pour le 1er juin, un préavis de grève de quinze jours renouvelable, menaçant le bon déroulement de la Coupe du monde de football, qui débute le 10 juin. Les pilotes refusent d'engager des négociations sur les bases des propositions de la direction (*Le Monde* du 16 mai) : réduire leur rémunération de 15 % contre des actions Air France dans le cadre de l'ouverture du capital prévue en septembre ou bien rejoindre une nouvelle grille des rémunérations qui permette au bout de cinq ans de réaliser l'objectif d'économies. Dans ce dernier cas, les salaires ne baisseraient pas mais connaîtraient une progression ralentie par rapport à la pratique aujourd'hui en vigueur.

M. Spinetta est prêt à l'affrontement : *« Je ne serai pas à Air France un vendeur d'illusions. »* Coup de griffe à M. Blanc, qui ne s'est effectivement pas attaqué aux coûts des pilotes, sur lesquels il s'est longtemps appuyé pour faire passer ses réformes en interne. *« On ne peut pas avoir l'ambition d'être la première compagnie européenne* [ce qui était l'objectif de son prédécesseur] *si l'on ne s'en donne pas les moyens*, poursuit-il. *Si la situation des pilotes d'Air France reste ce qu'elle est aujourd'hui, cela signifie pour Air France le choix d'une stratégie sans ambition, le choix de l'attrition du périmètre de l'emploi et de l'activité. Dans ce cas de figure, Air France devra se spécialiser sur les segments d'activité où les coûts des pilotes permettent malgré tout d'être rentable, c'est-à-dire essentiellement le long-courrier. »* Le fret, le cargo mais aussi le court et le moyen-courrier pourraient connaître alors le sort d'Air Charter, plombé par le coût de ses pilotes, et dont M. Spinetta a annoncé en décembre 1997 la fermeture.

Virginie Malingre

Les chauffeurs routiers feront la trêve du Mondial

L'HEURE est à la négociation contractuelle et pacifiée dans le secteur routier. Le syndicat minoritaire FO, qui avait décidé d'en découdre, seul, sur le terrain, a été remis à sa place, mardi 26 mai, après l'échec de sa tentative de mobilisation des chauffeurs routiers. Le Centre national d'information routière (CNIR) comptabilisait à 16 h 30 sur l'ensemble du territoire national dix-neuf manifestations de routiers et de forains, dont cinq opérations « escargot », quatre barrages bloquants et dix barrages filtrants. A titre de comparaison, au premier jour du conflit des routiers en novembre 1997, où l'ensemble des syndicats des routiers avaient appelé à la grève, cent quarante-cinq barrages avaient été dressés.

Tirant immédiatement les leçons de cet échec et de son isolement, Roger Poletti, secrétaire général de FO Transports, a indiqué que son organisation avait décidé *« de suspendre le mouvement »* et qu'il n'y aurait pas de nouvelles actions avant septembre, levant l'hypothèque d'une perturbation du Mondial.

Depuis le dernier conflit, et la signature, par la CFDT et la CGC, de l'accord du 7 novembre 1997 sur l'augmentation programmée des rémunérations et la réduction du temps de travail, syndicats de chauffeurs routiers et fédérations patronales redécouvrent les vertus de la négociation contractuelle. Cinq accords collectifs ont été signés, notamment sur le droit syndical, le congé de fin d'activité dans le transport de voyageurs, le secteur du déménagement et du transport de fonds.

RELATIONS FRAGILES

La mise en place d'un salaire mensuel professionnel garanti, dont on peut déduire un salaire minimum horaire, est une véritable révolution. Elle doit se traduire par des augmentations de salaire de 16 % à 22 % d'ici à l'an 2000. Les chauffeurs longue distance devraient, à cette date, être assurés de percevoir un salaire minimum de 10 000 francs pour deux cents heures de travail mensuel, auquel il convient d'ajouter 3 500 à 5 500 francs de frais de routes (indemnités repas et hébergement). Après des augmentations comprises entre 3 % et 5 % le 1er novembre 1997, les salariés du secteur doivent bénéficier d'un nouveau coup de pouce d'environ 4 % au 1er octobre.

Les relations contractuelles demeurent pourtant fragiles. D'une part, l'instauration d'un salaire minimum mensuel doit faire l'objet, dans chaque entreprise, d'une négociation afin de mettre à plat l'ensemble des éléments de rémunération. La CFDT craint qu'à quelques jours de la date butoir du 30 juin certains employeurs ne décident unilatéralement d'intégrer l'ensemble des primes pour le calcul du salaire minimum. D'autre part, la réunion paritaire, mardi 26 mai, qui portait sur la revalorisation des frais de route, s'est achevée sur un constat de désaccord total. La partie patronale proposait une hausse de 1 % de cette prime de déplacement. *Les syndicats réclamaient des* hausses de plus de 7 %.

Mais c'est surtout le retour de ce secteur économique dans l'état de droit qui garantira la pacification des rapports sociaux. Non-respect des limitations sur le temps de travail et de repos, prix anormalement bas et violation des règles de sécurité perturbent le jeu économique normal. Le gouvernement a lancé une véritable offensive législative pour imposer de nouvelles règles. La loi sur le transport routier, votée en janvier, a modifié le régime d'autorisation et renforcé le pouvoir de sanction des contrôleurs (retrait des licences, immobilisation des véhicules, accès aux factures).

Reste à former et recruter de nouveaux contrôleurs du travail et des transports terrestres pour garantir le respect de ces nouvelles règles, notamment en termes de temps de travail et de repos. Deux récentes décisions de justice sur deux filiales de l'entreprise Norbert Dentressangle sont particulièrement exemplaires : la requalification par le juge du temps de travail non payé en travail clandestin s'est traduite par 400 000 francs d'amende et de la prison avec sursis pour le chef d'entreprise.

Enfin, le ministre des transports a échoué dans sa volonté d'obtenir une harmonisation européenne des règles sociales, avant la libéralisation totale du marché, le 1er juillet. L'ouverture des frontières dans un secteur en convalescence fait peser de lourdes menaces.

Christophe Jakubyszyn

A Bercy, les clients de France Télécom font leur apprentissage d'actionnaires

CERTAINS étaient venus seuls. D'autres – un bon nombre – en couple. Quelques-uns avaient profité d'un jour de congé, comme Gilda, informaticienne au Crédit lyonnais. D'autres avaient rogné sur leur temps de travail. La plupart étaient là, sur les gradins du Palais Omnisports de Paris-Bercy (POPB), mardi 26 mai après-midi, parce qu'ils n'étaient tenus par aucune obligation professionnelle. En retraite. Comme Raymond, ancien de la SNCF, qui résumait sa présence d'un simple : *« il faut que j'occupe mon temps »*.

En l'occurrence, il ne s'agissait pas de passer ce temps à un concert ou une manifestation sportive, que la salle de Bercy a coutume d'accueillir. Mardi, le POPB accueillait l'assemblée générale des actionnaires de France Télécom. La première depuis la vente en Bourse, le 20 octobre 1997, de 25 % des actions de l'opérateur téléphonique. Ils étaient quelque 4 000 petits porteurs – sur 2,5 millions d'actionnaires – à avoir fait le déplacement.

Dire que Bercy a connu spectateurs plus turbulents relève de l'euphémisme. Compte tenu de sa moyenne d'âge et de l'objet de la manifestation, l'assemblée est restée sage et assise, sans pourtant rester muette. Car ils en avaient, des interrogations ces petits porteurs. Venus pour *« s'informer »* sur la vie de l'entreprise, comme le disait Denise, animatrice commerciale, et parce qu'*« on veut bien placer notre argent, mais on ne veut pas se tromper »*, comme l'expliquait un couple de retraités du commerce.

La séance de questions à laquelle a été soumise Michel Bon, le président de France Télécom, a duré plus de trois heures. Et M. Bon a plus qu'à son tour dû troquer sa veste de président pour celle de chef d'agence commerciale. Car les interpellations ont plus souvent relevé d'une préoccupation de client que d'actionnaire : que compte-t-il faire pour améliorer tel service ? Pourquoi tel autre ne fonctionne pas bien ? Et, revenant comme un leitmotiv, pourquoi les tarifs ne baissent-ils pas plus ?

La concurrence travaillait aussi le public. *« Qu'est-ce qu'on va valoir ? »* s'interrogeait Jean, qui se présentait comme *« travaillant dans le corps médical »*. *« Est-ce que l'on va tenir ? »*, se demandait Victor, technicien dans une filiale de France Télécom. M. Bon leur a vanté le cours d'action (349 francs, mardi 26 mai contre 182 francs lors de l'introduction du titre), expliqué les réorganisations internes et sa recherche d'une plus forte croissance du trafic téléphonique en France et de nouveaux marchés hors de France. Cette stratégie internationale a aussi été questionnée. Notamment les liens avec Deutsche Telekom. M. Bon a néanmoins fait adopter par ses actionnaires la nomination du président de l'opérateur allemand, Ron Sommer, présent à Bercy, au conseil d'administration de France Télécom. M. Bon sera prochainement nommé au conseil du groupe allemand. Et les deux groupes projettent toujours d'échanger des participations, a précisé le président de France Télécom.

Un petit porteur s'est par ailleurs enquis auprès de M. Bon de savoir si *« le traitement de l'actionnaire ne se fait pas au détriment du personnel ? »*. En entrant à Bercy, il avait croisé les banderoles du syndicat SUD, dénonçant les *« 15 milliards de bénéfices »* du groupe et les *« 33 000 emplois supprimés en 97 »*.

En utilisant dans sa question le mot de licenciement, l'intéressé a toutefois permis à M. Bon d'éviter de répondre. *« France Télécom ne peut pas licencier »* lui a sèchement répondu le président, ajoutant que, si lui on lui avait parlé de licenciement, on l'avait donc, en somme, embobiné. Jusque-là, M. Bon s'était montré beaucoup plus disert et pédagogue.

Philippe Le Cœur

هكذا من الإهمال

Les investisseurs craignent un effondrement financier de la Russie

Le pays est incapable de rembourser ses dettes. La Bourse de Moscou a perdu 50 % en cinq mois

La fuite des investisseurs de Russie, alimentée par les doutes sur la capacité du gouvernement Kirienko à réduire le déficit budgétaire, s'est encore accélérée depuis plusieurs jours. Faute d'acheteurs, la privatisation du groupe pétrolier Rosneft a dû être reportée. Les étrangers s'inquiètent du faible niveau des réserves monétaires du pays et de l'importance des échéances à venir de remboursements d'emprunts à court terme.

MOSCOU
de notre correspondante

Les mauvaises nouvelles pour l'économie russe, qui menacent le rouble depuis l'automne dernier, se sont alourdies, mardi 26 mai, avec l'annonce de l'échec de la vente, pour 2,1 milliards de dollars (12,4 milliards de francs), du paquet de contrôle de Rosneft, la principale société pétrolière russe encore aux mains de l'Etat.

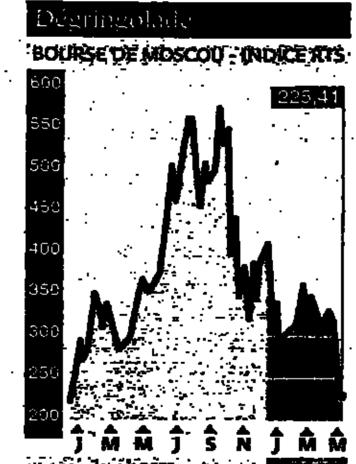
Le premier ministre Serguei Kirienko, cité par les agences russes, a indiqué que le gouvernement va revoir le prix de Rosneft, après avoir dû annuler, faute de candidats, l'appel d'offre qui s'achevait mardi. Avant même cette annonce, les investisseurs avaient poursuivi, mardi, leur retrait du marché des bons du Trésor russe (GKO), poussant les taux à 63 %. C'est leur plus haut niveau depuis fin 1996, supérieur au taux de refinancement de la Banque centrale, relevé une semaine plus tôt à 50 %. Le rouble a aussi baissé à nouveau mardi par rapport au dollar, de 6,15 lundi à 6,18 mardi.

NOUVEAUX EMPRUNTS

Répondant aux rumeurs d'un effondrement financier imminent en Russie, dont la balance des paiements a été pour la première fois négative au premier trimestre 1998, M. Kirienko a assuré que ni le gouvernement, ni la Banque centrale, n'envisagent de dévaluation : *« Nous n'en discutons même pas, car cela doit être catégoriquement exclu »*, a-t-il dit. En précisant que le corridor de fluctuation du rouble par rapport au dollar sera conservé à son niveau fixé fin 1997. La veille, il avait annoncé devant un groupe d'investisseurs étrangers que son gouvernement envisage de lancer de nouveaux emprunts à l'étranger pour remplacer progressivement ses dettes à court terme. Il s'agit d'emprunts de *« plusieurs milliards de dollars »*, ont précisé des quotidiens russes. Selon les autorités, des discussions à ce sujet, *« sans demandes formelles »*, ont eu lieu avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Le FMI ne l'a pas confirmé. Son représentant à Moscou estimait lundi qu'il *« est trop tôt »* pour débloquer la nouvelle tranche d'aide à la Russie, d'un montant de 700 millions de dollars, bloquée depuis janvier à cause de trop mauvaises rentrées fiscales. Mais un communiqué du Fonds publié mardi à Washington affirme qu'il *« accueille avec satisfaction le plan de mesures budgétaires annoncé par le gouvernement russe »*. Signé mardi par Boris Eltsine, ce plan prévoit d'économiser 40 milliards de roubles (6,6 milliards de dollars) sur les dépenses et de gagner 10 milliards de roubles de recettes supplémentaires. L'insuffisance des objectifs de recettes était souligné par le FMI sur place. Mais le communiqué du Fonds précise qu'il envoie jeudi à Moscou son directeur pour la région afin *« d'accélérer la finalisation du programme pour 1998 (...), ce qui pourrait être fait dans les tout prochains jours »*.

Le budget 1998 (61 milliards de dollars de revenus pour 83 milliards de dépenses) incluait, comme chaque année, les recettes des privatisations prévues dans l'année, dont les 2,1 milliards de dollars pour la vente de 75 % des actions de Rosneft. Ceux-ci étaient assortis d'une obligation pour l'acheteur de verser 400 millions de dollars en investissements et de paiement des dettes de la société.



La Bourse de Moscou a perdu près de 50 % depuis le début de l'année, victime du reflux de la spéculation et de la fuite des investisseurs étrangers.

Mais après la chute des actions russes (de quelque 50 % depuis le début de l'année), puis celle des prix du pétrole, les acheteurs potentiels ont estimé que le prix exigé était trop élevé.

« OLIGARQUES »

Trois consortiums avaient pourtant été formés pour le rachat de Rosneft, objet des grandes manœuvres politiques des « oligarques » russes qui ont accepté pour cela de s'associer à des partenaires étrangers. Royal Dutch/Shell s'était allié avec le géant russe Gazprom et le pétrolier Loukoil, British Petroleum avec le russe Sidanko (du groupe Onexim) et Elf-Aquitaine avec Iouksi, issu d'une fusion annoncée pour le 1er juillet entre les pétroliers Ioukos (du groupe Menatep) et Sibneft (du financier Boris Berezovski).

Or, cette fusion ne se fera pas, comme l'ont reconnu officiellement lundi les deux groupes russes en question, laissant Elf avec la perspective de se rabattre sur un rachat de 12 % de Sibneft (au lieu de 5 % de Iouksi, estimés à quelque 500 millions de dollars). Ces dernières semaines, d'autres membres de ces consortiums semblaient d'ailleurs intéressés par des projets différents : Loukoil, qui était allié à Shell et Gazprom, devait annoncer mercredi un nouvel accord de coopération avec Sidanko, qui était associé à BP... La major britannique de son côté a annoncé mardi qu'elle allait faire une offre, en alliance avec Rosneft et une de ses filiales, Sakhalineftegaz, pour développer le champ Sakhaline 5 en Extrême-Orient.

Anticipant l'échec de la vente de Rosneft, le ministre des finances russes, Mikhail Zadornov, affirmait mardi disposer de *« formules de compensation pour les recettes budgétaires »*, sans dire lesquelles. Le détail de la soixantaine de *« mesures techniques »* du nouveau plan d'assainissement du budget n'est pas connu. Il comprend des procédures plus rigoureuses de banqueroute des entreprises, mais les premières ne sont promises que pour l'automne.

Sophie Shihab

Regain de tension sur les places asiatiques

La chute du yen se trouve au cœur de ces nouveaux remous, les opérateurs craignant une dévaluation à Hongkong et Pékin

APRÈS quelques mois d'accalmie, les places financières asiatiques connaissent un net regain de tension, provoquant des remous sur l'ensemble des marchés émergents. La Bourse de Hongkong a perdu 4,37 % mercredi 27 mai. Bangkok cédait pour sa part 3 % et Manille 2,33 %. En un mois, la Bourse de l'ex-colonie britannique a perdu 15 %, Singapour 11,6 %, Bangkok 17,7 % et Séoul 23,5 %.

Selon les experts, la chute du yen se trouve au cœur de ces nouveaux remous. La monnaie de la première puissance économique de la région ne cesse de se déprécier face au billet vert. Elle est tombée, mercredi matin, à 138,05 yens pour un dollar, son plus bas niveau depuis sept ans. Victime de la crise économique dans l'archipel et de la faiblesse des rendements offerts au Japon (0,40 % à 3 mois, 1,2 % à huit ans), la devise nippone n'a pas profité des déclarations, mardi, du secrétaire américain au Trésor. Robert Rubin s'est dit *« surpris »* par les informations parues dans la presse américaine selon lesquelles il était prêt à accepter une baisse du yen jusqu'à 150 yens pour un dollar.

La crainte des marchés est que la chute du yen oblige Pékin et Hongkong à dévaluer à leur tour leur monnaie afin de préserver la compétitivité de leurs industries : dans l'ex-colonie britannique, le gouvernement vient d'admettre que le territoire pourrait connaître sa première récession depuis treize ans.

L'ensemble de la région serait alors entraînée dans une nouvelle spirale dévaluationniste, ce qui déclencherait d'importants remous monétaires et exercerait de nouvelles pressions déflationnistes dans le reste du monde. Les pays émergents aux structures les plus fragiles se retrouvent les plus exposés. La Bourse russe a perdu 3,05 % mardi, celle de Varsovie 2,47 %, tandis que la Bourse du Brésil a cédé 5,78 % et Mexico 3,44 %. Même Wall Street a été affectée, terminant la séance en baisse de 1,65 %.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Lloyd's couvre à nouveau les risques de guerre civile

LONDRES
de notre correspondant à la City

La décision du Lloyd's de couvrir les risques de conflit armé à terre, y compris de guerre civile, exclus des polices d'assurance globale depuis la guerre d'Espagne en 1936, souligne la volonté du marché londonien de l'assurance-réassurance de retrouver sa prééminence d'antan. Jusqu'à présent, le numéro un mondial couvrait seulement les risques pour les avions et les cargaisons maritimes en cas de conflit armé. Depuis les destructions massives de la guerre d'Espagne, les risques terrestres n'étaient plus assurés par cette institution plus que tricentenaire. En revanche, un contrat spécifique concernant les risques de terrorisme, lancé dans le sillage de la guerre du Golfe, existe depuis 1992.

« L'ampleur potentielle des pertes à terre expliquait ce refus d'assurance. Il est plus facile de jauger et de limiter les dégâts potentiels en mer ou dans les airs », souligne John Leathers, directeur du courtier Willis Corroon, à l'origine de ce nouveau plan de protection. Pour fixer le barème, les professionnels tiennent d'abord compte du type de marchandises et des pays concernés. La prime, dont le mode de calcul reste secret, est également fixée en fonction des informations recueillies par les quelque 500 agents du Lloyd's répartis aux quatre coins du monde, des consignes du Foreign Office et des évaluations faites par les *think tanks* spécialisés. Comme dans le cas des primes maritimes, qui avaient doublé dès le lendemain de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein, en 1990, les tarifs sont revus en cas d'aggravation de la situation sur place.

« C'est un risque calculé mais qui se justifie. Certes, la guerre froide a été remplacée par une paix chaude, avec 28 guerres répertoriées en ce moment. Mais la menace d'élargissement de ces conflits étant circonscrite, le Lloyd's ne court pas grand danger dans cette affaire », indique Paul Beaver, consultant militaire auprès du Jane's Defence Group.

CONTRAINT À L'INNOVATION

Comment expliquer pareille initiative de la part du Lloyd's, dont le retour à la rentabilité demeure précaire après avoir frôlé la banqueroute à la mi-1995 ? Entre 1988 et 1992, le marché de Leadenhall Street avait accumulé des pertes considérables à la suite d'une série noire de catastrophes et de graves erreurs de gestion. La prééminence des 143 entreprises à la responsabilité limitée, qui constituent désormais 60 % de la capacité totale du marché (soit 10 milliards de livres), sur les 6 825 *names*, ces investisseurs individuels garantissant sur leur fortune personnelle les contrats du marché, contraint aujourd'hui la société à se montrer plus innovatrice.

Par ailleurs, l'apparition de centres rivaux, à l'instar des Bermudes, la concurrence des grandes compagnies d'assurance américaines ou européennes et la baisse des primes obligent le Lloyd's à explorer de nouveaux créneaux.

Marc Roche

La grande distribution pourrait bousculer le marché des services téléphoniques

Marketing. Après Auchan, le groupe Pinault-Printemps-Redoute se lance dans la bataille des télécommunications, imposant une approche plus ciblée de la clientèle sur ce marché libéralisé depuis le 1er janvier

LA GRANDE DISTRIBUTION, en France, se prend au jeu de la vente de services de téléphonie fixe. Auchan a été le premier à s'engager sur ce marché, quelques jours après l'ouverture de celui-ci à la concurrence, le 1er janvier. Pinault-Printemps-Redoute fait de même aujourd'hui (*Le Monde* du 26 mai). Le groupe, dont les enseignes les plus connues, outre Le Printemps et La Redoute, sont la Fnac et Conforama, a annoncé lundi la création d'une filiale, baptisée Kertel, ce qui peut se « traduire » par : la maison (ker en breton) du téléphone (tel).

Cette société proposera, à compter de septembre, du téléphone longue distance (appels nationaux et internationaux). D'ici là, à partir du 5 juin, elle commercialisera des cartes de téléphone prépayées (un crédit de 50 à 200 francs de communications), ou post-payées (la facture est établie suivant la consommation et envoyée par la suite). Elles permettront de téléphoner à partir d'un combiné classique, mais pas d'une cabine. Cette amplification de la présence dans les services de téléphonie fixe des groupes de grande distribution, dont certains ont déjà investi le secteur de la téléphonie mobile, libéralisé depuis plusieurs années, pourrait sérieusement rebattre les cartes.

Car qu'a-t-on vu jusqu'à présent sur ce marché nouvellement ouvert à la concurrence ? Essentiellement des nouveaux concurrents qui ont songé d'abord *« à bâtir un réseau, une infrastructure »*, en se disant que *« les clients vont venir après »*, ainsi que l'estime Jean-Claude Rosichini, vice-président des activités européennes de Nortel, le constructeur canadien d'équipements de télécommunications. Pour lui, il s'agit d'une *« approche qui reste patrimoniale »*.

« C'est un secteur où les comportements sont souvent ceux de nouveaux riches, avec de lourds investissements sur les réseaux », approuvent Jean Hoepffner et Bernard Demeure, deux des vice-présidents du cabinet de conseil Mercer Management Consulting en France.

Cegetel, la filiale de Vivendi (ex-Générale des eaux), qui se pose en rival généraliste de France Télécom, a par exemple beaucoup communiqué sur la mise en place de son réseau. L'ampleur de l'investissement et sa contribution à l'économie nationale ont été soulignées à plusieurs reprises : 1,5 milliard de francs en 1997, quasiment autant cette année.

« C'est l'innovation dans les services », ainsi que *« la distribution de ces services »*, c'est-à-dire la faculté à *« atteindre et prendre la clientèle »*, qui constitueront pourtant les facteurs de réussite pour les nouveaux acteurs du téléphone, à en croire MM. Hoepffner et Demeure. *« Que demande-t-on à un opérateur de services téléphoniques, sinon de savoir acquérir des clients, les fidéliser et faire croître leur consommation téléphonique ? »*, interroge M. Rosichini. Il ajoute que dans ce contexte, l'infrastructure de télécommunications, c'est-à-dire le réseau, *« est un mal nécessaire, mais n'est qu'une partie de l'enjeu »*.

A ce petit jeu de la conquête et de la fidélisation de la clientèle, les spécialistes de la distribution ont sans doute des atouts. Ils voient en effet passer des milliers de consommateurs dans leurs magasins, dont ils connaissent souvent assez bien les habitudes grâce à des outils de marketing poussés, et avec qui ils ont souvent établi des liens de longue durée, notamment à travers les cartes d'achat privatives.

> « Que demande-t-on à un opérateur, sinon de savoir fidéliser des clients et faire croître leur consommation téléphonique ? »

« Ce nouveau type d'opérateurs, qui ont déjà des clients, risque de tout percuter », pronostique M. Rosichini. Un groupe comme Cegetel revendique malgré tout, à ce jour, 200 000 clients à son service grand public, « le 7 ». Face à lui, Auchan estime que 100 000 de ses clients porteurs d'une carte privative maison Accord – ils sont 1 million au total – ont utilisé au moins une fois le service de téléphonie qu'il leur propose depuis janvier. Le groupe nordiste assure que 20 000 appels téléphoniques sont traités chaque jour.

Contrairement à Auchan, qui s'est associé au seul opérateur belge (Belgacom), Kertel, la filiale de Pinault-Printemps-Redoute, va, pour sa part, acheter à un prix de gros des minutes de communications à plusieurs opérateurs (France Télécom, Colt, WorldCom, Teleglobe) en fonction de l'attractivité de leurs tarifs, qu'elle revendra au détail.

Ses cartes pré-payées et post-payées seront disponibles dans toutes les enseignes du groupe. Elles seront aussi proposées par les 4 000 points de vente du distributeur spécialisé Téléciel, dans les stations essence Shell et les magasins Casino. Le service, qui sera lancé à partir de septembre, nécessitera d'être abonné (gratuitement) et de composer sur son téléphone un code à quatre chiffres, le 1630, suivi du numéro de son correspondant.

Comme d'autres avant lui, Kertel promet à ses futurs clients des prix plus bas que ceux de France Télécom (de 10 % à 70 %). Une démarche logique, *a priori*, car l'on imagine difficilement un nouveau venu annoncer qu'il est plus cher que l'opérateur en place, même si son service est vraiment nouveau.

Cette démarche « prix plus bas » risque cependant de trouver très vite ses limites. Pour les opérateurs, *« cela repousse le point d'équilibre dans le temps, comme on l'a vu dans les mobiles, et France Télécom peut asphyxier ses concurrents en baissant ses propres tarifs »*, relève M. Rosichini.

« Aucun des joueurs n'a la capacité de faire baisser tant que cela ses prix et beaucoup ont investi avec des évaluations de l'évolution de la demande très optimistes », notent MM. Hoepffner et Demeure. Kertel table malgré tout sur *« quelques centaines de milliers, voire un million »* d'utilisateurs de ses cartes à fin 1998. A la même date, Cegetel évoque 600 000 abonnés pour son « 7 ».

Philippe Le Cœur

Serge Trigano reprend du service dans le tourisme

L'ex-PDG du Club Med s'associe à Philippe Starck

« IL Y A UNE VIE après le Club », proclame Serge Trigano. Le livre qu'il a rédigé avec Gilbert, son père, *« sur cette page d'une histoire qu'on a voulu tourner »* devrait sortir vers la fin de l'été. Le procès contre Bain and Co, qui avait conduit l'audit du Club Méditerranée avant que Serge Trigano ne soit « remercié », suit son cours. Aujourd'hui, le patron de Triganew, entreprise familiale tout juste créée avec ses deux fils, peut de nouveau se consacrer à ce qu'il n'a jamais cessé d'aimer : le tourisme. *« Triganew, c'est une sorte de boîte à idées et à solutions qui veut réfléchir sur le temps des vacances. »*

Depuis neuf mois qu'il a quitté le Club, Serge Trigano a mis en chantier deux projets, qui sont sur le point de voir le jour. Le premier est parti d'un *simple constat : les baby*-boomers ont aujourd'hui entre quarante et cinquante ans. Pour leurs vacances, ils n'ont souvent que deux choix possibles, le Club (ou un de ses concurrents), ou l'hôtellerie traditionnelle. Le premier est souvent synonyme de manque de confort et de services, la seconde d'ennui.

Le nouveau concept de Serge Trigano tend à prendre le meilleur des deux mondes possibles. *« Cela consiste à trouver de très beaux hôtels, quatre ou cinq étoiles, dans de très beaux lieux et à y rajouter notre savoir-faire »*, explique Serge Trigano, qui reconnaît que le monde regorge de ces *resorts* avec piscine, tennis et golf dont les propriétaires tirent difficilement profit. Ces derniers restent en effet tributaires de la distribution et de la vente par les tour-opérateurs, qui font souvent pression sur les prix. En outre, ces hôtels souffrent souvent de ne pas avoir de marque propre. Triganew leur apportera un nom – Trigano Resort –, la gestion et le savoir-faire. Les premiers Trigano Resorts devraient voir le jour dès l'été 1999, au Maroc, en Tunisie et en Turquie. Serge Trigano affirme que les demandes de franchise affluent.

Le deuxième projet de Triganew est plus futuriste. Si le premier n'est en fait que l'application d'un savoir-faire en gestion et management à une structure existante, le second est le résultat d'une réflexion sur ce que seront les vacances de demain, *« entre le tangible et l'intangible »*, et fait appel à une totale refonte de la conception de l'hébergement de vacances. Serge Trigano s'est associé à Philippe Starck, connu non seulement comme designer d'objets mais aussi comme architecte hôtelier (l'hôtel Delano à Miami ou le Paramount à New York).

VILLAS DÉMONTABLES

« Philippe Starck a très vite accroché au projet, raconte Serge Trigano. *Ensemble, nous travaillons sur le choix des sites, sur l'architecture, mais aussi sur l'individualisme et la convivialité, sur le pays d'accueil, sur sa culture, dans le but de donner une nouvelle dimension à ce métier. »* Le projet porte sur des villages de vacances de 200 à 250 villas dont le concept est basé sur une durée limitée dans le temps. Ces villages seront construits pour des périodes pouvant aller de cinq-sept ans à quinze ans, et pourquoi pas sur des périodes plus limitées, de l'ordre de deux ans. Philippe Starck travaille actuellement sur les plans de la villa, qui sera démontable.

« Notre ambition est d'optimiser les avantages et de réduire les contraintes. Nous sommes certains de pouvoir apporter des solutions à des gouvernements ou à des propriétaires. Beaucoup de pays hésitent à développer l'industrie touristique qui pourtant, nous le savons, est créatrice d'emplois, déclare le patron de Triganew. *Ce qu'on peut leur proposer est à même de les séduire, d'autant que nous nous engageons à restituer le site dans l'état où nous l'avons pris, sans l'avoir irrémédiablement défiguré. »*

« Nous avons réuni de nombreux groupes de réflexion, ce qui nous a permis d'avoir une base solide pour travailler sur les attentes de la clientèle. » Triganew a pu ainsi mieux cerner les besoins des touristes de demain sur des domaines aussi divers que l'hébergement, les loisirs ou la restauration. Les premiers sites seront méditerranéens, mais, explique *Serge Trigano, il y a en*core beaucoup d'endroits dans le monde, notamment l'Afrique, qui disposent de ressources touristiques encore inexploitées.

Serge Trigano compare l'industrie touristique d'aujourd'hui à l'informatique d'il y a vingt ans. *« Le marché*, dit-il, *était alors concentré dans les mains de grosses multinationales, puis on a vu l'émergence de petites entreprises qui ont amené leur part de modernité. Le tourisme a aujourd'hui besoin de cette modernité. »*

François Bostnavaron

هكذا من الأصل

Bruxelles s'apprête à refuser la fusion des bouquets numériques allemands

La Commission européenne devait se prononcer, mercredi 27 mai, sur le projet de plate-forme numérique unique en Allemagne présenté par le groupe Kirch et la CLT-UFA. L'intransigeance de Bertelsmann pourrait inciter les commissaires, pourtant divisés, à opposer leur veto

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le monde de la télévision regardait vers Bruxelles, mercredi matin 27 mai à Bruxelles. La Commission européenne devait se prononcer sur le projet de fusion des activités de télévision numérique en Allemagne des deux géants, jusqu'ici adversaires, le groupe Kirch et la CLT-UFA, qui rassemble elle-même les intérêts de l'éditeur Bertelsmann et d'Audiofina, le holding belgo-luxembourgeois. Elle devait aussi donner son avis sur un projet de coopération technique entre Deutsche Telekom, la CLT-UFA et une filiale de Kirch, laquelle a développé un décodeur qu'elle souhaite vendre à l'ensemble des parties.

Mardi soir, des tractations n'avaient pas permis d'aboutir. Karel Van Miert, commissaire chargé de la concurrence, avait élaboré un compromis, *« un acte de bonne volonté majeure »*, insistait-on dans son entourage. Leo Kirch avait donné son accord, mais Michael Dornemann, représentant de Bertelsmann, avait refusé.

Après avis du « comité consultatif », où siègent des représentants des Etats membres, la Commission semblait pencher pour une décision négative – l'interdiction d'une plate-forme unique en Allemagne, avec, sur le plan politique et économique, des conséquences considérables. Le dernier espoir reposait dans un nouveau revirement de Bertelsmann, dans la matinée de mercredi.

Dans cette affaire, déterminante pour l'avenir de la télévision numérique en Europe, et donc suivie avec attention par les opérateurs français, la Commission européenne était divisée. Certains, comme le président Jacques Santer, la Française Edith Cresson (recherche-éducation), l'Allemand Martin Bangemann (industrie), l'Espagnol Marcelino Oreja (audiovisuel) – reprochaient à M. Van Miert, tenté d'interdire la fusion, de ne pas assez tenir compte des aspects industriels du dossier. *« Le risque est que le numérique soit retardé pendant des années, c'est une atteinte considérable au développement de l'audiovisuel, alors que l'offre de Microsoft-Hollywood, par le truchement d'Internet, se profile dans les cinq ans. Si l'Europe n'a pas occupé le terrain d'ici là, elle sera balayée »*, faisaient valoir les tenants d'une stratégie industrielle.

En Allemagne, où la seule chaîne à péage analogique est Premiere, contrôlée par CLT-UFA et Kirch, après le départ de Canal Plus, deux plates-formes cohabitent actuellement. D'une part, DF 1 (Kirch), qui, gênée par la concurrence des nombreuses chaînes gratuites et par le refus de Deutsche Telekom de lui ouvrir l'accès au câble, n'a pas décollé. Tablant sur un succès plus rapide, Kirch a commandé un nombre considérable de décodeurs DF 1, développés par une de ses filiales, et il a besoin d'un allié pour les écouler. La force de Kirch réside dans son catalogue de films, ainsi que dans ses droits de diffusion d'événements sportifs. La seconde plate-forme allemande est Premiere Digital, qui a commencé à vendre des abonnements mais qui a un besoin intense d'accès aux films et aux droits sportifs.

> La fusion des « bouquets » signifie, pour les uns, la disparition de toute concurrence en Allemagne dans le domaine numérique. Pour les autres, son interdiction serait une atteinte au secteur audiovisuel européen

Dans la « plate-forme technique », à propos de laquelle la Commission doit également se prononcer, Deutsche Telekom s'engage à employer le décodeur DF 1 et à ouvrir à ses partenaires l'accès au câble, où elle est en position dominante. La Commission a déjà obtenu des engagements évitant que les nouveaux arrivants, en Allemagne, soient dans une situation technologiquement fermée. Ils pourront utiliser le décodeur, ainsi que les infrastructures de Deutsche Telekom à des prix contrôlés.

Reste la fusion des « bouquets ». Elle signifie la disparition de toute concurrence au niveau numérique en Allemagne. *« Les deux protagonistes détiennent toutes les ressources rares ; personne n'osera venir les défier ; la fusion tuera toute concurrence spontanée. Or, selon le règlement sur les concentrations, nous ne pouvons donner notre feu vert au projet que si nous avons la certitude que quelqu'un va venir relever le gant sur le marché »*, soulignent les experts bruxellois.

Les fonctionnaires de M. Van Miert ne croient pas à l'argument mettant en garde contre la disparition de la télévision numérique en Allemagne, dans le cas où la Commission refuserait le projet de fusion. *« Si nous interdisons, personne ne peut dire s'il y aura un ou deux acteurs numériques sur le marché allemand. »* A l'inverse, comment faire pour que l'autorisation de la fusion soit compatible avec le maintien de la concurrence et, donc, les intérêts des consommateurs ? On a dit que, dans cette hypothèse, la probabilité de voir un nouveau venu tenter sa chance est quasi nulle. L'idée de la Commission est donc de susciter un tel concurrent en lui facilitant les choses, en pensant aux câblo-opérateurs, dont certains sont des entreprises puissantes, telles Veba ou RWE. L'idée est qu'ils puissent utiliser les programmes d'exclusivité du groupe Kirch-Bertelsmann et, à partir de ce noyau central, proposer à leurs clients (avec lesquels ils sont déjà en contact) leur propre « bouquet ».

Les promoteurs de la fusion ont accepté, mais en proposant des modalités dont le résultat le plus clair aurait été que les câblo-opérateurs ne gagneraient pratiquement rien. Au fil de la négociation, Kirch et Bertelsmann ont fait quelques concessions. Lundi, M. Van Miert, conscient de l'enjeu politique, a limité ses demandes, tout en restant ferme sur la nécessité de garantir l'épanouissement d'une concurrence sur le marché allemand. Bertelsmann, nous dit-on, n'a cependant pas voulu renoncer à des exigences (par exemple obtenir la liste des clients des câblo-opérateurs qui seraient tentés par l'aventure) que la Commission juge inacceptables. Le 27 au matin, on s'interrogeait à Bruxelles sur les raisons de l'intransigeance de Bertelsmann, en se montrant plutôt sceptique quant aux chances de finalement parvenir à un accord.

Philippe Lemaître

Des situations contrastées en Europe

Il n'y a pas de règle en matière de concurrence dans la télévision numérique européenne.

● **En France**, pionnière du secteur, les téléspectateurs ont le choix entre trois bouquets : CanalSatellite (864 000 abonnés), TPS (400 000 abonnés) et ABSat (65 000 abonnés).

● **En Pologne**, où les opérateurs ne relèvent pas de la Commission européenne, les deux offres, Canal Plus Polska et At Entertainment, viennent de fusionner.

● **En Espagne**, la concurrence fait rage entre deux rivaux, Canal Satélite (Canal Plus, Prisa et Antena 3) et Via Digital, contrôlée notamment par l'opérateur de télécommunications Telefonica, l'américain DirecTv et TeleMadrid. La situation s'est d'autant plus tendue que Telefonica, par le biais d'une récente entrée dans Antena 3, est désormais présent dans les deux offres. Ce qui milite en faveur d'un rapprochement des bouquets.

● **En Italie**, TelePiù/D Più, détenu par Canal Plus, risque d'avoir à affronter la prochaine concurrence d'un consortium franco-italien, mené, selon une étude de la société de Bourse Ferri, par la RAI, Cecchi Gori, Telecom Italia, TF 1 ou M 6.

● **En Scandinavie**, une compétition très âpre oppose Canal Plus Nordic et TV 1000.

● **En Grande-Bretagne**, la concurrence se fera jour dans le numérique entre deux offres hertziennes et le bouquet satellitaire de BSKyB prévu en juin.

Le groupe britannique Mirror cherche les moyens de ses ambitions

LONDRES
de notre correspondant

Le *Mirror*, le modèle des tabloïds européens, est-il à vendre ? Les confidences distillées, les déclarations à demi-mot et les rumeurs de ces derniers jours le laissent entendre. Elles ont poussé vers le haut le cours de l'action – longtemps fortement sous-évaluée – du quotidien populaire britannique, qui stagnait jusqu'à la semaine dernière. Après avoir pris 20,5 pence à la City en quelques jours, l'action en a gagné 25, mardi 26 mai, pour atteindre son meilleur taux en un an, soit 239,5 pence. La valeur marchande du *Mirror* s'est accrue de 200 millions de livres en un jour pour se stabiliser en fin de journée à 1,1 milliard (une livre vaut environ 9,60 francs).

Qu'est-ce qui peut bien pousser l'un des deux grands tabloïds londoniens (avec le *Sun*) à se mettre sur le marché, et le groupe allemand Springer, le repreneur annoncé, à s'y intéresser ? Le *Mirror* a perdu des lecteurs ces dernières années et doit supporter le fardeau d'une dette de 500 millions de livres héritée de son ancien propriétaire, Robert Maxwell. Il vient de vendre ses parts dans *The Independent* au magnat irlandais de la presse, Tony O'Reilly, a réalisé en 1997 une bonne affaire en achetant un groupe de presse régionale, Midland Independent Newspapers (MIM), se diversifie dans l'audiovisuel et envisage de produire son premier long métrage, inspiré par le *Titanic*. Mais sa taille financière est insuffisante pour ses ambitions.

Le groupe Springer, le plus important en Allemagne, possède le *Bild* (4,5 millions d'exemplaires), créé par Axel Springer, et *Die Welt*. Il a des ambitions internationales. Son PDG, le Suisse Gus Fischer, est par ailleurs un ancien de News International, le conglomérat de Rupert Murdoch, où il a côtoyé les responsables actuels du *Mirror*. Selon le *Daily Telegraph* du mardi 26 mai, c'est lui qui aurait présenté Tony Blair, alors leader de l'opposition travailliste, à M. Murdoch, devenu l'un de ses proches.

UN COMMUNIQUÉ DE SPRINGER

Toujours est-il qu'à la fin de la semaine dernière, Springer a publié un communiqué indiquant qu'il *« considérait un certain nombre de possibilités, y compris le Mirror Group Newspapers, qui pourraient conduire, ou ne pas conduire, à une offre à ce groupe. Cela dit, Springer n'a aucun intérêt financier dans ce groupe, ne lui a fait aucune offre et n'est pas en position de savoir s'il en fera. Si cette position devait changer, une déclaration sera rendue publique »*. Malgré l'ambiguïté étudiée de ce communiqué, le *Mirror* a précisé qu'il avait été mis un terme aux pourparlers entrepris pour une fusion avec le groupe régional Trinity et qu'il informerait ses actionnaires quand Springer aurait précisé ses intentions. Si les méthodes journalistiques et le sensationnalisme du *Mirror* ne diffèrent guère de ceux du *Bild* – en dehors de leur adaptation aux goûts de publics différents –, un éventuel mariage ne serait pas sans susciter quelques divergences éditoriales. En particulier sur l'Europe : tabloïd orienté à droite alors que le *Mirror* a toujours été pro-Labour, le *Bild* poursuit dans la ligne pro-européenne insufflée par son fondateur. Dans un article titré « Les dirigeants chauvins du " Mirror " prêts à rendre les armes sur l'Europe », le *Daily Telegraph* a rappelé que les journalistes du *Bild* devaient s'engager à *« soutenir l'unification de l'Europe »*.

Le *Mirror*, au contraire, semble prendre un malin plaisir à encourager les instincts xénophobes de ses lecteurs populaires. L'Europe, les Allemands et les Français sont ses cibles favorites. Parmi ses manchettes fameuses figure : « Achtung Surrender, for you Fritz, ze Euro 96 Championship is over », lors de la coupe d'Europe de football il y a deux ans. Commentant, mardi, les protestations d'anciens prisonniers de guerre anglais contre la visite de l'empereur du Japon, il a titré : « Combien valent nos héros, Tony ? », sous-titrant : « Fureur alors que Blair demande d'être gentil avec l'empereur... Le Japon vaut des milliards. » Le *Sunday Telegraph* raconte aussi que le PDG du groupe Mirror, David Montgomery, aurait hurlé des *« Achtung »* et des *« Jawohl »* lors d'une soirée arrosée la semaine dernière.

LE ROI DES TABLOÏDS

Si le groupe Springer devait prendre le contrôle du *Mirror* – le second rachat d'un quotidien britannique par des étrangers depuis le début de l'année –, on peut penser que les intérêts économiques effaceraient ces divergences. Ce serait en tout cas un triomphe posthume pour Axel Springer, qui avait façonné le *Bild* à l'image du tabloïd londonien.

Cette affaire intervient quelques jours après la disparition du fondateur du *Mirror*, Lord Cudlipp of Aldingbourne. Hugh Cudlipp n'avait que vingt-quatre ans quand il devint rédacteur en chef du *Sunday Pictorial*, devenu le *Sunday Mirror*, avant de diriger le *Daily Mirror* et d'en devenir le PDG. Il fut un des hommes les plus influents dans la Grande-Bretagne d'après-guerre, et on disait de lui qu'il était *« le roi des tabloïds »* et que *« depuis son adolescence, il était un tabloïd vivant, parlant et marchant »*.

Patrice de Beer

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Canal Plus a été débouté de sa requête contre France 2** par le tribunal de commerce de Paris, lundi 25 mai. La chaîne cryptée contestait le droit à France 2 de diffuser gratuitement les matches de la Coupe du monde sur la chaîne événementielle Superfoot 98.

■ **RFO-Sat, vitrine de l'outre-mer en métropole**, déjà diffusée depuis mars sur CanalSatellite, sera disponible, à partir de mercredi 27 mai, sur le bouquet numérique concurrent TPS (*Le Monde* du 5 mars).

■ **TV 5 Orient à destination du monde arabe.** La chaîne francophone TV 5 diffuse, à partir de jeudi 28 mai, TV 5 Orient, nouvelle déclinaison de ses programmes, diffusés par satellite via Arabsat 2A, à destination du monde arabe.

■ ***L'Equipe* lance une chaîne de télévision sportive**, qui sera diffusée, à partir du lundi 31 août, par CanalSatellite et Numéricable. Grâce à une trentaine de journalistes, cette filiale du groupe Amaury diffusera *« vingt-quatre heures sur vingt-quatre de l'information sportive en continu »*, avec un flash tous les quarts d'heure.

■ **RADIO : remaniements à Sud Radio.** La direction des programmes, du développement et de la promotion de la station toulousaine est confiée à Frédéric Courtine. Celui-ci occupait un poste comparable à Wit FM, une radio de la région bordelaise qui appartient au groupe Sud Radio.

■ **PRESSE : les deux hebdomadaires catholiques, *La Vie* et *Le Pèlerin*, changent de directeurs de la rédaction.** Ancien de *La Croix* et de *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, Dominique Gerbaud devrait prendre la tête de la rédaction de *La Vie*. Son choix doit être ratifié par la rédaction qui se prononcera le 10 juin. Il remplace Jean-Claude Petit qui se concentrera sur son poste de PDG de Malesherbes Communication. Gérard Bardy quitte le groupe Bayard Presse, où il était directeur de la rédaction de *Pèlerin Magazine* et responsable du département famille, sans que son successeur ne soit désigné.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RHODIA : 30 % du capital de la filiale chimie de Rhône-Poulenc** devraient être introduits en Bourse, simultanément à Paris et à New York, *« dans le courant juin, si les conditions du marché le permettent »*, a annoncé, mardi 26 mai, le groupe français.

● **SNIA BPD : le groupe italien Fiat** et la banque d'affaires Mediobanca céderont leurs parts (environ 56 %) dans la société chimique Snia Bpd. à travers une offre publique de vente et une vente de gré à gré.

● **OPEL : la filiale de l'américain General Motors** a annoncé, mardi, le développement d'un nouveau petit modèle automobile en commun avec le japonais Suzuki.

● **CAMPBELL SOUP : le groupe agro-alimentaire américain** a annoncé, mardi, la vente de sa division européenne de biscuits – marque Delacre – au britannique United Biscuits pour 125 millions de dollars (750 millions de francs).

SERVICES

● **BUTAGAZ ET PRIMAGAZ : les deux distributeurs de gaz** ont annoncé mardi le regroupement de leur réseau de distribution GPL Carburant. Cette alliance de Viff (GPL Primagaz) – Esso, Avia, Agip, Dyneff – et Gepel (Butagaz) – Shell, BP, Fina – donnera naissance au plus grand réseau de stations GPL Carburant avec près de 600 points d'approvisionnement en France sur un total de 1 000 stations-service.

● **TRANSPORTS : plus de 25 %** *des ferries naviguant en Europe* sont *« peu sûrs »* ou *« très peu sûrs »*, selon une enquête publiée mardi de l'Alliance internationale du tourisme (AIT) et de la Fédération internationale de l'automobile (FIA).

FINANCE

● **GAN : l'intersyndicale de l'assureur public**, après avoir auditionné les quatre candidats à la reprise du GAN, a estimé mardi soir ne pas *« être en mesure de se prononcer valablement sur les candidatures, compte tenu des fortes zones d'ombre qui demeurent sur certains projets »*. Les syndicats ont indiqué qu'au stade actuel le CCE, qui doit se réunir jeudi 28 mai, ne serait pas en mesure de donner un avis.

● **ABN-AMRO : le groupe néerlandais maintient son offre de reprise de la Générale de banque** (*Le Monde* du 26 mai) malgré la vente au groupe Fortis des parts détenues dans l'établissement belge par la SGB, a indiqué mardi Jan Kalff, président d'ABN Amro.

● **CRÉDIT LYONNAIS : le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn**, a assuré mardi aux syndicats que l'avis des représentants du personnel serait *« pris en compte »* lors de la privatisation de la banque.

● **LIFFE : le marché britannique des produits dérivés a décidé** d'avancer de six mois, à juin 1999, l'introduction de la négociation électronique. Les transactions seront effectuées sur un système élaboré par ses propres soins. Cela met fin aux rumeurs d'acquisition d'un système existant (français ou suédois). Le Liffe sera le dernier des trois grands marchés européens à se convertir à l'électronique, avec un temps de retard sur l'apparition de l'euro, en janvier 1999.

RÉSULTATS

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne** a réalisé un bénéfice de 1,87 milliard de francs, après sept ans de pertes (lire p. 16).

■ **SODIAAL : le groupe coopératif de produits laitiers** (Yoplait, Candia) a vu son résultat net doubler en 1997 à 49 millions de francs, contre 22 millions un an plus tôt.

★ *Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ».* ***www.lemonde.fr***

PARIS CAC 40 – 1 an: 4115, 3808, 3501, 3193, 2886, 2579 – 27 MAI, 21 NOV., 27 MAI – 4007,50

Dernières séances: 4047,92 – 4049,78 – 4108,71 – 4116,66 – 4007,50 (M V L M M)

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 27/05	Var. % 26/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	−2,83	33,63
- SBF 120	[illegible]	−2,42	33,23
- SBF 250	[illegible]	−1,84	34,10
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,41	34,13
- MIDCAC	[illegible]	−0,61	38,21
LONDRES FT100	[illegible]	−1,83	14,01
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−2,07	30,43
BRUXELLES BEL	[illegible]	−1,80	31,97
FRANCFORT D30	[illegible]	−2,74	29,18
MADRID IBEX35	[illegible]	−2,78	39,07
MILAN MIB30	35197	−3,22	41,12
SUISSE SMI	[illegible]	−1,50	21,55
STOXX 666	[illegible]	−2,18	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−2,82	—
STOXX 50	[illegible]	−2,19	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−2,55	—

Monde ▶	Cours 26/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−1,65	13,35
- SP 500	[illegible]	−1,48	12,74
- NASDAQ	[illegible]	−1,49	18,23
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−4,85	−13,31
JOHANNESBURG	[illegible]	−2,92	25,13
MEXICO BOLSA	[illegible]	−3,50	−18,13
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−1,88	−19,74
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−5,78	−7,48
TORONTO FSE I.	[illegible]	−1,88	18,83
ASIE 10h15	27/05	26/05	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−6,63	−10,05
HONGKONG H.	[illegible]	−5,28	−18,22
SÉOUL	[illegible]	0,58	−14,45
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−1,25	−15,26
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−1,74	2,68
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−1,39	2,68

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 26/05	Var. % 25/05	Var. % 31/12
ECIA	[illegible]	+7,41	+61,57
FINEXTEL	[illegible]	+6,40	+23,72
LAFARGE	430	+6,06	+62,62
BERTRAND FAUR.	[illegible]	+4,73	+29,23
SIDEL	[illegible]	+4,52	+24,58
CAP GEMINI	[illegible]	+4,48	+75,27
GR.ZANNIER (L.	[illegible]	+3,98	+24,36
CHARGEURS	[illegible]	+3,95	+38,61
SGE	[illegible]	+3,78	+83,91
SAGEM SA	[illegible]	+3,67	+78,13

Baisses ▶	Cours 26/05	Var. % 25/05	Var. % 31/12
BOUYGUES OFFS.	[illegible]	−4	+11,10
UNION ASSUR.F	[illegible]	−3,83	+10,88
CPR	[illegible]	−3,14	+0,61
LEGRAND	1577	−3	+38,86
LAPEYRE	[illegible]	−2,98	+65,91
FROMAGERIES B.	[illegible]	−2,89	+17,15
GEOPHYSIQUE	[illegible]	−2,88	+31,55
LVMH MOET HEN	1292	−2,63	+29,32
LEBON (CIE)	[illegible]	−2,38	−1,04
COFLEXIP	[illegible]	−2,21	+32,78

PARIS SBF 250 – 3 mois: 2608,13 (27 FÉV., 9 AVRIL, 27 MAI)

NEW YORK Dow Jones – 3 mois: 8963,73 (27 FÉV., 8 AVRIL, 26 MAI)

LONDRES – 3 mois: 5855,20 (27 FÉV., 9 AVRIL, 27 MAI)

FRANCFORT DAX 30 – 3 mois: 5489,87 (27 FÉV., 9 AVRIL, 27 MAI)

TOKYO Nikkei – 3 mois: 15664,29 (27 FÉV., 8 AVRIL, 27 MAI)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MERCREDI 26 MAI, en milieu de séance, l'indice CAC 40 a accentué son repli. A midi, il a reculé de 2,80 % à tout juste 4 000 points. Les *inquiétudes sur la dérive du yen*, et la situation financière tendue de la Russie qui avaient fait trébucher Wall Street la veille, ont subitement douché l'optimisme des investisseurs français. Le repli s'est effectué dans des volumes de transactions d'autant plus importants (3,6 milliards de francs) qu'il a touché principalement les grandes valeurs du CAC 40 comme France Télécom (– 3,9 %), *Usinor* (– 5,2 %) ou la Société générale (– 4,6 %). Les investisseurs attendent avec inquiétude l'ouverture de Wall Street dans l'après-midi. Si ce marché directeur continue sa glissade, la place parisienne pourrait terminer la séance encore plus bas. Les investisseurs *américains, qui ont engrangé d'importantes plus-values latentes*, pourraient prendre leurs bénéfices.

NEW YORK

WALL STREET a enregistré sa deuxième plus forte baisse de l'année (– 1,68 %), sous l'effet de liquidations intervenues dans l'après-midi, après avoir progressé dans les premiers échanges. Cette pression sur la Bourse est due, selon Barton Biggs, de Morgan Stanley, à la faiblesse des pétrolières et des bancaires, et aux inquiétudes relatives à l'impact de la crise asiatique sur les revenus des entreprises américaines.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a terminé en légère hausse mardi, perdant dans l'après-midi une partie des gains de la matinée. L'indice Footsie a clôturé en hausse de 15,1 points (+ 0,25 %), à 5 970,7 points. Après un week-end de trois jours, Londres a tiré en partie son inspiration des records atteints lundi par Paris et Francfort.

TOKYO

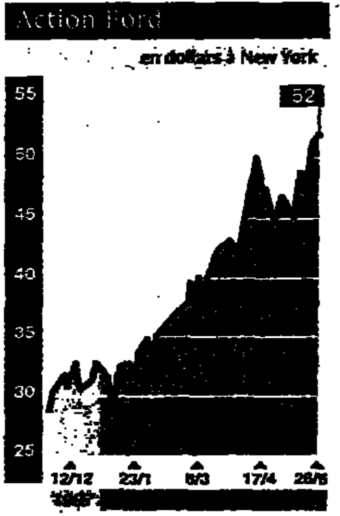
LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 27 mai en baisse, affectée par la chute du yen et le regain de tensions sur les places d'Asie du Sud-Est. L'indice Nikkei a perdu 1,39 % pour s'inscrire en clôture à 15 664,29 points. L'agence de notation financière américaine Moody's a annoncé déclasser cinq grandes banques nippones et en placer quatre autres sous surveillance avec implication négative, élément qui a aussi pesé sur la cote.

« La chute de Séoul est la principale cause de la baisse du Nikkei », commente Yasuo Ueki (Nikko Securities). Séoul a chuté de 11 % en deux jours.

« Il n'y a aucun élément nouveau justifiant les dégagements mais la faiblesse du yen, la fermeté des emprunts et la baisse de Wall Street la veille dissuadent les investisseurs d'acheter », dit un autre opérateur.

Valeur du jour : Ford a redressé Mazda

MARDI 26 MAI, alors que la Bourse américaine a reculé de 1,65 %, l'action Ford a gagné 1,96 %, à 52 dollars, portant la hausse depuis le début de l'année à 57 %. Le titre a été conforté par l'annonce des bonnes perspectives de Mazda, contrôlé à 33,4 % par la firme américaine. Sur l'exercice 1997-98, le cinquième constructeur automobile japonais a réduit ses pertes de 67 %, à 6,8 milliards de yens (310 millions de francs) ; mais, surtout, il a annoncé qu'il devrait dégager, cette année, ses premiers profits (30 milliards de yens) depuis six ans. Ce redressement est le fruit des efforts réalisés par l'équipe mise en place par Ford en avril 1996, date à laquelle le groupe américain a porté sa participation au capital de 25 %, à 33,4 %. *Le 14 mai 1998*, Alex Trotman, le président de Ford avait déclaré qu'une augmentation de la participation au capital de Mazda était *« concevable »*. Depuis, les financiers spéculent sur cette éventualité.



Pour Ford, déjà actionnaire à hauteur de 16,9 %, cette initiative permettra de sauver les investissements déjà consentis. Mais le constructeur américain en profite pour régler ses comptes avec les constructeurs asiatiques qui l'ont fait trembler lors de la décennie précédente. Même si Alex Trotman s'attend à plusieurs années de récession en Asie, le renforcement de ses intérêts dans cette partie du monde lui permet de mieux contrôler une nouvelle offensive asiatique à destination des marchés américain et européen.

En attendant ces nouvelles perturbations, la situation du constructeur américain est solide. Au premier trimestre de 1998, le résultat opérationnel a grimpé de 15 %, à 1,69 milliard de dollars. Les réductions de coûts (400 millions de dollars) ont permis de compenser la baisse du chiffre d'affaires de 2 %, à 36 milliards de dollars. Sur ce trimestre, la filialisation de son activité financière Associates First Capital, lui a rapporté un gain exceptionnel de 16 milliards de dollars. Et, le 21 mai, John Devine, le directeur financier du groupe, a prévenu les analystes que le résultat du deuxième trimestre devrait être supérieur de 10 % aux estimations (1,9 milliard de dollars).

Depuis l'annonce de la fusion entre le groupe allemand Daimler-Benz et l'américain Chrysler, le secteur automobile est en pleine ébullition. Le 12 mai, Ford a été obligé de démentir les rumeurs d'un rapprochement avec Fiat. Mais, dans le même temps, il a élaboré, avec l'aide d'investisseurs financiers, un plan pour acheter 51 % du capital de Kia Motors, le constructeur coréen étranglé par un endettement très important.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 26/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,27
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	—
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,18
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,34
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,10
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,81
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−2,37
PLATINE A TERME	[illegible]	−20,82
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,09
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	0,21
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,16
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,06
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,99
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,16
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,06

Pétrole

En dollars ▶	Cours 26/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,07
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,34

Or

En francs ▶	Cours 26/05	Var % 25/05
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,35
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,52
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—
PIÈCE FRANCE 20 F.	[illegible]	+1,53
PIÈCE SUISSE 20 F.	[illegible]	−0,61
PIÈCE UNION LAT. 20 F.	[illegible]	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	—

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en légère hausse, mercredi matin 27 mai, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7659 mark et 5,9217 francs.

● **Yen** : la devise nippone continuait à reculer, *mercredi matin*. Elle s'inscrivait à 138,05 yens pour un dollar. Elle ne tirait aucun profit de la mise au point effectuée la veille par le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, qui s'est déclaré *« surpris »* par les informations selon lesquelles il était prêt à accepter une baisse du yen jusqu'à 150 yens pour un dollar. *« Les autorités japonaises ont exprimé leurs préoccupations quant à la faiblesse du yen et nous les partageons »*, a affirmé M. Rubin.

Rompant le silence des dirigeants européens à propos des remous monétaires au Japon, le ministre français de l'économie et des finances, *Dominique Strauss-Kahn*, s'est prononcé mardi contre une *« dévaluation massive »* du yen.

Cours de change

27/05 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,94	6,60	9,71	4,03	2,96	4,31	0,34	3,35	—
DM	1,76	1,97	2,90	1,21	0,89	0,13	0,09	—	0,30
LIRE (100)	1739,48	1942,58	2858,87	1181,18	875,01	1264,53	—	986,27	294,08
YEN (100)	137,58	153,63	226,66	94,24	69,20	—	7,91	78	23,26
FLORIN	1,99	2,22	3,26	1,36	—	1,45	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,46	1,63	2,40	—	0,73	1,06	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,42	0,31	0,44	0,04	0,35	0,10
ECU	0,90	—	1,47	0,61	0,45	0,65	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,12	1,64	0,69	0,50	0,73	0,06	0,57	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 26/05 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,42	4,96	5,49
ALLEMAGNE	[illegible]	3,54	4,89	5,47
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,38	5,77	5,59
ITALIE	[illegible]	5,03	5,16	5,66
JAPON	[illegible]	0,40	1,58	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,15	5,59	5,85
SUISSE	[illegible]	1,69	3,04	4,08
PAYS-BAS	[illegible]	3,46	4,94	5,47

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 27/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	104,17	104
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,40	96,39

Marché des changes

Devises 17h36 ▶	Cours BDF 26/05	Achat 26/05	Vente 26/05
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	45,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,65	16,78
CANADA	[illegible]	3,90	4,40
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,61	6,21
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,21	10,08
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,13	4,48
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	388	412

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en hausse, mercredi 27 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 19 centièmes, à 104,19 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,92 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● **Etats-Unis** : les obligations avaient terminé en hausse la séance du mardi 26 mai, soutenues par la baisse du marché d'actions et le regain de tension en Asie qui incitent les gestionnaires à se réfugier vers les placements les plus sûrs, au premier rang desquels se trouvent les valeurs émises par le Trésor.

Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, *s'était inscrit* à 5,85 % en clôture, son plus bas niveau depuis le 9 avril.

ÉCONOMIE

Hongkong pourrait entrer en récession

LA CROISSANCE de Hongkong pourrait être négative au premier trimestre 1998, pour la première *fois depuis* treize ans, après une croissance de 2,7 % au 4e trimestre 1997, a indiqué mercredi 27 mai le gouvernement. *La dernière récession* remonte à 1985, quand le PIB avait perdu 2,9 % entre avril et octobre. Le ministre de l'économie, Donald Tsang, a indiqué dimanche qu'il maintenait pour l'instant sa prévision de croissance pour 1998 de + 3,5 %. Le FMI *et* l'OCDE *prévoient* en revanche des croissances plus faibles : respectivement 3,1 % et 0,9 %.

■ **Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin**, a réaffirmé mardi le soutien des Etats-Unis au maintien par la Chine d'un taux de change stable de sa devise malgré la crise financière qui secoue l'Asie.

■ **INDE : la Banque mondiale a retardé l'octroi de quatre prêts à** l'Inde, *« en réponse à la demande de plusieurs administrateurs »* en réaction aux essais nucléaires menés par ce pays. Le montant total de ces prêts, dont le versement est *suspendu, se monte à 865 millions* de dollars.

■ **CORÉE DU SUD : une grève de 48 heures a débuté mercredi** à l'appel de syndicats qui entendent protester contre la hausse brutale du chômage et les perspectives de *licenciements massifs* (*lire p. 5*).

■ **INDONÉSIE : le FMI et la nouvelle équipe au pouvoir à Djakarta** ont entamé mercredi des discussions sur l'éventuel déblocage de fonds. Moins d'une semaine après la chute du régime Suharto, le *FMI doit étudier s'il* peut débloquer la tranche d'un milliard de dollars dont il avait suspendu le versement la semaine dernière.

■ **ÉTATS-UNIS : l'embauche restera à un très haut niveau au troisième trimestre 1998**, selon une étude trimestrielle du groupe de travail temporaire Manpower. Parmi les 15 600 compagnies américaines interrogées, 32 % affirment qu'elles embaucheront au cours des trois prochains mois, tandis que 5 % annoncent qu'elles réduiront leurs effectifs. *« C'est le plus haut niveau* (de prévisions d'embauches) *depuis le troisième trimestre 1978 »*, affirme Michell Fromstein, PDG de Manpower.

■ **Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin**, s'est déclaré *« surpris »* par des informations rapportées par l'hebdomadaire *US News and World Report* : celui-ci citait des sources anonymes qui *affirmaient* que M. Rubin *serait* prêt à laisser monter le yen jusqu'à 150 yens si cela pouvait aider à une reprise de l'économie japonaise.

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué mardi** qu'il espérait conclure son examen de l'application du programme signé avec la Russie *« dans les tout prochains jours »*. Le gouvernement russe attend avec impatience un prêt d'environ *700 millions* de dollars bloqué depuis janvier. Le FMI a régulièrement retardé ses versements à la Russie, à cause des mauvais résultats économiques et en particulier de la collecte déficiente des impôts (*lire p. 17*).

■ **FRANCE : le commerce extérieur a enregistré un excédent de 13,442 milliards de francs** *en mars en données corrigées*, selon des chiffres communiqués mercredi par les douanes. Le solde cumulé de janvier à mars s'établit à 42,854 milliards de francs.

NOMINATIONS

■ **AEROSPATIALE : Yves Michot**, président d'Aerospatiale, devait annoncer, mercredi 27 mai, la constitution de son nouvel état-major. Deux vice-présidents seront nommés. Il s'agit de Michel Delaye, chargé du secteur espace défense, et de Jean-François Bigay, ancien président d'Eurocopter, qui prend la charge du secteur aéronautique. Au sein du comité exécutif, François Auque, directeur général adjoint, cumule désormais les charges des finances et de la stratégie.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 27 MAI

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS −2,55 %
CAC 40 : 4011,00

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1050	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	940	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2919	[illegible]	−1,67	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3200	[illegible]	−5,90	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1395	[illegible]	−1,64	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1009	[illegible]	+0,09	[illegible]
Accor	1637	[illegible]	−1,34	[illegible]
AGF	373	[illegible]	−2,68	[illegible]
Comptoir Entrep.	17,10	[illegible]	−3,21	[illegible]
Comptoirs Mod.	3250	[illegible]	−0,95	[illegible]
CPR	493	[illegible]	−1,62	[illegible]
Cred.Fon.France	114	[illegible]	+0,08	[illegible]
Credit Lyonnais CI	606	[illegible]	−3,13	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	460	[illegible]	−0,21	[illegible]
Damart	4590	[illegible]	−0,32	[illegible]
Danone	1612	[illegible]	−1,92	[illegible]
Dassault-Aviation	1900	[illegible]	−0,52	[illegible]
Dassault Electro	705	[illegible]	−0,42	[illegible]
Dassault Systemes	270,50	[illegible]	+1,03	[illegible]
De Dietrich	435,30	[illegible]	−1,21	[illegible]
Deveaux(Ly)#	860	[illegible]	+1,74	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	72,90	72	−1,23	[illegible]
Dexia France	812	[illegible]	−1,47	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	180	[illegible]	−4,44	[illegible]
Dynaction	212,30	[illegible]	−2,96	[illegible]
Eiffage	527	[illegible]	−2,46	[illegible]
Elf Aquitaine	857	[illegible]	−2,10	[illegible]
Eramet	297,20	[illegible]	−3,76	[illegible]
Eridania Beghin	1300	[illegible]	−2,23	[illegible]
Essilor Intl	2510	[illegible]	−2,58	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2289	[illegible]	−3,81	[illegible]
Esso	577	[illegible]	+0,51	[illegible]
Lagardere	246,70	[illegible]	−2,55	[illegible]
Lapeyre	■ 544	[illegible]	−1,10	[illegible]
Lebon (Cie)	285	[illegible]	−0,35	[illegible]
Legrand	1677	[illegible]	−3,33	[illegible]
Legrand ADP	1080	[illegible]	−4,44	[illegible]
Legris indust.	330	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	855	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	3010	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1292	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marine Wendel	1062	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metaleurop	64,60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Metrologie Inter.	19,60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Michelin	369	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Montupet SA	2250	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moulinex	177	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natexis	441,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-Est	136,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nordon (Ny)	500	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NRJ #	1020	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Olipar	63,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paribas	622	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pathe	1173	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pechiney Act Ord A	298,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pernod-Ricard	422	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Peugeot	1189	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
T.D.K #	460	454	−1,30	31/12/99
Telefonica #	285	278,30	−2,42	18/05/98
Toshiba #	25,20	25	−0,79	31/12/99
Unilever #	481	460	−4,36	22/05/98
United Technol. #	570	559	−1,92	10/06/98
Volkswagen A.G #	5050	4977	−1,44	20/06/97
Western Deep #	159,90	150,50	−5,87	20/08/98
Yamanouchi #	137	135,70	−0,94	31/12/99
Zambia Copper	13	12,85	−1,15	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 27 MAI

	Cours précéd.	Derniers cours
Exa.Clairefont(Ny)	1049	1010
Parfinance	440	440
Paris Orleans	338	339
Promodes (CI)	2100	1995
PSB Industries Ly	640	626
Rougier #	419	420
Saga	190	189

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 27 MAI

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 27 MAI

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 27 MAI

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 mai

SYMBOLES
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.

SCIENCES Malgré l'existence d'un traitement simple, efficace et peu coûteux, l'épidémie mondiale de tuberculose continue sa progression. ● 900 MILLIONS de femmes de quinze à quarante-quatre ans sont *aujourd'hui*, dans le monde, infectées par le bacille de Koch, estime un groupe d'experts réunis sous l'égide de l'OMS en Suède. La tuberculose est devenue, pour elles, la première cause de décès. ● L'ASIE ET L'AFRIQUE sont les deux continents les plus touchés. Mais l'on note aussi une importante résurgence de cette maladie contagieuse dans les pays de l'ancien bloc soviétique. ● LES CAUSES principales de cette inquiétante progression sont l'épidémie de sida, mais aussi la destruction de systèmes sanitaires spécialisés et le désintérêt général de l'Occident vis-à-vis d'une maladie tenue, à tort, pour appartenir à un autre âge.

L'épidémie de tuberculose flambe à l'échelle planétaire

Les dernières statistiques montrent que, dans le sillage de la pandémie de sida, le bacille de Koch tuera en 1998 dans le tiers-monde plus d'un million de femmes en âge de procréer. Pourtant une thérapeutique existe, simple et peu coûteuse, mais trop rarement utilisée

GÖTEBORG (Suède)
de notre envoyé spécial

C'est un constat brutal et hautement inquiétant que vient de dresser un groupe d'experts de la lutte contre la tuberculose réunis à Göteborg, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de plusieurs instituts suédois, dont l'Institut Karolinska de Stockhom. En dépit des appels lancés par les autorités sanitaires internationales, et malgré l'existence d'un schéma thérapeutique simple et peu coûteux, l'épidémie mondiale de tuberculose progresse et, fait nouveau, touche aujourd'hui de manière massive, dans le tiers-monde, des jeunes filles et des jeunes femmes en âge de procréer.

Ces spécialistes ont annoncé, mardi 26 mai, que l'épidémie tuberculeuse avait atteint un niveau sans précédent dans la population des femmes âgées de quinze à quarante-quatre ans, chez lesquelles elle est devenue la première cause de décès. Les experts chiffrent à 900 millions le nombre de femmes aujourd'hui infectées par le bacille de Koch. Parmi elles, 2,5 millions présenteront, dès cette année, des symptômes de la maladie tuberculeuse et plus d'un million décéderont des suites de cette affection hautement contagieuse.

LE PRIX DE L'INÉGALITÉ DES SEXES

Ce sont les femmes des pays du continent asiatique qui, dorénavant, paient le plus lourd tribut à ce fléau (près de 700 000 décès en 1997), devant celles d'Afrique (390 000 morts) et celles du continent américain (66 000). Les femmes des pays d'Europe de l'Est (près de 50 000 morts prématurées en 1997) sont d'ores et déjà, elles aussi, menacées, compte tenu de la progression de l'épidémie dans cette partie du continent.

Premières victimes, les femmes

Femmes mortes de la tuberculose en 1997 (en milliers)





Environ 900 millions de femmes dans le monde sont infectées par le bacille de Koch. En 1997, plus d'un million d'entre elles sont décédées des suites de la maladie. Les causes: une plus grande sensibilité à la tuberculose dès lors qu'elles sont infectées et une inégalité des sexes pour l'accès aux soins.

« *Tout nous indique que ces chiffres seront identiques, ou en progression, au cours de l'année 1998* », estime le docteur Paul Dolin, responsable du programme de lutte contre la tuberculose à l'OMS.

Si les femmes jeunes ne sont sans doute pas plus exposées que les hommes du même âge à ce risque infectieux, elles semblent plus à même qu'eux, une fois infectées, de développer la maladie et d'en mourir. En fait, qu'elles soient aujourd'hui aussi massivement touchées témoigne aussi de l'inégalité des sexes pour l'accès aux soins dans de nombreux pays du tiers-monde.

En toute hypothèse, il ne faut plus considérer la tuberculose comme une pathologie ne touchant que les hommes âgés des milieux défavorisés. Ce schéma restait en vigueur dans les pays industrialisés, où les progrès de l'hygiène et de la thérapeutique médicamenteuse (sinon de la vaccination par le BCG) avaient permis de réduire massivement cette menace. Les spécialistes réunis à Göteborg ont annoncé que si, dans les pays industrialisés, 25 % des cas de tuberculose étaient diagnostiqués chez des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, cette proportion n'était plus, dans les pays du tiers-monde, que de 10 %. Elle est, en revanche, dans ces pays, de 60 % pour les hommes et les femmes de quinze à quarante-quatre ans, une tranche d'âge où la tuberculose est responsable de près d'un décès sur dix, soit plus du double des décès dus au sida (4 %).

Tout indique, cependant, que l'on ne peut plus, aujourd'hui, traiter de manière séparée les dossiers de la tuberculose et du sida, la première étant fréquemment, dans le tiers-monde, la principale maladie opportuniste survenant chez les personnes infectées par le VIH. C'est aussi, faute de soins adaptés, la cause prioritaire de la mort précoce des séropositifs. L'agence Onusida vient d'estimer que, pour les quatre prochaines années, la propagation du VIH aurait pour conséquence l'apparition de plus de 3 millions de nouveaux cas de tuberculose.

DÉSINTÉRÊT GÉNÉRAL

Pour autant – même si les spécialistes de la lutte contre la tuberculose ont tendance à sous-estimer l'impact, dans leur spécialité, d'une nouvelle maladie virale qui ne les concerne pas au premier chef –, force est de reconnaître que la catastrophe grandissante à laquelle on assiste aujourd'hui ne trouve que pour partie son origine dans l'épidémie de sida. Les racines de cette flambée épidémique résident dans la destruction progressive de systèmes sanitaires spécialisés et dans le désintérêt général de l'Occident vis-à-vis d'une maladie tenue, à tort, pour être d'un autre âge.

« *Les trois millions de personnes qui meurent chaque année de tuberculose, principalement dans les pays en voie de développement, ne meurent pas parce que l'on ne sait pas traiter cette maladie*, écrivait, il y a peu, dans les colonnes de *La Revue du praticien*, le professeur Gérard Huchon (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne). *Elles meurent parce qu'elles n'ont pas pu, pour des raisons sociales, économiques et/ou politiques, bénéficier d'un traitement antituberculeux.* »

Jean-Yves Nau

Un traitement efficace

Mis au point par le docteur Karel Styblo, le DOTS (acronyme anglo-saxon de « traitement de brève durée sous surveillance directe ») associe une série de médicaments antituberculeux prescrits sur une période courte (de l'ordre de six mois) et absorbés quotidiennement par le malade sous la surveillance effective d'un médecin ou d'un soignant. On a en effet observé que très souvent les malades des pays pauvres avaient tendance à cesser leur prise de médicaments après la disparition des symptômes, ce qui peut conduire à l'émergence rapide de bacilles chimiorésistants.

Expérimenté en Tanzanie, en Indonésie, en Chine, au Pérou et à New York, le DOTS a donné dès 1997, selon l'OMS, des résultats « *impressionnants* » (*Le Monde* du 21 mars 1997). Cette thérapie n'est promue officiellement par l'OMS que depuis un an. Le coût total de ce traitement devrait être d'environ 500 francs par malade.

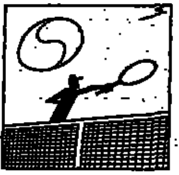
L'Europe de l'Est durement touchée

Une étude publiée en janvier dans *Eurosurveillance*, revue épidémiologique financée par l'Union européenne, permet, pour la première fois, de comparer les pays du continent en matière de tuberculose. Elle porte sur l'incidence (nombre de nouveaux malades pour 100 000 habitants) des cas pour l'année 1995. Près de 277 000 cas ont alors été recensés dans quarante-six pays d'Europe, soit une incidence moyenne de 34,6, avec des variations allant de 1 (Malte) à près de 102 (Roumanie). Deux groupes de pays peuvent être distingués : ceux où l'incidence est inférieure à 20 (pour l'essentiel, les pays de l'Union européenne, sauf l'Espagne et le Portugal) et les autres. Les incidences les plus élevées sont le fait des pays des Balkans et de l'ancien bloc soviétique. L'étude montre que, là, la tuberculose touche le plus souvent les hommes et les femmes jeunes, alors qu'à l'Ouest elle demeure, pour l'essentiel, une maladie de la personne âgée.

Marat Safin détruit les espoirs d'Andre Agassi

Issu des qualifications, le Russe a battu l'Américain qui faisait d'une performance à Paris l'un des objectifs de sa saison

SOUVENT, il dit qu'il ne sait pas, qu'il s'en fiche et s'en contrefiche. Il ne parle pas de gagne, il parle de destin. Il écoute les questions et hoche la tête d'un air amusé avant de répondre dans un anglais approximatif teinté d'un accent espagnol. Avec son visage boudeur, Marat Safin ressemble à ce qu'il est, un enfant avec ce que cet état peut comporter de léger.


ROLAND-GARROS

En ce mardi 26 mai, le joueur russe savoure sa victoire sur Andre Agassi. Cinq sets, bien plus de trois heures de jeu pour venir à bout de l'Américain qui ne visait rien moins qu'une victoire aux Internationaux de France de Roland-Garros. Agassi, vingt-huit ans et vingtième joueur mondial, s'en est allé, laminé par les coups de boutoir du plus jeune joueur du tournoi, son cadet de dix ans et qui a joué 655 matches « pro » de moins que lui dans sa carrière. Marat Safin, c'est rageant, prive Agassi de la 500e victoire de sa carrière.

Safin a commencé Roland-Garros en qualifications. Là, il n'a pas hérité de la traditionnelle réputation de Petit Poucet mais s'est collé une image d'ogre. 116e joueur mondial – pas loin de la qualification automatique dans le tableau final – il avait survolé l'antichambre du tournoi avec son coup droit aussi ravageur que son service.

UN TOURNOI À SON PALMARÈS

Le premier tour d'Andre Agassi était donc difficile. L'Américain, agacé par une éventuelle inflammation de l'épaule droite, a très vite compris que la lutte serait âpre. Il a arraché le premier set face à un adversaire survolté. Malgré son mètre quatre-vingt-quinze, Marat était partout, ses longs segments cueillant les balles inattendues et ses jambes tricotant vers les amorties les plus fines. L'Américain a souffert et a geint : *« Je n'ai pas pu contrôler le jeu. »* Les deux hommes se connaissaient. Au mois d'avril, sur le ciment de Stone Mountain, Agassi avait étrillé Safin (6-3, 6-3, 6-3) lors du premier tour de la Coupe Davis.

Agassi quitte Paris, pour la première fois de sa carrière si tôt dans le tournoi. Finaliste en 1990 et 1991 et absent en 1997, il est éjecté de cette compétition du Grand Chelem qui manque à son palmarès. Marat Safin, lui, découvre la gloire. Il doit raconter sa vie, il s'exécute en souriant toujours. Il est russe, né à Moscou, il a joué au tennis très vite. Rien d'impressionnant à cela. Marat est le fils d'un directeur de club et surtout celui de sa mère, Louisa Islanova, demi-finaliste chez les juniors à Roland-Garros dans les années 70. Son prénom est d'origine arabe. Marat ? *« Oui, je sais, la Révolution française. Je suis allé à l'école. »*

Il vit aujourd'hui en Espagne, à Valence. Parce qu'un jour, il y a quatre ans, son agent est venu le trouver et lui a dit : *« Tu vas là-bas, tu t'assieds et tu restes tranquille. Il m'a trouvé cet entraîneur, Rafael Mensua, et j'ai commencé à travailler avec lui. »* Qui décidait ? *« C'était la banque suisse qui me sponsorisait. Moi j'avais quatorze ans. »* Quelle banque suisse ? *« Je ne sais plus. »*

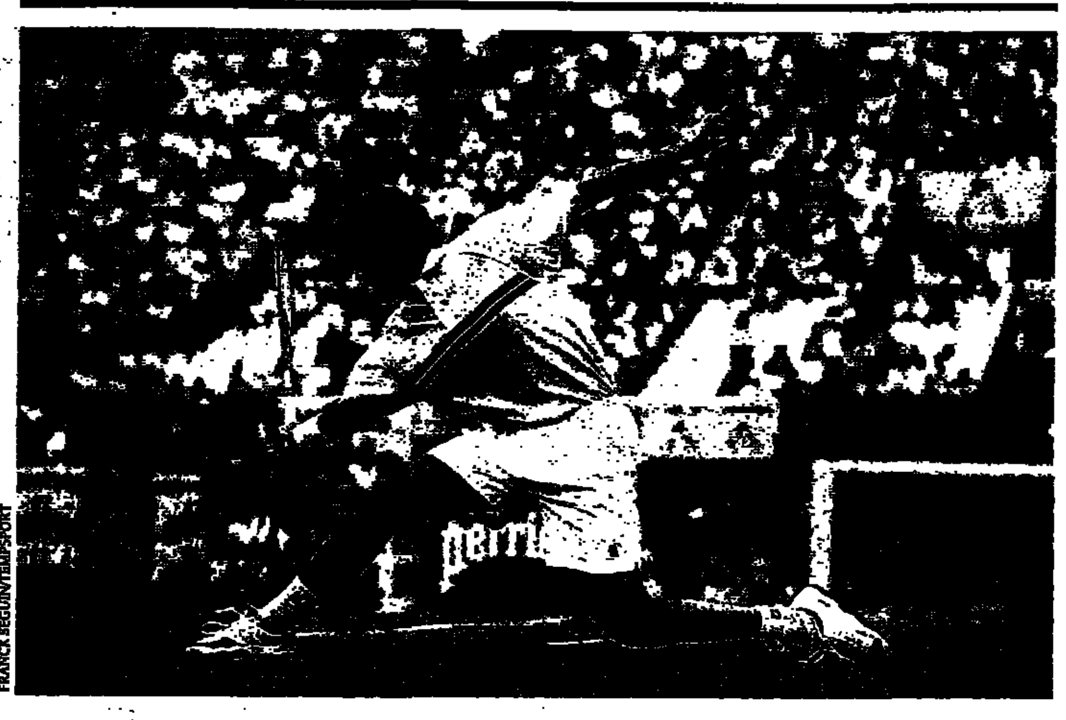
Marat Safin est devenu professionnel en 1997, il a gagné un tournoi de deuxième division au Portugal, en septembre, et glané deux places en demi-finale sur le même circuit, à Naples et à Lubiana. *« Parce que les qualifications sont très dures. Personne n'a rien à perdre, tout le monde veut gagner »*, en 1998, il n'a joué que deux grands tournois à Philadelphie et sur la terre battue de Barcelone, où il a perdu au troisième tour contre l'Espagnol Carlos Costa.

Deux semaines avant, en Coupe Davis, il avait rencontré Agassi pour la première fois. Mais c'était lors du cinquième match – décisif – de la rencontre, perdu en cinq sets contre Jim Courier, qu'il avait appris ce que perdre valait dire. Et pourquoi il fallait accepter de gagner. Là-bas, il avait aussi rencontré son compatriote Yevgeny Kafelnikov, champion 1996 de Roland-Garros : *« Avec moi, il s'est comporté comme un vrai frère. »*

A Paris, quand il a appris le nom de son adversaire du premier tour, Marat a dit : *« J'ai les armes pour le vaincre »* – jeunesse, endurance, revers crocheté de boxeur et service de fou. Au deuxième tour, Marat Safin rencontre le Brésilien Gustavo Kuerten, tenant du titre. Il sourit. Il semble se moquer de cette rencontre et assure : *« Je ne peux pas le battre. Je suis trop fatigué. »*

Bénédicte Mathieu

■ **Nouvel échec pour Petr Korda.** Après Anvers, Indian Wells, Key Biscayne et Monte-Carlo, Petr Korda avait l'occasion d'accéder au sommet du classement mondial pour la cinquième fois de l'année à Roland-Garros. Encore raté. Le Tchèque, tête de série no 2 et champion en titre des Internationaux d'Australie, a été éliminé, mardi 26 mai, au premier tour, par l'Argentin Mariano Zabaleta, champion junior des lieux en 1996 et issu des qualifications (6-0, 6-2, 3-6, 4-6, 6-3). La lutte pour la première place reste donc entre les mains de Pete Sampras, tête de série no 1, et Marcelo Rios (no 3).



FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

Cédric Pioline au bout de l'effort

« MAIS C'EST DU THÉÂTRE », s'est exclamé – en français – Marcelo Filippini lorsqu'il a vu le kinésithérapeute le quitter pour aller masser les cuisses de son adversaire, Cédric Pioline. Au terme d'un match de trois heures cinquante, mardi 26 mai, le Français et l'Uruguayen ont joué les derniers points perclus de crampes. Filippini a été atteint le premier et Pioline en a profité pour s'échapper au score. Mais, à cinq jeux à un dans la manche ultime, les crampes ont aussi attaqué le Français, une douleur à la cuisse droite le paralysant. Grimaces, courses au ralenti, cris ou sourires : la partie s'est achevée sur la victoire d'un Pioline plus puissant malgré un retour de l'Uruguayen. Le score, 6-1, 3-6, 7-5, 6-7, 6-4, rend compte de l'intensité du match et de la somme d'efforts fournis par les deux joueurs.

Très heureux de cette fin miraculeuse, le numéro un français a déclaré qu'il s'agissait *« d'un match piège dont il fallait se sortir, et j'en suis sorti... Je n'avais jamais connu cette situation. Je n'ai jamais eu de crampes comme ça. »* Lors du prochain tour, Cédric Pioline va être opposé à un autre Français, Julien Boutter, un Messin de vingt-quatre ans issu des qualifications qui a éliminé, mardi, l'Allemand Christian Vinck. Opposé au 313e joueur mondial, Pioline devrait passer moins de temps sur le court.

Sergi Bruguera se laisse éliminer par le blues

LUIS BRUGUERA caresse sa barbe noire, perplexe. Sur le court numéro 2, son fils, Sergi, traîne une mine chiffonnée, un teint de papier mâché. Le regard vide, il s'efforce vainement de survivre à l'échange avec l'Argentin Hernan Gumy, classé 106e joueur mondial.

Depuis le début de la saison, le scénario se répète. Du coup, le double champion de Roland-Garros (1993 et 1994) et finaliste l'an passé a abordé les Internationaux de France au 22e rang mondial, avec seulement huit matches gagnés en quinze tournois.

Mardi 26 mai, à la porte d'Auteuil, il a reçu le coup de grâce en trois manches sèches (6-2, 6-2, 6-3), au premier tour. Dans une salle d'interview exiguë où défilent d'ordinaire les seconds couteaux, le Catalan s'est expliqué, les yeux cernés, la voix lasse. Sa flamme pour le tennis est en veilleuse pour cause de *« problèmes personnels »*. Il va raccrocher la raquette pour une période indéterminée, mettre au repos son esprit tourmenté.

Lui qui a bâti son existence autour du tennis lâche un terrible aveu : *« J'ai perdu toute ambition, tout esprit de compétition, toute envie de gagner. »* Sur la terre battue parisienne qui l'a toujours inspiré, il était venu dans l'espoir insensé d'un *« bon tirage au sort »*, *« de quelques victoires »* susceptibles de produire le déclic. Les grains de poussière ocre n'ont fait que l'embrouiller davantage.

« En tant qu'entraîneur je ne suis pas inquiet, dit son père. *Je vois bien qu'il ne s'en fiche pas. Je sais qu'il reviendra à son meilleur niveau lorsqu'il sera reposé mentalement et qu'il aura pris une décision pour régler ses problèmes, mais en tant que père j'ai de la peine. »*

Ancien joueur, Luis a façonné son fils unique, dont il se défend d'avoir suscité la vocation. Il le suit partout depuis toujours. Son épouse, Silvia, gère le centre d'entraînement fondé dans la campagne barcelonaise par la famille. Elle n'est jamais loin non plus du rejeton-prodige. A la fois par jeunesse et par confort, Sergi s'est installé dans ce cocon. Aujourd'hui, il a vingt-sept ans ; il aime indistinctement le tennis et son père, et se surprend avec terreur à imaginer l'un sans l'autre.

Luis Bruguera, lui, attribue l'origine de cette crise psychologique aux blessures successives et usantes de ces deux dernières saisons. Il est certain d'avoir définitivement *« séparé le père du coach et le fils du joueur »* lors d'une conversation il y a dix ans au début de la carrière professionnelle de Sergi. Mais les ratés de la raquette du « petit » laissent à penser que leur pacte est périmé.

Patricia Jolly

Axa assure la pluie mais préfère le beau temps

« S'IL PLEUT, Axa vous dédommage. » L'offre est alléchante. Elle émane de la compagnie d'assurances partenaire des Internationaux de France et de la Fédération française de tennis (FFT). *« Plus qu'être un simple sponsor*, explique un responsable du service de presse du groupe qui a absorbé l'UAP à la fin de 1996, *nous souhaitions faire notre métier d'assureur en proposant aux spectateurs l'assurance-pluie. »*

Sur ce « service » lancé il y a quatorze ans à Roland-Garros, l'UAP ne communiquait pas beaucoup. Les conditions restrictives qui le caractérisent n'ont pourtant pas dissuadé Axa de vanter largement le sujet. Mais le risque est plutôt mince pour l'assureur qui ne considère pas les spectateurs égaux devant la pluie.

L'assurance-pluie est réservée aux *« titulaires de billets nominatifs réservés par correspondance ou par Minitel et donnant accès aux court central, Suzanne-Lenglen et numéro un »*. Autrement dit, elle s'adresse aux spectateurs disposant du pouvoir d'achat le plus élevé. En effet, ces courts accueillent traditionnellement les matches les plus prisés et les places y sont les plus chères (jusqu'à 310 francs).

FAIBLE RISQUE

Les spectateurs cantonnés aux treize autres courts en service pendant la quinzaine n'ont aucun recours en cas d'intempérie. Pas plus que ceux qui auraient déniché un des rares billets remis à la vente au guichet depuis le 8 mai. Axa préfère l'amateur de tennis prévoyant.

Enfin, le dédommagement n'a lieu que dans la mesure où *« les organisateurs du tournoi ne peuvent présenter un minimum de trois heures de jeu dans la journée du fait de la pluie »*. La saison à laquelle se tiennent les Internationaux de France met donc Axa à peu près à l'abri de déboires météorologiques. De toute façon, seuls les spectateurs licenciés à la FFT peuvent prétendre à un remboursement sonnant et trébuchant. Les autres doivent se contenter d'un billet identique pour l'année suivante.

La compagnie d'assurance n'a eu à endiguer les dégâts qu'une fois : en 1994, lorsque la finale dames opposant la Française Mary Pierce à l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario n'avait pu avoir lieu normalement. La moitié des spectateurs du central (7 000 personnes) avait alors été remboursée pour une somme totale de 2 millions de francs. Mais Axa n'a pas à s'inquiéter, la compagnie ne connaîtra jamais davantage de réclamations que le stand de Météo-France installé sous le court central de Roland-Garros.

P. Jo.

RÉSULTATS DU 26 MAI

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour

● Premier quart du tableau
N. Kiefer (All.) b. T. Haas (All.) 6-1, 6-2, 7-6 (7-3).

● Deuxième quart du tableau
M. Tillstrom (Suè.) b. S. Dosel (Rép. tch.) 7-5, 6-1, 6-2 ; A. Ilie (Aus.) b. J. Alonso (Esp.) 4-6, 6-3, 6-3, 6-2.

● Troisième quart du tableau
H. Gumy (Arg.) b. S. Bruguera (Esp.) 6-2, 6-2, 6-3 ; M. Gustafsson (Suè.) b. A. O'Brien (EU) 6-2, 4-6, 6-2, 6-2 ; P. Rafter (Aus., no 4) b. S. Lareau (Can.) 6-7 (7-5), 3-6, 6-1, 6-3, 6-2 ; D. Prinosil (All.) b. O. Mutis (Fra.) 6-4, 1-6, 4-6, 6-3, 6-2 ; A. Corretja (Esp., no 14) b. K. Alami (Mar.) 6-3, 6-2, 0-6, 6-4 ; G. Pozzi (Ita.) b. M. Rosset (Sui.) 6-2, 6-1, 4-6, 6-4 ; O. Delaître (Fra.) b. A. Di Pasquale (Fra.) 2-6, 7-5, 7-6 (7-4), 1-6, 6-0 ; J. Van Lottum (PB) b. J. Siemerink (PB) 6-7 (5-7), 6-3, 6-2, 3-6, 6-2 ; M. Chang (EU, no 11) b. A. Calatrava (Esp.) 7-5, 6-3, 6-2 ; F. Vicente (Esp.) b. M. Woodford (Aus.) 6-1, 4-6, 6-2, 6-1 ; M. Martelli (Ita.) b. G. Ivanisevic (Cro.) 7-6 (7-3), 7-6 (8-6), 7-6 (7-2) ; F. Dewulf (Bel.) b. M. Larsson (Suè.) 7-6 (7-0), 7-5, 7-6 (7-5) ; F. Clavet (Esp.) b. A. Chesnokov (Rus.) 6-1, 6-4, 6-1.

● Quatrième quart du tableau
G. Kuerten (Bré., no 8) b. C. Auffray (Fra.) 6-0, 6-2, 6-2 ; D. Hrbaty (Slaq.) b. S. Campbell (EU) 2-6, 6-3, 6-3, 6-3 ; D. Vacek (Rép. tch.) b. S. Schalken (PB) 1-6, 6-2, 6-4, 7-5 ; N. Escudé (Fra.) b. J. Golmard (Fra.) 6-1, 6-2, 6-0 ; M. Safin (Rus.) b. A. Agassi (EU) 5-7, 7-5, 6-2, 3-6, 6-2 ; A. Berasategui (Esp., no 16) b. G. Stafford (AfS) 4-6, 7-6 (11-9), 6-3, 6-1 ; G. Solvès (Fra.) b. R. Reneberg (EU) 6-4, 6-2, 3-6, 6-7 (5-7), 6-5 ; J. Tarango (EU) b. P. Haarhuis (PB) 6-4, 6-1, 7-6 (7-4) ; R. Gilbert (Fra.) b. A. Portas (Esp.) 6-3, 6-3, 2-6, 2-6, 11-9 ; J.A. Viloca (Esp.) b. J. Sanchez (Esp.) 7-6 (8-6), 3-6, 5-7, 6-4, 6-3 ; J.M. Gambill (EU) b. M. Rodriguez (Arg.) 6-3, 6-2, 6-4 ; C. Pioline (Fra.) b. M. Filippini (Uru.) 6-1, 3-6, 7-5, 6-7 (7-4), 6-4 ; H. Arazi (Mar.) b. J. Novak (Rép. tch.) 6-0, 6-2, 7-6 (7-1) ; J. Boutter (Fra.) b. C. Vinck (All.) 6-7 (8-6), 6-3, 6-4, 7-6 (7-5) ; R. Krajicek (PB, no 10) b. N. Lapentti (Equ.) 6-4, 6-4, 6-7 (7-2), 7-6 (7-5) ; M. Zabaleta (Arg.) b. P. Korda (Rép. tch., no 2) 6-0, 6-2, 3-6, 4-6, 6-3.

SIMPLE DAMES

Premier tour

● Deuxième quart du tableau
M. Maruska (Aut.) b. K.-A. Guse (Aus.) 7-5, 6-3 ; M. Seles (EU, no 6) b. A. Ellwood (Aus.) 6-0, 6-2.

● Troisième quart du tableau
R. Dragomir (Rou.) b. J. Husarova (Slaq.) 6-2, 4-6, 6-3 ; F. Perfetti (Ita.) b. S. Cecchini (Ita.) 6-4, 6-3 ; T. Snyder (EU) b. E. Curutchet (Fra.) 7-5, 6-1 ; A. Fusai (Fra.) b. B. Paulus (Aut.) 6-1, 7-5 ; C. Cristea (Rou.) b. M. De Swardt (AfS) 6-1, 6-2 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., no 4) b. J. Kandarr (All.) 6-2, 7-5 ; C. Moraru (EU) b. B. Schultz-McCarthy (PB) 6-3, 2-0 (ab.) ; J. Halard-Decugis (Fra.) b. N. Kijimuta (Jap.) 6-1, 6-2 ; J. Kruger (AfS) b. A. Glass (All.) 6-3, 6-4 ; S. Farina (Ita.) b. S.-T. Wang (TPE) 6-2, 6-1 ; D. Van Roost (Bel., no 15) b. M. Grzybowska (Pol.) 7-5, 3-6, 6-4 ; E. Callens (Bel.) b. L. Ghirardi-Rubbi (Fra.) 2-6, 7-6 (10-8), 6-3 ; M. Serna (Esp.) b. P. Hy-Boulais (Can.) 6-1, 6-1 ; P. Schnyder (Sui.) b. A. Coetzer (AfS, no 5) 6-4, 3-6, 8-6 ; M. Pierce (Fra., no 11) b. S. Appelmans (Bel.) 6-2, 6-3 ; S. Williams (EU) b. J. Nejedly (Can.) 6-2, 1-6, 6-4.

● Quatrième quart du tableau
E. Likhovtseva (Rus.) b. S. Cacic (EU) 6-4, 6-3 ; C. Black (Zim.) b. A. Alcazar (Esp.) 6-3, 4-6, 6-3 ; V. Ruano-Pascual (Esp.) b. S. Kloesel (All.) 6-1, 6-2 ; S.-H. Park (Cor.) b. F. Lubiani (Ita.) 5-7, 6-1, 6-2 ; A.-G. Sidot (Fra.) b. N. Van Lottum (Fra.) 2-6, 6-3, 6-2 ; E. Wagner (All.) b. N. Miyagi (Jap.) 3-6, 6-0, 6-1 ; M. Diaz-Oliva (Arg.) b. F. Li (Chi.) 7-6 (8-6), 6-1 ; S. Testud (Fra., no 14) b. S. Reeves (EU) 2-6, 6-3, 6-2 ; G. Leon-Garcia (Esp.) b. Y. Basuki (INA) 6-3, 6-2 ; L. Davenport (EU, no 2) b. K. Po (EU) 6-2, 6-2 ; R. Grande (Ita.) b. J. Lee (TPE) 7-6 (9-7), 6-3 ; L. Horn (AfS) b. C. Dhenin (Fra.) 3-6, 6-3, 6-0 ; C. Martinez (Esp., no 7) b. M. Lamarre (Fra.) 6-1, 6-1 ; P. Suarez (Arg.) b. R. Bobkova (Rép. tch.) 3-6, 7-6 (7-1), 9-7.

L'Elan Béarnais champion de France de basket-ball

LES BASKETTEURS DE PAU-ORTHEZ sont devenus champions de France, mardi 26 mai, en battant en finale le CSP Limoges. Les Béarnais s'étaient largement imposés lors du match aller, samedi à domicile, sur le score de 84 à 62. Mardi à Limoges, ils ont encore une fois dominé leurs adversaires, 73 à 67. L'Elan Béarnais avait été sacré champion de France en 1986 et 1987 alors qu'il représentait Orthez. Deux autres titres, en 1992 et en 1996, ont été acquis après le rapprochement avec Pau. Le club jouera l'Euroligue la saison prochaine, comme Villeurbanne, premier de la phase régulière du championnat. Par ailleurs, le bureau de la Ligue nationale de basket-ball a validé, lundi, l'engagement du CSP Limoges en championnat de France pro A pour la saison prochaine. En proie à des difficultés financières depuis plusieurs années, le club a fourni des garanties nécessaires pour la constitution d'un budget équilibré.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Mario Cipollini a égalé Eddy Merckx** en remportant la vingt-cinquième victoire d'étape de sa carrière dans le Tour d'Italie, mardi 27 mai entre les villes de Vasto et de Macerata (212 km). Depuis le départ du Giro, le 16 mai à Nice, il s'agit du quatrième succès obtenu par le sprinteur toscan de l'équipe Saeco. Le Suisse Alex Zülle conserve le maillot rose de leader après dix étapes.

■ **FOOTBALL : le Red Star (D2) a été pressenti pour devenir le club résident au Stade de France** (*Le Monde* du 26 mai). Après l'avoir annoncé, mardi 26 mai, la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a rappelé que le club devait encore, avant le 15 juin, obtenir un avis favorable de la direction nationale de contrôle et de gestion de la Ligue nationale de football, se transformer en société anonyme à objet sportif et nommer un contrôleur financier.

Bernard Lama ne se résigne pas à son rôle de doublure de goal des Bleus

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

Rien n'y fait. Même les vertus du soleil de Casablanca ne calment pas les aigreurs d'Aimé Jacquet. Le sélectionneur de l'équipe de France s'astreint au cérémonial médiatique quotidien avec l'entrain d'un homme blessé qui distingue derrière chaque interrogation une pointe de venin. Depuis la fin du stage de Tignes, le 16 mai, le patron des Bleus renvoie à son auditoire l'image de son amertume. A peine achevé le pénible épisode de la séparation des six joueurs exclus le 22 mai de la liste des vingt-deux, il a été sommé de communiquer une hiérarchie entre ses trois gardiens de but.


FOOTBALL

« Puisqu'il n'y a que cela qui vous intéresse, je vais vous répondre », a-t-il confié, mardi 26 avril. Le timbre agacé, le sélectionneur a rendu son verdict. Le matin même, il avait réuni le trio pour l'informer. Fabien Barthez (vingt-six ans) a donc été intronisé gardien titulaire devant Bernard Lama (trente-cinq ans), relégué au rang de numéro deux, et Lionel Charbonnier (trente et un ans), qui se savait bloqué sur la troisième ligne. La nouvelle avait été légèrement éventée, ce qui n'a pas contribué à adoucir l'humeur du chef de bande. *« C'est une décision logique, honnête et correcte »*, a commenté le sélectionneur.

La compétition entre le Monégasque et le futur Parisien était l'objet de toutes les attentions depuis le rassemblement des internationaux dans les Alpes. La presse comptabilisait soigneusement chaque arrêt et soupesait les mines des deux protagonistes lors de leurs apparitions médiatiques. *« Quelle que soit la position d'Aimé, nous l'accepterons avec dignité car une solidarité sans faille unit les gardiens »*, avait prévenu Fabien Barthez, lundi, à l'arrivée de la délégation française au Maroc.

UN RÊVE DE « VINGT ANS »

Ces propos altruistes résisteront-ils à l'écume des jours ? *« Bernard sera là pour m'aider, il m'a assuré de son soutien »*, s'est félicité Barthez avant de rendre hommage à Philippe Bergeroo, l'entraîneur des gardiens de l'équipe de France, qui a aidé Aimé Jacquet dans son choix. *« Nous avions tranché depuis quelque temps déjà »*, a précisé Bergeroo, qui rejoindra à l'issue du Mondial le Paris-Saint-Germain pour s'occuper de la préparation de... Bernard Lama. *« Je suis soulagé, tout en sachant que rien n'est gravé dans le marbre*, a ajouté Fabien Barthez. *Un gardien de but n'est jamais à l'abri d'une erreur. J'espère qu'un seul accroc ne remettra pas en cause la confiance accordée. »*

Entre sa mise à l'écart au PSG (de juillet à décembre 1997) suivie d'une douloureuse condition de remplaçant pendant deux mois à West Ham, Bernard Lama a perdu trop de temps pour convaincre Aimé Jacquet. *« Pour autant, je n'ai pas dit mon dernier mot »*, a lancé ce gagneur que les défis survoltent. Dès vendredi, au stade Mohamed V de Casablanca, il aura l'opportunité de démontrer son savoir-faire face au Maroc, quarante-huit heures après la titularisation de Fabien Barthez contre la Belgique. Pour le Guyanais, qui rêve de la Coupe du monde *« depuis vingt ans »*, une participation passive désacraliserait forcément l'événement. *« Je m'étais préparé à toutes les éventualités*, explique l'intéressé. *Je suis très calme. L'intérêt général doit primer, nous représentons la nation. Mais je répète que je n'ai pas dit mon dernier mot. »*

Le sélectionneur, lui, a d'autres soucis. Après avoir classé son dossier gardiens de but, il va devoir répondre de son choix tactique et de la composition de son équipe type. Encore des questions dérangeantes en perspective.

Elie Barth

Eure-et-Loir, département ultra-littéraire

Derrière blé, maïs et betterave pointent la plume d'oie de Racine et le stylographe de Proust

EURE-ET-LOIR, chef-lieu Chartres. Beauce au blé chimiquement gavé. Nogent-le-Rotrou, pôle électronique. Les Percherons vantés par Zola sont muséifiés. Une fois vue et revue la cathédrale chartraine, on ne peut recommencer indéfiniment, sauf à avoir la passion de ce gardien qui tira le portrait aux cinq mille personnages des vitraux. Moins monotone sera, avec les deux *cathédromanes* en chef, de remonter *« le boulevard des Filles-Dieu sous ses allées plantées d'arbres »* (Huysmans) ou de lorgner de loin *« la tour Beauceronne, épi le plus dur qui soit jamais monté vers un ciel de clémence »* (Péguy).

Avec ses idéaux de rectitude qui ennuient notre époque amateur d'esthétique du désordre, Péguy battait de l'aile. Ses actions ont remonté depuis qu'Alain Finkielkraut, Jean Bastaire, Robert Burac lui ont consacré des essais sympathisants. Huysmans n'a pas eu cette chance. Du coup, ni le 150e anniversaire de sa naissance (1848) ni le centenaire de *La Cathédrale* (1898) n'ont été portés sur la liste des célébrations nationales. Vengez donc Huysmans en *le prenant pour guide à Chartres !*

Mais après la cathédrale ? Après ? Ultime ressource, il y a encore Illiers-Combray, Proust enfant, sa *tante Léonie* et une boulangerie d'où on rapportera des madeleines à la vanille de synthèse. *« Vous êtes injuste, autour de Chartres, outre Illiers, il y a comme une guirlande littéraire tout autour du département »*, nous avait dit un jour Maurice Schumann entre Académie et Sénat. En mémoire du vieux chef gaulliste, mort sans avoir pu réaliser son vœu de faire inscrire dans la Constitution l'appartenance de la France à la Francophonie internationale, nous sommes retournés en Eure-et-Loir. On peut en effet y glaner dix des plus grands *noms de la littérature française* ayant marqué ce département hâtivement fabriqué sous la Révolution avec un tiers d'Orléanais, un tiers de Normandie, un tiers d'Ile-de-France.

C'est à Nogent-le-Rotrou, en pays de Perche, que l'on tombe sur le premier ornement de la *« guirlande littéraire »* : Rémi Belleau est né là en 1528. Compère de Ronsard, membre de la Pléiade dès l'âge de seize ans, il fut acteur aussi, jouant devant les Nogentais (dont son frère serrurier), avec d'autres poètes de son groupe, *Le Jugement de Pâris* de Florent Chrestien. La forteresse Saint-Jean, la rue de la Bretonnerie ont vu passer l'auteur très « horacien » de *La Bergerie*.

LES RUINES DE SAINT-SIMON

Au sud-est de Nogent, on découvre Romilly-sur-Aigre où Zola s'écria : *« C'est là, entre Perche et Beauce, un point central bien français, très caractérisé par une population gaie, sans patois. Le rêve que j'avais fait. »* Le romancier en tira *La Terre* (1887) et le terrible bourg de Rogne où, pour certains, *« le maître descendit au fond de l'immondice »*. Sous un angle plus huppé, on aurait pu décerner le même reproche à la plume qui marqua La Ferté-Vidame. Ici la famille Saint-Simon établit ses pénates *« sur les plus fécondes terres du monde »* et le petit duc écrivit ses longs *Mémoires*. Après lui, le *domaine fut* vendu à un parvenu puis saccagé sous la Révolution. On a quand même un beau coup d'œil sur les ruines depuis les jardins.

Pour atteindre Anet et y retrouver la gente compagnie de Florian et de Voltaire, on traverse Dreux et son inquiétante atmosphère de « petit Beyrouth » où chacun se jauge et se juge en fonction de sa souche ethnique. Un lieu ici échappe à ce climat, *l'église* Saint-Louis, qui est le Saint-Denis de Louis-Philippe et de sa lignée et où Ingres et Delacroix travaillèrent à l'ornementation. A Anet, demeure mutilée dont les bâtiments survivants racontent les défuntes proportions palatiales, Voltaire, flanqué d'Émilie du Châtelet, une de ses bonnes amies de la « haute », vint tester plusieurs de ses pièces, dont *Le Comte de Boursoufle*. Couple à la mode, les Voltaire-Châtelet donnèrent à leurs hôtes l'impression de jouer du mauvais... Voltaire : l'écrivain et sa chérie passaient la journée dans leur chambre, refusant de se mêler aux autres invités qui les qualifièrent de *« non-valeurs dans une société »*...

Florian (1755-1794) était petit-neveu de Voltaire mais il savait être plus sociable, moins sarcastique. Il loua aimablement Anet, qui *« en tout temps eut pour maître ou des belles ou des héros »* et y composa ses *Fables*, réservant pour d'autres cieux ses moins sérieuses *Arlequinades*.

EN 1817, CHATEAUBRIAND...

Voisine à Maintenon, Françoise *d'Aubigné, reine morganatique* de France, ne fut pas en manque de poètes, recevant notamment Racine dans son manoir rafraîchi par les bosquets de *Le Nôtre et* par les eaux courantes drainées vers Versailles. Racine, chez l'épouse secrète du Roi-Soleil, vanta donc les merveilles de l'hydraulique...

Au-delà de Chartres, se cache le site littéraire le plus méconnu d'Eure-et-Loir : Montboissier. Ce qui reste de la propriété d'antan est privé et ne peut être vu que de loin. Sont toujours là le pavillon de Flore et celui des Roses qui, en 1817, abrita les Chateaubriand. Elle s'alita pendant que lui travaillait à ses *Mémoires d'outre-tombe*. C'est à Montboissier que Combourg-de-Bretagne s'inscrivit pour l'éternité dans la géo-littérature mondiale.

C'est là aussi que le fidèle royaliste prit toute la mesure de l'ingratitude des Bourbons. Désargenté, à son retour de Montboissier Chateaubriand dut vendre son gîte d'élection de la banlieue parisienne sud, la Vallée-aux-Loups. Schumann avait raison : le département du blé et de la betterave pourrait aussi inclure un porte-plume dans ses armes.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Sites :** Musée percheron, Nogent-le-Rotrou, tél. : 02-37-52-18-02. – Chapelle Saint-Louis de Dreux, nécropole des Capétiens Bourbons-Orléans, tél. : 02-37-46-07-06. – Château de Maintenon, tél. : 02-37-23-00-09. – Musée Saint-Simon, La Ferté-Vidame, tél : 02-37-37-64-09. – Arborétum de La Ferté-Vidame, tél. : 02-37-37-68-59. – Château d'Anet, tél. : 02-37-41-90-07. – Maison Proust, Illiers-Combray, tél. : 02-37-24-30-97. – Maison de la Beauce, Orgères-en-Beauce, tél. : 02-37-99-75-58. – Office du tourisme de Chartres, tél. : 02-37-21-50-00.

● **Lectures :** *La Terre*, d'Émile Zola. *La Cathédrale*, de J.-K. Huysmans, Le Rocher, Monaco. *La Route des écrivains en Eure-et-Loir*, opuscule diffusé gratis par le conseil général d'Eure-et-Loir, tél. : 02-37-84-01-00.

DESSIN THIERRY D'ALBY

Pêcheurs d'Irlande

« Tight line ! » Ainsi les hôteliers locaux souhaitent-ils aux « moucheurs » de passage une pêche fructueuse sur les *loughs* (lacs) et rivières qui font de l'Irlande en général et de l'Ouest en particulier (comtés de Galway et Mayo), des paradis pour aristocrates de la gaule en quête de poissons « nobles ». *Tight line*, c'est-à-dire ligne tendue. Tendue par le saumon, la truite de mer (actuellement victime d'un parasite) ou la truite brune, incapables de résister à l'*Ephemeroptera*, cette fameuse *mayfly* (mouche de mai) dont, deux mois durant, ils vont s'empiffrer. Parfois au péril de leur vie, quand la mouche cache un hameçon. Chaque année, ce festin programmé explique la présence, de mai à juin, de la fine fleur des pêcheurs à la mouche, adeptes du *catch and release* (on relâche le poisson). Une clientèle que se disputent les jeunes du cru qui, aux portes des hôtels, monnaient la reine des éphémères.

Rares sont ceux qui échappent à la fièvre. De l'hôtelier qui, tel Pat Higgins, le patron de Sweeney's, à Oughterard, vous régale d'huîtres, de Guinness et de chansons de Christy Moore, au *boatman* qui, sur les loughs Corrib, Mask et Carra, vous initie aux subtilités du *dapping* (on laisse le vent gonfler la soie et pousser la mouche sur la vague), en passant par les *gillies*, ces précieux guides qui arpentent les berges des pêcheries privées, vous aident à choisir le leurre approprié (vivant ou artificiel), vous indiquent les meilleurs postes et inculquent au débutant les rudiments d'un *geste dont* la parfaite maîtrise exigera une longue pratique.

A ceux que l'exercice rebuterait, l'Irlande offre le décor d'un Connemara magique (de Clifden, la *« sky road »* monte à l'assaut du ciel pour embrasser un littoral somptueux) et un choix d'hôtels de charme. Citons le Zetland (tél. : 00-353-95-31111), face à l'océan, le Sweeney's (tél. : 91-552207), Currarevagh House (tél. : 91-552207), près du lough Corrib, et, au pied des Twelve Bens, entre Recess et Kylemore, le Lough Inagh Lodge (tél. : 95-34706) où les cannes rangées au râtelier affichent la vocation d'un lieu voué à la pêche, mais où deux salons chauffés à la tourbe illustrent un art de vivre. Une étape retenue par Orchape (tél. : 01-43-80-30-67), qui y programme des semaines de pêche à la truite et au saumon (6 600 F par personne en chambre double et demi-pension, avec une voiture et l'avion de Paris), et par Bennett Voyages (tél. : 01-48-01-87-77) qui propose, dans le Mayo, des séjours (8 jours) de pêche au saumon (6 120 F par personne en chambre double et demi-pension avec voiture et avion) ou à la truite (5 980 F).

On peut organiser soi-même son séjour dans l'ouest de l'île (la pêche à la mouche s'y pratique jusqu'en septembre), notamment avec l'aide de l'office du tourisme irlandais (33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 01-53-43-12-12) et des brochures générales et thématiques (dont *The Guinness Anglers Guide*). Les vols quotidiens Paris-Dublin (à partir de 895 F A/R) proposés, avec Air France, par la compagnie irlandaise *Cityjet* (tél. : 01-48-62-13-40), offrent, en classe éco, des sièges confortables. Correspondance pour Galway avec Aer Lingus (700 F A/R). On peut aussi étudier les forfaits des voyagistes spécialisés. Mentionnons Gaéland-Ashling (tél. : 01-42-71-44-44), G.P. Chasse et Pêche (tél. : 01-47-64-47-47), Planet Fly Fishing (tél. : 01-42-61-35-60) ainsi que Jet Tours (tél. : 01-45-50-20-75) et Havas Voyages (tél. : 01-53-29-40-00).

Dans un cas comme dans l'autre, on consultera avec profit les guides Hachette et Gallimard consacrés à l'Irlande.

Patrick Francès

PARTIR

■ **LA RUSSIE AU FIL DE L'EAU.** *La Russie et ses capitales*, Saint-Pétersbourg et Moscou. Les villes et leurs palais, mais aussi des champs, des isbas, les villages en bois de l'île de Kiji découverts du pont d'un bateau, via la Neva, les grands lacs de Carélie, et la Volga. Une croisière dont le prix fluctue au gré des voyagistes. Compter 4 990 F par personne en cabine double et pension complète (12 jours) chez 3615 Traveltour (départs le 6 juin de Paris et de Metz) avec conférences et cours de russe. Chez Online Tourisme, jusqu'au 23 septembre, entre 5 450 et 6 590 F par personne (selon le type de cabine), de Paris, pour une croisière analogue avec visites, conférences, vols et transferts inclus. Programmé jusqu'en août, le circuit de Transtours à bord du *M/S Fedor-Dostoïevski* est proposé à partir de 8 380 F par personne en cabine double et pension complète. Une croisière programmée par Euro Pauli et Clio.

★ Traveltour (tél. : 01-53-20-46-56). Online tourisme (tél. : 01-47-42-26-37). Transtours (tél. : 01-53-24-34-00). Euro Pauli (tél. : 01-42-86-97-04). Clio (tél. : 01-53-68-82-82).

■ **L'ILE-DE-FRANCE EN TGV.** Samedi 6 juin, le Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires (Copef) affrète un TGV qui conduira ses voyageurs sur un itinéraire inhabituel sur les voies de l'Ile-de-France. Départ à 13 heures de Paris-Nord vers Ermont-Eaubonne, Argenteuil, Paris-Saint-Lazare, la Défense, Versailles-Chantiers, Massy-Palaiseau, Juvisy, Marne-la-Vallée, Roissy, Paris-Nord. Arrivée vers 19 h 30. Une quinzaine d'arrêts photo ponctueront le trajet.

★ S'inscrire auprès du Copef, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris (tél. : 01-45-81-11-06), 230 F par personne. Joindre une enveloppe timbrée avec adresse pour l'envoi de la convocation.

■ **L'AUSTRALIE AU VOLANT.** L'addition tourne autour de 10 000 F par personne avec les vols Paris-Darwin, Adélaïde-Paris, la location d'un campervan pour deux semaines et l'assistance rapatriement. La traversée du pays, du nord au sud, *via* Alice Springs, Ayers Rock et Coober Pedy. Une balade suggérée par Légendes australiennes, qui propose aussi, jusqu'au 30 juin, deux semaines à partir de 9 000 F par personne en chambre double avec le vol aller-retour de Paris (pour Adélaïde, Brisbane, Melbourne, Sydney ou Perth), une voiture pour 14 jours, 14 nuits d'hôtel (chaîne Flag) et l'assistance rapatriement. Nouveauté, un circuit guidé en français de 13 ou 16 jours (Sydney, Alice Springs, Ayers Rock, Cairns et, en version longue, Darwin et Kakadu), à partir de 19 900 et 24 620 F par personne en chambre double et demi-pension avec les vols Paris-Sydney et Cairns ou Darwin-Paris, les vols et les transports intérieurs. A consulter l'offre d'un nouveau-venu sur la destination, Directours.

★ Légendes australiennes, tél. : 01-69-83-40-10. Directours, tél. : 01-45-62-62-62.

Pluie à l'est, averses ailleurs

JEUDI, une dépression est centrée sur la France, avec de l'air froid en altitude. Un front pluvio-orageux s'évacue vers l'est du pays, tandis que le temps reste instable ailleurs, avec des averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec des averses, parfois orageuses. Les températures maximales avoisineront 15 à 17 degrés.

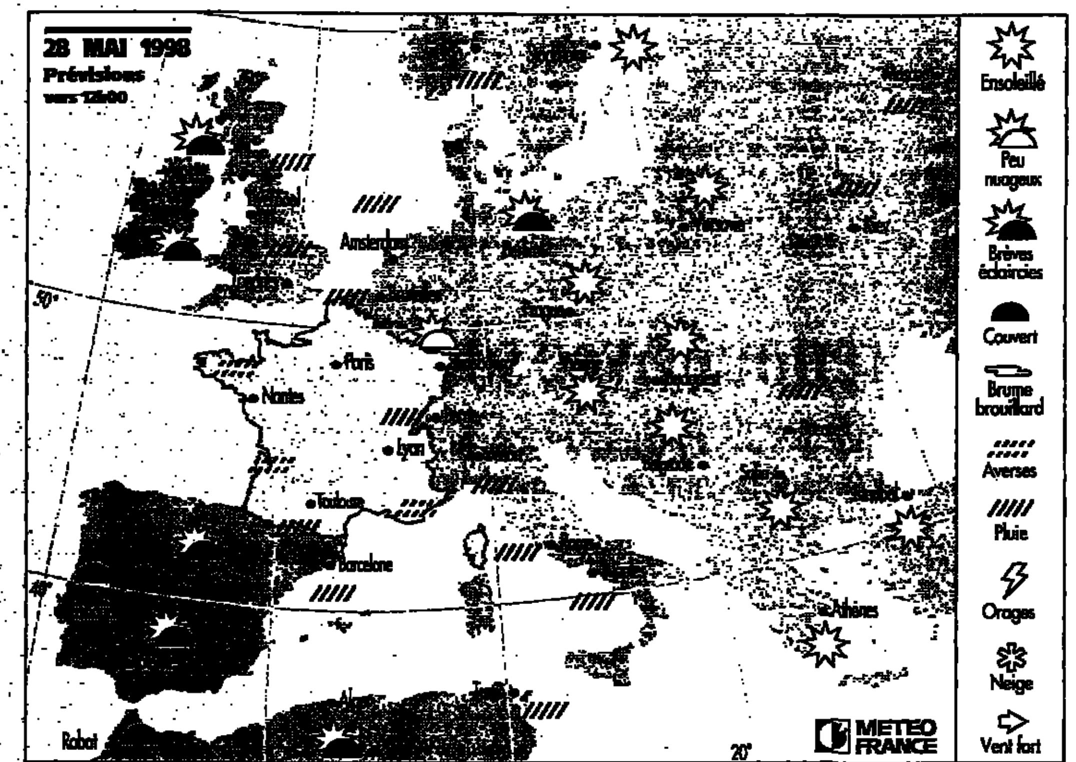
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel restera très nuageux toute la journée avec des ondées ou des averses. Il fera 18 à 21 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur l'Alsace, le ciel sera très nuageux, avec quelques ondées. Ailleurs, le temps sera couvert, avec de la pluie et des orages, parfois violents. Il fera 18 à 23 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Midi-Pyrénées, le temps restera couvert, avec de la pluie, s'atténuant l'après-midi. Il y aura quelques orages sur les Pyrénées. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec des averses. Le thermomètre marquera 17 à 20 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, les nuages seront accompagnés d'averses. Ailleurs, le temps sera pluvieux, avec des orages parfois violents. Les températures maximales avoisineront 16 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages resteront abondants toute la journée, avec des ondées et des orages localement forts. Il fera 18 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TAÏPEH.** A partir du mercredi 3 juin, la compagnie Eva Air dédouble sa liaison au départ de la France et de l'Autriche. Elle assurera 3 vols par semaine Paris-Taïpeh avec une seule escale à Dubaï sur la côte des Pirates (Emirats arabes unis). Tandis que la ligne Vienne-Taïpeh fera, trois fois par semaine, escale à Bangkok. Pas de changement depuis Amsterdam (sauf pour les horaires) et Londres, avec également trois vols sur chaque itinéraire. Réservation, tél. : 01-41-43-91-02.

■ **FRANCE.** Le guide 1998 des gares de France vient de paraître sous le titre *Le Guide du voyageur sans voiture* (500 p., 85 F). Il recense 300 gares et villes de l'hexagone par ordre alphabétique, donne une sélection d'adresses de bonnes tables et d'hôtels et permet aussi, par un descriptif architectural et historique, de mieux connaître la gare et des sites environnants.

PRÉVISIONS POUR LE 28 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/31 N	KIEV	14/18 P	VENISE	15/21 C	LE CAIRE	20/30 S
				POINTE-A-PIT.	26/31 S	LISBONNE	14/19 C	VIENNE	13/25 S	MARRAKECH	13/24 N
				ST-DENIS-RÉ.	22/26 P	LIVERPOOL	9/14 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/21 C
				EUROPE		LONDRES	10/15 P	BRASILIA	20/30 S	PRETORIA	8/25 S
				AMSTERDAM	12/19 P	LUXEMBOURG	13/17 P	BUENOS AIR.	9/15 C	RABAT	13/20 C
FRANCE métropole		NANCY	11/17 P	ATHENES	19/27 S	MADRID	10/19 N	CARACAS	27/32 P	TUNIS	18/28 P
AJACCIO	15/23 P	NANTES	8/15 P	BARCELONE	16/21 P	MILAN	13/18 P	CHICAGO	16/27 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	11/16 P	NICE	15/19 P	BELFAST	7/14 N	MOSCOU	15/19 P	LIMA	17/22 N	BANGKOK	28/31 P
BORDEAUX	10/18 P	PARIS	10/21 P	BELGRADE	13/25 S	MUNICH	8/22 N	LOS ANGELES	14/19 S	BOMBAY	29/34 S
BOURGES	9/19 P	PAU	8/15 P	BERLIN	14/27 N	NAPLES	18/23 P	MEXICO	16/28 N	DJAKARTA	27/32 C
BREST	7/13 P	PERPIGNAN	16/21 P	BERNE	8/19 P	OSLO	7/15 P	MONTREAL	15/29 S	DUBAI	27/41 S
CAEN	11/15 P	RENNES	7/17 P	BRUXELLES	13/17 P	PALMA DE M.	15/22 N	NEW YORK	17/24 S	HANOI	28/32 P
CHERBOURG	9/18 P	ST-ETIENNE	10/17 P	BUCAREST	13/22 P	PRAGUE	11/24 S	SAN FRANCIS.	11/15 P	HONGKONG	24/28 N
CLERMONT-F.	8/17 P	STRASBOURG	14/24 N	BUDAPEST	15/24 S	ROME	15/21 P	SANTIAGO/CHI	4/14 S	JERUSALEM	17/28 S
DIJON	12/17 P	TOULOUSE	9/18 P	COPENHAGUE	10/19 N	SEVILLE	14/22 N	TORONTO	15/25 N	NEW DEHLI	30/45 S
GRENOBLE	13/22 P	TOURS	10/18 P	DUBLIN	7/12 N	SOFIA	10/22 S	WASHINGTON	17/25 N	PEKIN	13/23 S
LILLE	11/20 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	12/23 C	ST-PETERSB.	8/16 S	**AFRIQUE**		SEOUL	17/27 C
LIMOGES	9/15 P	CAYENNE	25/29 P	GENEVE	11/16 P	STOCKHOLM	5/17 S	ALGER	13/22 N	SINGAPOUR	28/33 C
LYON	13/19 P	FORT-DE-FR.	26/30 N	HELSINKI.	5/17 S	TENERIFE	14/18 S	DAKAR	23/27 S	SYDNEY	11/19 S
MARSEILLE	15/20 P	NOUMEA	20/23 S	ISTANBUL	18/22 S	VARSOVIE	13/23 S	KINSHASA	23/33 N	TOKYO	18/22 C

Situation le 27 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 29 mai à 0 heure TU

METEO FRANCE

JARDINAGE

Un peu d'eau pour le pauvre pêcher

CETTE ANNÉE, les pêchers sont tellement recouverts de fruits qu'il va falloir les secouer comme des pruniers pour les délester des petites pêches excédentaires. Il ne faudrait pas qu'ils s'épuisent à produire trop. Il ne faudrait pas que leurs branches cassent si un orage d'été venait à trop les alourdir.

A quelques mètres, trois grands cerisiers ne feront ni le bonheur des sansonnets ni celui des merles. C'est tout juste si l'on pourra cueillir 2 kilos de cerises sur chacun d'eux. Le même phénomène se reproduit à quelques kilomètres de là, dans d'autres jardins de Haute-Normandie.

Chacun a son explication. Pour certains jardiniers, il a trop plu quand ces grands arbres fruitiers étaient en fleurs et la pollinisation n'a pu se faire. Pour d'autres, il n'a pas fait assez froid cet hiver ; pour d'autres encore, il a fait trop sec l'été dernier.

Ces derniers n'ont peut-être pas tort : ces cerisiers avaient perdu leurs feuilles à la fin août et faisaient grise mine. Cette sécheresse qui se reproduit d'année en année depuis quelque temps commence vraisemblablement à affaiblir les arbres à l'enracinement peu profond qui s'abreuvent dans les couches superficielles du sol.

Un grand hêtre pourpre du voisinage, planté au milieu du XIXe siècle à mi-pente d'une colline, est ainsi mort inexplicablement il y a quatre ans. Quand il a été abattu pour être débité en bûches, la « galette » formée par ses racines était si plate et d'un si petit diamètre que l'on était étonné. Comment ce géant de trente mètres de hauteur et de diamètre pouvait-il tenir debout ? Comment un système racinaire si réduit pouvait-il l'alimenter ? Dans la forêt aussi, certains arbres sont morts de soif.

En sera-t-il de même pour les cerisiers ? Certains sont déjà morts, mais généralement après une récolte très abondante. Avant de crever, les fruitiers tirent un feu d'artifice comme s'ils « voulaient » ainsi perpétuer l'espèce en produisant un grand nombre de graines. Craignons donc pour les pêchers !

Comment un arbre de plein vent, qui n'est âgé que d'une petite dizaine d'années, pourrait-il survivre en étant recouvert de fruits sans une petite aide ? Jamais taillées, les plus hautes branches du nôtre culminent à cinq-six mètres de hauteur. Il n'est pas greffé, puisque c'est un sujet de semis – *« Arrête de jeter les noyaux de pêche dans le jardin ! Ça bousille la lame de la tondeuse ! »*. N'empêche que les fruits rouges que produit ce fruit du hasard sont délicieux et suffisamment tardifs pour être bons à déguster fin septembre. Encore que son voisin du même âge et de même provenance produit les mêmes fruits... mûrs, eux, un mois plus tôt. Au coup d'œil, cette pêche est une sanguine de Savoie.

On n'a vraiment pas envie de le voir crever. D'autant que, à la surabondance des fruits, s'ajoutent deux autres maux : la cloque et les pucerons. Pour limiter la prolifération de ces derniers, c'est assez simple, il suffit d'enduire le bas du tronc de glu pour empêcher les fourmis de grimper dans la ramure où elles entretiennent leurs « vaches mellifères », voire de déposer sur le sol une petite boîte de produit anti-fourmis. Les bestioles la traversent par les petits trous qui la percent, se chargent d'un principe actif qui contamine la fourmilière quand elles y retournent. C'est plus efficace que le soufre !

Pour ce qui est de la cloque, c'est plus compliqué. On a beau appliquer le bon traitement à la bonne époque de l'année – quand les bourgeons commencent à débourrer –, rien n'y fait. Comment atteindre les plus hautes branches sans recevoir en pleine figure le fin brouillard de bouillie bordelaise censée lutter contre le « champignon » qui cause cette maladie horrible ? Les feuilles sont en effet boursouflées, verruqueuses, épaisses, recouvertes d'une pruine blanche et tachées de rouge.

Avant que ces pêchers ne produisent leurs premiers fruits, un traitement total pour rosiers avait eu un effet spectaculaire : toutes les feuilles malades étaient tombées en une semaine et les nouvelles pousses furent saines... jusqu'au printemps suivant. Cette fois-ci, on va tenter un traitement total pour fruitiers dont l'emballage précise qu'il faut l'arrêter quinze jours avant la récolte des fruits. On verra bien.

En attendant, le sol a été désherbé au pied des arbres, griffé pour ne pas abîmer les racines superficielles, bien arrosé en laissant couler tout doucement un tuyau que l'on a déplacé toutes les vingt minutes afin de faire le tour de l'arbre en une heure et demie – à renouveler tous les quinze jours en cas de sécheresse réelle.

Après quoi, il faudra aider cet arbre à alimenter sa « progéniture » en le fertilisant. Un bon kilo d'engrais complet en granulés jeté au fond d'un seau, juste recouvert d'eau va tremper jusqu'à ce qu'il fonde – trois ou quatre jours selon l'engrais. Ensuite, il sera dilué dans une cinquantaine de litres d'eau et réparti à l'aplomb de la ramure sur un sol à nouveau griffé. Suivi d'un arrosage abondant, cet épandage d'engrais liquide maison a donné déjà des résultats spectaculaires sur un vieux poirier en palmette souffreteux. Espérons qu'il profitera au pêcher.

Alain Lompech

Plantes retombantes

L'hebdo jardin, ainsi que se désigne *Rustica*, le compagnon de papier des amateurs de plantes, consacre son dernier numéro aux suspensions. Les citadins possédant fenêtres ou balcons, les propriétaires de murs ou de tonnelles y trouveront une sélection des meilleures plantes retombantes pleines de couleurs et de senteurs. L'hebdomadaire propose ainsi pour les couleurs le brachycome, pour les plantes grasses le lobelia pendula. A l'ombre les spécialistes conseillent l'impatiens Wallériana ; pour le parfum : la capucine ; pour la sobriété : le géranium lierre, sinon le liseron de Mauritanie qui donne de longues guirlandes de cornets bleus ; enfin pour les lumineuses : la lysimaque appelée aussi herbe aux écus.

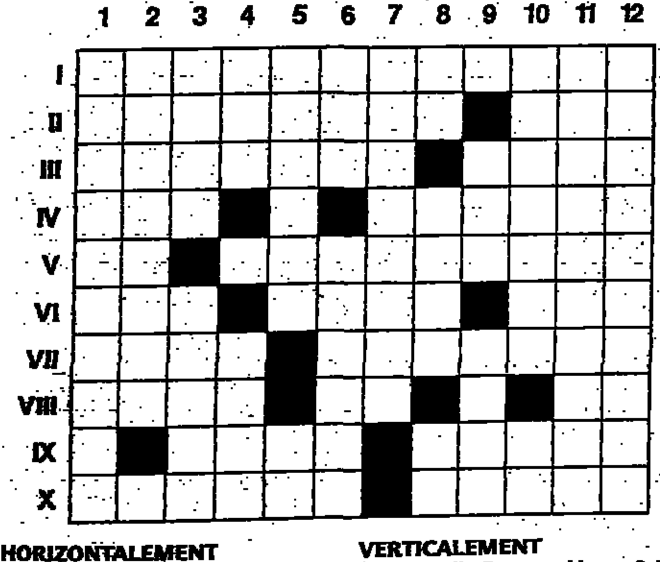
An sommaire du même numéro figurent aussi des fiches pratiques très détaillées sur les semis de laitue et de radis.

★ *Rustica*, n° 1 483, semaine du 27 mai au 2 juin, 10 F. Chez les marchands de journaux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98126

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Leur action politique évite les mauvais coups. – II. Leurs actions ne sont pas à l'abri des mauvais coups. Gardien des bandes. – III. Preniez la dimension du problème. S'occupa de l'école bien avant Claude Allègre. – IV. Avant la distribution. Du champignon au briquet. – V. En action. S'il est bon, il devrait faire venir du monde. – VI. Remua. On la suit, qu'on le veuille ou non. Bout de métal retourné. – VII. Verts ou blonds, selon les saisons. Isoloir à l'arrivée. – VIII. Une des branches de l'Oubangui. Préposition. Voyelles. – IX. Prince arabe. Pour saisir à distance. – X. Met en réserve. Suiveur hérétique.

VERTICALEMENT

1. Ferme l'œil au grand jour. – 2. Fait la fermeture. – 3. Fondateur de l'Oratoire. Nous sommes prisonniers de leurs chaînes. – 4. Voiture à chevaux. Fait les choses à moitié. – 5. Renvoie au même endroit. Personnel. – 6. Monte de l'arène. Monte de l'intérieur. – 7. Pris tes aises au soleil. – 8. D'un auxiliaire. Laissez tomber poils ou plumes. Donné pour une bonne exécution. – 9. Aide à supporter. Ne supporte aucune contrainte. – 10. Manque d'ardeur dans les relations. Note. – 11. Pratique pour faire des tours. – 12. Encombrement sur le marché.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98125

HORIZONTALEMENT

I. Délibération. – II. Epépiné. Hure. – III. Mimétisme. Nt. – IV. Ica. Epissât. – V. Tentâmes. Iso. – VI. An. Electre. – VII. Rêvée. Tienne. – VIII. Assiégé. Eu. – IX. Foi. Ber. Fur. – X. Séropositifs.

VERTICALEMENT

1. Demi-tarifs. – 2. Epicène. OE. – 3. Léman. Vair. – 4. Ipé. Tees. – 5. Bit. Ales. – 6. Enième. Ibo. – 7. Respectées. – 8. Mistigri. – 9. Thés. Rée. – 10. Iu. Sien. Fi. – 11. Ornas. Neuf. – 12. Nettoyeurs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard – BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

BRIDGE

PROBLÈME N° 1790

LE CONSEIL DE ZIA

Au cours d'un championnat par quatre dames du Marché commun au Portugal, ce coup a été gagné par Sandra Landy, et l'intérêt de la donne met en application un des conseils proposés par Mahmoud Zia dans un concours de Bols. Au début, cachez les mains d'Est-Ouest et mettez-vous en Sud.

Nord : ♠ R V 4 2 – ♡ A 2 – ♢ A D 6 5 – ♣ R 9 2
Ouest : ♠ 8 6 – ♡ 10 9 8 7 4 3 – ♢ 7 3 – ♣ 7 6 5
Est : ♠ 10 – ♡ R D V – ♢ R 9 8 2 – ♣ D 10 8 4 3
Sud : ♠ A D 9 7 5 3 – ♡ 6 5 – ♢ V 10 4 – ♣ A V

Les annonces (Ouest donneur, Nord-Sud vulnérables) n'ont pas été indiquées, mais les plus simples pourraient être les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 SA	passe	3 ♠
passe	4 ♢	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur pour l'As du mort, sur lequel Est a fourni le Roi de Cœur, *comment Sandra Landy, en Sud, a-t-elle joué* pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Réponse

Il y a un Cœur perdant, et il faut réussir l'impasse au Roi de Carreau ou à la Dame de Trèfle en espérant le Roi de Carreau en Ouest et la Dame de Trèfle en Est. *Mais par quelle impasse faut-il commencer ?*

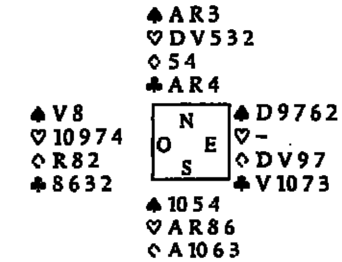
Si l'on se souvient du conseil de Zia, il faut débuter en jouant le... *Valet de Carreau.* Si Ouest fournit un petit, on doit mettre l'As, car Ouest (qui ne sait pas où se trouve le 10) a intérêt à couvrir ; et s'il n'a pas couvert avec le Roi, *c'est qu'il ne l'a pas !* Ensuite, il n'y a plus qu'à se rabattre sur l'impasse à la Dame de Trèfle.

Sandra Landy, après l'As de Carreau, a donc joué le 2 de Trèfle pour le Valet, puis, après avoir fait l'As de Trèfle, elle est remontée au mort à l'atout et *elle a défaussé un Cœur sur le Roi de Trèfle.* Elle n'a concédé ainsi que le Roi de Carreau.

A l'autre table, où le même chelem a été joué par Nord, le 10 de Carreau était visible au mort, et on ne pouvait tirer aucune déduction du fait que Ouest n'ait pas couvert le Valet de Carreau. La déclarante israélienne a donc fait l'impasse, et le chelem a chuté.

ATTENTION, DANGER !

C'est parfois à la première levée que l'on perd un contrat, car on a tendance à jouer trop vite. Toutefois, l'Anglaise Liz Wright a bien réfléchi, et elle a prévu le cas qui pouvait la mettre en danger.



Nord : ♠ A R 3 – ♡ D V 5 3 2 – ♢ 5 4 – ♣ A R 4
Ouest : ♠ V 8 – ♡ 10 9 7 4 – ♢ R 8 2 – ♣ 8 6 3 2
Est : ♠ D 9 7 6 2 – ♡ – – ♢ D V 9 7 – ♣ V 10 7 3
Sud : ♠ 10 5 4 – ♡ A R 8 6 – ♢ A 10 6 3 – ♣ D 9

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Wright	X...	Mohandes	Y...
1 SA	passe	2 ♢	passe
2 ♡	passe	3 SA	passe
4 ♢	passe	6 ♡	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur pour le 2 du mort et le 2 de Pique d'Est, *comment Liz Wright, en Sud, a-t-elle gagné* le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 SA » était faible (conformément au système anglais), la réponse de « 2 Carreaux » était un Texas, mais le saut de Nord à « 3 SA » s'avérait discutable. Ensuite, « 4 Carreaux » montrait une ouverture maximale et le désir de jouer à Cœur, et il n'en fallait pas plus pour que Nord déclare le chelem.

Philippe Brugnon

MUSIQUE Le 28 mai, le nouveau Théâtre de l'Archevêché devait être inauguré, officiellement à Aix-en-Provence, qui fête les cinquante années de son Festival international d'art lyrique. Œuvre des architectes Jean-Loup Roubert et Jean-Michel Battesti, ce théâtre de teck a été conçu pour défier le temps. ● LA MANIFESTATION a connu des heures difficiles après le désengagement intellectuel et financier des tutelles, à l'exception de la ville. Stéphane Lissner, son nouveau directeur général, a d'abord voulu créer des conditions administratives solides. Dans un entretien au *Monde*, il livre son ambition pour les dix années à venir. ● LE PROGRAMME proposé, dès cette année, repose principalement sur des équipes de jeunes chanteurs, instrumentistes, choristes et compositeurs européens, qui partiront en tournée dès le début du mois d'août.

Aix-en-Provence renoue avec son Festival international d'art lyrique

Alors que la ville fête cet été les cinquante ans de la manifestation, les architectes Jean-Loup Roubert et Jean-Michel Battesti ont parfaitement réussi à intégrer le nouveau théâtre dans la cour de l'Archevêché. La refondation est aussi financière, intellectuelle et pédagogique

AIX
de notre envoyé spécial

Franchissons l'imposant portail qui s'ouvre sur la cour du palais de l'Archevêché, entrons dans cet espace fermé par de hautes façades percées de fenêtres, ouvert sur le ciel d'Aix-en-Provence. L'ancienne construction métallique qui supportait des sièges en plastique a cédé la place à un nouveau théâtre, dont la fluidité des lignes produit une forte impression. Les mille trois cent cinq sièges sont en teck ; un bois dont le grain serré, la belle couleur ocre jaune, s'accordent avec la pierre aixoise. Bientôt patinés par le soleil, la pluie, ils en prendront la couleur grise argentée. Le cadre de scène est lui aussi en bois, comme les gradins supportés par une structure métallique quasi invisible peinte en gris vert. Un seul niveau de balcon a permis de dégager la vue sur la façade des Ecuries de l'Archevêché. Du parterre, on voit la scène, qui a été heureusement abaissée de 1 mètre.

Autour de la cour, dans le palais, des espaces jusqu'alors invisibles ont été dégagés. Des cloisons ont été abattues pour recréer une salle voûtée. Le somptueux escalier à double révolution est méconnaissable. Ainsi facilités, les accès au Théâtre de l'Archevêché confèrent à ce lieu une sérénité que l'étroit goulot d'antan ne lui donnait guère. Les architectes Jean-Loup Roubert et Jean-Michel Battesti ont indéniablement réussi à intégrer ce nouveau théâtre dans la cour de l'Archevêché.

Un peu plus loin dans la campagne aixoise, à Venelles, un centre de production de 6 000 mètres carrés regroupe plateaux et studios de répétitions, ateliers de décors et de costumes, et l'administration. Il ne fallait pas éclater l'équipe du festival dans la ville, mais regrouper toutes les activités qui font la vie d'un théâtre en un seul lieu. L'équipe du Festival d'Aix-en-Provence y prépare les spectacles.

DÉFÉRENCE ET INDIFFÉRENCE

Ce n'était pas suffisant, il fallait aussi donner une dimension pédagogique à cette manifestation afin qu'elle ne soit pas seulement une succession de spectacles. Les Ateliers de Venelles se sont donc engagés dans la voie de la formation aux métiers du théâtre, tandis que des interprètes, des compositeurs, des acteurs, des metteurs en scène, des chanteurs de renom ont pris en charge l'Académie européenne de musique. Son but ? Former des jeunes artistes à l'esprit du festival, dirigé par Stéphane Lissner, son nouveau patron. Les inviter à travailler plusieurs mois pour leur insuffler l'esprit du travail d'équipe, afin de créer les conditions qui permettent de réinventer la troupe, cette utopie, parfois réalisée, qui veut que l'ensemble soit plus fort que l'addition des talents individuels.

Il ne fallait surtout pas abandonner ces jeunes professionnels après la soirée de clôture du festival, mais leur permettre de se produire sur les scènes françaises et européennes afin qu'ils continuent de faire vivre devant les publics les plus divers un travail qu'il aurait été dommage de ne présenter qu'une petite dizaine de fois à un public forcément limité. Ce pari-là est déjà relevé : soixante-douze représentations de *Didon et Enée*, de Purcell, et de *Curlew River*, de Benjamin Britten, et quarante-huit représentations de *Don Giovanni*, de Mozart, sont déjà vendues en France, en Autriche, en Suède, en Italie, en Suisse, en Belgique et au Japon.

Il fallait au nouveau Festival d'Aix-en-Provence ces structures nouvelles, intellectuelles et pratiques, ce théâtre sobre, élégant, serein, accueillant et solide : qu'il soit en teck, ce bois imputrescible, est un autre symbole dont on veut penser qu'il prouve que l'Etat, la région, le département ont enfin rejoint durablement la ville d'Aix-en-Provence pour permettre à son Festival international d'art lyrique de vivre sereinement le présent pour mieux se projeter dans l'avenir. Car si la ville d'Aix fête cet été les cinquante ans d'une institution dont les grandes soirées ont porté loin le nom de la ville du roi René, on ne peut oublier que cette manifestation a aussi connu des jours attristés par une crise financière qui aura eu le mérite paradoxal d'imposer sa refondation intellectuelle.


JEAN-CLAUDE CARBONNE

Le nouveau théâtre, avec ses sièges en teck, dans la cour de l'archevêché d'Aix-en-Provence.

Les habitants d'Aix n'étaient pas fâchés avec leur festival, ils vivaient à côté. Il y a bien longtemps, ils se massaient autour de la place, observant les mélomanes qui montaient chaque soir vers le palais de l'Archevêché pour applaudir les opéras de Mozart, que Gabriel Dussurget avait fait découvrir aux Français avec un flair exceptionnel. Pour découvrir aussi les nombreuses œuvres de musique contemporaine qu'Aix créait chaque été. On l'a oublié, mais c'est à Aix que la *Turangalîla Symphonie*, de Messiaen, que le *Concerto pour piano*, de Poulenc, ont été entendus en France pour la première fois. Stéphane Lissner a déjà fait revenir les compositeurs vivants à Aix.

Depuis des années, la déférence des Aixois avait fait place à l'indifférence. L'économie d'un festival étant ce quelle est, les places de spectacles sont restées chères, moins chères toutefois que dans les grands festivals lyriques européens. Un passeport permet d'assister à des concerts, ateliers, cours d'interprétation publics pour 100 F et d'avoir la primeur du *Don Giovanni*, de Mozart, dirigé en alternance par Daniel Harding et Claudio Abbado et mis en scène par Peter Brook pour un prix de place comparable à celui de l'Opéra de Paris – deux fois moins cher que ce que paieront les festivaliers. Autre symbole du nouvel esprit du festival : le public ne saura pas, avant le début de chaque représentation, qui montera au pupitre. Abbado ? Harding ? Peu importe ! Deux mois de travail en équipe sont plus fort qu'un chef. Les Aixois ont su profiter de cette offre qui n'existe dans aucun autre festival d'art lyrique international, preuve qu'ils n'attendaient qu'un signe pour prendre part au renouveau d'une manifestation ouverte sur le monde par sa programmation et grâce à ces jeunes musiciens venus de toute l'Europe.

A. Lo.

Le budget

● **Budget général** : 58 millions de francs.
● **Subventions** :
31 millions de francs de subventions et financements directs, dont :
15 millions de francs Etat ;
6 millions de francs ville ;
5,4 millions de francs casino ;
3 millions de francs département ;
1,5 million de francs région.
● **Autofinancement** :
28 millions de francs de recettes, dont :
15 millions de francs billetterie ;
10 millions de francs mécénat ;
3 millions de francs coproductions, bénéfices de tournées, partenariat.

Stéphane Lissner, directeur général du festival

« Un centre effervescent où l'on vient en sachant qu'un esprit de générosité y souffle »

« Diriger le Festival d'Aix-en-Provence n'est pas un but en soi, vous aviez bien un projet en tête...

– Etablir économiquement des fondations pour les dix ans à venir ; lancer la construction d'une nouvelle salle et des ateliers de formation et de production. En 1988, nous avions fixé des bases aussi solides au Châtelet quand j'en ai pris la direction. Pendant le dernier conseil d'administration du festival, j'ai noté la même attention, la même façon d'envisager les choses. Nous venons de créer une nouvelle entreprise, au sens total du terme : financement, personnel, projet... Economiquement, le schéma est simple : 55 % des recettes seront liées aux subventions et 45 % à l'autofinancement. Si l'on inverse les deux chiffres, on part dans le mur, comme cela s'est déjà passé à Aix. En 1995, j'ai été nommé sur un projet dont le budget était de 57 millions dont 57 % de subventions, un pourcentage à ne pas dépasser.

» L'autre grand axe était que, à l'issue du premier festival, les Aixois ne puissent dire que l'on avait fait le festival sans eux, ou contre eux. La création d'une Académie européenne de musique est une façon de nouer un lien entre l'artiste, fondement d'une entreprise culturelle, et les habitants. Les étudiants vivront, travailleront, donneront des concerts un peu partout dans la ville dont les habitants ont déjà fait un triomphe aux passeports à 100 francs qui leur permettent d'accéder à plus de soixante-dix manifestations.

» Il fallait aussi, bien sûr, être capable de proposer une programmation qui puisse faire du Festival d'Aix-en-Provence une grande manifestation culturelle. Ce dernier axe, c'est mon travail. Sans les deux premiers, on ne peut pas réaliser le troisième.

– Quel enseignement avez-vous tiré des dix années passées au Châtelet ?

– On ne programme pas un répertoire pour lequel on cherche des artistes, mais on travaille avec des artistes sur un répertoire. Et le chef d'orchestre est l'élément véritablement central de la production lyrique. C'est dans la continuité du travail avec quelques chefs que l'on arrive à construire une image artistiquement sincère. Plus ce lien est fort, plus il servira la réflexion du chef d'orchestre, ses envies.

– Donneriez-vous raison à ceux qui affirment que les metteurs en scène prennent trop de liberté avec les œuvres ?

– Des essais récents sur l'art contemporain expliquent que l'art actuel ne produit plus rien. Dans le même temps, des articles de magazines mettent en cause l'excès de pouvoir des metteurs en scène à l'opéra. Ce n'est que le vieux combat des anciens contre les modernes. Il y aura toujours des artistes pour penser, créer, chercher à expérimenter. Les anciens les condamneront comme ils défendront toujours les conservateurs. Je fais partie de ceux qui pensent que, quand on dirige une institution de service public, on se doit d'être exigeant et de prendre les gens par la main afin de les entraîner vers de nouvelles aventures. On ne voit pas le monde en restant cloîtré. Si l'on n'a pas raison chaque fois que l'on produit un spectacle, ceux qui rejettent toute tentative ont nécessairement tort.

– Reconnaissons qu'il existe aussi un académisme de la modernité. Les décors, les costumes sont une chose, la direction d'acteurs, la relecture d'un livret une autre.

– Oui ! Mais, parfois, c'est le problème de la critique et du public le plus conservateur. Connaissent-ils toujours le théâtre ? Sur la direction d'acteurs, effectivement il y a une grande confusion : quand un spectacle est réussi esthétiquement, il n'y a parfois pas de direction d'acteurs. Mais qu'est-ce que cette fameuse direction d'acteurs ? On imagine un metteur en scène dirigeant, donnant des indications psychologiques ou gestuelles à un acteur. La chose la plus importante, c'est de trouver des hommes de théâtre qui ont des points de vue sur l'œuvre. Certains ont des idées plastiquement pas mauvaises, mais ils n'ont pas de lecture de l'œuvre. Il ne s'agit pas d'aller contre l'œuvre, mais, pour les conservateurs, avoir un point de vue, c'est par définition une trahison.

– Les musiciens sont bien obligés d'en avoir sur la musique qu'ils interprètent. N'est-il pas étrange de refuser cette nécessité aux metteurs en scène ?

– Evidemment ! Mais à l'opéra, une règle se vérifie. Chaque fois que l'on monte correctement un ouvrage pas connu, c'est un triomphe. Quand on représente une œuvre très connue, c'est l'échec assuré neuf fois sur dix. C'est ainsi. Il ne faut pas se raconter d'histoire. D'ailleurs, la programmation générale du paysage lyrique français, à quelques exceptions près, n'encourage pas le public à la découverte, si je compare avec ce que j'ai pu voir en Grande-Bretagne et en Allemagne.

– Les relations de dépendance entre les villes, principales bailleresses de fonds, et les théâtres ne font-elles pas de l'opéra un art officiel ?

– En France, la relation des institutions avec les collectivités publiques est empreinte d'un excès de respect qui induit des spectacles sages, académiques. Après avoir été soutenu par les princes, puis la bourgeoisie, l'opéra l'est aujourd'hui par la puissance publique. Nous devrions donc avancer sans trop respecter le poids de cette culture ancienne afin d'attirer un nouveau public tout en respectant les inconditionnels. Il faut réfléchir à une reconstruction de la production lyrique, aux conditions qui permettront d'inventer d'autres propositions pour diffuser et créer.

– Diriger un festival international dans une région où l'on voit certains maires prôner le recentrage sur des activités culturelles franco-françaises est un symbole...

– Aix est au cœur d'une région où certains coups ont été portés à la démocratie. Le festival doit donc être ouvert sur le monde, surtout pas replié sur lui-même. Dans les cinq années qui viennent, le seul avenir des entreprises culturelles en Europe passera par les liens étroits de collaboration qu'elles sauront tisser. Européen fervent, je suis convaincu qu'il y a un potentiel artistique et culturel exceptionnel à faire fructifier. Il est impensable que les grandes institutions, orchestres, opéras, écoles, chœurs, que les hommes qui les dirigent ne mettent pas toute leur énergie à la construction d'une Europe de la culture et à la découverte d'un nouveau public. Cinq mille Aixois ont déjà acheté leur place pour les quatre avant-premières d'un *Don Giovanni* résolument... européen et sans aucun chanteur vedette. Dès cette année, le public découvrira une centaine de jeunes artistes européens à l'aube de leur carrière.

» Mais c'est le rôle du service public. Cette académie européenne, ces jeunes chanteurs, instrumentistes, compositeurs encadrés par des tuteurs irréfutables doivent être les fondations d'une utopie qui me fait espérer qu'ils seront "le festival à eux seuls". Retrouver l'esprit de Gabriel Dussurget, voilà qui me guide ! Je mets tout en œuvre pour que la convivialité, la malice du fondateur du festival soient retrouvées. Qu'Aix soit un centre effervescent où l'on vienne en sachant confusément qu'un esprit de générosité y souffle. Il ne faut pas chercher la définition du festival plus loin. »

Propos recueillis par
Alain Lompech

Le programme

● ***Don Giovanni*, de Mozart.** John Mark Ainsley, Nathan Berg, Gilles Cachemaille, Monica Colonna, Melanie Diener, Till Fechner, Véronique Gens, Chœur Académie européenne de musique et Orchestre de chambre Mahler, Claudio Abbado et Daniel Harding (direction en alternance), Peter Brook et Marie-Hélène Estienne (mise en scène). Les 9, 10, 16, 17, 20, 21, 24, 26, 28 et 29 juillet, 21 heures. 250 F, 550 F et 900 F.
● ***Didon et Enée*, de Purcell.** L'Académie, David Stern (direction), Marcel Bozonnet (mise en scène). Les 6, 9, 11, 15, 17, 20, 22, 25, 27 et 30 juillet, 22 heures. 180 F et 280 F.
● ***Curlew River*, de Britten.** L'Académie, David Stern (direction), Yoshi Oida (mise en scène). Les 7, 10, 12, 16, 18, 21, 23, 26, 28 et 31 juillet, 22 heures. 180 F et 280 F.
● ***L'Orfeo*, de Monteverdi.** Carlo Vincenzo Allmano, Yann Beuron, John Bowen, Anne Cambier, Martina Dike, Paul Gérimon, Simon Keenlyside, Collegium et Concerto vocale, René Jacobs (direction), Trisha Brown Company, Trisha Brown (mise en scène et chorégraphie). Les 14, 15, 18 et 19 juillet, 22 heures. 250 F, 550 F et 900 F.
● ***Le Château de Barbe-Bleue*, de Bartok.** Laszlo Polgar, Violetta Urmana, Orchestre des jeunes Gustav Mahler, Pierre Boulez (direction), Compagnie Pina Bausch, Pina Bausch (mise en scène et chorégraphie). Les 25, 27, 30 et 31 juillet, 22 heures. 250 F, 550 F et 900 F.

Les programmes complets du festival seront donnés dans le supplément Festivals d'été publié dans *Le Monde* du 30 juin.
Palais de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : 04-42-17-34-34.

Obscure enquête sur la beauté du mal

Terminale. Francis Girod lance un groupe de lycéens sur la piste d'un méchant prof

Film français de Francis Girod. Avec Adrienne Pauly, Eléonore Gosset, Anna Mouglalis, Loïc Corbery, Mathieu Crepeau, Alexandre Chacon, David Géselson, Bruno Wolkowitch, Jean-Michel Dupuis. (1 h 40.)

Au début, on ne comprend pas bien. On est avec des adolescents, ils font un petit numéro pour expliquer que nous sommes dans une mise en scène ; ensuite, ils vont au lycée (ce sont des jeunes gens sages, bien élevés, de bonne famille). Une des filles confie un secret à sa copine puis, pendant le cours de philo, saute par la fenêtre et se tue. Les élèves semblent tenir le prof pour responsable. Est-ce parce qu'il est beau et ironique ?

Les élèves, qui sont plus intelligents que le spectateur (ils ont lu le scénario), avaient raison : « c'est la faute au prof si Caroline s'est balancée ». Donc, comme dans les histoires pour jeunes lecteurs de la Bibliothèque verte, ils s'organisent pour châtier l'enseignant malfaisant qui avait séduit et salement abandonné la demoiselle. Avec l'aide logistique d'un allié, un professeur resté très maospontex dans sa tête, le clan des sept cambriole l'appartement du coupable.

Et là, à nouveau, on ne comprend plus très bien : il apparaît que le mauvais maître est aussi, sous un pseudo – en vrai, il s'appelle Terrien, c'est fin ! –, un écrivain négationniste. Le film perd du temps à nous resservir le petit débat camuso-sartrien sur la responsabilité, le droit d'administrer soi-même la justice, une sorte de révision *in situ* pour le bac que les personnages devront passer à la fin de l'année sur le sujet « morale et action »... Tout ça donne plutôt envie de les envoyer se laver les mains (sales).

En revanche, on comprend fort mal dans quelle mesure le fait que Terrien nie l'existence d'Auschwitz explique qu'il ait dragué une jeune élève. Ou si, au contraire, cette transgression (qu'est-ce que ça aurait été si le prof avait séduit un garçon ? sa petite cousine ? si ça avait été une prof ?) mène naturellement à devenir un facho bon teint, un Drieu au petit pied amateur de cigarillos. Livré à lui-même par le peu d'intensité du débat, le spectateur se prend à songer que le film pourrait se vouloir une digression sur la beauté du diable. Encore faudrait-il que la réalisation lui accorde le droit d'exister.

Ce droit est, à vrai dire, refusé à tous : les jeunes interprètes comme leurs aînés n'ont aucune chance de faire vivre un tant soi peu des personnages réduits au rang de rouages. Le plus étrange est que ces rouages appartiennent à une machine dont le fonctionnement, trop simple, sert un but parfaitement obscur.

Toujours est-il que ladite machine atteindra un sommet – un règlement de compte sous le signe d'une indécision empruntant à *L'Homme qui tua Liberty Valance* (on ne rit pas) – avant de se terminer par un gag curieux. Le flic chargé de l'enquête – il y a eu mort d'homme – se décide tout bonnement à ne pas la résoudre. Comme si Francis Girod, après avoir jeté une jeune fille par la fenêtre au début du film, puis jeté beaucoup d'encre noire pour rendre obscur ce qui n'avait nul besoin de l'être, avait aussi jeté son scénario plutôt que d'affronter les questions qu'il avait eu l'idée, discutable, de poser.

Jean-Michel Frodon

Les meilleures entrées en France

	FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Le Dîner de cons	6	395 470	546	▲ +43 %	4 645 894
2	Taxi	7	250 000 (estimation)	521	▲ +39 %	3 294 629
3	Blues Brothers 2000	1	147 389	272		147 389
4	Dark City	1	128 655	162		128 655
5	Ceux qui m'aiment...	2	88 958	157	▲ +67 %	165 763
6	Titanic	20	88 419	343	▲ +34 %	19 789 734
7	Paparazzi	4	82 356	425	▲ +8 %	721 960
8	Primary Colors	2	49 776	177	▼ -14 %	120 893
9	Aprile	1	49 442	88		49 442
10	Le Loup-Garou de Paris	3	48 971	157	▼ -1 %	187 897

* période du mercredi 20/05 au dimanche 24/05 inclus

Après une semaine catastrophique, ayant combiné l'omniprésence du Festival de Cannes (qu'on sait peu propice à la fréquentation) et le retour du beau temps, les entrées remontent. Le phénomène profite essentiellement aux deux titres leaders depuis maintenant plus d'un mois et demi, les français *Le Dîner de cons* et *Taxi*. Parmi les films en provenance de la Croisette, aucun n'obtient de score spectaculaire. Du moins *Ceux qui m'aiment prendront le train* sauve la situation, après un démarrage difficile, et *Aprile* figure honorablement, compte tenu de son petit nombre de salles : dès la projection à Cannes, on a compris que le nouveau film de Moretti ne rééditerait pas l'exploit commercial de *Journal intime*. *Les Idiots* de Lars von Trier, autre film important auquel la Croisette (pas plus que le jury) n'a pas porté toute l'attention qu'il méritait, en subit immédiatement les conséquences et ne figurera en tête d'aucun classement. L'épisode modernisé des aventures des *Blues Brothers* suscite un accueil mitigé, surtout à la mesure du battage médiatique qui a accompagné sa sortie. De même, *Primary Colors*, accueilli froidement en première semaine, déteint rapidement. Les facéties politiques des Américains ne passionnent guère les foules, si on en croit le piètre score obtenu auparavant par *Des hommes d'influence*.

Source : « Ecran total »

LES NOUVEAUX FILMS

LA POMME

■ Ce premier film d'une toute jeune cinéaste iranienne a été l'une des découvertes les plus heureuses du Festival de Cannes (*Le Monde* des 20 et 21 mai). Tirant parti d'un dispositif minimaliste, un fait-divers découvert au journal télévisé, Samira Makhmalbaf – la fille du grand réalisateur Mohsen Makhmalbaf – en sollicite les protagonistes pour jouer leur propre rôle. Comme ces deux gamines, cloîtrées à la maison depuis leur naissance par deux parents indigents, qu'un appel des voisins a fait délivrer par l'assistante sociale. La réalisation construit une fable poétique et politique, une mise en jeu étonnamment légère et complexe, une danse de vie inquiétante et joyeuse. *J.-M. F.*

Film iranien de Samira Makhmalbaf, avec Massoumeh Naderi, Zahra Naderi, Ghorban Ali Naderi, Azizeh Mohamadi, Zahra Saghrisaz. (1 h 26.)

UN TUEUR POUR CIBLE

■ Le scénario d'*Un tueur pour cible* reprend un schéma usé. Sur le thème du tueur à gages refusant une ultime mission et traqué par ses commanditaires, le réalisateur, spécialiste de clips musicaux et de films publicitaires, a voulu faire un thriller à la John Woo (qui en est le producteur), mais sans arriver à donner un sens à ses trouvailles plastiques et chorégraphiques. Bien servi par l'interprétation d'un Chow Yun-fat pour ainsi dire muet et de Mira Sorvino, le film relève davantage du jeu vidéo. Il procure toutefois au spectateur une jouissance frivole, mais réelle. *Jean-François Rauger*

Film américain d'Antoine Fuqua. Avec Chow Yun-fat, Mira Sorvino, Michael Rooker. (1 h 27.)

DEEP IMPACT

■ Une météorite s'approche de la Terre à vive allure, menaçant d'anéantir la vie sur notre planète. L'idéologie messianique du créateur d'*E.T.*, Steven Spielberg, producteur de ce film, s'y exprime à travers une galerie de personnages caractérisés par une psychologie bon marché. Le scénario leur permettra de trouver la Vérité et de sauver in extremis l'humanité. Un tel sujet devrait au moins servir de prétexte à une virtuosité sans limite des créateurs d'effets spéciaux. Ce nest pas le cas ici : les trucages sont étrangement approximatifs pour cette grosse production – avant une autre encore beaucoup plus importante sur le même thème, *Armaggedon*, qui entrera dans l'atmosphère au cours de l'été. *J.-F. R.*

Film américain de Mimi Leder. Avec Robert Duvall, Tea Leoni, Elijah Wood. (2 h 01.)

LA VIEILLE DAME ET LES PIGEONS

■ Depuis un an, ce dessin animé a raflé tous les prix dans de nombreux festivals. C'est une œuvre originale, loin du classique cartoon et du moderne manga. Venu de la bande dessinée, son jeune auteur, Sylvain Chomet, y développe un univers fantastique à la Franju. Le résultat n'est pas d'une modernité affolante, mais on appréciera un goût de la précision, un sens de la narration et l'humour laconique qui s'en dégage. Dans le Paris des années 50 ou 60, un agent de police malingre tombe sur une vieille dame paisible en train de nourrir abondamment des volatiles. Souffrant apparemment de malnutrition, la chétive hirondelle invente un stratagème pour se faire inviter chez la mémé prodigue. La suite est à l'avenant, cultivant une fantaisie qui se transforme à l'occasion en effroi. *Jacques Mandelbaum*

Dessin animé de Sylvain Chomet. (0 h 25.) En première partie : L'Anniversaire de Bob, *d'Alison Snowden et David Fine (0 h 13.)*

KUNDUN

Lire page 28.

TERMINALE

Lire ci-contre.

SITCOM

Lire la critique dans Le Monde *du 21 mai.*

ESKYA LE BANDIT

La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

FIRELIGHT

La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

LA MÉTHODE ZÉRO

La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

هكذا من الأمل

La Little Italy de Scorsese déménage au Tibet

Kundun. A travers l'épopée du dalaï-lama, le cinéaste livre son film le plus autobiographique

Film américain de Martin Scorsese. Avec Tenzin Thuthob Tsarong, Gyurme Tethong, Tulku Jamyang Kunga Tenzin. (2 h 17.)

Pour prendre la mesure de *Kundun*, et ce n'est pas chose facile, il faut conjuguer une somme de paradoxes tout aussi déconcertants les uns que les autres. Il s'agit d'une épopée historique, qui tend en permanence au symbolique, et se joue de sa propre exactitude pour tendre vers l'abstraction. *Kundun* débute en 1937, lorsque le jeune Tenzin Gyatso, tout juste âgé de deux ans, est choisi, dans sa ferme natale, pour devenir le quatorzième dalaï-lama, le leader politique et religieux du Tibet, et se termine en 1959, lorsqu'après des années de négociation épuisantes avec la Chine pour empêcher l'annexion de son pays, le dalaï-lama choisit l'exil en Inde.

Il faudrait pourtant avoir le nez posé sur l'écran pour ne pas percevoir la dimension allégorique de cette reconstitution. La révélation du dalaï-lama à son peuple renvoie à celle de Moïse sur le mont Sinaï, à un Dieu révélé, à une terre promise, puis conquise, dont le peuple juif sera expulsé. Un long plan séquence du dalaï-lama, entouré de ses fidèles, la tête recouverte, au milieu d'un cours d'eau presque tari, les pieds sur des pierres, alors que le désert les entoure, rappelle Jésus et ses disciples devant la mer Morte. *Kundun* est un film d'action sur des hommes qui revendiquent la non-violence. Il raconte l'odyssée d'un homme, le dalaï-lama – dont *Kundun* suit fidèlement l'autobiographie, *Au loin la liberté : mémoires* (Fayard, 1990) –, mais il s'agit étrangement du film le plus autobiographique de Scorsese.

L'enfance du dalaï-lama pourrait facilement être transposée à Little Italy, vers Elizabeth Street, là où Scorsese a grandi. Comme lui, le dalaï-lama naît dans un environnement protégé, et regarde des films. Et lorsqu'il s'écrie, au moment où la guerre éclate sur son territoire : *« Les moines ont-ils des fusils ? »*, on peut imaginer qu'il manie la langue de Scorsese. Little Italy a déménagé au Tibet. Scorsese a revêtu une toge, et chaussé des sandalettes.

Sur bien des plans, *Kundun* se révèle l'exact opposé du cinéma de Scorsese. Les enseignements du bouddhisme tibétain, fondé sur la non-violence, vont à l'encontre des principes du gangster – fondés sur l'usage nécessaire de la violence – avec lesquels il a dû composer depuis l'enfance. Scorsese se destinait à rejoindre les ordres avant de choisir une carrière de réalisateur. *Kundun* désigne cette route qu'il n'a finalement pas empruntée. C'est ce qui rend le rapport de Scorsese à *Kundun* aussi fascinant, et lui inspire l'un des ses plus beaux films. Il regarde son dalaï-lama avec envie et s'identifie progressivement à lui.

Kundun est le royaume, illusoire car il finit par échapper à ses habitants, sur lequel Scorsese aurait aimer régner. Mais comme tous les royaumes qu'il a réinventés, il n'est pas fait pour durer. *Kundun* raconte, comme dans *Les Affranchis*, comme dans *Casino*, l'histoire d'un paradis perdu. C'est la phrase de Robert De Niro à la fin de *Casino* : *« On avait tout, mais nous avons tout gâché. »* Si le paradis de Henry Hill dans *Les Affranchis*, de Sam Rothstein dans *Casino*, était profane, celui du dalaï-lama est spirituel.

PARADIS PERDUS

Et comme il se doit, il ressemble à Hollywood, l'autre paradis perdu de Scorsese. *Kundun* a en commun avec Hollywood l'aspect illusoire des décors, du toc, qui voudrait qu'un jour un autre décor lui soit fatalement substitué. *Kundun* prend durant presque tout son déroulement le point de vue d'un enfant, un souvenir de bambin. Scorsese s'en est plusieurs fois expliqué. La reconstitution du palais de Lhassa, la capitale du Tibet, répondait à une exigence de fidélité et de précision imparable, sauf à certains endroits, où son décorateur, Dante Ferretti, s'était octroyé quelque licence, comme la présence d'un bouddha géant dans la pièce où le dalaï-lama avait été couronné.

Kundun ressemble à l'un de ces collages rosselliniens-minnelliens dont Scorsese a le secret, et qui ne fonctionne qu'avec lui. Une alliance improbable entre un drame religieux réaliste (comme *Les Onze Fioretti de François d'Assise*, de Rossellini, *Kundun* est presque entièrement tourné avec des acteurs amateurs) et une comédie musicale à la *Brigadoon*. Le film de Minnelli mettait en scène un village écossais inconnu qui réapparaissait tous les cent ans, pendant vingt-quatre heures, avant de disparaître dans la brume. Avec ses lieux de tournage disparates, tous séparés de plusieurs milliers de kilomètres – entre le Maroc, l'Idaho, et la Colombie-Britannique à l'ouest du Canada –, son style très ample, à l'opposé de l'austérité de son sujet, des scènes tournées à la bougie, et le palais de Lhassa recréé partiellement en images de synthèses, Kundun est un autre Brigadoon.

L'attirance de Scorsese pour le Tibet bouddhiste est à prendre avec le plus grand sérieux, loin des afféteries religieuses de plusieurs personnalités hollywoodiennes en quête de sens. Le réalisateur américain est fasciné par une culture qui met en permanence en scène son rituel, et se refuse à séparer le spirituel de l'esthétique. L'utopie scorsésienne d'une foi religieuse en quête d'un programme esthétique a élu son lieu. Et il est indispensable de s'y rendre.

S. Bd

Martin Scorsese, réalisateur

« J'étais arrivé à un traitement limite de la violence »

« Quelle place avez-vous donnée à l'autobiographie dans *Kundun* ?

– Une place énorme. Je cherchais à me mettre en paix avec moi-même. Je ne vous ferai pas croire que je me prends pour le dalaï-lama. Mais après *La Valse des pantins*, j'ai ressenti le besoin de prendre une nouvelle direction. J'ai cru que j'avais réussi à me ressourcer avec *La Couleur de l'argent*, mais je n'étais pas content du film lui-même, même si l'expérience du tournage a été formidable. Le personnage d'Eddie Felson, un joueur de billard sur le chemin de la rédemption était un Martin Scorsese fantasmatique. J'ai eu le sentiment très net, à partir de *La Couleur de l'argent*, que je ne pourrais plus jamais refaire de films comme *Raging Bull* ou *Taxi Driver*. Je serais mort sinon. Entre 1976 et 1978, je n'ai dû rester sobre que durant deux mois, le reste du temps je consommais de la cocaïne sans interruption.

» Je pense aussi que je suis arrivé à un traitement limite de la violence. Lorsque je me suis retrouvé, pour le tournage de *Casino*, dans un champ de maïs à Las Vegas, le jour de mon 55e anniversaire, à filmer un homme enterré vivant après s'être fait battre à mort par ses amis, j'ai eu le sentiment d'être arrivé au bout d'une certaine démarche. J'étais à la recherche d'une certaine forme de transcendance dans mon existence. Je me suis posé des questions très simples sur le respect de mon prochain, tout en me rendant compte que certains principes ne dépendaient pas de l'existence ou non de Dieu.

– A quand remonte votre intérêt pour le bouddhisme ?

– Aux années 50. Je me souviens avoir visité, gamin, plusieurs temples bouddhistes. Puis, lorsque j'étais à l'école de cinéma, je me suis rendu à Chinatown filmer d'autres temples. Dans certains d'entre eux, les moines ont atteint une plénitude spirituelle qui m'attire beaucoup, d'autant qu'elle est fondée sur la rencontre de la chair et de l'esprit, à l'inverse de la religion catholique. J'ai commencé à lire beaucoup de livres sur le bouddhisme à la fin des années 80. Ce qui coïncidait avec mon insatisfaction de la religion catholique.

» Je ne sais pas ce qui va arriver au vieux Tibet. J'imagine qu'il est disparu. Je suis frappé par l'attitude de beaucoup de jeunes Tibétains, qui se trouvent littéralement engloutis par la culture occidentale. Il y a là quelque chose de parfaitement insupportable. Je ne dis pas que j'ai fait un film sur l'histoire du Tibet, sur sa culture. Il n'y a pas forcément de leçon à retenir, mais je crois que vous ressortez de *Kundun* avec une certaine idée de ce territoire. Il y a une accumulation d'images, de motifs, qui finissent par imprimer chez le spectateur une certaine conscience de ce drame. J'ai reçu une lettre de deux jeunes Tibétains qui me disaient qu'ils avaient le sentiment de retrouver leur identité en découvrant mon film. Vu le peu de spectateurs qui sont allés le voir, je me demande si je n'ai pas réalisé ce film uniquement pour eux deux.

– Comment se fait-il que Disney, le producteur de *Kundun*, ait sorti votre film dans aussi peu de salles ?

– Quand ils ont sorti le film, les pontes du studio, à l'exception de Michael Eisner, le président de Disney, sont venus à la première, à Los Angeles. Je crois qu'ils ont essayé de le soutenir, mais je pense aussi qu'ils ne savaient pas comment le vendre. Ils se sont découragés au bout de deux semaines. Il m'aurait aussi fallu un soutien très fort de la critique américaine, qui n'est jamais venu. Elle a laissé tomber le film. On m'a dit qu'il n'était pas assez conventionnel, qu'il n'y avait pas d'intrigue. Hollywood a beaucoup changé depuis le milieu des années 70, en gros depuis *La Guerre des étoiles*, et la critique lui a emboîté le pas. Son travail est de juger la production hollywoodienne. Sortis de ce schéma, les chroniqueurs sont perdus. *Kundun les a complètement désarçonnés.*

» En sentant la catastrophe poindre, mon agent et moi avons envoyé une lettre à Michael Eisner, lui demandant de pousser davantage le film. Nous avions récolté quelques nominations pour les Oscars, mais Eisner ne considérait pas que c'était les bonnes. Il voulait celle du meilleur film. Disney a acheté quelques encarts dans la presse, mais ils n'ont jamais rien fait à la télévision. Or, aujourd'hui, seule la publicité télévisée possède un véritable impact sur les recettes d'un film. J'ai curieusement reçu un article dans un journal de Tucson, dans l'Arizona, où le journaliste ne comprenait pas qu'il n'y ait pas la moindre publicité annonçant la sortie de mon film dans sa ville. Il était impossible de savoir où le film était montré.

– Disney envisage d'ouvrir plusieurs parcs d'attractions en Chine, qui est désormais son principal axe de développement. Dans ce contexte, il leur était impossible de soutenir *Kundun*, qui est très critique vis-à-vis du gouvernement chinois.

– Bien sûr. Je me demande aujourd'hui pourquoi ils l'ont produit. Mais *Kundun* contre la stratégie de Disney, c'est le pot de terre contre le pot de fer. Je me souviens encore d'un dirigeant de Disney m'expliquant un samedi matin, dans le fauteuil où vous êtes assis, à quel point il tenait au film. Cela me fait beaucoup rire aujourd'hui. Mais le film s'est fait. Il est montré dans le monde entier. C'est toujours ça de pris. J'étais moi-même surpris de l'enthousiasme de Disney au départ. Ils n'ont pas posé le moindre problème durant le tournage du film, tout était parfait, et ils l'ont laissé tombé. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Hubert Duprat, trichoptère très évolué

Hubert Duprat, Musée Picasso, *château Grimaldi, 06600 Antibes.* Tél. : 04-92-90-54-20. Du mardi au dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 juin.

ANTIBES
de notre envoyé spécial

Les trichoptères sont des petites bêtes, genre larves, qui vivent dans les cours d'eau et les mares. Elles s'y construisent des étuis où s'abriter avec des brindilles, des débris végétaux, des grains de sable – ce qu'elles trouvent sur place. Hubert Duprat, quarante et un ans, artiste peu classable, s'est assuré leur collaboration. Il les capture dans leurs eaux natales et les place dans un bac, où sont dispersés des matériaux, paillettes d'or, fragments de pierres précieuses. Les trichoptères, n'écoutant que leur instinct, s'en emparent et les arrangent en fourreaux, où leurs larves se logent. Il est à craindre qu'elles ignorent dans quel luxe elles vivent, embryons revêtus d'or.

Le résultat se regarde très agréablement. On dirait de minuscules bijoux où le désordre des pierreries et des reliefs naîtrait de la fantaisie d'un orfèvre dédaigneux des traditions. Duprat n'est pas cet orfèvre, mais l'organisateur de cette production, variation sur le *ready-made* duchampien, ici dans sa version aidée et riche. On pourrait y voir une métaphore de l'activité artistique. Les artistes font leurs œuvres, comme les trichoptères font leurs étuis, parce que tels sont leur destin et leur fonction. En ce sens, Duprat lui-même est un trichoptère d'un type assez évolué, qui ne peut s'empêcher de s'emparer de ce qui passe sous ses yeux, de le transformer et de l'embellir. Voit-il des branches d'arbres d'un dessin harmonieux, il les découpe un peu afin d'améliorer la courbe des lignes. Puis il trouve une quantité considérable de carrés d'os et les fixe avec des pointes jusqu'à revêtir les branches d'une carapace blanche ponctuées de points noirs.

Un tronc lui plaît-il par son volume, son élan, sa densité, il l'orne d'une infinité de clous dorés. Fasciné par la chevelure rouge d'un buisson de corail, il y ajoute des couronnes en mie de pain modelée et séchée. Il polit de beaux galets de couleurs variées et les inscruste dans un dôme de béton lisse et doux, afin d'obtenir quelque chose comme une tiare monumentale. Avec des morceaux d'ambre, il construit des volumes évidés, flottant dans l'air. Avec du fil noir, il tend sur le mur des arabesques très compliquées.

Ces fabrications ne répondent à aucun dessein symbolique ou expressif. Elles déclarent le goût des matériaux rares et précieux, de l'exécution irréprochable jusqu'à l'anonymat, du plaisir qui s'éprouve dans la transmutation d'un objet naturel en un objet incompréhensible, né de l'artifice et de l'obstination. Les allusions oscillent entre le barbare et le baroque, l'élégance ostentatoire et la brutalité. Les salles où se tient l'exposition en viennent à ressembler à un cabinet de curiosités où ne manquent que la corne du narval et la racine anthropomorphe de la mandragore.

On dirait que Duprat veut recommencer la création artistique depuis ses débuts, la collecte des matériaux naturels, leur préparation, leur mise en forme. Il y a une dizaine d'années, il a présenté des cibachromes obtenus selon le système – ancien – de la *camera oscura*. Il les a réunies en une série dénommée *L'Atelier ou la Montée des images*, dont quelques-unes figurent à Antibes. Les constructions actuelles pourraient appartenir à une autre suite, celle de la montée des formes.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Allegria
Deux jeunes gens interprètent le début de la *Sonate pour alto et piano* de Chostakovitch. Leur vieux maître, qui leur donne sa dernière leçon, les guide lentement vers le cœur de la musique. Créée au Théâtre national de la Colline en avril 1996, cette *comédie pour alto, piano et homme seul* a reçu le Prix de la meilleure création en langue française du Syndicat de la critique. Texte et mise en scène : Joël Jouanneau. Avec François Chattot, Virginie Michaud, Georges Gagnéré.
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris-9e. Tél. : 01-44-53-88-88. De 100 F à 240 F (mardi 90 F). Mardi au vendredi, à 21 heures ; samedi, à 19 heures et 21 h 30. Jusqu'au 30 juin.

Roni Size Reprazent
D'un genre, la jungle, conçu en laboratoire ou en club, Roni Size a fait une exaltante expérience scénique, grâce à l'apport d'une chanteuse, d'un rappeur et d'une contrebasse.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. Le 27 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22. 146 F.

Natalie Dessay (soprano), Orchestre de Paris, Jun Markl (direction).
Œuvres de Delibes, Glière, Granados, Rachmaninov, Ravel. Cette Natalie-là n'a pas de « h », mais elle a des aigus stratosphériques et sait insuffler à la plus mécanique des vocalises son poids d'humanité, de sourire, et d'intelligence. Natalie Dessay n'est pas une chanteuse française, c'est un trésor mondial du chant.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. Le 27 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Ian Bostridge (ténor), Stefan Dohr (cor), Julius Drake (piano).
Œuvres de Schubert, Schumann, Britten.
Un programme rare pour les débuts parisiens en récital de ce jeune ténor britannique dont le talent risque de le faire se produire dans des salles moins intimes que l'écrin idéal de l'Auditorium du Louvre.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris-1er. Mos Louvre, Palais-Royal. Le 27 mai, à 20 heures ; le 28 mai, à 12 h 30, œuvres de Britten et Schubert (60 F). Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Deep Impact
de Mimi Leder (américain, 2 h 01).
Eskiya le bandit
d'Yavuz Turgul (turco-franco-bulgare, 2 h 01).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Firelight
de William Nicholson (britannique, 1 h 42).
Kundun
de Martin Scorsese (américain, 2 h 17).
La Méthode zéro
de Jake Kasdan (américain, 1 h 57).
La Pomme
de Samira Makhmalbaf (iranien, 1 h 25).
Sitcom (*)
de François Ozon (français, 1 h 25).
Terminale (*)
de Francis Girod (français, 1 h 40).
Un tueur pour cible (*)
d'Antoine Fuqua (américain, 1 h 27).
La Vieille Dame et les pigeons
de Sylvain Chomet (dessin animé franco-belgo-canadien, 25 min).
*Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Falstaff
d'Orson Welles.
Espano-suisso-français, 1965, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Tant qu'il y aura des hommes
de Fred Zinnemann.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

VERNISSAGES

Gabriel Orozco, Gregor Schneider
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Du 28 mai au 13 septembre. 27 F. 19 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Dehors/dedans
de Tom Murphy et Noël O'Donoghue, mise en scène de Bernard Bloch et Marc Lador.
Forum Culturel, 1-5, place de la Libération, 93 Blanc-Mesnil. Le 27, à 19 heures. Tél. : 01-48-14-22-22. De 15 F à 80 F.
Vengeance tardive
de Jacques Rebotier, mise en scène de l'auteur.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.
Quatuor Pasdeloup
Menu : *Sonatine*. Canteloube : *Colloque sentimental*. Ibert : *Stèles orientées*. Caplet : *Ecoute, Viens, une flûte invisible, Improvisations*. Fauré : *La Bonne Chanson*. Honegger : *Chanson de Ronsard*. Thierry Félix (baryton), Michel Moraguès (flûte), Philippe Cassard (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mo Solferino. Le 28, à 18 h 45. Tél. : 01-40-49-47-17. 80 F.
Junko Okazaki (piano).
Œuvres de Beethoven, Ravel, Debussy, Chopin.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 200 F.
Ballet C. de la B.
Alain Platel : *Lets op Bach*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.
MSH Compagnie
Samir Hachichi : *La Parabole du fou*.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Chevaleret. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.
Claudia Triozzi
Park, Galina Dark.
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris-11e. Mo Parmentier, Saint-Ambroise. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.
Paolo Fresu Italian Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 27, et 28, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Guillaume de Chassy Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 27, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Stéphane Belmondo Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 27 et 28, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Louis Bertignac
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. Le 27, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.
Mimi Bastille
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris-11e. Mo Bastille. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.
Saul Vera et son ensemble
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6e. Mo Odéon. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. 100 F.

DERNIERS JOURS

30 mai :
De l'unification à l'éclatement
Musée d'histoire contemporaine-BDIC, Hôtel national des Invalides, Paris-7e. Mo Invalides. Tél. : 01-44-42-38-39. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi de 11 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30. 30 F. 20 F, gratuit pour les moins de 12 ans.
Michel Haas
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac. Bus : 63, 68, 83, 84. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. 40 F. 26 F, gratuit pour les moins de 18 ans.

La récolte des asperges en Allemagne

De nombreux travailleurs immigrés, notamment polonais, se livrent à cette tâche ingrate et pénible, mais bien rémunérée, que refusent désormais les chômeurs officiels

PENDANT le congrès chrétien-démocrate de Brême, le quotidien populaire *Bild Zeitung*, toujours prompt à soutenir Helmut Kohl, n'a pas fait toute sa « une » sur le chancelier. Juste une photo montrant M. Kohl radieux, proclamant : *« Nous allons y arriver. »* Non, ce jour-là, *Bild Zeitung*, qui tire à plus de 4,5 millions d'exemplaires en exposant en première page des femmes légèrement vêtues, avait choisi un autre thème, sans doute plus efficace : la récolte des asperges, dont les Allemands se régalent pendant le printemps. Seul problème, les chômeurs allemands refusent de participer à leur récolte.

De là à en déduire que le chômage, qui frappe 4,4 millions de personnes outre-Rhin, n'existe pas, il n'y a qu'un pas. *« Sommes-nous trop délicats pour nous baisser ? »*, s'indigne *Bild*, qui constate que *« les chômeurs fuient les champs d'asperges. Les paysans perdent leur récolte »*.

A l'origine du *« scandale des asperges »*, *« le ministère du travail à Bonn a ordonné de réduire de 10 % le nombre des 200 000 travailleurs saisonniers en provenance d'Europe de l'Est, pour faire travailler des chômeurs allemands : 10,60 marks de l'heure, plus 25 marks de supplément par jour du bureau du travail. Mais la plupart ne veulent pas travailler aux champs »*, s'indigne le quotidien, qui recueille les doléances des paysans. *« Le bureau du travail m'a envoyé douze chômeurs. Le plupart ne sont pas revenus le lendemain »*, raconte un agriculteur, qui avec trente Polonais et deux chômeurs allemands ne va pouvoir récolter que 8 hectares sur 15. Perte estimée, 80 000 marks, 250 000 francs.

Humiliation pour, les Allemands, *Bild* vante les qualités des Polonais : *« Un Polonais récolte entre 8 et 9 kilos d'asperges par heure, un Allemand seulement 2 »*, constate un paysan. *« Les Polonais ont toujours été une très bonne main-d'œuvre. Le problème est né quand Bonn s'en est mêlée »*, accuse l'autre. *« Beaucoup d'Allemands font exprès de travailler lentement pour que le paysan les mette à la porte. » « Quand le beau temps a commencé, les congés-maladie se sont multipliés. Cinquante-cinq exploitations doivent mettre environ 120 hectares en jachère. Certaines n'y survivront pas »*, dénonce le patron des planteurs d'asperges du sud de l'Allemagne.

Bild

Sind wir zu fein, uns zu bücken?

Le lendemain, rebelote. *Bild Zeitung* relance le débat en page 2, donnant la parole à ses lecteurs, titrant le débat : « Nous, les chômeurs, ne sommes pas des fainéants. » Les critiques fusent, révélatrices de l'état d'esprit allemand : *« L'Allemand n'est pas paresseux. Avec ce salaire de misère, il ne peut pas nourrir sa famille. Les Polonais ne paient pas d'impôts ici ni de loyers élevés. » « Pour un ouvrier agricole polonais, c'est un salaire très élevé, compte tenu du coût de la vie. » « Avez-vous déjà récolté des asperges ? Travaillez donc au champ pendant huit heures sous la canicule. Et pour 10,60 marks. Les paysans roulent dans des grosses Mercedes et les gens sont payés des clopinettes »*, proteste un lecteur. *« Honteuse exploitation des travailleurs et aussi des Polonais. » « J'ai une proposition,* écrit un lecteur isolé. *Celui qui ne travaille pas ne reçoit pas d'argent. »* Le ministère du travail, lui, a une réponse, inscrite discrètement en post-scriptum : c'est la douceur inhabituelle du climat qui est à l'origine du problème. *« Beaucoup de paysans avaient déjà annoncé qu'ils seraient obligés de retourner une partie de leur récolte. »* N'empêche, l'impression sur le lecteur-électeur demeure. Il y a du travail, les Allemands le refusent. Qui a dit qu'il y avait du chômage ? Sans doute plus efficace que les longs discours de Helmut Kohl.

Arnaud Leparmentier

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Si les syndicats de pilotes d'Air France veulent être sûrs, absolument sûrs d'être vraiment impopulaires, il existe un moyen infaillible, c'est de faire grève pendant le Mondial au moment où les caméras, les micros et les stylos du monde entier se concentreront en France. Là, l'image d'inefficacité, de pagaille, d'absence de cohésion sociale qui ressortirait ferait l'unanimité contre elle. Gauche et droite, gouvernement et opposition, passionnés du ballon rond ou allergiques au football, tous blâmeraient les syndicats de pilotes. Bien entendu, il n'est pas question de contester leur droit de grève : ils l'utilisent assez régulièrement pour que nul ne doute de sa vigueur et de sa vivacité. Il n'empêche : dans le transport aérien, la concurrence est féroce. Par ailleurs, les syndicats de pilotes pourraient avoir à l'esprit que leur compagnie a bénéficié d'une aide particulière des pouvoirs publics, donc de l'ensemble des contribuables français. Enfin, les syndicats de pilotes d'Air France ont beancoup joué du pavillon national, de la fierté tricolore, des ailes françaises, d'une tradition spécifique de qualité. Peut-on en même temps agiter le drapeau et l'ignorer ?

FRANCE-INTER
Dominique Bromberger

■ Dans quinze jours s'ouvre le plus grand spectacle du monde : jamais aucun couronnement, aucune catastrophe, aucune guerre, aucune autre compétition sportive n'aura été suivie en direct par autant de monde. Pendant la Coupe du monde de football, la planète entière aura l'oeil sur la France. Pour la finale, il devrait y avoir un milliard sept cent millions de téléspectateurs, un habitant de la planète sur quatre. Les organisations terroristes, on l'a vu pour les Jeux olymmpiques de Munich, sont particulièrement attirées par ce genre d'événements. Face à cette menace, jusqu'au début de 1997, les pays européens répondaient souvent en ordre dispersé. Les terroristes, notamment algériens, profitaient de l'ouverture des frontières des Quinze. L'opération menée hier en France, en Italie, en Allemagne, au Benelux mais aussi en Suisse témoigne que face à l'internationalisation de la menace se dessine une réponse européenne coordonnée. C'est une première.

THE GUARDIAN

■ Pourquoi le Japon a-t-il tant de mal à dire pardon comme il convient pour ce qu'il a fait subir aux prisonniers de guerre britanniques pendant la seconde guerre mondiale ? Il ne faudrait pas oublier quatre points essentiels. D'abord il est absolument juste de regarder vers l'avenir et non vers le passé. Ensuite, l'empereur Akihito n'a rien à se reprocher personnellement pour ce qui est arrivé lorsqu'il était enfant. Troisièmement, le Japon et la Grande-Bretagne ont des relations florissantes que les deux parties veulent développer encore davantage. Mais, et c'est le quatrième point, les prisonniers de guerre ont été traités de façon barbare et n'ont jamais reçu de compensations adéquate, qu'elle soit symbolique ou financière.

SUR LA TOILE

CONCOURS EN LIGNE

■ Le département de la Loire et l'association Loire Multimédia ont organisé les 26 et 27 mai un concours ouvert aux internautes originaires ou résidents du département. Les candidats avaient vingt-quatre heures pour créer le plus grand nombre possible de pages Web, avec textes et illustrations, sur un thème dévoilé à la dernière minute, le football. Une sélection sera affichée sur le site.
www.loire-multimedia.com.

CYBER-POSTE

■ Dans le cadre du programme Cyber-Poste, La Poste a annoncé qu'une première tranche de 37 bureaux équipés d'accès Internet serait opérationnelle à la fin du mois de juin. L'objectif est d'installer 1 000 accès dans des bureaux répartis sur tout le territoire pour le début de 1999. La connexion coûtera 50 francs la première heure, et 30 F par heure supplémentaire.

FEUILLETON

■ La Société des amis d'Alexandre Dumas publie sur son site Web « Le Chevalier D'Harmental », un roman *« introuvable »* de Dumas, sous forme de feuilleton hebdomadaire.
www.acamedia.fr/dumas

www.gartner.tm.fr

Dessiner puis commander son costume ou sa chemise sur Internet

DEPUIS le 1er mai, la société parisienne Gartner a ouvert un site Web spécialisé dans le commerce électronique de vêtements sur mesure. Il ne vise que les hommes, jugés plus faciles à toucher sur le Net et *« moins attachés que les femmes à la frénésie du shopping en boutique »*. Pour se lancer dans cette aventure inédite, Stéphane Gartner, ancien organisateur de Salons, s'est associé à David Balanchine, styliste géorgien installé en France il y a cinq ans, qui a commencé dans la mode en confectionnant des costumes d'apparat pour les cadres du Parti communiste géorgien dans les années 80.

La jeune marque est diffusée exclusivement sur Internet, à travers deux lignes : « S », très classique, et « Artwear », plus créative, proposant par exemple des vestes col officier et des pantalons fluides sans pli... Les prix vont de 490 F pour une chemise à 2 450 F pour un costume.



A partir d'une vingtaine de modèles de base affichés sur le site, le client est invité à composer lui-même l'architecture de son vêtement en cliquant sur des photos et en remplissant un questionnaire. Poches passepoilées ou plaquées, cols vénitiens ou anglais, poignets mousquetaire ou à pans coupés, il choisit tous les détails de coupe. Avec plus de 50 tissus référencés, près de 30 000 combinaisons sont possibles. Le client doit aussi envoyer ses mensurations exactes, qu'il relève sur lui-même et sur des vêtements qu'il possède déjà, en s'aidant de croquis et de fiches techniques détaillées.

Le site ne permet pas de prévisualiser le produit fini. Difficile également d'imaginer le toucher ou le tombé d'un tissu. Pour permettre un contact plus concret avec le produit, Stéphane Gartner propose d'envoyer à ses clients quelques échantillons de tissu.

Une fois la commande enregistrée et transmise au fabricant, installé à Azenay (Vendée), les délais de livraison sont de dix jours. En trois semaines, les deux associés n'ont vendu qu'une dizaine de costumes et une vingtaine de chemises, surtout à des amis et à des proches : pour le moment, il s'agit de roder le procédé. Mais Stéphane Gartner espère vendre au moins trois cents pièces la première année, et beaucoup plus par la suite. Pour élargir sa clientèle, le site possédera bientôt des versions en anglais et en japonais. De son côté, David Balanchine prépare de nouveaux modèles. Si tout se passe comme prévu, la société Gartner espère bientôt ne plus se limiter au commerce électronique et ouvrir de véritables boutiques.

Anne-Laure Quilleriet

EN VUE

■ Par référence à Jésus, des pêcheurs péruviens avaient baptisé « L'Enfant » (**El Nino** en espagnol) le phénomène climatique dont ils subissaient les effets, une nuit de Noël. En Amérique latine, les Croix-Rouge dénoncent cette appellation, chère aux météorologues, qui perturbe les enfants en associant le mot qui les désigne à la dévastation et à la mort.

■ **Bruno et Patricia Pichon,** passagers du *Norway-France*, rendus furieux, à l'escale de Cannes, par l'annulation du programme prévu – un dîner de gala, la « montée des marches » et la projection privée d'un film du Festival (*Le Monde* du 26 mai) –, ont terminé leur croisière, menottés, à fond de cale.

■ Le groupe français Pansea, en association avec le groupe d'Etat Cubanacan, doit ouvrir huit hôtels de luxe à Cuba pour accueillir les nombreux touristes des pays capitalistes attirés par *« le paradis du socialisme tropical »*.

■ Selon un sondage, publié dans *L'Humanité* à l'occasion des 150 ans du *Manifeste du Parti communiste*, le capitalisme ne suscite plus d'*« enthousiasme »* que chez 3 % des Français.

■ **Mme Siti Hardiyanti Rukmana,** dite *« Tutut »*, fille de l'ancien président Suharto, femme d'affaires âpre au gain, est apparue en public, lundi 25 mai, pour rappeler aux Indonésiens qu'*« elle avait toujours été une travailleuse sociale et continuerait à l'être »*.

■ Dans un message télévisé, dimanche 24 mai, **Ahmad Khadji Kadyrov,** mufti de Tchétchénie, a exhorté ses fidèles à ne surtout pas enlever les Turcs qui construisent actuellement la Grande Mosquée de Grozny, *« œuvre sainte »*.

■ **Don Mario Delpino,** recteur d'un séminaire théologique à Rome, publie un manuel de savoir-vivre à l'usage des prêtres italiens : *« Ne vous conduisez pas avec les épouses comme des substituts des maris. Ne devenez pas l'objet, même inconsciemment, des désirs féminins. »* Dans une lettre-encyclique **Mgr Christodoulos,** primat de l'église orthodoxe grecque, donne des instructions aux popes : *« Ne soyez pas malpropres ou débraillés. »*

■ Le 21 mai, les Chypriotes venaient à peine d'abolir la loi punissant de sept ans de prison le *« crime de sodomie »*, que, le 25, les Canadiens de Nouvelle-Ecosse accordaient des pensions de veuvage aux couples homosexuels.

■ Une boucle de cheveux roux *« authentique »*, ayant appartenu à l'amiral **Nelson,** vient d'être adjugée aux enchères, à Londres, pour 48 000 francs. Le 13 mars, à New York, une mèche de cheveux plats *« attribuée »* à **Napoléon** avait atteint 52 000 francs.

Christian Colombani

Les conquérants du nanomonde

[...]ain Rollat

À CHACUN son Moyen Age. Les alchimistes des temps anciens mitonnaient des ragoûts de perlimpinpin dans des cornues tarabiscotées. Ils rêvaient de changer le plomb en or. Ceux des temps modernes jonglent avec les atomes dans des tunnels microscopiques. Ils explorent l'infiniment petit à l'aide d'outils infiniment miniaturisés. Arte, cette chère Arte sans laquelle nos soirées sombreraient souvent dans le néant, a vu à l'oeuvre ces pionniers de l'intelligence qui se tiennent à l'écart des plateaux de télévision parce que tout le secret de leur art consiste, justement, à ne pas confondre l'être et le paraître.

Ils savent voir l'invisible, palper l'impalpable. Ce sont des géants capables de se mouvoir avec doigté dans l'univers lilliputien. Grâce à leurs nouveaux microscopes, ils domptent peu à peu la matière. Ils déplacent les atomes, modèlent la pâte moléculaire. Leur unité de mesure n'est pas le mètre mais le nanomètre, c'est-à-dire le milliardième de mètre. Et la réalité de leurs découvertes, bien sûr, dépasse la science-fiction.

Peut-on titiller une balle de golf du haut de la tour Eiffel avec un câble aussi fin qu'un cheveu ? Oui, c'est possible, ils ont réussi un exploit analogue. Car ils fabriquent déjà les nanomachines qui révolutionneront la vie des hommes des prochains millénaires. Ils usinent déjà les nanotubes pour la construction des futures cathédrales. Ils imaginent déjà les nanorobots, programmés pour assembler les matériaux atome par atome, qui transformeront l'eau en vin et le charbon en diamant. Ils tracent déjà les plans des nanonavettes qui circuleront à l'intérieur de nos corps pour réparer nos tissus malades, régénérer nos organes, faire reculer la mort. Ils miniaturisent déjà l'encyclopédie universelle [...] tiendra sur une se[...] [...]rd de fois plus pe[...] d'épingle. Ils baptis[...] molécules intelligentes [...] peront sur ces nouvelles [...] tières de la vie, à mi-chemin en[...] l'animé et l'inanimé.

Démiurges ou sorciers ? L'avenir sera ce qu'en feront leurs héritiers. Nous témoignerons, pour notre part, que ces conquérants du nanomonde étaient des sages. Plus ils progressaient dans leur connaissance de l'infiniment petit, plus ils constataient que le microcosme n'est pas moins vaste que le macrocosme. Plus ils perçaient les mystères de la matière, plus ils rendaient l'esprit mystérieux. Leurs premiers constats nous posent, en tout cas, une méga-question : pourquoi ne voyons-nous pas que, en bas comme en haut, l'infini est illimitablement libre ? Peut-être souffrons-nous de nanovision...

هكذا من الإمل

MERCREDI 27 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

18.05 Le Doulos ■ ■
Jean-Pierre Melville (France, 1963, N., 115 min). Festival

18.45 Alphaville ■ ■
Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min). Ciné Cinéfil

19.30 The Unbelievable Truth ■ ■
Hal Hartley (Etats-Unis, 1990, v.o., 90 min). Cinéstar 2

21.00 Bad Lieutenant ■ ■
Abel Ferrara (Etats-Unis, 1992, 95 min). Cinéstar 2

22.10 Australia ■ ■
Jean-Jacques Andrien (France - Belgique, 1989, 120 min). Cinéstar 1

22.25 Ipcress, danger immédiat ■ ■
Sidney J. Furie (Grande-Bretagne, 1965, v.o., 115 min). 13e Rue

22.30 Le Petit Homme ■ ■
Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 100 min). RTL 9

22.50 Dernières heures à Denver ■ ■
Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, v.o., 109 min). Canal +

0.30 Les Innocents aux mains sales ■ ■
Claude Chabrol (France, 1974, 120 min). Cinétoile

1.30 Stranger than Paradise ■ ■
Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1984, N., v.o., 90 min). Arte

3.10 Sang pour sang ■ ■
Joël Cohen (Etats-Unis, 1984, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invitée : Sylvie Guilhem. Canal +
20.05 Emission spéciale. Pour ou contre l'initiative dite « pour la protection génétique ». Invité : Pascal Couchepin. TSR
20.10 Strip-tease. Divertimento. Ticket de faveur. Il était un petit navire... Hôtel junior. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [3/6] : 1967-1982 - L'OLP indésirable. Arte
21.00 ▶ Des racines et des ailes. Les prisonnières de Kaboul. Le clown de l'espoir. Ados violents : le combat des familles. Invités : Claudie André-Deshays, Jean-Pierre Haignere, Elisabeth Drévillon, Céline Jue, Miloud Oukili. France 3
21.00 Envoyé spécial, les années 90. La loi des armes. La fièvre verte. Le prix du sang. Histoire
22.40 1 mois, 1 heure. TF 1
22.45 La Vie à l'endroit. Les dessous du Moulin-Rouge. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial mai 68. Invités : Michel Winock ; Henri Weber ; Danièle Tartakowsky. Histoire
23.40 Un siècle d'écrivains. André Suarès, l'insurgé. France 3
0.35 Le Canal du savoir. Paris impossible. Paris Première
0.40 Le Cercle du cinéma. Spécial Cannes. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Repères. La Guitare espagnole. [3 et 4/8]. Mezzo
18.30 La Barrière de corail. Une arche de Noé de deux mille cinq cents kilomètres. Odyssée
19.00 Arctique. [9/13]. Odyssée
19.30 La Conquête spatiale en Union soviétique. [3/3]. Odyssée
20.05 Baleines ou tueuses ? Arte
20.30 Les Grands Compositeurs. [6/12]. Schubert. Odyssée
20.35 Les Nouveaux Explorateurs. La surdité en héritage. Planète
20.55 Les Iles Andaman. Odyssée
21.35 ▶ Les Frères des frères. Planète
21.10 Les Ailes expérimentales. [7/13]. Décollage vertical. Planète
22.00 Tkuma. [1/2]. Combattre pour survivre 1948-1973. Histoire
22.00 Cités et merveilles. Saigon. Téva
22.30 Danse. Jiri Kylian. Mezzo
22.30 Ilots de verdure dans un océan de pierre. Odyssée
23.00 Profil. Man Ray, prophète de l'avant-garde. Arte
23.15 L'Art de construire. Odyssée
23.25 Le Pont de Normandie. Planète
0.00 ▶ La Lucarne. Dao, la tortue mère de l'univers. Les Indes néerlandaises de 1912 à 1933. Arte
0.05 Edmund Hillary et Tensin, la conquête de l'Everest. TSR
0.10 Le fond de l'air est rouge. [3/3]. Planète

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport
20.30 Football. Tournoi Hassan II. France - Belgique. TF 1

DANSE

21.00 In the Upper Room. Ballet. Muzzik
21.45 Musica. Leçons de danse : Le Désespoir du sire Pulcinella. Labyrinthe. Arte
23.35 Danse. Jiri Kylian. L'Histoire du soldat. Mezzo

MUSIQUE

19.00 Les Quatre Saisons, de Vivaldi. Enregistré à Venise, en 1984. Muzzik
19.45 Le Trio de Tchaïkovski. Muzzik
21.55 Morcheeba en concert. Paris Première
0.45 Les Chœurs de l'armée Rouge. Muzzik

THÉÂTRE

22.45 Duel au canif ou la paix du ménage. Pièce. Guy de Maupassant. TV 5

TÉLÉFILMS

20.55 Puzzle criminel. Robert A. Ackerman [1 et 2/2]. M 6
21.00 Bébé volé. F. Strauss. France 2

SÉRIES

20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Meurtre par intérim. Série Club
22.15 Presque parfaite. La coupe est pleine (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Brooklyn South. Cinnamon Buns (v.o.). Série Club
22.45 Spin City. Gentleman's Agreement (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Episode pilote. Téva
23.15 Murder One, l'affaire Banks. Chapitre XV. Série Club
23.35 Father Ted. Kicking Bishop Brennan up the Arse (v.o.). Canal Jimmy
0.00 New York Police Blues. Une sombre histoire de boîte (v.o.). Canal Jimmy
2.10 Star Trek, la nouvelle génération. Premier contact (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 23.00 Téva
La Loi de Los Angeles

Au début des années 80, avec « Hill Street Blues », Steven Bochco révolutionne le style narratif de la série policière en mettant en scène un groupe d'individus. Ecarté à la fin de la cinquième saison, Bochco décide de créer sa propre maison de production et lance une série juridique avec l'aide d'une ancienne avocate. « La Loi de Los Angeles » retrace les activités et la vie privée d'une douzaine de personnages d'un cabinet d'avocats californiens. De 1986 à 1994, le succès est à la fois public et critique (Emmy de la meilleure série dramatique 1987, 1989, 1990). Téva la reprend, du lundi au samedi, dans son intégralité : 170 épisodes, dont les septième et huitième saisons restées inédites en France. – J.-J. S.

● 23.40 France 3
André Suarès, l'insurgé (1868-1948)

Voilà donc le portrait d'un illustre méconnu – « écrivain pour écrivains », comme il est dit de ceux qui trouvent la reconnaissance de leurs pairs, mais pas leur véritable lectorat –, auteur de quatre-vingts ouvrages publiés de son vivant, auxquels s'ajoutent une trentaine d'oeuvres posthumes et quelques milliers de pages inédites. Plume érudite et sophistiquée, intransigeante et caustique, l'homme à la biographie écorchée fut aussi, hors de tout cénacle, un dénonciateur virulent des ignominies sociales et politiques, et un prophète acéré des désastres du siècle. Signé Robert Pariente et Françoise Gallo, ce « Siècle d'écrivains » dit bien tout cela, mais sa facture comme sa tonalité, puissamment soporifiques, n'inciteront pas les néophytes à résister derrière le petit écran. – Val. C

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.30 Football. France - Belgique.
22.40 1 mois, 1 heure.
0.00 Minuit sport.
0.35 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Bébé volé. Téléfilm. Florence Strauss.
22.45 La Vie à l'endroit. Les dessous du Moulin-Rouge.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Côté court 2.
0.40 Le Cercle du cinéma. Spécial Cannes.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Consomag.
21.00 ▶ Des racines et des ailes. Les prisonnières de Kaboul. Le clown de l'espoir. Ados violents : le combat des familles.
23.05 Météo, Soir 3.
23.40 Un siècle d'écrivains. André Suarès, l'insurgé.
0.30 Cinéma étoiles.
0.55 Vivre avec... L'obésité, se réconcilier avec son corps.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.35 Le Journal du cinéma.
21.00 La Cible ■ Film. Pierre Courrège.
22.40 Supplément détachable. Spécial Festival d'Annecy.
22.50 Dernières heures à Denver ■ ■ Film. Gary Fleder (v.o.).
0.40 Love Serenade ■ Film. Shirley Barrett (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Expulsions, mode d'emploi. Danger foot : les hooligans britanniques.
20.05 Baleines ou tueuses ?
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [3/6] : 1967-1982 – L'OLP indésirable.
21.35 Les Cent Photos du siècle. La tentative d'assassinat sur le Président Reagan, photo de Ron Edmonds, 1981.
21.45 Musica. Leçons de danse : Le Désespoir du sire Pulcinella. Labyrinthe.
23.00 Profil. Man Ray, prophète de l'avant-garde.
0.00 ▶ La Lucarne. Dao, la tortue mère de l'univers. Les Indes néerlandaises de 1912 à 1933.

M 6

19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.55 Puzzle criminel. Téléfilm A. R. A. Ackerman [1 et 2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Henri Decaëns et Jean-Paul Brighelli (Le Mont Saint-Michel. Histoire et imaginaire).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques. Les réfugiés politiques. [2/3].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Itamar Golan, piano, Matt Haimovitz, violoncelle : Œuvres de Beethoven, Haendel.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kusnir, Lewis.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Vaisseau fantôme, opéra de Wagner, par le Chœur de l'Opéra Royal de Covent Garden et l'Orchestre Royal de Covent Garden, dir. Dorati, London (Le Hollandais), Rysanek (Senta).
23.10 Les Soirées... (suite). Hommage à Leonie Rysanek.

JEUDI 28 MAI

FILMS DU JOUR

13.35 Un nommé Joe ■ ■
Victor Fleming (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

13.55 Bix ■ ■
Pupi Avati (Italie, 1991, 115 min). Ciné Cinémas

14.00 Antonia et ses filles ■ ■
Marleen Gorris (Pays-Bas, 1996, 100 min). Canal +

14.10 Comment l'esprit vient aux femmes ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1950, N., 100 min). Cinétoile

14.10 Chronique d'une mort annoncée ■ ■
Francesco Rosi (France - Italie, 1986, 110 min). Cinéstar 2

15.35 Alphaville, une étrange aventure de Lemmy Caution ■ ■
Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min). Ciné Cinéfil

15.50 Denise au téléphone ■ ■
Hal Salwen (Etats-Unis, 1995, 80 min). Ciné Cinémas

16.00 Trois vies et une seule mort ■ ■
Raoul Ruiz (France, 1995, 120 min). Cinéstar 2

17.10 The Hit ■ ■
Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, 95 min). Ciné Cinémas

17.30 Les Innocents aux mains sales ■ ■
Claude Chabrol (France, 1974, 120 min). Cinétoile

18.00 The Unbelievable Truth ■ ■
Hal Hartley (Etats-Unis, 1990, v.o., 90 min). Cinéstar 2

18.45 Quelque part dans le temps ■ ■
Jeannot Szwarc (Etats-Unis, 1980, 105 min). Ciné Cinémas

19.30 Les Chaînes du destin ■ ■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1950, N., 100 min). Cinétoile

20.10 Bye-Bye ■ ■
Karim Dridi (France - Belgique - Suisse, 1995, 90 min). TV 5

20.35 Daisy Clover ■ ■
Robert Mulligan (Etats-Unis, 1965, 130 min). TMC

20.55 L'Amour nu ■ ■
Yannick Bellon (F, 1981, 95 min). Téva

21.00 La Nouvelle Babylone ■ ■
G. Kozintsev et L. Trauberg (Urss, 1929, N., muet, 120 min). Histoire

22.15 Drowning by Numbers ■ ■
Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 115 min). Cinéstar 1

22.25 Fort Bravo ■ ■
J. Sturges (EU, 1953, 100 min). RTL 9

22.45 Un dimanche à la campagne ■ ■
B. Tavernier (F, 1984, 130 min). TV 5

0.05 La Bataille de l'eau lourde ■ ■
Jean Dréville et Titus Vibe (France, 1948, N., 95 min). RTL 9

0.40 Ludwig van B. ■ ■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min). Cinéstar 2

4.35 L'Arbre aux âmes ■ ■
Flora Gomes (France - Guinée, 1996, v.o., 85 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.15 ▶ Soirée thématique. Voix d'Irlande. Invité : Robert McLiam Wilson, écrivain de Belfast. Arte

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. La Cinquième
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Le Sénat. Alexandrie aujourd'hui. Histoire
18.00 Stars en stock. Jack Nicholson. Jane Fonda. Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Mai 68. Invités : Michel Winock, Henri Weber, Danièle Tartakowsky. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Morcheeba (live), Gérard Lanvin, Wim Wenders. Canal +
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.15 Temps présent. Paysans danois : merci l'Europe ? Politique agricole commune. Ecstasy : trafiquants sans frontières. Le siècle en image : La petite fileuse. TSR
21.00 Envoyé spécial. La part de l'ombre. Les gamins aux pieds d'or. P.-S. : Les voleurs de Boulogne. France 2
21.20 A part ça... Sophie Marceau. Canal +
21.45 Fasculture. Vous avez dit Europe ? TSR
22.45 Paroles de femmes. Invitée : Elise Lucet. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Paroles de mai. La révolution introuvable. Histoire
23.15 Un monde foot. Invités : Patrick Battiston, Laurent Blanc, Pierre Sled, Patrick Bosso. France 2
0.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Parler sétois. Les Nouveaux Chiens de garde. Christiane Rochefort. France 3
0.45 ▶ La 25e heure. Les Armes de l'esprit. France 2
1.20 Saga-Cités. Un ballon pour le Bairros. France 3

DOCUMENTAIRES

17.25 Avec Matisse à Tanger. Odyssée
18.00 Les Grandes Enigmes de l'histoire. Les ovnis. La Cinquième
18.20 Hongkong : une subtile trahison. Odyssée
18.30 La Baleine franche. La Cinquième
18.45 Oye Barra. Planète
19.00 Voyage au royaume des dieux. [1/13]. Jérusalem, une mosaïque de foi. Odyssée
19.15 Underground USA. [6/14]. Body Art - Sexes ambigus. Planète
19.15 Les Grands Interprètes. Wilhelm Kempff. Muzzik
19.30 Au cœur des Dolomites. Odyssée
19.45 Le pouvoir est dans la rue. Planète
20.00 Utopie citadine. L'artiste Fernand Léger. Arte
20.25 La Barrière de corail. Odyssée
20.30 Virtuoses. Bryn Terfel. Mezzo
20.35 A part ça... Sophie Marceau. Canal +
20.35 Les Chevaliers. [6/6]. Federigo da Montefeltro, le condottiere. Planète
20.50 Rencontres avec les baleines. Odyssée
20.40 ▶ Soirée thématique. Voix d'Irlande. Arte
21.00 Grâce à la musique. Vivaldi. Muzzik
21.45 Satori stress. Planète
22.15 La Conquête spatiale en Union soviétique. [3/3]. La mission. Odyssée
22.55 Les Nouveaux Explorateurs. La surdité en héritage. Planète
23.10 Les Iles Andaman, les dernières tribus. Odyssée
23.55 ▶ Les Frères des Frères. Planète
0.05 Un arc-en-ciel de pierre. Odyssée
0.35 La Montée au pouvoir des femmes. [1/3]. La révolte des poupées. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux de France. France 3
14.45 Tennis. Internationaux de France. France 2
15.25 Cyclisme. Tour d'Italie. 12e étape : San Marino - Carpi. TSR - Eurosport
17.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport
1.35 Hockey NHL. Buffalo Sabres - Washington Capitals. Canal +

MUSIQUE

18.00 Duke Ellington Orchestra. Muzzik
19.55 Récital Dario Mueller. Muzzik
21.25 Virtuoses. Bryn Terfel. Mezzo
22.50 Claudio Abbado. Berlin 1996. Paris Première
23.00 Jazz trios. Au Theaterhaus de Stuttgart 1990. Muzzik
0.00 Il Giardino Armonico. Lugano 1992. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 La Misère et la Gloire. Henri Spade [1 et 2/2]. Festival
21.30 Les Ailes de la victoire. Walt Disney. Disney Channel
22.35 Made in America. Fausse identité. O Larry Cohen. TF 1
0.05 Une violence acceptable. John Davies. Arte

SÉRIES

17.00 et 23.00 La Loi de Los Angeles. Episode pilote. Téva
17.35 Magnum. Ni une, ni deux. RTBF 1
18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Valse hésitation. RTL 9
19.25 Deux flics à Miami. A contrecœur. 13e Rue
20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. La mandragore (v.o.). Le marchand de secrets (v.o.). 13e Rue
20.35 Les Envahisseurs. La rançon. Disney Channel
20.55 Commissaire Moulin. O Le Bleu. TF 1
21.30 Code Quantum. Au bout du rêve. Série Club
22.00 Kindred, le clan des maudits. Pleine lune néfaste (v.o.). 13e Rue
22.30 Urgences. Question de doigté. TSR
23.10 Total Security. Who's Poppa ? (v.o.). Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 17.00 Disney Channel
Zapping Zone

Apprendre en s'amusant

DÉBORDEMENTS de bonne humeur, fous rire, cris, grimaces... Difficile de ne pas se laisser emporter par l'ambiance vertigineuse de « Zapping Zone ». Servie en direct du lundi au samedi de 17 à 19 heures, cette émission joviale et turbulente fait le bonheur des enfants âgés de 8 à 12 ans. Dans un décor ressemblant de très près à une caverne d'Ali Baba, les animateurs alternent pas de danse et chansonnettes. De temps à autre, il n'est pas rare d'apercevoir à l'écran les techniciens qui sont également de la partie. Dessins animés, séries, clips, jeux – dans le Diko diko, un téléspectateur en direct au téléphone doit retrouver la bonne définition d'un mot – s'enchaînent à un rythme effréné.

De nombreuses chroniques s'ajoutent à cette programmation résolument ludo-éducative. Charlotte, Julie et Claudie présentent à tour de rôle des Z'infos sélectionnées dans l'actualité. Les Blouzes, quant à eux, explorent Internet et testent tous les nouveaux jeux vidéo. Sans oublier Erwan, Jean-Philippe et Christophe, qui animent tous les mercredis la séquence cinéma. Les jeunes téléspectateurs participent également à l'émission. « On veut qu'ils interviennent par n'importe quel moyen, par téléphone, fax, Minitel, Internet, souligne Patrice Blanc-Francart, directeur des programmes de Disney Channel. A tout moment, ils peuvent poser des questions, passer des messages ou prendre part aux jeux. »

Pour éviter toute tendance à la routine, Annie Morillon, la rédactrice en chef de « Zapping Zone », a choisi d'en alterner la présentation. Tout au long de la semaine, trois duos de choc se succèdent. Isabelle, ex-chargée de production, et Jérôme, tout droit venu de la FM, animent les rendez-vous du mardi et du mercredi. Le jeudi et le vendredi, ils passent l'antenne à Mélanie, ex-animatrice de NRJ et de Chérie-FM et à Gérald, venu de RTL 9. Mais le couple le plus piquant et le plus attachant est celui qui réunit, les lundi et samedi, Sylvène et Bonnie, un grand Black bourré d'humour et une petite Hollandaise maligne à croquer.

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.35 Dynastie.
16.30 Sunset Beach.
17.20 Beverly Hills.
18.20 et à 40 CD Tubes.
18.25 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde 1998, Météo.
20.52 Trafic infos.
20.55 Commissaire Moulin. O Le Bleu.
22.35 Made in America. Fausse identité. Téléfilm. O Larry Cohen.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.45 Tennis. Internationaux de France.
19.15 Un livre, des livres.
19.20 1000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'image du jour, A cheval.
20.55 Point route.
21.00 Envoyé spécial.
23.10 Expression directe. CGT.
23.15 Un monde foot.
0.20 Journal, Météo, Côté court.
0.45 ▶ La 25e heure. Les Armes de l'esprit.

FRANCE 3

13.00 Tennis. Internationaux de France.
14.54 Keno.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Le Magazine du cheval.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Côté court.
21.00 Patton ■ Film. Franklin J. Schaffner.
23.55 Météo, Soir 3.
0.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
1.20 Saga-Cités. Spécial Coupe du monde. Un ballon pour le Bairros.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 Antonia et ses filles ■ ■ Film. Marleen Gorris.
15.40 Billard.
16.30 Surprises. Festival d'Annecy.
17.00 Pas si vite. Simone Weil.
17.05 Napoléon en Australie. Film. Mario Andreacchio.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Morcheeba (live), Gérard Lanvin, Wim Wenders.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 A part ça... Sophie Marceau.
22.05 Flash infos.
22.10 Supplément détachable. Spécial Festival d'Annecy.
22.25 Didier ■ Film. Alain Chabat.
0.10 Pluies de roses sur Manhattan. Film. Michael Goldenberg (v.o.).
1.35 Hockey sur glace.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 Désert des déserts.
14.30 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.35 A l'hôtel des Chevau-légers : La vente aux enchères. 15.25 Entretien.
16.00 Les Lumières du music-hall. Juliette Gréco.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'histoire. Les ovnis.
18.30 La Baleine franche.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Allemagne : le retour de l'extrême droite.
20.00 Utopie citadine. L'artiste Fernand Léger.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Soirée thématique. Voix d'Irlande. 20.55 Guerre et paix en Irlande. 22.15 Débat. 22.35 « 81 ». Court métrage. Stephen Burke (v.o.). 23.05 Un pas vers la foi. 0.05 Une violence acceptable. Téléfilm. John Davies (v.o.).
1.35 Les Femmes dans le cinéma de Bergman.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 Le Flic et la Chanteuse. Téléfilm. P. Thompson et C. Allen.
15.20 Berlin anti-gang.
16.10 et 1.20 Boulevard des clips.
17.30 Mister Bizz.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Passé simple.
20.50 Le Jour de gloire. Film. Jacques Besnard.
22.45 House 2. Film. A Ethan Wiley.
0.20 Fréquenstar. Jean-Jacques Goldman.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Musiques à la russe au XIXe siècle.
20.30 Agora. Sophie de Shry (L'Art et la folie).
21.00 Lieux de mémoire. La Tour Eiffel.
22.10 For intérieur. Jean-Paul Kauffmann, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du Music-Hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Répertoires. Donné par l'Orchestre national de France, dir. Yuri Temirkanov : Kitège (ouverture), de Rimski-Korsakov ; Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Rachmaninov, Yefim Bronfman, piano ; Enigma variations, d'Elgar.
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Concert donné par l'Orchestre de Paris, dir. von Dohnanyi, Haefliger, piano. Divertimento pour cordes, de Bartok ; Concerto pour piano n° 27, de Mozart ; Symphonie n° 2, de Brahms.
22.40 Les Soirées... (suite). Henryk Szeryng, violon. Œuvres de Bach, Beethoven, Kreisler.

Le Monde
JEUDI 28 MAI 1998

Le revenu moyen des agriculteurs a fortement augmenté depuis trois ans

Viticulteurs, céréaliers et betteraviers ont les exploitations les plus florissantes

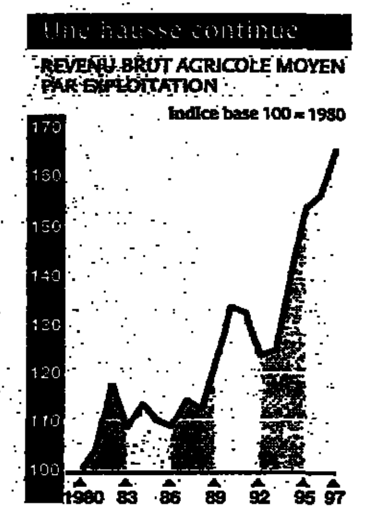
LE REVENU moyen des exploitations agricoles a progressé en 1997 de près de 7 % par rapport à 1996. Ce bon résultat faisant suite à trois années satisfaisantes, l'amélioration est de 8 % par an, en moyenne, lorsque l'on compare, comme le fait l'Insee, les deux dernières périodes triennales, l'une centrée sur 1993 et l'autre sur 1996.

Ces indications devaient être rendues publiques par la Commission des comptes de l'agriculture de la nation mercredi 27 mai. Une réunion qui coïncide avec la rencontre des ministres de l'agriculture des Quinze, les 26 et 27 mai, toujours très divisés sur la réforme de la politique agricole commune (PAC). La France (qu'il s'agisse des organisations professionnelles ou du gouvernement) estime en effet les propositions de la Commision inacceptables en l'état, à cause notamment des baisses de prix proposées.

Si 1997 a été une bonne année, c'est parce que les volumes des livraisons ont beaucoup augmenté, les rendements de produits végétaux ont été excellents (pour le maïs par exemple) et une forte demande de vins (« tirée » par des exportations vigoureuses) s'est manifestée. La valeur ajoutée a fait un saut de 5,1 %, soit la plus forte augmentation depuis 1990. Un résultat d'autant plus remarquable, en termes d'économie productive, que le niveau global des subventions d'exploitation a baissé de 4 milliards de francs et que le revenu des autres agriculteurs en Europe stagne ou baisse.

LA CÔTE-D'OR AU SOMMET

Championnes toutes catégories, la branche des grandes cultures, notamment les producteurs de céréales, betteraves, colza ou pommes de terre, avec une progression des revenus de 12 % et celle des viticulteurs d'appellations contrôlées (+23 %). En bas du tableau se situent en revanche les éleveurs de moutons qui voient leur rémunération chuter de 20 % à cause d'une baisse substantielle des primes de compensation. Les éleveurs « industriels » de porcs, dans l'Ouest surtout, enregistrent (après trois bonnes années) une chute de 2 %. Côté élevage bovin, les performances sont beaucoup plus modérées, mais les paysans spécialisés dans la viande (où les cours se sont nettement redressés) s'en tirent mieux que ceux qui se consacrent surtout au lait.



L'analyse géographique de ces résultats fait apparaître une grande diversité. La hausse des revenus concerne plus des deux tiers des départements et elle dépasse 10 % dans dix d'entre eux. Quant à ceux qui enregistrent une baisse, la grande majorité avait connu une hausse en 1996. Concerné à la fois par la bonne tenue des céréales et du vin, un département comme la Côte-d'Or frise des sommets avec une hausse de son revenu de 29,7 % l'an dernier. La chute est en revanche générale dans tous les départements de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (-10,1 %). Les départements légumiers bretons, qui ont occupé la chronique en avril à cause de la mévente des choux-fleurs, n'ont pas, si l'on s'en tient aux statistiques brutes, trop à se plaindre. Le revenu moyen de l'ensemble des exploitations du Finistère et des Côtes-d'Armor a soit stagné soit légèrement baissé mais, depuis 1995, la progression est, pour chacun, de + 6,3 % par an.

RÉÉQUILIBRAGE « URGENT »

Les disparités géographiques restent fortes. Par rapport à une moyenne 100, les exploitations de Champagne-Ardenne sont à 193 et d'Ile-de-France à 172, le Limousin ne dépasse pas 40, la Basse-Normandie 62 et Midi-Pyrénées 76. Le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, s'est *« réjoui »* de ces évolutions mais ajoute que les disparités rendent *« urgente »* une politique vigoureuse de rééquilibrage, par exemple à travers la future loi d'orientation.

François Grosrichard

Mme Aubry veut harmoniser la prestation de dépendance

Les montants varient fortement selon les départements

UN BILAN établi par la direction de l'action sociale, rendu public mardi 26 mai, met en évidence des inégalités flagrantes entre les départements et une montée en charge très en deçà des prévisions de la prestation spécifique de dépendance (PSD). Lancée il y a un an – elle fit l'objet de l'un des derniers décrets signés par Alain Juppé –, la PSD devait concerner, à terme, entre 200 000 et 300 000 personnes âgées ayant perdu leur autonomie physique. Or, constate la direction de l'action sociale, 36 000 dossiers ont été remis aux services sociaux de soixante et on*ze départements : 15 000* seulement ont reçu un avis favorable, 8 000 ont été rejetés, provoquant 1 500 recours. *« Cela démontre de graves dysfonctionnements »*, observe-t-on dans l'entourage de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Déjà, en novembre 1997, devant le Comité national de coordination gérontologique, chargé d'en suivre l'application, Mme Aubry avait demandé aux conseils généraux de remédier aux fortes disparités et avait annoncé que le gouvernement prendrait *« les correctifs nécessaires »* si cette demande n'était pas suivie d'effets.

Mercredi 20 mai, lors de l'adoption du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (Ddoef), les députés ont intégré un amendement gouvernemental fixant le principe, au plan national, d'un montant minimum de la prestation. Ce barème, actuellement en discussion avec les différents partenaires, sera publié par un décret qui pourrait être signé d'ici deux mois.

Il visera à atténuer les distorsions constatées. Le montant moyen de la prestation accordée à domicile est de 2 950 francs mensuels, avec une amplitude de 1 000 francs, alors que son seuil maximum est de 5 600 francs. Six *départements ne versent toujours* pas la PSD en maison de retraite ou d'hébergement. Dans vingt-trois départements, le montant se situe entre 80 et 100 francs par jour, dans trente-six entre 51 et 80 francs, dans onze entre 15 et 50 francs. En écartant les situations extrêmes, les prestations varient ainsi de 1 à 3.

Selon l'Observatoire de l'action sociale décentralisée, les conseils généraux ont dépensé 100 millions de francs pour la PSD en 1997. Mais ils ont économisé, pour la même période, 400 millions de francs sur l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP), que la PSD devait remplacer.

Bruno Caussé

M. Strauss-Kahn se montre optimiste pour la croissance en 1999

LE MINISTRE de l'économie, des finances et de l'industrie a dressé, mardi 26 mai, en présence de ses quatre secrétaires d'Etat (budget, PME, industrie, commerce extérieur), le bilan de sa première année à Bercy. Dominique Strauss-Kahn a confirmé que la croissance – 3 % en 1998, la plus forte des grands pays européens – se poursuivrait en 1999. Un peu plus optimiste que l'OCDE, il a estimé qu'elle sera *« probablement meilleure »* que prévu (2,8 % actuellement).

M. Strauss-Kahn a profité de cette conférence de presse pour répondre au chef de l'Etat. En visite dans le Maine-et-Loire, Jacques Chirac avait déclaré, lundi 25 mai, qu'*« un bon déficit* [public] *devrait être de zéro en période de croissance »* (*Le Monde* du 27 mai). *« Je trouve le président de la République extrêmement timoré,* lui a-t-il répondu. *Si la croissance est durable, il n'y a pas de raison de s'arrêter à 0 %. »* Il faut, a-t-il ajouté, *« tendre vers le moins de déficit possible, voire un excédent »*, comme y sont parvenus certains pays industrialisés. M. Strauss-Kahn a confirmé qu'il s'était fixé pour objectif de ramener les déficits publics (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) à 2,3 % en 1999, et sous la barre de 2 % en 2000.

Pour le reste, M. Strauss-Kahn s'est employé à démontrer que la politique économique et sociale conduite depuis juin 1997 par Lionel Jospin était très différente de celle de ses prédécesseurs. Il a notamment récusé l'analyse de l'opposition selon laquelle la gauche ne fait que récolter les fruits d'une croissance dont les gouvernements de droite auraient semé les graines.

« PETITS GESTES »

S'il a concédé avoir été aidé par un environnement international plus favorable, et notamment un dollar fort, le ministre a ajouté aussitôt que *« rien, dans ce que nous avons trouvé, ne préparait un soutien à la croissance »* et le passage à l'euro.

Interrogé sur une baisse du taux normal de la TVA (20,6 %), prévue par la plate-forme du Parti socialiste *« sur les produits de première nécessité »*, M. Strauss-Kahn l'a jugée *« souhaitable, mais pas facile »*. Le réduire d'un point, c'est amputer de 30 milliards de francs les recettes de l'Etat, a-t-il rappelé, en observant qu'il n'était pas sûr que le consommateur y gagne puisque cette baisse ne sera pas forcément répercutée sur les prix.

Le ministre de l'économie étudie de nouvelles mesures ciblées dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 1999, dont les grandes lignes seront présentées en conseil des ministres le 22 juillet. *« Nous avons fait l'an dernier quelques petits gestes en matière de TVA concernant les travaux faits à domicile,* a-t-il indiqué. *Nous réfléchissons à quelque chose de même nature »* pour 1999. Mais ces mesures doivent être soumises à la Commission européenne et un nouveau geste *« n'est pas acquis »*. M. Strauss-Kahn a précisé que les taux d'intérêt à court terme pourraient augmenter en France et dans la zone euro l'an prochain. *« Si un mouvement raisonnable de hausse se déroule fin 1998-début 1999,* a-t-il ajouté, *il ne sera pas nuisible à la croissance. »*

Tout en prenant en compte les attentes de l'opinion, dont la confiance est sapée par la persistance du sous-emploi, M. Strauss-Kahn a reconnu que le taux de chômage ne descendrait sans doute pas en dessous de 11,8 % fin 1998, contre 12,6 % en juin 1997.

Jean-Michel Bezat

Un anniversaire du gouvernement sous contrôle

Dans une note aux différents ministères après la réunion, le 4 mai, des directeurs de cabinet des ministres et des secrétaires d'Etat, le directeur du cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, indique que *« le premier ministre n'a pas l'intention d'intervenir à l'occasion du premier anniversaire de la constitution du gouvernement »*. Mais, comme la presse ne manquera pas de célébrer l'événement, M. Schrameck invite *« les ministres et leurs cabinets »* à *« se préparer (...) aux différentes sollicitations, notamment médiatiques, dont ils feront certainement l'objet le 1er juin »*. Le tout, *« en liaison avec le cabinet du premier ministre »*...

Fronde centriste à l'UDF contre François Bayrou

LE BRANLE-BAS qui s'est emparé de l'ancienne UDF depuis les élections régionales n'est pas apaisé. Après la création par Alain Madelin d'un nouveau groupe, présidé par José Rossi (Corse-du-Sud), à l'Assemblée nationale, mardi 26 mai, c'est au tour de ses anciens partenaires de s'organiser en vue de participer à la création officielle de L'Alliance, le 2 juin. Ils devaient se réunir, mercredi 27 mai, pour tenter de se mettre d'accord sur une structure qui puisse rassembler aussi bien François Léotard et les libéraux en rupture avec M. Madelin que Force démocrate, les radicaux, Hervé de Charette et les Adhérents directs de l'ancienne confédération.

Le parti de François Bayrou constituera l'essentiel des troupes, mais l'amertume et les rancoeurs libérées depuis deux mois n'épargnent pas les rangs centristes. Mardi matin, avant la réunion du groupe UDF, présidé par M. Bayrou, les *« refondateurs »* qui, depuis deux mois, militent pour l'unité de l'opposition, ont tenté de mettre au point une ultime démarche unitaire au sein de l'UDF. L'idée était de substituer au groupe UDF un nouveau groupe doté, en particulier, d'un nouveau président en lieu et place de M. Bayrou. Or participaient à la réunion pour la première fois deux des quatre secrétaires généraux de Force démocrate, Claude Goasguen et Philippe Douste-Blazy, ainsi que deux barons centristes, Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot.

On ne saurait mieux exprimer sa réprobation à l'égard de la stratégie de l'ancien ministre de l'éducation nationale.

La réunion du groupe qui a suivi a été, selon plusieurs participants, *« funèbre »* et *« attristante »*. M. Bayrou a eu beau jeu de constater que, sans l'aval des membres du groupe de Démocratie libérale, la proposition des refondateurs n'avait aucune chance de refaire l'unité de l'UDF. Quant à abandonner la présidence du groupe, M. Bayrou a répondu qu'il n'aura *« pas vocation à le demeurer éternellement ni à se succéder à lui-même »* lorsque, *« le moment venu »*, il choisira de se *« consacrer davantage à la création du nouveau parti »* qu'il appelle de ses voeux. Si les refondateurs pensaient que le moment était venu, ce n'était pas le cas de M. Bayrou, qui a plutôt en tête l'horizon de la rentrée parlementaire de l'automne.

Les membres du groupe UDF se sont séparés sans avoir rien décidé. Sept d'entre eux sont allés rejoindre le groupe des madelinistes, d'autres, dont Dominique Baudis, se demandent si l'avenir n'est pas aux non-inscrits, M. Barrot se résoud à devoir affronter *« encore des moments très difficiles »* et M. Goasguen est décidé à ne pas se satisfaire d'une *« UDF-canal historique »* qui consisterait à *« prendre les mêmes, mais en plus petit »*. Les plus optimistes espèrent encore obtenir un vote à bulletin secret sur la question du groupe unique lors de la réunion de l'intergroupe de l'opposition, le 3 juin.

Cécile Chambraud

■ **ALGÉRIE : huit militaires ont été tués**, lundi 25 mai, dans une embuscade tendue par un groupe armé dans la commune de Djebabra, sur les monts surplombant Meftah (25 km au sud-est d'Alger), a annoncé, mercredi, le quotidien *El Watan*. – *(AFP.)*

Robert Hue tente d'embarquer le mouvement social sur la péniche communiste

D'UNE PLAGE à l'autre. Après le sable et les cinéastes cannois, que Robert Hue a rencontrés le week-end dernier *« en costume sombre, pas en smoking »*, la péniche River's King, sur les berges de la Seine, a embarqué, mardi 26 mai, deux cents « jeunes » pour dialoguer avec le secrétaire national du PCF. Un air d'Antilles, entre punch et boudin créole, pour « marquer » l'anniversaire de la gauche plurielle : même si les bouteilles sont là, on préfère ne pas dire *« célébrer »*.

En première partie de cette croisière, M. Hue a peaufiné un discours *« d'étape »*. L'après-midi, le secrétaire national a aussi averti François Hollande, au téléphone, des piques – enrobées de précautions *« responsables »* et oratoires – qu'il réserve au premier ministre. Pas question, en effet, de dresser *« je ne sais quel bilan comptable, de peser en apothicaire les pour et les contre »* : M. Hue ne cite ni les 35 heures ni les emplois-jeunes. *« L'heure n'est pas tant à dresser un bilan avantageux des pas en avant entrepris dans l'année écoulée qu'à prendre résolument les dispositions pour aller (...) plus vite et plus loin dans le sens des changements. Qu'on se garde de glisser, voire de déraper, vers l'autosatisfaction, le contentement de soi. »*

M. Hue a aussi prévenu M. Jospin : il ne réussira pas son rendez-vous présidentiel, en 2002, en laissant de côté, comme *« les gouvernements socialistes des années 80 »*, les *« réformes fondamentales »*. *« J'entends bien la petite musique de ceux qui, à gauche,* [disent] : *la droite est en crise, son électorat est désorienté. Alors, ne bousculons rien. Nous pouvons gagner les prochaines élections sans avoir à faire ces réformes ! »*. Parmi les invités, Maxime Gremetz applaudit : *« J'aurais dit la même chose. Ça fait longtemps qu'il n'avait pas critiqué autant les socialistes. C'est bien. »* Au micro, face à ses invités, M. Hue ne se prive pas de rappeler que *« certains »* n'étaient pas à Saint-Bernard, aux côtés des sans-papiers, et que *« tous, à gauche »* n'étaient pas pour les 35 heures.

Les *« jeunes »* sont membres des Jeunesses communistes ou de l'UEC, mais il y a aussi la vice-présidente du Centre gay et lesbien de Paris, d'autres *« du mouvement des lycées en Seine-Saint-Denis »*, des associatifs de la Goutte d'Or, des amis des sans-papiers...

Le temps d'une croisière, un vrai beau rêve de secrétaire national. *« S'il y a une gauche de la gauche, nous voulons qu'elle soit dans le gouvernement de la France »*, lance M. Hue. Ou, à tout le moins, sur la péniche communiste.

Ariane Chemin

Tirage du *Monde* daté mercredi 27 mai : 497 636 exemplaires -3

هكذا من الأصل

